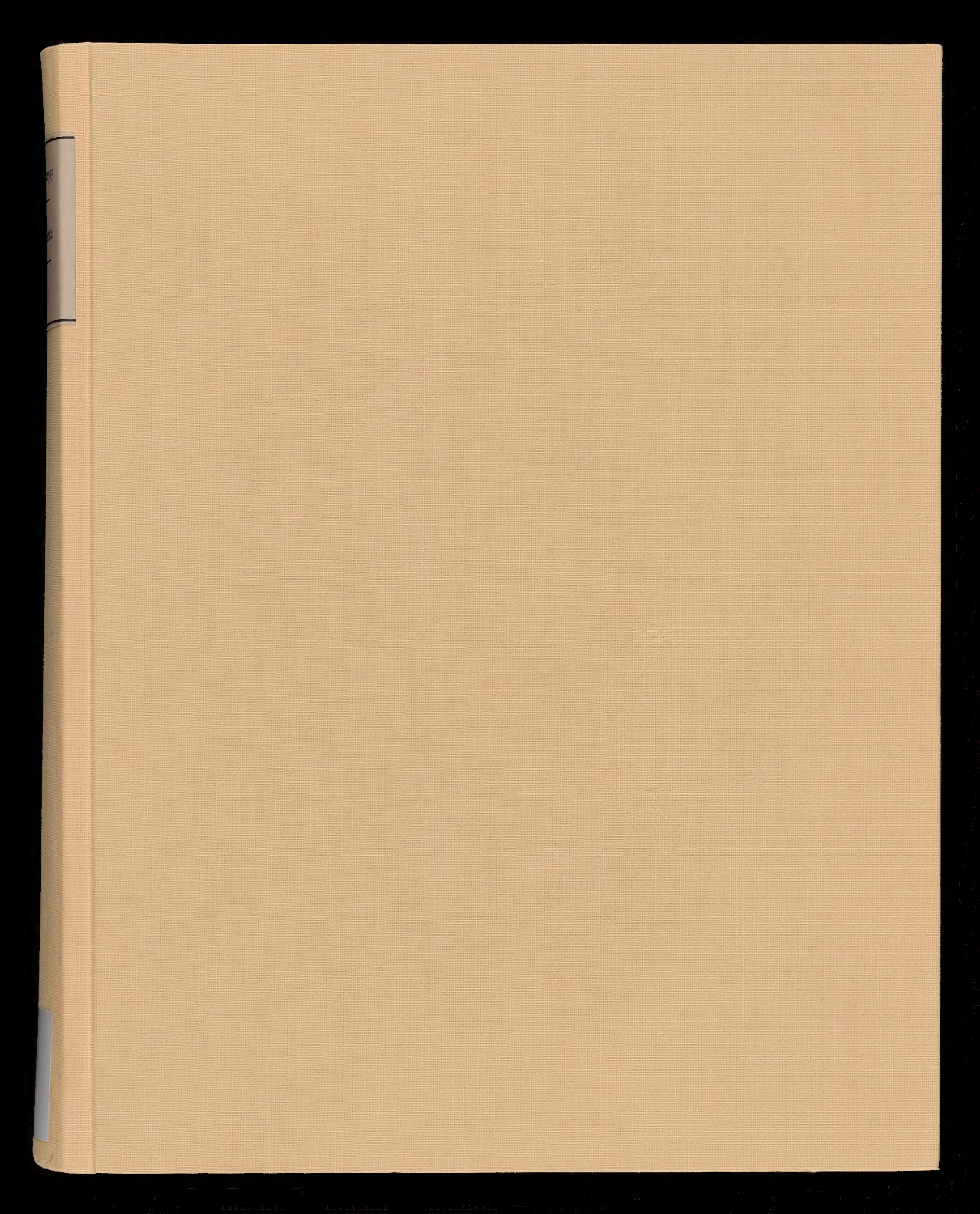
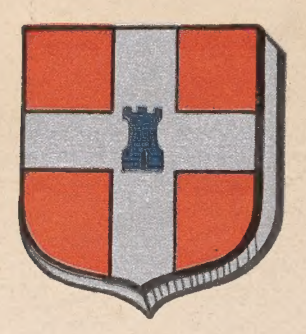


Jeanne de FLANDREYSY
et
Étienne MELLIER

VALENCE

Son Histoire
Ses Richesses d'Art
Son Livre d'Or

TOME PREMIER



PARIS
LIBRAIRIE A. LEMERRE
23-31, passage Choiseul

Il a été tiré de cet ouvrage :

1 exemplaire sur papier de Chine, n° 1.
49 exemplaires sur papier des Manufactures impériales du Japon, n°s 2 à 50.
250 exemplaires sur papier vélin.

VALENCE

SON HISTOIRE — SES RICHESSES D'ART

SON LIVRE D'OR

OUVRAGES DE JEANNE DE FLANDREYSY

La Gravure. *Les Graveurs Dauphinois*, 1 vol. orné de 27 illustrations hors texte. Falque et Perrin, Grenoble.

Femmes et Déesses, avec une préface de Jules Claretie, 1 vol. orné de 4 illustrations hors texte. Ollendorff, Paris.

La Vénus d'Arles et le Museon Arlaten, orné de 35 illustrations hors texte, préface de Frédéric Mistral. Ouvrage mentionné par l'Académie française (séance du 24 novembre 1904). Lemerre, Paris.

Les Vénus Gréco-Romaines de la vallée du Rhône, 1 vol. orné de 8 illustrations hors texte. Lemerre, Paris.

La Grâce de l'Enfant dans l'art, plaquette ornée d'une illustration hors texte. Imprimerie du *Salut Public*, Lyon.

Les Muses de Puvis de Chavannes, plaquette. Ollendorff, Paris.

L'Art de voyager, plaquette. Lemerre, Paris.

Vers le Beau..., avec une préface de Jean Aicard, 1 vol. orné de 24 illustrations hors texte. Lemerre, Paris.

Essai sur la Femme et l'Amour dans la littérature française au XIXe siècle. Librairie des *Annales*, Paris.

La Légende des quatre Henri, une brochure avec 22 illustrations dans le texte. Lemerre, 1909.

OUVRAGES D'ÉTIENNE MELLIER

Valence, Crussol, Royannais et Vercors. Valence, Teyssier et Cie, 1890.

Excursions dans le Vivarais, le Royannais et le Vercors. Valence, Teyssier et Cie, 1891.

La Forêt de Lente, tirage à part du *Journal de Valence*. Valence, Teyssier et Cie, 1895.

Bachasson de Montalivet (Le Comte J.-P.). Valence, Granger et Legrand, 1896.

Balthazar Baro. Valence, Jules Céas et Fils, 1897.

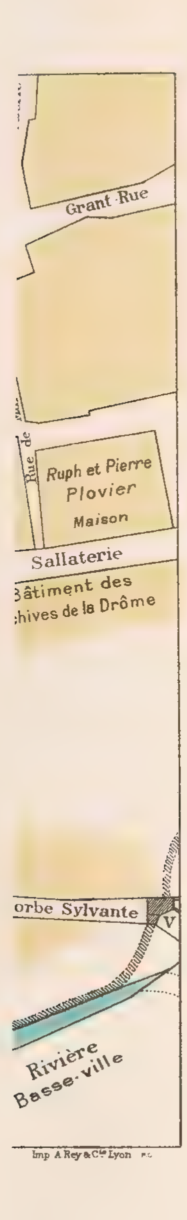
Alexis Fontaine des Bertins, membre de l'Académie royale de Paris (1704-1771). Grenoble, Falque et Perrin, 1899.

Grotte de Goule Noire (Moyen d'utilisation de la), extrait de la *Revue de Spéléologie*. Rennes, Simon, 1899.

Le Vercors. Forêts de Lente et du Vercors. Le pacage. Les transhumants. Le Vercors souterrain et son hydrologie. Grenoble, Falque et Perrin, 1900.

Les Ponts anciens et modernes sur le Rhône à Valence. Valence, Jules Céas et fils, 1905.

Lyon. — Imprimerie A. REY et Cie, 4, rue Gentil. — 54319


Grant Rue
Rue de
Ruph et Pierre
Plovier
Maison
Sallaterie
Bâtiment des
chives de la Drôme
orbe Sylvante
V
Rivière
Basse-ville
Imp A Rey & Cie Lyon

en 1610.

JEANNE DE FLANDREYSY

ET

ÉTIENNE MELLIER

VALENCE

SON HISTOIRE — SES RICHESSES D'ART

SON LIVRE D'OR

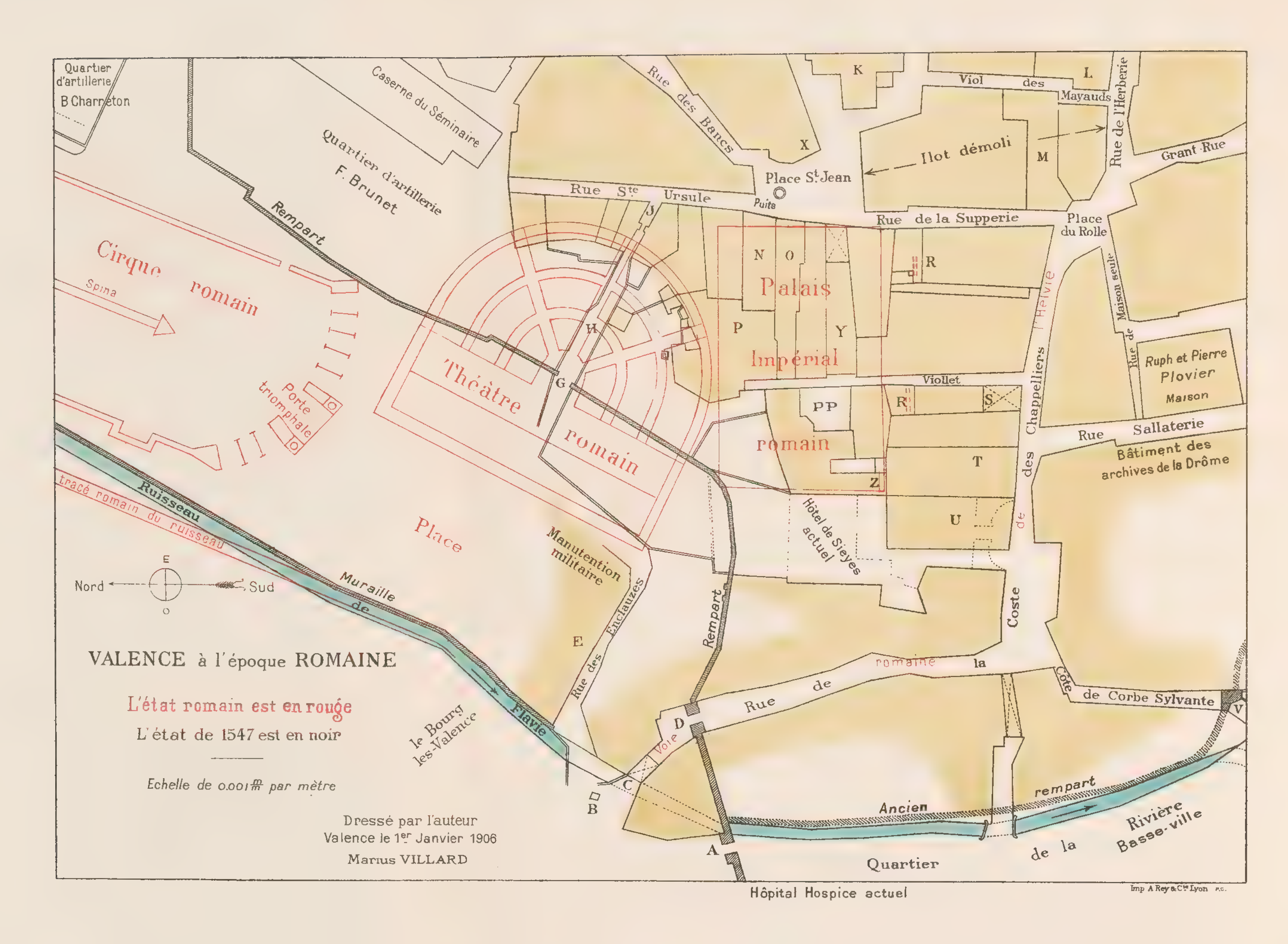
Avec cinq cent soixante-cinq illustrations, dont neuf en sanguine, un plan et une planche hors texte en couleurs.



A. LEMERRE, LIBRAIRE, PARIS

A. REY & CIE, IMPRIMEURS-ÉDITEURS, LYON

1910



A. — Porte des Planches.
B. — Pillory de pierre.
C. — Deuxième porte de Pontpéry.
D. — Première porte de Pontpéry.
E. — « Mayson ou faict drapperie Pierre Garynot »
F. — Le Siry, ou Cire.
G. — Portalet de Bese-Beguyne.
H. — Côte de Bese-Beguyne.
J. — « Portal anticque » de Bese-Beguyne.
K. — Eglise et clocher Saint-Jean. — Ancien Temple romain.
L. — Maison de Saint-Antoine. — Ancien Hôpital.
M. — Maison de la Confrérie des Bourgeois et Marchands, dans l'Ilot démoli de la Place Saint-Jean.
N. — Maison de Jaume Mervilhoux, marchand, nº 6 de la place Saint-Jean.
O. — Maison de Suzanne Lambert, nº 8 de la place Saint-Jean.
P. — Palais de Conflans.
PP. — Maison de La Pra.
RR. — Egout romain.
S. — Tour Victor.
T. — Maison de Povier.
U. — Maison de Saillans.
V. — Porte Sylvante.
X. — Maison Carrichon.
Y. — Rue ouverte par Claude Frère, en 1610.
Z. — Mur romain.

JEANNE DE FLANDREYSY

ET

ÉTIENNE MELLIER

VALENCE

SON HISTOIRE — SES RICHESSES D'ART
SON LIVRE D'OR

Avec cinq cent soixante-cinq illustrations, dont neuf en sanguine, un plan et une planche hors texte en couleurs.



A. LEMERRE, LIBRAIRE, PARIS
A. REY & Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS, LYON

1910

A Monsieur J. CHARLES-ROUX

ce livre est dédié

par ses admirateurs et amis

Jeanne DE FLANDREYSY
Etienne MELLIER

Les Lierres, 7 Novembre 1910.

TOME PREMIER



Les Fonts (environs de Valence). — Ruines d'une ancienne villa romaine.

I

LES ORIGINES. LA DOMINATION ROMAINE

Il est difficile de préciser bien exactement l'histoire des origines de Valence. Sans doute, sa position géographique, près du confluent des vallées du Rhône et de l'Isère, à l'endroit même où se termine la berge d'érosion limitant la zone des grandes crues[1], devait attirer, de bonne heure, l'attention des populations voisines. Mais nous sommes mal renseignés sur les conditions de la fondation de la cité. Certains ont présumé son existence avant l'occupation de la

[1] Elisée Reclus, *Géographie universelle*, t. II (la France), p. 335.

Gaule par les Romains : l'auteur du *Dictionnaire celtique*, Bullet, fait dériver son nom de trois radicaux celtiques et atteste ainsi son origine gauloise[1]. Mais il n'est pas sûr de cette étymologie et l'on ne saurait en tirer des conclusions décisives, pas plus, d'ailleurs, que des autres étymologies proposées[2]. On a également fait remonter sa création aux Romains, lorsque ceux-ci occupèrent le pays, vers 123 avant l'ère chrétienne, sous la conduite du consul Fabius Maximus; mais cette assertion, assez plausible, manque de preuve certaine.

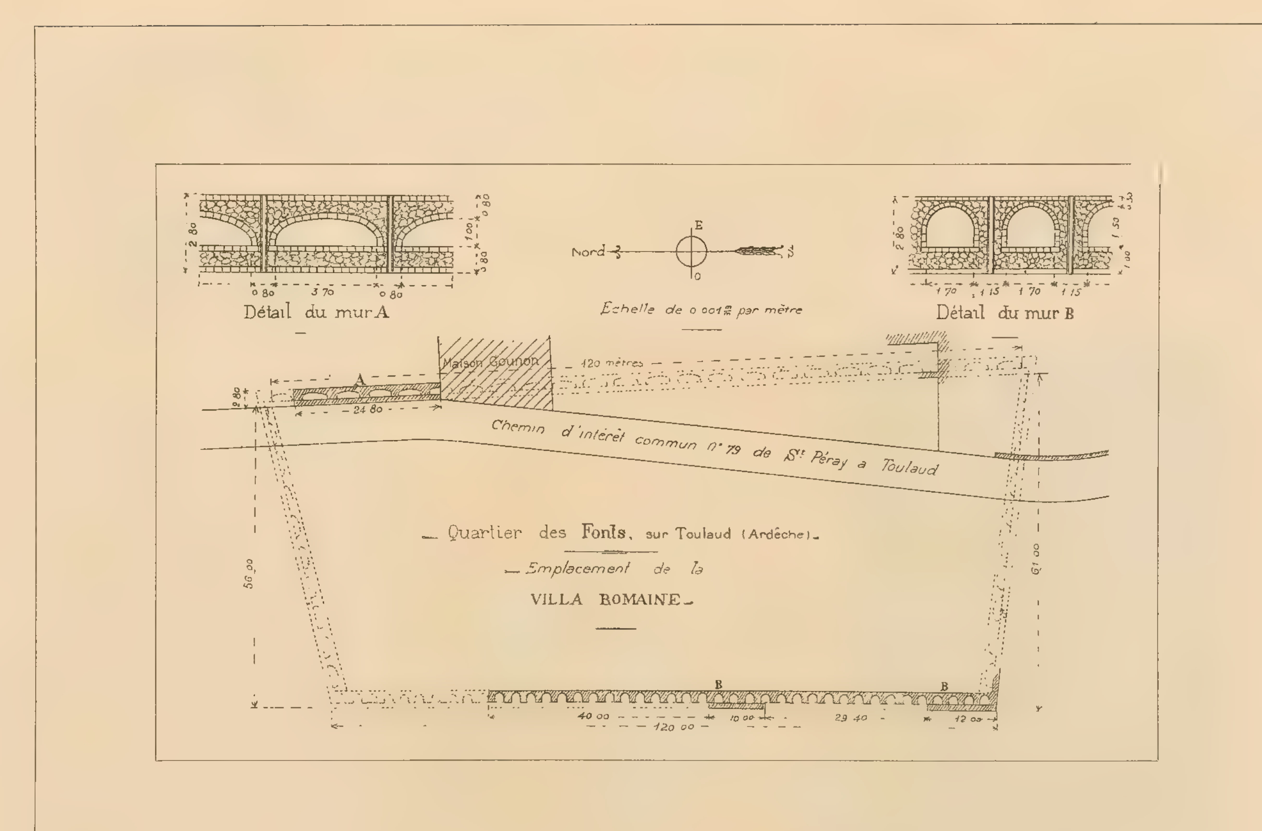


DÉESSE CYBÈLE.
Médaillon en bronze, trouvé dans l'Isère, en aval du *pont de la Déesse* de la Voie Romaine, actuellement au Cabinet des médailles, à Paris.

C'est vers cette date, en effet, qu'eut lieu, précisément au confluent de l'Isère et du Rhône, la fameuse bataille dans laquelle trente mille Romains, commandés par Fabius Maximus Æmilianus, mirent en fuite Bituit, roi des Arvernes, et ses alliés, les Allobroges, à la tête de près de deux cent mille hommes. Ce fait d'armes décida du sort de nos contrées, dès lors réduites en province romaine.

[1] *Dictionnaire Celtique*, v° VALENCE, *Bal* ou *Val* = source; *len* = plein; *ty* = habitation. Valence désignerait donc, selon cet érudit, une « habitation pleine de sources ». La ville est, en effet, renommée par ses nombreuses sources d'eau vive.

[2] Cf. Jules Ollivier, *Essais historiques sur Valence* (Valence, 1831, pièces justificatives, n° 1, p. 227).


Détail du mur A
Détail du mur B
Nord
E
O
Echelle de 0 001m par mètre
Maison Gounon
120 mètres
A
B
24 80
Chemin d'intérêt commun n° 79 de St Péray à Toulaud
— Quartier des Fonts, sur Toulaud (Ardèche) —
— Emplacement de la
VILLA ROMAINE —
56 00
61 00
40 00
10 00
29 40
12 00
120 00



Les Fonts (environs de Valence).

C'est de cette bataille, livrée aux portes de Valence, que date historiquement la ruine de l'indépendance gauloise, consommée définitivement soixante ans plus tard.

En réalité, la première fois que le nom de Valence apparaît dans les textes antiques, c'est à propos de la guerre entreprise par les Romains, une soixantaine d'années avant Jésus-Christ, contre les Allobroges. L'historien Dion Cassius, à ce sujet, nous parle, en effet, d'une certaine place appelée *Ventia*, Οὐεντία; il semble à peu près probable, suivant l'hypothèse ingénieuse de l'épigraphiste Le Blant, que ce nom de *Ventia* est une déformation, due à une erreur de copiste, de *Valentia*, Οὐαλεντία[1].

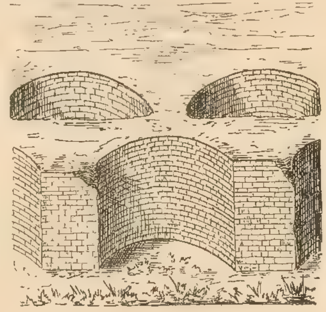
Valence était déjà soumise, au moment de cette guerre des Allobroges — et depuis plus d'un demi-siècle — à la domination romaine établie à partir de 125, dans les riches territoires de la vallée du Rhône[2]. Elle appartenait à la tribu des *Segallauni*, ou *Segovellauni*, qui la comptaient sans doute pour leur capitale[3]. Ceux-ci, dont le terri-

[1] La mention de *Ventia* se trouve dans Dion Cassius, livre XXXVII, chap. xlvii; cf. l'article de Le Blant (Note sur *Ventia* dans Dion Cassius), dans la *Revue archéologique* d'avril 1876, nouv. série, t. XXI, p. 268-277. L'opinion de Le Blant a été adoptée par Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, t. II, p. 227 et 352. Voir aussi sur *Ventia*, le *Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme*, t. I, 177; t. II, 134, 199; t. III, 232; t. XI, 457, Valence, Jules Céas et fils.

D'après certains auteurs, *Ventia* aurait été emplacé sur l'une ou l'autre rive de l'Isère, près de Saint-Paul-les-Romans, ou non loin de Saint-Nazaire-en-Royans. Nulle part, il n'est question de Valence.

[2] Sur la richesse du pays de Valence et de Romans, au moment du passage d'Hannibal en Gaule, et sur les ressources qu'il y trouva, cf. Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 475.

[3] Ptolémée, II, 10, 13.



Les Fonts.

toire était assez restreint — limité par la Drôme au sud et séparé des Allobroges, au nord, par une ligne idéale, passant entre Valence et le confluent de l'Isère[1] — faisaient partie de la confédération constituée sous le patronage du peuple, plus puissant, des Cavares[2]; et c'est ce qui explique pourquoi Pline l'Ancien, dans un passage souvent discuté[3], a fait de *Valentia* une ville de l'*Ager Cavarum*[4].

Les Romains avaient coutume d'établir, dans les villes des pays conquis qu'ils voulaient distinguer, des colonies militaires, formées d'anciens soldats, auxquels ils accordaient totalité ou partie, suivant les cas, des droits du citoyen romain, et peu à peu, par suite de la fusion naturelle entre les nouveaux colons et la population primitive, beaucoup de villes arrivaient ainsi à jouir des avantages si précieux de la *civitas romana*. A quelle époque *Valentia* reçut-elle des vainqueurs de la Gaule le titre de colonie? Sur ce point encore, les opinions sont incertaines. Faut-il la ranger parmi les neuf colonies dont la création est attribuée à Jules César ou à son lieutenant Tibère Claude Néron[5]: ou plutôt, penser que cette qualification lui fut accordée fort anciennement, après avoir reçu vraiment un établissement d'anciens soldats[6]?

JULES CÉSAR.
(Musée du Capitole.)

Dans ces conditions, l'importance de *Valentia* grandit rapidement, sous l'hégémonie romaine. On croit que dès le règne d'Auguste un proconsul y fut installé[7], dont le palais se trouvait près

[1] En face de Crussol (Cam. Jullian, *op. cit.*, t. II, p. 510, note 1).
[2] Desjardins, *op. cit.*, t. II, p. 225.
[3] Cf. Hirschfeld, *Corpus Inscriptionum Latinarum*, t. XII, préface aux Inscriptions de Valentia, p. 207.
[4] *Histoire Naturelle*, livre III, 36. — J. Ollivier (*Essais historiques*....., p. 6) accepte cette attribution, qui n'est qu'à demi exacte.
[5] Desjardins, *op. cit.*, t. III, p. 71 et 86.
[6] C'est l'opinion exprimée par Desjardins, *op. cit.*, t. III, p. 425.
[7] J. Ollivier, *op. cit.*, p. 10. — M. Villard, *Valence-sur-Rhône, époque romaine*, Valence, Jules Céas et fils, 1907.

de la place Saint-Jean, non loin de l'amphithéâtre et du cirque dont subsistent encore des vestiges[1]. Cette place, située au point culminant de la ville et où aboutissait un aqueduc long de 3 kilomètres, construit pour l'adduction des eaux de la fontaine du Treuil[2], devint le centre de l'activité urbaine. Mais les villas des riches particuliers s'étendaient surtout dans la banlieue, au milieu des bosquets et des sources[3].

Pendant les premiers siècles de l'Empire, *Valentia* faisait partie, administrativement, de la province sénatoriale de Narbonnaise[4]. Après la grande réforme territoriale de Dioclétien (fin du IIIe siècle), elle fut rattachée à la province Viennoise, dont la métropole était Vienne et qui comprenait douze autres cités[5]. Nous savons, par un texte d'Ammien Marcellin, qu'elle était un des centres les plus florissants de cette province[6]. Le pays auquel elle commandait directement — ce qu'on appelait la *civitas Valentinorum* — s'étendait à peu près dans les limites de l'ancien domaine des *Segallauni*, resserré entre l'Isère, le Rhône et la Drôme; il est possible, cependant, qu'il se

JULES CÉSAR. (Musée national, Naples.)

[1] On conjecture aussi qu'un second palais, résidence d'été, avait été construit au quartier de la *Pala*, au sud de la ville, près de l'Ecole normale de garçons; cf. Et. Mellier, *Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, t. XXXVII, p. 100.

[2] Voir *les Ponts anciens et modernes sur le Rhône à Valence*, Etienne Mellier, Valence, Jules Céas et fils, 1905.

[3] Et. Mellier, *loc. cit.*, p. 99 et 101.

[4] Desjardins, *op. cit.*, t. III, p. 181.

[5] *Ibid.*, p. 502, d'après la *Notitia Galliarum*, XI, 8.

[6] Ammien Marcellin, XV, 11, 14 : « Viennensis civitatum exultat decore multarum. quibus potiores sunt Vienna ipsa et Arelate et *Valentia.* »

soit accru de quelques dépendances situées sur la rive droite du Rhône, dans le département actuel de l'Ardèche, et même de certains morceaux du territoire des *Tricastini*, au sud de la Drôme[1].

Nos connaissances sur l'administration de la cité romaine de Valence sont malheureusement fort restreintes. Les inscriptions, qui rendent à ce sujet de si grands services, ont été retrouvées seulement en petit nombre, et elles sont peu explicites[2]. Tous les renseignements parvenus jusqu'à nous se rapportent à l'organisation religieuse de la cité. Par un autel, découvert au XVIIIe siècle (1786) à Châteauneuf-d'Isère[3], aujourd'hui dans la Salle Lapidaire du Musée[4], nous savons que *Valentia* possédait une confrérie de *dendrophores*, consacrés au culte de la Mère des Dieux, la grande Déesse du mont Ida, Cybèle[5]. Une autre inscription mentionne également l'existence d'un *Pontifex perpetuus*[6]; une dernière, celle d'un *sevir*, fonctionnaire préposé au service de l'autel d'Auguste[7]. Mais aucune d'elles ne nous renseigne sur les différentes magistratures civiles.

L'importance économique de la ville, placée



Romain en costume civil.
(British Museum.)

[1] Dans la région de Saint-Paul-Trois-Châteaux et Donzère. Cf. Hirschfeld, *loc. cit.*

[2] On les trouvera dans le tome XII du *Corpus Inscriptionum Latinorum (Inscriptiones Galliae Narbonensis Latinae*, éd. Otto Hirschfeld, Berlin, 1888). Cf. aussi *Bulletin de la Société archéologique de la Drôme*, t. IV, p. 108, 282; t. VII, p. 71; t. XIII, p. 398.

[3] Canton de Bourg-de-Péage, arrondissement de Valence.

[4] Cf. *infra*, p. 16.

[5] L'inscription, presque effacée, a été reproduite dans Hirschfeld, *op. cit.*, n° 1744; cf. Millin, *Voyage dans les départements du Midi de la France*, t. II, p. 89.

[6] Hirschfeld, n° 1567.

[7] Hirschfeld, *op. cit.*, n° 1751.

au débouché de la vallée de l'Isère sur le Rhône, paraît avoir été considérable. Deux grandes voies romaines la traversaient : celle de Lyon au littoral méditerranéen, tracée par Agrippa en 22 avant l'ère chrétienne, et celle de Vienne à Milan, par les Alpes Cottiennes et le col du *Mons Matrona* (mont Genèvre), qui datait aussi de l'époque d'Auguste[1]. Des travaux entrepris en 1869 ont mis au jour les fondements de la grande porte — probablement flanquée de deux tours — par laquelle la première route pénétrait, au sud, dans Valence[2] : le sol de la voie, construite avec ce luxe de solidité qui caractérise les œuvres des Romains, était de 1 m. 90 au-dessous du niveau actuel ; le pavé était formé d'énormes dalles irrégulières, jointoyées, et dont l'épaisseur n'atteignait pas moins de 30 à 40 centimètres[3]. C'est à cette même route qu'appartenait également une borne milliaire, au nom de l'empereur Auguste, qui a été utilisée dans la construction de la cathédrale de Saint-Apollinaire, où elle forme la partie supérieure du deuxième pilier de droite du chœur[4] : cette borne, qui porte une inscription en dix lignes, assez difficile à lire, en l'honneur d'Aurélien, date sans doute de l'année 275, et on pense qu'elle pou-



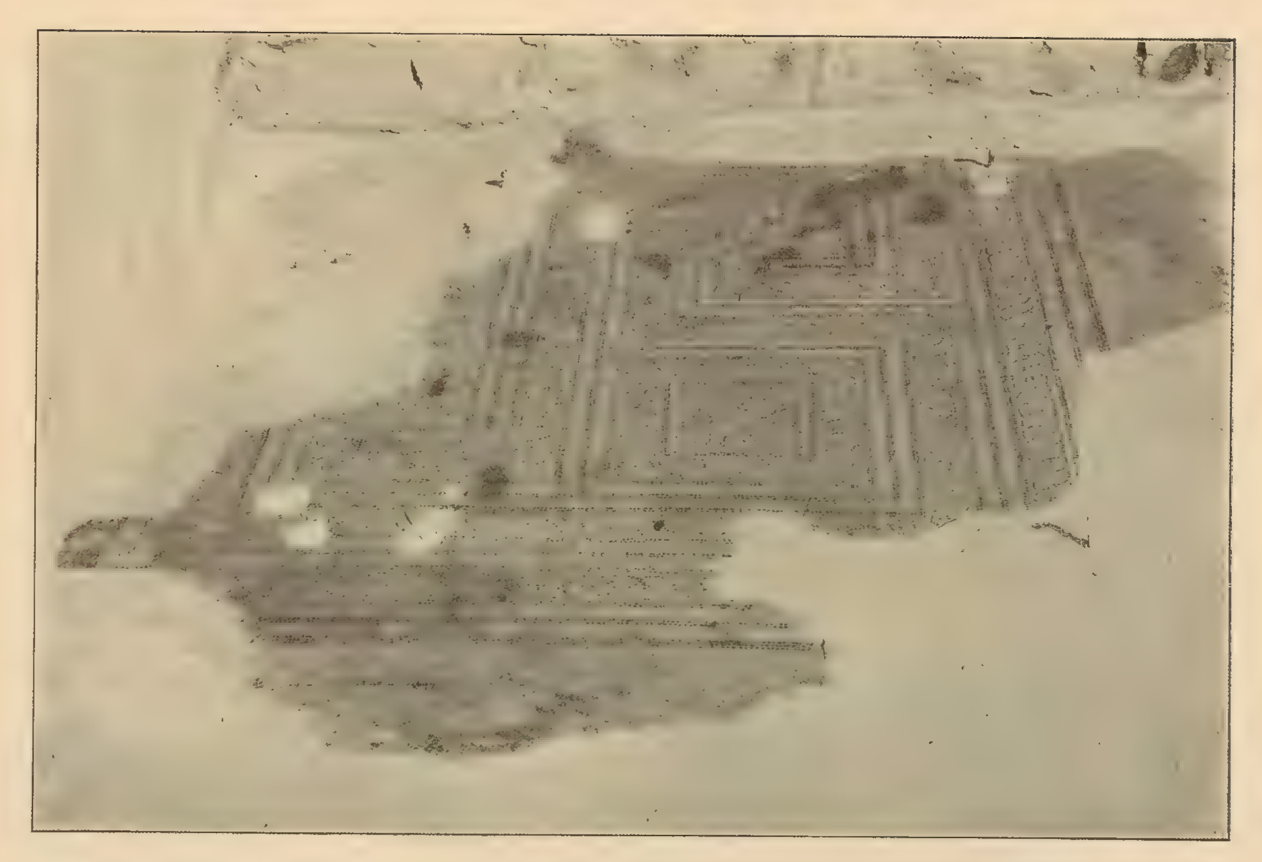
AUGUSTE. (Musée du Louvre.)

[1] Desjardins, *op. cit.*, t. IV, p. 167. Sur la première route, les milles se comptaient de Vienne à Valence, puis de Valence à un point inconnu ; sur l'autre, de Die à Valence. (Cf. Long, *Recherches sur les antiquités romaines du pays des Vocontiens*, p. 68.)

[2] Cf. « Voie et Inscriptions romaines découvertes à Valence en 1869 », rapport de Ch. de Rostaing (*Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*, t. IV, p. 426 sqq.).

[3] Ch. de Rostaing, *loc. cit.*, p. 429-430. Sous la voie, à 2 m. 50 de profondeur, on a retrouvé également la trace d'un égout, haut de 90 centimètres et large de 70.

[4] On l'a mise au jour en enlevant la couche de badigeon qui recouvrait le pilier. Cf. « le Milliaire de Valence et la voie d'Agrippa », par Florian Vallentin (*Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*, t. XIV, 1880).



Mosaïque, découverte à Valence, en mars 1899, dans l'immeuble Epailly, aujourd'hui Ecole de garçons, place du Palais-de-Justice.

Dimensions : Environ 2 m 40 de longueur, sur 1 m. 60 de largeur. Les ornements et compartiments étaient en petits cubes de marbre de différentes couleurs. Toutes les dispositions avaient été prises pour l'enlèvement de cette mosaïque et son transport au Musée, mais son mauvais état n'a pas permis la réussite de cette opération, de sorte qu'aujourd'hui il n'en reste plus rien, que l'image.

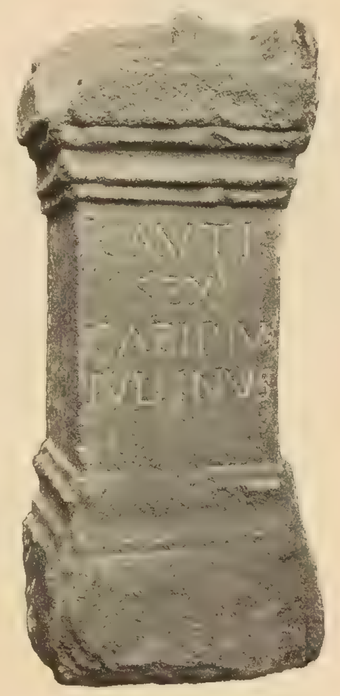
vait se trouver placée près du château de Fontlozier, à 3 kilomètres au sud de Valence [1]. Peut-on dire que, dès cette époque, le Rhône se trouvait franchi, à la hauteur de Valence, par un pont? La question est délicate à résoudre [2]. En l'absence de documents formels, on se fonde, pour soutenir l'affirmative, sur une tradition déjà ancienne, qui se retrouve dans le nom de *Pont-Péri* (Pompéry), donné à un quartier et à une rue de la Basse-Ville; cette appellation, dit-on, sur le sens de laquelle on n'est, d'ailleurs, pas d'accord, soit qu'elle désigne un pont disparu [3], soit qu'elle signifie simplement un pont en pierre [4], attesterait l'existence, à une époque très éloignée, d'un pont de construction romaine, analogue à ceux d'Arles ou de Vienne, reliant les deux rives du fleuve en face de l'hôpital militaire actuel, et qui aurait été emporté, dès le début du Moyen Age, par une crue [5]. Peut-être aussi la pile de pont qui émerge, isolée, à 150 mètres en amont du pont actuel, et dont la plate-forme, large de 5 m. 50, correspond aux dimensions des voies romaines [6], est-elle le reste d'un travail antique : mais l'examen de la

Urne, découverte en 1904, quartier des Granges-les-Valence, dans la propriété de M. Martial Girodet.
(Collection de Mme Jeanne de Flandreysy.)

[1] Vallentin, *loc. cit.*, p. 94.
[2] Cf. les articles publiés par Et. Mellier, « les Ponts anciens et modernes sur le Rhône à Valence », dans le *Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*, t. XXXVI, p. 133, 249, 395; t. XXXVII, p. 89, 183, 437; t. XXXVIII, p. 147, 421; t. XXXIX, 315, 376.
[3] Dr Bonnet, « Des rues de Valence » (*Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*, t. IV, p. 91).
[4] Et. Mellier, *loc. cit.*, t. XXXVI, p. 397.
[5] *Ibid.*, t. XXXVI, p. 134; t. XXXVII, p. 437. Les dates de la construction et de la disparition du pont sont, du reste, inconnues.
[6] *Ibid.*, t. XXXVIII, p. 156.

maçonnerie ne permet pas d'affirmer que la construction soit plutôt romaine que médiévale[1], et l'on ne saurait, à ce propos, s'en tenir à trop de circonspection.

Il convient de rappeler que de l'importante voie romaine tracée sur la rive droite du Rhône et suivant les derniers contreforts des Cévennes, et connue sous le nom de voie de l'Helvie, se détachait, vis-à-vis Valence, perpendiculairement au Rhône, un embranchement aboutissant en face de Bourg-les-Valence, à un pont d'origine romaine, aujourd'hui disparu.



Autel a Mithra,
découvert à Valence, avenue Sadi-Carnot.
(Musée de Valence.)

Le quartier où se voyait cet ouvrage a conservé, depuis le Moyen Age, le nom significatif de Pont-Péri. Après la traversée du fleuve, ce court embranchement rejoignait la voie de la rive gauche, à angle droit, à la sortie de Valence, vers l'intersection des rues Cartelet et Saint-Félix (Madier-Montjau). C'est de ce point, en effet, que partait l'une des quatre routes des Alpes vers l'Italie, par Die et le col de Cabre, établie soixante-quinze ans avant Jésus-Christ par le préteur Fontéius, et dont se servit César, accouru d'Aquilée au secours de son lieutenant Labiénus.

En quittant Valence, où elle prenait naissance, cette voie se dirigeait directement vers les Alpes, traversait les vignes d'abord, les prairies ensuite du quartier de Faventines et se continuait jusqu'aux premiers contreforts des Alpes, au travers de la plaine au bout de laquelle elle s'engageait dans la vallée de la Drôme.

Suivant l'usage romain, la partie de cette route la plus rapprochée de notre ville était bordée de sépultures, — il était interdit d'inhumer dans l'intérieur des agglomérations, — ce fut la *Voie Sacrée* de Valence.

[1] Et. Mellier, *loc. cit.*, t. XXXVIII, p. 178-180. Il semble plus probable que cette pile ait été bâtie seulement au Moyen Age.



TÊTE D'ENFANT SOURIANT.
Marbre romain.
(Musée de Valence.)

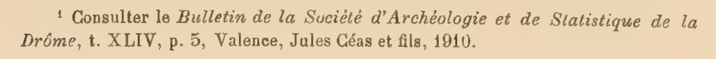
Parmi les découvertes assez nombreuses, dues au hasard de fouilles particulières, dans cette partie de Valence, il convient de citer, à cause de sa réelle importance historique, celle faite vers le commencement du XVIe siècle (1512 ou 1516) d'un sarcophage en marbre, sur l'une des faces duquel se lisait l'inscription suivante : D. IVSTINA. M : *Diva Justina Mater*. Ce monument funéraire recélait « la forme d'un corps de femme, auquel en une des oreilles était attachée une perle, et une bague en l'un des doigts en laquelle était enclose une émeraude et une turquoise cassée, et au cousté une tasse de verre cristallin et une lampe… »

L'énigme de ce cercueil, longtemps cherchée, vient d'être résolue, grâce aux travaux récents de MM. Beretta, Lacroix et M. Villard. D'après les documents rapportés par ces érudits, ce tombeau serait celui de la femme de l'empereur Valentinien Ier, Justina, mère de Valentinien II, venue à Valence pour y chercher le repos après ses luttes obstinées contre les chrétiens. Jusqu'à ce jour, plusieurs historiens faisaient mourir cette impératrice à Salonique.

Ce sarcophage fut exhumé « en l'an 1512, hors la porte Saint-Félix, en une vigne, sur le beale venant des fontaines de Faventines… ». Des trouvailles récentes dans les fouilles de la maison Bobichon, rue Faventines, d'objets de parure, notamment d'un camée ou broche, dû à l'art grec, et de vases rares, permettent de supposer que le sarcophage de l'impératrice Justina fut découvert non loin de cet emplacement. En outre, le buste en marbre de Carrare, d'un tout jeune homme, que possède le Musée de Valence, pourrait bien, lui aussi, avoir été mis au jour en ce même endroit, et, avec quelque imagination, ne serait-il pas possible d'y voir l'empereur Valentinien II, enfant, plus tard égorgé par Arbogast, à Vienne (Isère), pieusement conservé et transporté comme une relique maternelle, par sa mère Justina [1] ?

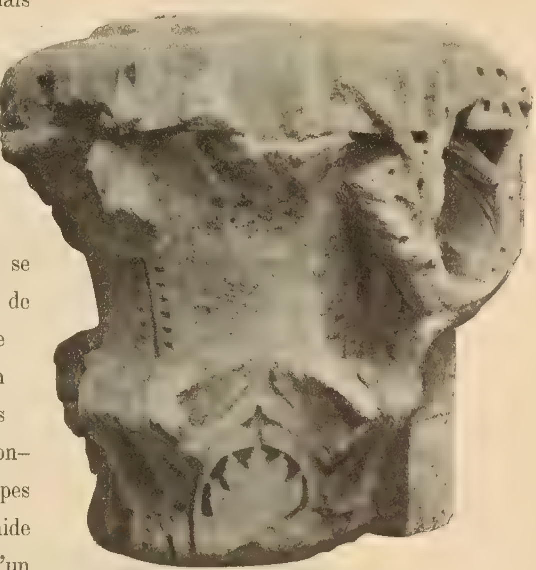


TÊTE D'ENFANT SOURIANT.
Marbre romain.
(Musée de Valence.)



[1] Consulter le *Bulletin de la Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme*, t. XLIV, p. 5, Valence, Jules Céas et fils, 1910.

On ne saurait observer trop de réserves à l'égard des monuments antiques de *Valentia*, dont certains historiens ont été tentés souvent de vouloir retrouver les traces exactes. En réalité, aucun bâtiment, public ou privé, de la ville romaine n'a subsisté, et nous ne savons pas quels étaient précisément ceux dont elle était ornée. Nous avons déjà signalé l'aqueduc, le palais du Proconsul et la résidence estivale de la Pala. On croit aussi que, dans le quartier de Faventines, s'élevait une habitation de riche patricien sur l'emplacement de laquelle fut construit, au Moyen Age, le château du même nom[1].



Chapiteau en marbre blanc,
provenant d'un Temple romain édifié sur le coteau des Chapeliers, à Romans (Drôme).
(Don de M. Villard, architecte, au Musée de Valence.)

Un temple circulaire, le Panthéon, se voyait sur la place des Ormeaux, près de la cathédrale actuelle : lors des travaux de fondation du nouveau clocher de celle-ci, en 1838, on a trouvé, en effet, des fragments architecturaux de toute sorte, têtes de colonnes, corniches, frises, etc., et quatre cippes funéraires, terminés en forme de pyramide tronquée, semblant indiquer l'existence d'un monument important sur cet emplacement[2]. Un bloc carré, découvert en 1872, près de la Banque de France, porte aussi une inscription relative à une famille du nom de Cassius, ayant « accompli un vœu et par reconnaissance » dressé un autel en l'honneur de Mercure[3].

Tous ces vestiges d'un passé, probablement fort brillant, sont rares. Ils ont été réunis dans le petit Musée Lapidaire, annexé au Musée de peinture[4], et dont la plupart

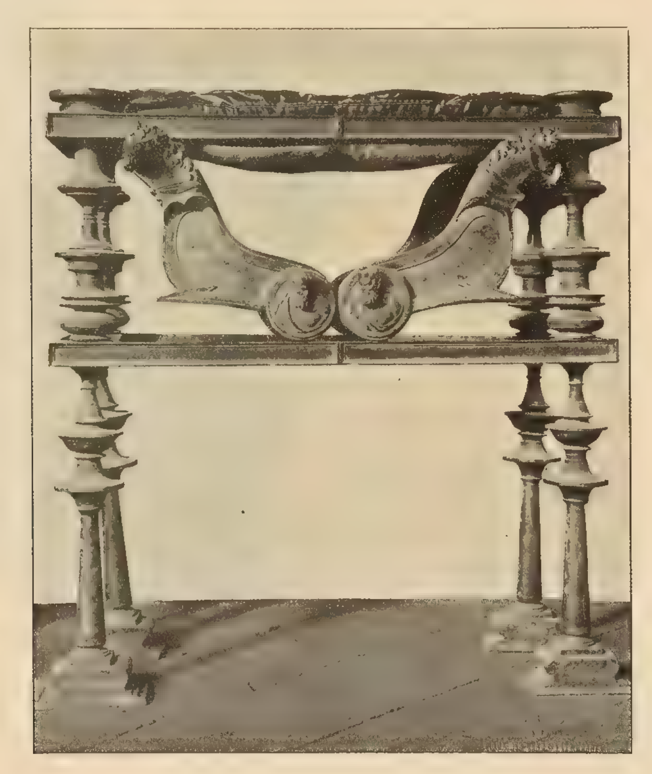
[1] *Bulletin de la Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme*, t. XXXVII, p. 102. Le quartier de Faventines s'étend à l'est de la ville.

[2] Fragments recueillis au Musée. Cf. chanoine Jouve, *Statistique monumentale de la Drôme* (Valence, 1867), chap. I, p. 6 et 7.

[3] *Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*, t. VII (1873), lettre de A. Allmer à Lacroix, p. 71.

[4] La place sur laquelle sont édifiés le Musée et la Bibliothèque passe pour avoir été l'ancien *Forum* romain.

des pièces proviennent de la collection formée, à la fin du XVIIIe siècle, par un commissaire ordonnateur des guerres, M. de Sucy[1]. On y a joint deux œuvres, d'un intérêt artistique plus remarquable, qui, sans appartenir à la ville elle-même, nous transmettent, du

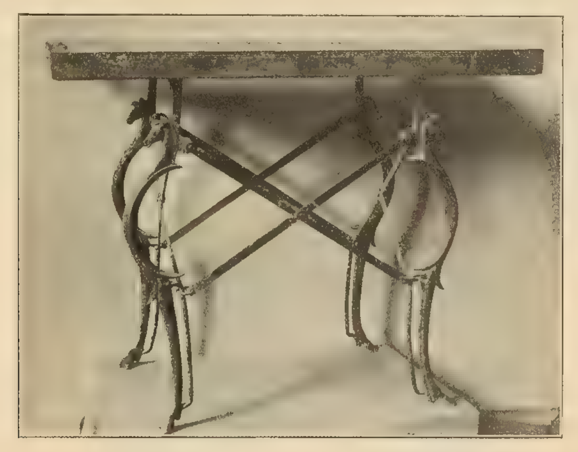


CHAISE CONSULAIRE. (Musée National, Naples.)

moins, quelque reflet de la civilisation, consécutive, dans ces régions, à l'influence de Rome. L'une se rattache au territoire de la *civitas Valentinorum :* c'est le célèbre

[1] Après avoir accompagné Bonaparte en Orient, de Sucy fut assassiné à son retour, 1799, en Sicile. Cf. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine* (t. I, Alpes-Maritimes, Alpes Cottiennes, Corse et Narbonnaise), Paris, 1907, p. 246. En dehors des fragments, des cippes et des inscriptions déjà signalés, on trouvera, au Musée Lapidaire, un taurobole découvert à Valence même (Hirschfeld, *op. cit.*, n° 1745) et deux fragments de grande amphore *(dolium)* en terre cuite (Ch. de Rostaing, *loc. cit.*, p. 433).

autel taurobolique, trouvé en 1786, à Châteauneuf-d'Isère, et que nous avons eu déjà l'occasion de mentionner[1] : haut de 1 m. 50, il porte sur sa face antérieure — celle où est tracée l'inscription relative aux dendrophores — un bucrâne orné de bandelettes, sur la face postérieure un pin, et sur les faces latérales plusieurs objets se rapportant au culte de Cybèle ; à droite, une tête de bélier, entre un aspersoir et un *pedum ;* à gauche, un cône de pin, un préféricule, une patère à



Chaise consulaire. (Musée National, Naples.)

manche, un gâteau sacré et un bonnet phrygien (le bonnet d'Atys). — L'autre œuvre, retrouvée sur le territoire des Voconces, à Luc-en-Diois[2], en 1892, est une mosaïque romaine, ou plutôt un fragment de mosaïque, car, malgré ses dimensions (5 mètres de long sur 0 m. 65 de large), elle ne représente guère qu'un tiers de l'ensemble primitif[3] : le panneau qui était autrefois au centre montre quatre têtes de taureaux, ceintes de quatre médaillons avec étoiles, et il est entouré d'un encadrement de feuilles de vigne « d'une exécution si remarquable qu'on dirait une peinture[4] ». En outre, six médaillons carrés, avec une décoration spéciale pour chacun

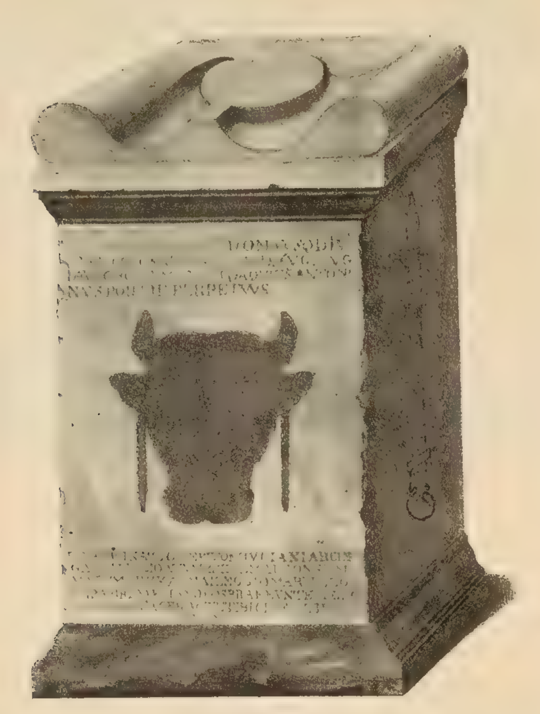
[1] Chanoine Jouve, *op. cit.*, p. 8.
[2] Chef-lieu de canton, arrondissement de Die, Drôme.
[3] Cf. Lacroix, *Bulletin de la Société départementale d'Archéologie*, t. XXVII, année 1893.
[4] *Ibid.* Cette guirlande de feuilles de vigne, dont la couleur a pâli, devait être verte.

d'eux, complètent cet ensemble, et l'on admirera la bordure où se dessinent, dans un travail d'une élégance rare, des fleurs, des insectes et des oiseaux, aux couleurs naturelles. L'œuvre — fait presque exceptionnel pour les mosaïques de l'antiquité — est signée. Un des médaillons porte, en effet, la mention :

Q · AMITEIUS · ARCHITECT · FECIT ·[1]

Elle doit provenir, étant donné la beauté de son exécution, d'une demeure somptueuse.

[1] « Œuvre de Quintus Amiteius, architecte. »



Taurobole de Tain (Drôme).



BOURG-LÈS-VALENCE : FONTAINE DU TREUIL.
Les Romains amenèrent les eaux de cette source sur la place Saint-Jean (point le plus élevé de Valence), au moyen d'un aqueduc dont subsistent encore les traces.

II

L'INTRODUCTION ET LA PROPAGATION DU CHRISTIANISME

LA vallée du Rhône — même si l'on rejette les traditions provençales relatives aux saints palestiniens, saint Lazare, les saintes Maries, saint Maximin et saint Trophime[1] — est la partie des Gaules où la religion chrétienne fit ses premiers adeptes. Le plus ancien document certain que nous possédions sur l'existence des communautés chrétiennes dans notre pays est la lettre des « serviteurs du Christ établis à Vienne et à Lyon », adressée, en 177, à leurs

[1] Cf. les études sur *Marseille* et sur *Arles*, de J. Charles-Roux, ainsi que les *Légendes de Provence*, du même auteur *(Bibliothèque Régionaliste*, Bloud et Cie, Paris).

coreligionnaires d'Asie et de Phrygie et qui nous a été transmise par l'historien ecclésiastique Eusèbe[1].

Le voisinage d'un noyau de fidèles aussi fervents — et que la terrible persécution de Marc-Aurèle n'avait pu décimer — ne tarda pas à faire sentir son influence dans la ville même de Valence. Suivant une tradition très ancienne — puisqu'elle est constatée dès le premier tiers du IIIe siècle — et, par cela même, fort admissible[2], les chrétiens lyonnais envoyèrent, dans les dernières années du second siècle, un de leurs prêtres, Félix, et deux diacres, Achillée et Fortunat, afin de prêcher l'Evangile aux Valentinois. Leurs efforts furent assez heureux pour déterminer quelques conversions : vers l'an 200, l'Eglise de Valence était fondée. Mais la persécution ne tarda pas à sévir : à la suite d'un édit de l'Empereur Septime Sévère, les trois prédicateurs de la foi nouvelle furent emprisonnés, et ils subirent le martyre dans un endroit situé, suivant la tradition, à l'est de la ville[3]. Leur exemple, du moins, ne fut pas perdu, et c'est sur l'emplacement où leurs restes, précieusement recueillis, avaient été enterrés, que s'éleva plus tard la première chapelle de la ville, et, encore aujourd'hui, le souvenir des trois disciples de l'évêque Irénée de Lyon, les saints Félix, Achillée et Fortunat, est demeuré vivant à Valence[4].

Un siècle plus tard, la religion nouvelle put se développer librement : l'édit de Milan, publié par l'empereur Constantin en 313, accordait, en effet, aux chrétiens, les bénéfices de la plus large tolérance. Les Valentinois convertis étaient maintenant assez nombreux et assez influents pour transformer les anciens temples païens en églises : le Panthéon fut consacré à la Vierge et prit le nom de *Notre-Dame-de-la-Ronde*, en raison de sa forme circulaire[5], et, à une autre extrémité de la ville, près du lieu où l'apôtre de Valence avait souffert le martyre, on éleva la chapelle de Saint-Félix, qui ne tarda pas, grâce aux générosités des fidèles, à devenir le centre d'une abbaye prospère[6].

[1] *Histoire ecclésiastique*, t. V, p. 1.

[2] Mgr Duchesne, *Fastes Episcopaux de l'ancienne Gaule*, t. I, p. 210.

[3] 23 avril 202.

[4] Jusqu'à ces dernières années, une des principales rues de Valence a porté le nom de Saint-Félix. C'est aujourd'hui la rue Madier-de-Montjau.

[5] Cette église était située auprès de la cathédrale actuelle, sur la place des Ormeaux (Et. Mellier, *loc. cit.*, t. XXXVII, p. 100) ou sur celle des Clercs (J. Ollivier, *op. cit.*, p. 171).

[6] Entre la rue Baudin et le faubourg Saint-Jacques. Cf. Marius Villard, *le Sarcophage de Saint-Félix* Valence, 1901), p. 13.

En même temps, la communauté chrétienne s'organisait. En 374, nous voyons



Carte du Dauphiné (portion sud-ouest).
publiée par Joannès Janssonius, géographe à Amsterdam, en 1659, avec texte en langue allemande.
(Collections Marius Villard, Valence.)

apparaître dans les textes la première mention d'un évêque de Valence, *Æmilianus* (saint Emilien[1]). Et, cette année-là, un concile se réunissait dans la ville, pour traiter

[1] Mgr Duchesne, *op. cit.*, t. I, p. 217.

différentes questions se rapportant à la discipline ecclésiastique[1] : ses canons, importants pour l'histoire intérieure de l'Église gauloise, en cette époque si proche des grandes invasions, édictaient des peines rigoureuses contre les prêtres coupables de meurtre, contre les religieuses qui se marieraient, contre les bigames et contre les chrétiens qui continueraient à adorer les dieux païens ou à leur offrir des sacrifices[2].

L'évêché de Valence reconnaissait pour métropolitain l'archevêque de Vienne, dont la puissance commençait dès lors à grandir, et dont les compétitions ardentes pour la primatie de l'Eglise des Gaules devaient remplir une partie du IVe et du Ve siècle[3]... Lorsque les prétentions de Vienne furent définitivement ruinées, en 450, par la décision du pape saint Léon le Grand[4], Valence continua cependant, avec Grenoble, Tarentaise et Genève, à relever de cet archevêque[5]. Et ces liens se trouvèrent encore resserrés, à la fin du siècle, quand le siège de Valence fut occupé par saint Apollinaire, le propre frère aîné du glorieux archevêque de Vienne, saint Avit, — disciple, comme lui, de saint Mamert, et, comme lui, parent du brillant poète Sidoine Apollinaire[6].

La ferveur de ces âges, où le christianisme avait pris pied et s'était propagé dans la région valentinoise, nous est rappelée aujourd'hui par plusieurs œuvres de sculpture religieuse, provenant d'anciens sarcophages, rassemblées au rez-de-chaussée du Musée de notre ville, et dont certaines nous ont été révélées par des fouilles récentes. C'est ainsi qu'en 1902, lors de la construction d'une nouvelle école, à Bourg-les-Valence[7], — école emplacée tout près des ruines de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre, — on a découvert un fragment en marbre blanc[8], figurant un personnage drapé, debout, le bras droit allongé horizontalement, tenant de la main gauche une sorte de bâton, et derrière lequel se profilent les restes d'un bâtiment ou d'une arcade[9].

[1] J. Ollivier, *op. cit.*, p. 11-12.

[2] Les actes du concile de Valence se trouvent reproduits au t. III de Mansi, *Conciliorum amplissima collectio*, p. 491 à 500.

[3] Cf. l'étude sur *Vienne*, de J. Charles-Roux *(Bibliothèque Régionaliste)*, p. 45-46.

[4] *Monumenta Germaniæ historica : Epistolæ*, t. III, p. 20.

[5] L'évêché de Die, au contraire, était placé en dehors de la juridiction de la province de Vienne; il sera, en 463, l'occasion d'un conflit assez aigu, qui finira par la condamnation de l'archevêque de Vienne, saint Mamert. (Cf. *Gallia christiana novissima*, t. XVI, p. 42-43.)

[6] La vie de saint Apollinaire, écrite par un anonyme, peu après sa mort, se trouve au tome I de la *Nova Bibliotheca Manuscripta*, de dom Martène.

[7] Bourg-lès-Valence forme une commune indépendante, au nord-ouest de la ville, mais contiguë à celle-ci.

[8] 0 m. 60 de hauteur, 0 m. 20 de largeur.

[9] Espérandieu, *op. cit.*

Mais le plus intéressant de ces souvenirs du christianisme primitif est constitué par les deux marbres désignés, depuis leur identification récente par M. Villard, sous le nom de *sarcophage de Saint-Félix*[1]. Ils étaient encastrés autrefois, à hauteur d'homme, et depuis une époque indéterminée, dans les murs septentrional et oriental de la cour intérieure des bâtiments du *Bureau de Bienfaisance*, rue Saint-Félix (Madier-de-Montjau[2]); en 1901, à la suite de travaux effectués pour la réparation de ces murs, ils furent descellés et transportés au Musée. Le marbre, très fin, et n'appartenant pas à la région, indique leur origine étrangère[3]. On pense qu'ils furent travaillés à Arles, où prospérait alors une brillante école de sculpture, consacrée à la confection et à l'ornementation des sarcophages, entre la deuxième moitié du IVe siècle et le VIe siècle[4]. Le tombeau dont ils faisaient partie, et dont on a retrouvé, au même endroit, d'autres fragments moins importants[5], était certainement celui d'un personnage considérable.

Sur le premier de ces panneaux de marbre[6], le sculpteur a représenté deux adultes et deux enfants : on reconnait facilement le Christ, drapé, imberbe, les cheveux longs, et tenant de la main gauche les livres de la Loi; les enfants, que le second personnage lui conduit et sur les têtes desquels il étend la main droite, en un geste de bénédiction, sont vêtus de tuniques. Traduction, non dépourvue d'émotion, du « Laissez venir à moi les petits enfants », et qui est peut-être ici un symbole des conversions obtenues à Valence par les premiers évangélisateurs[7].

Le second fragment du même sarcophage est plus important et mieux conservé, au moins dans une de ses parties[8]. L'artiste l'a divisé en deux panneaux. Celui de gauche représente la scène de la Résurrection du Christ : au pied d'une croix, dont on

[1] Ils ont été étudiés par M. Marius Villard, dans le *Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*, t. XXXV, p. 193 à 210. Un tirage à part de cette étude a été publié à Valence en 1901 : c'est à ce dernier que se rapporteront nos références.

[2] Ces immeubles faisaient partie autrefois du prieuré de Saint-Félix ; ils furent confisqués sous la Révolution comme biens nationaux. Les pierres y auraient été apportées au Xe siècle, quand l'abbaye de Saint-Félix-hors-les-Murs fut ruinée (Villard, *op. cit.*, p. 28).

[3] *Ibid.*, p. 6.

[4] *Ibid.*, p. 28.

[5] L'un d'eux représente une croupe de cheval, l'autre les pattes ou les griffes d'un animal qui doit être un griffon (*ibid.*, p. 78).

[6] 0 m. 50 de hauteur, 0 m. 30 de largeur.

[7] *Ibid.*, p. 28.

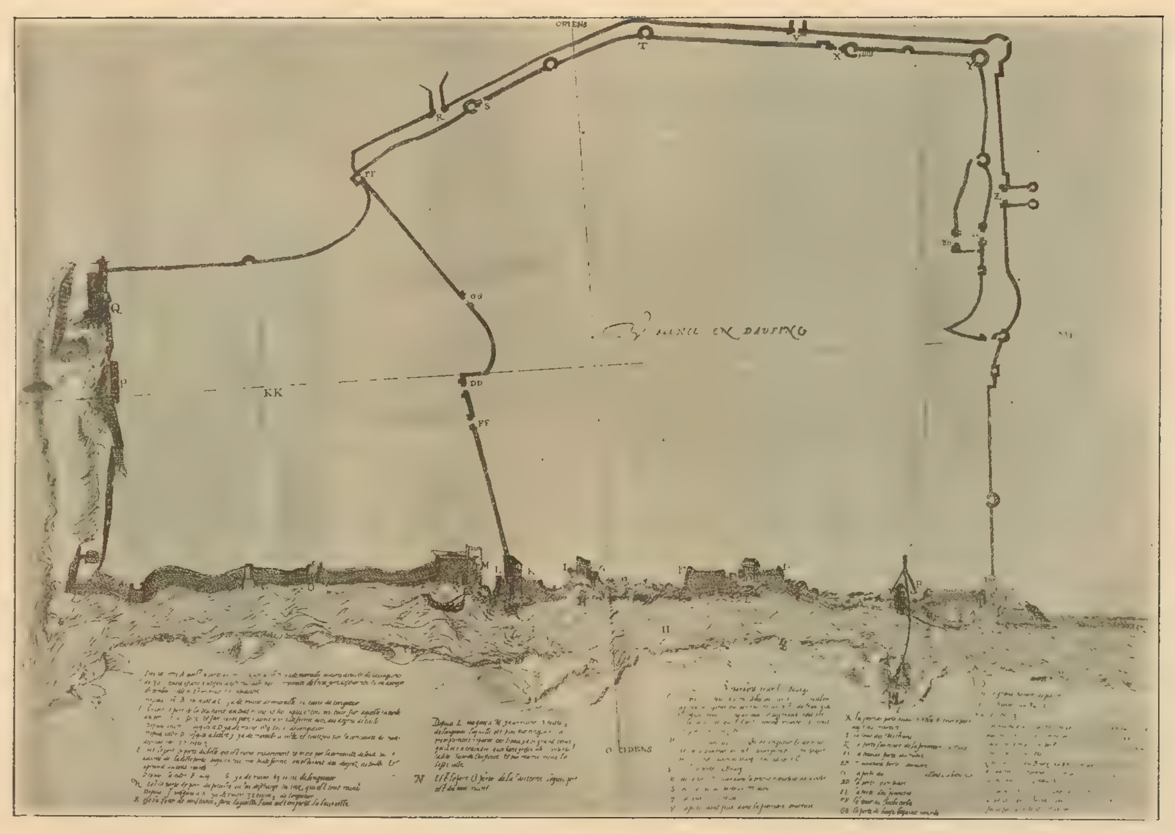
[8] Sa hauteur est de 60 centimètres, sa largeur de 70. Comme dans le fragment précédent, les trous de scellement sont parfaitement visibles sur les côtés de la pierre.

n'aperçoit plus aujourd'hui que de faibles traces, se tient assis un soldat romain, chaussé, vêtu d'une tunique, armé d'une lance et qui s'appuie sur un bouclier ; il est probable qu'un autre soldat devait lui faire face, mais ce dernier personnage a disparu[1]. L'autre panneau — celui de droite — est bien moins détérioré : sous une arcade supportée par deux colonnes torses, avec chapiteaux (espacées, d'un axe à l'autre, de 40 centimètres), deux hommes sont debout, la tête nue ; l'un d'eux, vêtu d'une tunique et d'un manteau, occupé à tirer son glaive hors du fourreau, est un soldat ; l'autre, drapé, semble avoir les mains liées derrière le dos ; entre eux, au second plan, on aperçoit un motif assez mal défini, dans lequel on a voulu voir, soit une lampe funéraire[2], soit une proue de navire et un aviron, placé au sommet d'un roseau[3]. Il n'y a pas à douter que l'on se trouve ici devant la reproduction d'une scène de martyre. Mais quel est ce martyre que les Valentinois auraient eu l'intention de commémorer? Suivant M. Marius Villard, auteur, en 1901, de la première étude détaillée de ce sarcophage, il s'agirait du martyre de saint Félix[4]. Aucun détail de l'œuvre ne permet cependant de confirmer cette attribution locale ; et il faut se souvenir, d'autre part, que le sarcophage, très probablement, n'a pas été fait à Valence même, qu'il provient plutôt de l'importante fabrique d'Arles, où les sculpteurs ordinaires des tombeaux chrétiens devaient se

Der Biſchofflichen Stätte ſind fünff: Valentia, Dia, Gratianopolis, Auguſta, Vapingum. Valentia hat jhren Namen nicht von Valente oder Valentiniano den Keyſern/ ſondern von der tapfferkeit der Soldaten. Iſt von wegen der Biſchofflichen reſidentz / des Rahthauſes vnd der Academy/ in welcher Cujacius hat gelehrt/ nicht wenig berühmet. Sie gebraucht ſich des Tituls eines Hertzogthumbs / vnd iſt des gantzen Lands / das die Inwohner Duché de Valentinois heiſſen/ Hauptſtatt. Die Römer waren allezeit jhre Herrn. Vmb das Jahr 415 ſeynd jhr die Gothen Meiſter worden/ wie auch darnach die Burgundiones. Die Langbarden aber/ die ſie anno 576 belägert / haben müſſen vnverrichter Sachen abziehen. Alda werden ſonderliche ſachen gezeiget/ als im Jacobiter Cloſter das Bildnuß des Rieſen Ruardi fünffzehen Elen hoch/ wie auch ſeine Beine: vnd auſſerhalb der ſtatt in S. Peters verfallene Kirchen ein Höhle vnter dem Rhodano durchgegraben: andere Sachen zu geſchweigen. Von dem Leichnam des Divi Felicis Iuſtini, mit dem Zieraht das für dem Thor gefunden/ mag man andere leſen. **Valentia.**

Carte du Dauphiné
publiée par Joannès Janssonius, géographe à Amsterdam, en 1659.
Extrait du texte en langue allemande.
(Collections Marius Villard.)

[1] Villard, *op. cit.*, p. 27.
[2] *Ibid.*, p. 7.
[3] Espérandieu, *op. cit.*, n° 333.
[4] Villard, *op. cit.*, p. 27.



PLAN DES MURS D'ENCEINTE DE VALENCE ET DU BOURG-LÈS-VALENCE
et vue des ruines produites par l'inondation du Rhône, des 4 et 5 décembre 1570. Dressé par Barthélemy Drevet, architecte.
(Original de 0m 58 × 0m 42, aux Archives de Valence, E. F. 7.)

préoccuper de reproduire des scènes d'une inspiration plus générale. C'est ce que pense un savant, M. Espérandieu, qui a étudié de nouveau le sarcophage en 1907. Il ajoute que le sujet doit plutôt se rapporter au martyre de saint Paul, et que, dans ce cas, le roseau, la barque et l'aviron, dessinés au fond du tableau, seraient des moyens, imaginés par le statuaire, pour figurer que l'action se passe au bord d'un fleuve — le Tibre en l'espèce[1].

Et pourquoi pas le Rhône, qui coule aux pieds de Valence? Une deuxième arcade, malheureusement disparue, devait contenir une scène du même genre, relative au martyre de l'autre grand apôtre romain, de saint Pierre[2]. Nous laissons à M. Espérandieu cette appréciation. Mais le fait acquis, que les fragments du tombeau dont nous parlons ont été recueillis d'abord dans les ruines du prieuré de Saint-Félix-hors-les-Murs, et transférés plus tard dans l'établissement du même nom, à l'intérieur de la ville, est suggestif.

En outre, M. Espérandieu semble supposer que les ateliers funéraires d'Arles ne travaillaient pas sur commandes, ce qui est loin d'être démontré et serait, dans tous les cas, fort surprenant, en raison de leur immense notoriété.

[1] Espérandieu, *op. cit.*, n° 333.

[2] Il ne faut pas dissimuler, du reste, que les représentations de sarcophages, d'origine arlésienne, relatives à saint Pierre et saint Paul sont très rares, et que pour ce motif les points de comparaison nous font défaut. Cf. Le Blant, *Etude sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles* (notamment ce qui est dit à propos des n°s III et IV).



VALENCE. — CHAPITEAU ANTIQUE EN MARBRE BLANC.



Linteau de fenêtre du cloitre abbatial de Saint-Ruf, a l'Eparvière, près Valence.

III

LES DÉBUTS DU MOYEN AGE

La paix dont Valence avait joui sous l'Empire romain ne devait pas durer au delà des premières années du ve siècle. La vallée du Rhône était un chemin tout indiqué, en effet, pour les Barbares pressés de pénétrer dans l'Empire, et Valence se trouvait nécessairement sur leur passage. Aussi, subit-elle, tout particulièrement, les contre-coups des événements ayant marqué cette période.

Déjà, en 408, à la faveur des dissensions qui précipitaient la décomposition de la puissance romaine, un usurpateur, du nom de Constantin, s'était réfugié dans la ville et y avait subi un siège[1]. Quatre ans plus tard, ce fut le tour des Wisigoths : dès leur apparition

[1] Sozomène, *Histoire ecclésiastique*, t. IX, chap. xii.

en Gaule[1] ils attaquèrent Valence et s'en emparèrent[2]. Mais cette nouvelle domination manquait de solidité : en 440, le Valentinois était encore à prendre, et le patrice Aétius, — placé à la tête de toutes les forces militaires de l'Empire romain — disposait presque souverainement de la Gaule. Il en profita pour offrir Valence au chef des Alains, Sambidan[3]. Domination, du reste, plus précaire encore que celle des Wisigoths ; car, deux ans plus tard, les habitants du pays se chargeaient eux-mêmes de chasser leurs nouveaux maîtres.

Vers 463, d'autres Barbares, les Burgondes, commandés par le roi Gundeuch, arrivèrent ; et, sans doute avec la connivence des Gallo-Romains, ils s'installèrent dans la vallée du Rhône. Cette fois, l'établissement fut plus stable : les Burgondes, bons géants au caractère paisible et conciliant[4], s'efforcèrent de se faire aimer par les populations auxquelles ils avaient imposé leur suprématie. En matière religieuse notamment, quoique appartenant à la secte hérétique des Ariens, ils vécurent en bons termes avec les catholiques, car ils firent de la tolérance un principe de gouvernement[5] ; le conseiller favori de leur roi, Gondebaud, n'était-il pas le frère de l'évêque de Valence, l'archevêque de Vienne, saint Avit ? Ils se plaisaient même, sans parti-pris, aux controverses théologiques : en 499, Gondebaud réunissait à Lyon une sorte de concile, parmi les membres duquel nous voyons figurer l'évêque de Valence[6].

La ville semble avoir conservé, sous cette domination, un rang assez brillant. Des fouilles entreprises, en novembre 1905, aux environs de Valence, sur la route d'Etoile à Montmeyran[7] (onze kilomètres au sud), à l'endroit où s'élève une colline isolée et conique surnommée *Bois-Rond*, ont fait découvrir, en ce lieu, un important cimetière burgonde, remontant au début du VIe siècle[8].

Mais la mort de Gondebaud (516) ramena de nouvelles difficultés. Son fils Sigismond

[1] Longnon, *Géographie de la Gaule au* VIe *siècle*, p. 42.

[2] Jornandès, *De rebus geticis*, chap. XXI-XXXII.

[3] Longnon, *op. cit.*, p. 429. Le fait nous est attesté par la *Chronique* de Prosper Tyro. — J. Ollivier, *op. cit.*, p. 14, donne, à tort, pour cet événement, la date de 430.

[4] Paul Orose, *Hist.*, VII, chap. XXXII.

[5] Hauréau, « l'Eglise et l'Etat sous les premiers rois de Bourgogne » (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXVI, année 1867, p. 137-172).

[6] Longnon, *op. cit.*, p. 72.

[7] *Etoile*, canton de Valence ; *Montmeyran*, canton de Chabeuil, arrondissement de Valence.

[8] La colline, qui est recouverte de chênes, à une hauteur de 17 mètres. Jusqu'ici on l'avait prise, à tort, pour un *tumulus* d'origine romaine.



VALENCE ET SES FORTIFICATIONS AU COMMENCEMENT DU XVIIe SIÈCLE. (Atlas Tassin, cartographe, 1634-1638.)

ne sut pas, ou ne put pas se défendre efficacement contre l'ambition des rois francs, successeurs de Clovis, qui convoitaient la vallée du Rhône. En 534, le territoire valentinois passa au pouvoir des Francs, et avec Die, Grenoble et Belley, il fut compris dans la part du royaume de Bourgogne, attribuée à Clotaire Ier[1]. Puis, à la mort de ce dernier (561), il fut incorporé au nouveau royaume de Bourgogne constitué en faveur de Gontran, l'un des fils de Clotaire. Le long règne de celui-ci (561-593) fut calme : aux trois conciles réunis, par ordre du roi, à Lyon en 567, à Mâcon en 581, et, de nouveau, à Lyon en 583, l'évêque de Valence fut régulièrement présent[2]. Enfin, à sa mort, Valence retourna, avec toute la Bourgogne, au royaume franc et reconnut l'autorité des différents Mérovingiens qui se succédèrent au cours du VIIe et du VIIIe siècle.



Saint Jean l'Evangéliste

La situation administrative de notre ville ne semble pas avoir été différente, en ce début du Moyen Age, de ce qu'elle fut au temps des Romains. Les Francs, en effet, s'étaient appliqués à conserver la division territoriale en usage à leur arrivée en Gaule ; Valence continua donc d'être le chef-lieu d'une *civitas, civitas Valentinorum,* à la tête de laquelle le pouvoir central était représenté par un comte, *comes.* L'historien de cette époque troublée, Grégoire de Tours, la mentionne seulement une fois[3]. Des conciles y furent tenus en 529 et en 585.

Avec la décadence mérovingienne, les jours de prospérité et de paix disparurent. En 725, les Arabes venus du Languedoc, après avoir franchi le Rhône, ravagèrent les campagnes du

[1] Lors du partage effectué entre ce prince et son frère Childebert (Longnon, *op. cit.*, p. 82).
[2] Longnon, *op. cit.*, p. 129, 130, 131.
[3] Sous le nom de *urbs Valentia (Historia Francorum,* t. IV, chap XLV). Longnon, *op. cit.*, p. 429.

Valentinois. Puis sous les Carolingiens, les Normands pillèrent la ville[1]. C'est l'époque où, probablement, tous les monuments qui faisaient dans l'antiquité la parure de la cité furent détruits. Les édifices religieux durent subir le même sort. Toujours est-il



que nous savons, par les actes du troisième concile de Valence, tenu en 855, que la ville possédait, à cette date, une église assez importante, la *basilique de Saint-Jean*, dans une dépendance de laquelle eurent lieu les séances du concile[2].

[1] J. Ollivier, *op. cit.*, p. 15.

[2] Cf. le prologue des Actes du concile dans Mansi, *Conciliorum amplissima collectio*, t. IV, p. 1-16. Cette basilique a été ruinée pendant les guerres de religion. Il n'en subsiste aujourd'hui que le porche et la base du clocher. Cf. *infra*, p. 73, et chan. Jouve, *op. cit.*, p. 56 sqq.

A partir de la fin du IXe siècle et jusqu'au milieu du XIIe, l'histoire de notre ville nous est de moins en moins connue, les documents faisant presque complètement défaut. Il est certain que ce fut une époque d'anarchie. Rappelons seulement, pour fixer la situation de Valence et du Valentinois dans l'histoire générale, que, profitant de la dissolution de l'empire de Charlemagne, le duc de la Bourgogne cisjurane, Boson, fonda en 879, à la suite du concile de Mantaille, le *royaume de Provence*, dont releva tout le Dauphiné, et qui passa, après lui, aux mains de son fils Louis l'Aveugle[1]; plus tard, en 932, le successeur de Louis, Hugues d'Arles, vendit le royaume de Provence à Rodolphe II de Bourgogne, et enfin le *royaume d'Arles*, ainsi constitué par la réunion de la Provence et de la Bourgogne, fut laissé en héritage, par Rodolphe III, en 1032, à Conrad II de Franconie et commença ainsi, pour plusieurs siècles, à faire partie des domaines du *Saint Empire Romain Germanique*.

Aussi bien s'en faut-il de beaucoup que ces changements répétés de domination se soient fait nettement sentir à Valence même. Les maîtres, quels qu'ils fussent, Bosonides, Bourguignons ou Empereurs allemands, étaient trop loin et occupés à trop d'entreprises difficiles, pour que leur action fût efficace sur tous les points de leur royaume. Leur place, cependant, ne resta pas vacante : grâce à l'anarchie générale qui marque l'établissement en Europe du régime féodal, des puissances locales parvinrent, peu à peu, à s'emparer des prérogatives en apparence abandonnées par les véritables souverains à leurs convoitises ; et c'est à ce moment que se constituèrent, dans Valence et autour d'elle, les deux autorités, dont l'histoire remplira la fin du Moyen Age, et dont nous allons essayer de retracer, autant qu'il est possible dans l'état médiocre de nos connaissances, l'origine et les premiers développements, celle de l'évêque et celle du comte de Valentinois[2].

En s'attribuant, sur sa ville épiscopale et sur quelques bourgs des environs, un pouvoir temporel, l'évêque de Valence ne faisait qu'imiter beaucoup de ses collègues, et notamment son métropolitain, l'archevêque de Vienne, dont les prétentions avaient été solennellement reconnues, en 1023, par une charte royale[3]. Il profita, pour cela, de la mort de Rodolphe III,

[1] C'est un concile réuni à Valence en 890 qui donna la couronne au fils de Boson (J. Ollivier, *op. cit.*, p. 22, d'après les *Concilia generalia*, de Labbe, t. IX, p. 424).

[2] Cette histoire a été savamment racontée, à la suite de recherches très complètes, dans les remarquables études du chanoine Jules Chevalier, *Mémoires pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et de Diois*. Cf., notamment le tome I, Paris, 1897.

[3] Cf. l'étude sur *Vienne*, de J. Charles-Roux *(Bibliothèque Régionaliste)*, p. 59.



Plan de l'embouchure de la rivière d'*Isère* dans le fleuve du Rhône. Dressé par F. Leblanc, géomètre à Valence, 1739.

et, en peu d'années, avec l'aide du chapitre de son église cathédrale, il arriva à ses fins. Dès 1067, on le voit conclure avec l'archevêque de Vienne, Léger, un véritable traité, où il parle en seigneur féodal, accordant des privilèges aux habitants de Romans, recevant le droit d'occuper un château fort, et promettant, en certains cas, son concours armé[1]. L'indifférence des premiers empereurs germaniques ne fit qu'affermir les positions prises : au XII[e] siècle, les évêques étaient devenus les maîtres incontestés de la ville, et leur chapitre faisait frapper des deniers d'argent, portant d'un côté une aigle à deux têtes, avec la légende *Urbs Valentia*, et au revers une croix avec les mots *S. Apollinaris*[2]. Lorsque Frédéric Barberousse, moins détaché du royaume d'Arles que ses prédécesseurs[3], voulut intervenir dans ces régions, il dut constater les empiétements commis et, pour se concilier les bénéficiaires, ratifier leurs usurpations. A la diète de Besançon, convoquée par lui en 1157, et où l'évêque Eudes de Valence s'était rendu, il accorda à celui-ci un privilège lui reconnaissant les droits régaliens et sanctionnant les faits accomplis[4]. Le pouvoir temporel des titulaires du siège de Valence était donc maintenant confirmé en fait et en droit.

Les origines du comté de Valentinois sont encore plus anciennes. On peut penser que dès le X[e] siècle, peut-être même dès le IX[e][5], des personnages s'étaient approprié ce titre, constituant à la fin du X[e] au XI[e] siècle, une véritable dynastie, dont les membres nous sont surtout connus par leurs libéralités aux monastères et aux églises[6]. Mais le comté prit toute son importance seulement au XII[e] siècle, lorsqu'il tomba aux mains de la famille de Poitiers, originaire du midi de la France, en la personne de Guillaume I[er][7]. Les progrès furent rapides : le troisième successeur de Guillaume, Aymar II, dont le gouvernement se prolongea pendant cinquante-trois ans, — grâce à la faveur du comte de Toulouse, Raymond V (titulaire du marquisat de Provence[8]), et grâce à un mariage heureux,

[1] Chanoine Jules Chevalier, *op. cit.*, t. I, p. 165, d'après Giraud, *Essai historique sur Romans*, 1[re] partie, p. 68-70.
[2] J. Ollivier, *op. cit.*, p. 170. Ces monnaies étaient très répandues en Languedoc et en Provence; les Croisés les firent pénétrer en Terre-Sainte.
[3] Cf. Paul Fournier, *le Royaume d'Arles et de Vienne*, chap. II, *passim*.
[4] *Gallia christiana*, t. XVI, p. 103.
[5] Chanoine J. Chevalier, t. I, p. 135-136.
[6] *Ibid.*, p. 137-159.
[7] *Ibid.*, p. 168, 174, 181.
[8] Entre la Durance, l'Isère, les Alpes et le Rhône; cf. Paul Fournier, *op. cit.*, p. 8.

— agrandit considérablement ses domaines dans le Diois et au delà du Rhône, dans le Vivarais[1]. Ici encore, les Empereurs germaniques durent accepter les faits accomplis, en accordant aux comtes les droits régaliens, et en recevant d'eux, en retour, la reconnaissance de leur suzeraineté.

Vers la fin du XIIe siècle, tout en dépendant nominalement de l'Empire, la région de Valence se trouvait donc, en réalité, au pouvoir de deux maitres féodaux, l'évêque de la ville et le comte de Valentinois. Jusque-là, d'ailleurs, ces deux pouvoirs, unis par des liens de parenté, avaient vécu en bons termes et s'étaient même aidés réciproquement pour la constitution de leurs domaines[2]. Il était naturel, cependant, que cette alliance ne subsistât pas, et les deux ambitions rivales devaient se heurter. L'époque même où les deux autorités se voient confirmées par Frédéric Barberousse est celle où commence ce long antagonisme, qui durera plusieurs siècles, et dont les âpres péripéties vont troubler, pendant tant d'années, à Valence et dans ses alentours, la paix publique.

[1] Chanoine J. Chevalier, p. 194-195 ; Fournier, *op. cit.*, p. 70. C'est en 1189 que Raymond V céda à Aymar ses droits sur le Diois.

[2] Chanoine J. Chevalier, p. 167.



Boson.



(D'après une estampe de la Bibliothèque Nationale, Paris.)

IV

LES LUTTES POUR L'HÉGÉMONIE
ÉVÊQUES, COMTES, BOURGEOIS

Si l'évêque de Valence, pour constituer sa souveraineté territoriale, n'avait pas rencontré de difficultés du côté des Empereurs, il n'allait pas tarder à affronter, dans sa cité même, des adversaires moins traitables. Le XIIe siècle, en effet, venait d'assister, dans tout le midi de la France, où les traditions romaines avaient survécu mieux qu'ailleurs, et où le voisinage de l'Italie fournissait des modèles directs, à un mouvement d'émancipation municipale, qui avait gagné de proche en proche toutes les villes importantes[1]. Des *communes*, rapidement prospères, s'étaient organisées en face des seigneurs féodaux, et souvent

[1] 1131, fondation de la commune d'Arles; 1141, de celle de Montpellier; 1145, de celle de Nîmes; 1148, de celle de Narbonne, etc.

à leur détriment. A la fin du siècle, ces idées pénétrèrent dans Valence ; mais elles se heurtèrent aussitôt à l'hostilité des évêques. Les bourgeois n'eurent d'autre ressource que de porter leur cause devant l'Empereur, suzerain de l'évêque ; ils profitèrent pour cela du séjour que Frédéric Barberousse, en 1178, à la suite de la paix de Venise et de son couronnement à Arles, fit à Valence[1], et ils lui soumirent leurs doléances. Frédéric, bien que soucieux de ménager le prélat, ne leur fit pas mauvais accueil, et par un acte promulgué quelques jours plus tard, le 15 août[2], il s'efforça de contenter les deux partis : d'un côté, en effet, il accordait aux bourgeois certaines franchises décidant que l'évêque ne pourrait exiger d'eux que les impôts indispensables à l'administration de la justice et à l'accomplissement des services dus à l'Empire ; mais, d'autre part, il défendait aux habitants toute association contre l'évêque (c'est-à-dire toute tentative pour constituer une *commune)*, à charge par eux de payer, en cas de désobéissance, une amende de cent livres[3].

Cette solution médiane ne pouvait satisfaire les bourgeois, épris de liberté municipale. Dès les premières années du XIIIe siècle, ils recommencèrent leur agitation, allant jusqu'à la révolte ouverte contre l'évêque, Humbert de Miribel. Mais celui-ci avait su gagner la faveur de l'empereur Philippe de Souabe, en venant lui présenter ses hommages à Spire, en 1205. Il obtint en échange de cette démarche, le 27 juillet, une charte lui confirmant la possession de tous les droits régaliens[4]. En 1208, comme les bourgeois refusaient de payer à l'évêque des taxes de péage auxquelles il avait droit, Philippe promulgua contre eux deux diplômes — l'un daté de Metz, le 2 janvier, et l'autre d'Aix-la-Chapelle, le 1er juin — par lesquels il leur ordonnait de se soumettre et s'opposait à toute constitution de *commune*[5].

La cause municipale était, pour un temps, vaincue. D'ailleurs l'évêque, à ce moment même, allait trouver, pour défendre ses prétentions contre tous les adversaires, des alliés d'un nouveau genre. C'est l'époque, en effet, où les croisés du nord de la France se précipitent sur le Midi, sous prétexte de combattre l'hérésie des Albigeois : en 1209, conduits par l'abbé de Citeaux, Arnaud, ils arrivaient au nombre de 200.000 à Valence. L'évêque,

[1] P. Fournier, *op. cit.*, p. 63-64.
[2] Pendant son séjour à Vienne.
[3] *Gallia christiana*, t. XVI, *Instrumenta*, p. 106; J. Ollivier, *op. cit.*, p. 31.
[4] P. Fournier, *op. cit.*, p. 92-93, d'après Winkelmann, *Acta Imperii inedita*, n° 7. Du reste, dès 1188, le roi des Romains, fils de Frédéric Barberousse, restituait à l'évêque tous les privilèges qui avaient été restreints en 1178.
[5] *Ibid.*, p. 94; *Gallia christiana*, t. XVI, *Instrumenta*, p. 110-111.

naturellement, était de leur côté ; mais le comte Aymard II de Valentinois, à cause de



ses bonnes relations avec la famille de Toulouse, se trouvait dans de moins favorables

dispositions. Depuis quelque temps, du reste, à la suite de questions de péages[1], il vivait en mauvais termes avec l'évêque de Valence et avec l'évêque de Die[2]. Aussi eut-il à souffrir des croisés : en 1213, après la victoire de Muret, Simon de Montfort amena ses troupes en Valentinois[3], et, après un simulacre de guerre, força le comte Aymar à livrer quelques-uns de ses châteaux[4] ; puis quatre ans plus tard, le même Simon assiégea Crest[5], dévasta les États d'Aymar et l'obligea à signer une paix par laquelle il promettait de se réconcilier avec l'évêque de Valence, en faisant droit aux réclamations de celui-ci[6].

Par deux fois donc, en ce début de XIIIe siècle, grâce au concours de l'Empereur et à celui des croisés du nord, l'évêque de Valence remportait des succès sur ses adversaires, sur les bourgeois de sa ville et sur le comte de Valentinois. Sa situation semblait plus favorable que jamais. Mais, en réalité, aucun des belligérants n'avait désarmé. Les bourgeois reprirent vite leur agitation : l'évêque, qui était alors Guillaume de Savoie — le fils du comte Thomas Ier de Savoie — prélat, du jugement général des contemporains, « beaucoup mieux fait pour la vie des camps que pour celle du cloître[7], » avait suscité de violentes inimitiés : un soulèvement eut lieu qui le chassa de la ville, et les habitants organisèrent une administration communale. Le pouvoir suprême fut donné à deux personnages chargés, l'un de la direction générale des affaires, l'autre de la justice ; ils étaient assistés de conseillers ; les assemblées des magistrats et du peuple avaient lieu dans un vaste bâtiment appelé la maison de la *confrérie ;* tous les citoyens étaient obligés de prendre part aux votes[8]. Mais ce régime ne pouvait durer : une fois encore, l'Empereur — à ce moment le célèbre Frédéric II — intervint ; à l'évêque qui était allé le trouver en 1238, lors de la campagne de Lombardie[9], il accorda un diplôme, par lequel il lui confirmait

[1] Chanoine J. Chevalier, *op. cit.*, p. 194 ; l'Empereur Philippe avait pris, dans cette affaire également, la défense de l'évêque : acte daté d'Ambronay, 27 juillet 1188 ; cf. P. Fournier, *op. cit.*, p. 70.

[2] Sur les projets d'Aymar II pour soumettre tous les territoires compris dans les diocèses de Valence et de Die et constituer un État compact et fort, cf. J. Chevalier, *op. cit.*, p. 191.

[3] Il était à Valence le 4 décembre 1413 ; cf. A. Molinier, *Catalogue des actes de Simon et d'Amauri de Montfort*, p. 77.

[4] J. Chevalier, *op. cit.*, p. 200 ; P. Fournier, *op. cit.*, p. 101.

[5] Chef-lieu de canton, arrondissement de Die. Aymar voulait en faire la capitale de son Etat, bien qu'elle ne lui appartînt que par moitié ; il lui avait octroyé, en mars 1188, une charte de franchise, que l'on voit encore, gravée sur marbre, à l'Hôtel de Ville de Crest ; cf. Chan. J. Chevalier, *op. cit.*, p. 192.

[6] *Ibid.*, p. 204 ; Fournier, *op. cit.*, p. 104.

[7] Chanoine J. Chevalier, p. 207 ; Fournier, *op. cit.*, p. 152 et note 4.

[8] Chorier, *Histoire du Dauphiné,* t. II, p. 107.

[9] P. Fournier, *op. cit.*, p. 155-156.

tous ses droits, révoquant les aliénations ayant pu être faites sans le consentement impérial, et par lequel surtout il interdisait aux bourgeois toute association communale, si ce n'est avec l'autorisation de l'évêque[1]. C'était la ruine des institutions municipales.

Les démêlés avec le comte de Valentinois n'étaient pas moins favorables à l'évêque. Guillaume de Savoie entré en lutte avec Aymar II, l'avait vaincu[2]; puis son frère Philippe, devenu également évêque de Valence, entama une longue guerre contre Aymar III — guerre terminée seulement en 1241, grâce à l'arbitrage de l'archevêque de Vienne[3]; l'évêque y gagnait, entre autres avantages, de se voir reconnaître définitivement, par le comte, la possession des trois places de Crest, d'Aouste et de Divajeu[4].



Simon de Montfort.

Tout le royaume d'Arles, à cette époque, du reste, était en pleine effervescence: c'est le moment, en effet, où la lutte entre le sacerdoce et l'Empire, entre le Pape Innocent IV et l'Empereur Frédéric II, atteignait sa plus grande acuité. Valence fut appelée à jouer un rôle dans ces événements. Déjà, en 1245, lorsque le Pape, franchissant les Alpes, était venu chercher un asile à Lyon et y avait réuni le concile œcuménique qui excommunia Frédéric, l'évêque de notre ville l'accompagna pendant le voyage avec une escorte armée, chargée de veiller à la sécurité du concile[5]. En 1248, quand se forma, dans tout le Midi, la grande ligue dirigée contre le clergé et contre Charles d'Anjou[6], Valence fut choisie par les prélats des provinces de Vienne, d'Arles, d'Aix et de Narbonne, pour être le siège, au mois de novembre, d'un nouveau concile destiné à prendre des mesures contre le mouvement anticlérical. L'assemblée fut présidée par les deux cardinaux-

[1] *Gallia christiana*, t. XVI, *Instrumenta*, p. 113; cf. J. Ollivier, *op. cit.*, p. 39-41.
[2] Chanoine Jules Chevalier, *op. cit.*, p. 207-208.
[3] *Ibid.*, p. 221.
[4] *Aouste*, canton de Crest-Nord; *Divajeu*, canton de Crest-Sud. Ces places avaient été cédées, en partie, à l'évêque de Valence, dès le temps d'Aymar II *(ibid.*, p. 206); puis la bru d'Aymar II avait également abandonné à l'évêque, en 1231, ses droits sur Crest *(ibid.*, p. 208).
[5] *Ibid.*, p. 224, d'après l'Introduction d'Elie Berger aux Registres d'Innocent IV.
[6] P. Fournier, *op. cit.*, chap. v, § 14 « la Ligue des adversaires du clergé en Provence ».

légats, Pierre d'Albano et Hugues de Sainte-Sabine[1]; elle réitéra la sentence d'excommunication prononcée contre Frédéric II, elle condamna tous ceux qui molestaient les clercs ou usurpaient les biens ecclésiastiques, ainsi que les juifs et les hérétiques, et elle édicta une réorganisation de l'Inquisition[2].

Les conflits entre les évêques et les comtes de Valentinois ne cessaient pas pour cela. Une série de guerres, entre 1250 et 1274, désolèrent complètement le pays, compliquées encore par les difficultés survenues, lors de la démission de Philippe de Savoie, pour lui trouver un successeur[3]. A la fin, le pape Grégoire X, ému par les maux dont souffrait le Valentinois, tenta une conciliation : lors d'un voyage accompli en 1275 dans la vallée du Rhône et pendant lequel il séjourna à Valence[4], il imagina, pour remédier à l'état misérable des églises, de réunir, sous la même autorité, les deux diocèses de Valence et de Die (bulle datée de Vienne le 25 septembre[5]); et il plaça sur le siège de Valence Amédée de Roussillon, auquel il assurait, en même temps, la succession de son oncle, Amédée de Genève, évêque de Die. La mort de celui-ci (22 janvier 1276) ne tarda pas, du reste, à faciliter cette réunion[6].

Mais le Pape n'avait pas assez d'influence pour faire cesser du même coup toutes les rivalités; et, d'autre part, le nouvel évêque, Amédée de Roussillon, était un prélat batailleur, habile à diriger les évolutions des troupes sur les champs de bataille. La lutte avec Aymar IV recommença, à propos de contestations relatives à l'église de Die; Crest tomba aux mains du comte, tandis que l'évêque s'emparait d'Espenel et de Pontaix[7]; les tentatives de conciliation échouèrent; et lorsqu'Amédée mourut, en 1281, la paix n'était pas conclue[8]. Son successeur, Jean de Genève, essaya d'être plus conciliant et il maria même sa sœur au comte de Valentinois, espérant amener par là une entente durable[9]. Mais Guillaume de Roussillon, neveu d'Amédée, qui lui succéda, reprit la lutte : jusqu'à sa mort, en 1331, il ne cessa de batailler, occupant Saillans malgré le comte[10], ravageant

[1] P. Fournier, *op. cit.*, p. 183.
[2] Les actes du concile de 1248 ont été publiés dans Mansi, *op. cit.*, t. XXIII, p. 769-778.
[3] Pour le détail de ces événements, cf. l'ouvrage cité du chanoine J. Chevalier, 231-240.
[4] *Ibid.*, p. 242. P. Fournier, *op. cit.*, p. 225.
[5] *Gallia christiana*, t. XVI, *Instrumenta*, p. 120.
[6] Chanoine J. Chevalier, *op. cit.*, p. 243.
[7] *Espenel*, canton de Saillans, arrondissement de Die; *Pontaix*, canton et arrondissement de Die.
[8] Chanoine J. Chevalier, *op. cit.*, p. 244-258.
[9] *Ibid.*, p. 204.
[10] *Ibid.*, p. 276-277. *Saillans*, sur la Drôme, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Die.



Plan de Valence, 1740.

la vallée de la Drôme, triomphant d'Aymar, dans un grand combat, le faisant même prisonnier[1], et ordonnant fièrement d'inscrire, sur ses diplômes, sur son sceau, sur ses monnaies, le double titre d'évêque et de comte de Valence et de Die[2]. Il fallut l'avènement, presque simultané, d'un nouveau comte, Aymar V (1329), et d'un nouvel évêque, Aymar de la Voulte (1331), pour rétablir le calme : sur l'intervention du Pape, un traité en trente-huit articles fut signé à Avignon et ratifié solennellement, le 6 mars 1332[3] ; la ville de Crest était donnée, par indivis, aux deux adversaires, et devait, en cas de guerre, demeurer neutre ; le comte s'engageait à faire démolir un mur qu'il avait bâti pour empêcher l'évêque d'aller librement de son château à la ville ; en revanche, l'évêque abandonnait ses droits sur Monclar[4], et payait certaines sommes.

On conçoit combien ces guerres perpétuelles devaient épuiser, non seulement les deux pouvoirs en hostilité, mais encore tout le pays leur servant de champ de bataille. Et cependant, malgré cela, la paix de 1332 ne fut qu'une paix précaire ; un des successeurs d'Aymar de la Voulte, Pierre de Chalus, abbé de Cluny, n'hésita pas, devant de nouveaux empiétements des comtes Louis Ier et Aymar VI, à faire appel à ses vassaux et à recommencer la lutte[5]. Cette guerre, connue sous le nom de *Guerre des Episcopaux* — les *Episcopaux* étant les soldats réunis sous la bannière de l'évêque — dura douze années. Comme les précédentes, elle fut signalée par de nombreux pillages et incendies ; Crest, investie par les Episcopaux, opposa une résistance courageuse et les obligea à lever le siège[6], puis elle fut occupée par le comte[7] ; un moment même Valence se vit menacée[8]. Un premier traité, conclu à Lyon en 1356, fut déchiré peu de temps après par la mauvaise foi d'Aymar VI[9]. A la fin, cependant, il fallut poser les armes : aux maux de la guerre, aggravés encore, en 1348, par l'épidémie de peste noire sévissant dans le Dauphiné[10], venaient se joindre maintenant les exactions et les brutalités des bandes de soldats indisciplinés, connues sous le nom de *Grandes Compagnies*, tout à

[1] Chorier, *Histoire du Dauphiné*, t. II, p. 256; chanoine J. Chevalier, *op. cit.*, p. 292.
[2] Chanoine J. Chevalier, *op. cit.*, p. 282. L'inscription eut lieu à partir de 1310.
[3] *Ibid.*, p. 297-300.
[4] Canton de Crest-Nord, arrondissement de Die.
[5] Chanoine J. Chevalier, *op. cit.*, p. 327.
[6] *Ibid.*, p. 340-341.
[7] *Ibid.*, p. 349.
[8] *Ibid.*, p. 334; cf. le récit des pillages commis alors, dans Chorier, *op. cit.*, t. II, p. 321-322.
[9] *Ibid.*, p. 349-351.
[10] *Ibid.*, p. 343.

coup réapparues dans la vallée du Rhône. Le pape Innocent VI appela les deux adversaires à Avignon, et réussit à leur faire accepter le second traité d'Avignon, en 1358[1]. Le comte de Valentinois gardait en sa possession Crest et son territoire, mais il remettait à l'évêque, Louis de Villars[2], les fiefs de Bourdeaux et de Bezaudun[3], et devait payer une rente annuelle de 200 florins aux églises de Valence et de Die.

Cette lutte fut la dernière. Les deux belligérants y avaient usé réciproquement leurs forces. Aussi bien, des soucis d'un autre genre se dessinaient à l'horizon : pendant qu'évêques et comtes guerroyaient et s'affaiblissaient les uns par les autres, un voisin, auquel on n'avait prêté jusque-là qu'une attention médiocre, le roi de France, s'était rapproché peu à peu des régions dauphinoises et guettait le moment favorable pour y installer son pouvoir. C'est cette politique française — si habile et si efficace, puisqu'elle devait aboutir à l'annexion de Valence et du Valentinois — qu'il nous faut maintenant résumer, en revenant, pour cela, de plusieurs années en arrière. Après tant d'années d'agitations stériles et de pillages, il était réservé à cette politique de ramener, dans nos campagnes, la sécurité et la paix.

[1] Chanoine J. Chevalier, p. 352.
[2] Qui était monté sur le siège de Valence en 1354, à la place de Jean Jeoffroy, ayant lui-même succédé à Pierre de Chalus, mort en 1352.
[3] *Bourdeaux*, chef-lieu de canton, arrondissement de Die; *Bezaudun*, canton de Bourdeaux.



Chapiteau de la Cathédrale.



Bas-relief de la porte septentrionale de la Cathédrale.

V

LA RÉUNION A LA COURONNE DE FRANCE

Valence et sa région, comme on le sait, relevaient nominalement du royaume d'Arles et, par suite, les évêques de la ville aussi bien que les comtes de Valentinois reconnaissaient pour suzerains les Empereurs germaniques ; mais cette tutelle, par la force des choses, était devenue bien légère. Au contraire, depuis le XIIIe siècle, des événements se rattachant à l'histoire générale avaient fait aux rois de France et à l'influence française la part de plus en plus grande dans notre Midi. A la suite de la guerre des Albigeois, du traité de 1229, puis de la mort d'Alphonse de Poitiers, le Languedoc fut annexé, en 1271, par Philippe le Hardi, et toute la partie du Valentinois qui se trouvait située sur la rive droite du Rhône[1] et relevait jusqu'ici du Languedoc avait passé, dès lors, sous la suzeraineté directe des Capétiens[2]. De plus, le mariage d'un frère de saint

[1] A. Prudhomme, « Mémoire historique sur la partie du comté de Valentinois sise sur la rive droite du Rhône, » dans le *Bulletin de l'Académie Delphinale*, 3e série, t. XX.

[2] P. Fournier, *op. cit.*, p. 262.

Louis, Charles d'Anjou, avec l'héritière du comté de Provence, Béatrice, en 1246[1], avait ouvert à la France un nouveau champ d'action, au sud de la Durance. Valence et le Valentinois se trouvaient pressés, à l'ouest et au sud, entre des pays soumis à la propagande française.

Dès le XIII[e] siècle, le contre-coup de ces événements s'était fait sentir. Aymar IV dut accepter, sans trop de protestations, les empiétements des agents de Philippe le Bel, le bailli de Vivarais ou le sénéchal de Beaucaire, qui ne se gênaient pas pour lever des impôts sur ses terres ou pour convoquer ses sujets à l'armée royale, et il montra toujours beaucoup de docilité à remplir ses devoirs de vassal[2]. Cela a été dit déjà : dès 1300, « le roi de France est, en fait, le maître du Valentinois[3] », d'autant mieux que l'évêque de Valence, de son côté, soucieux de ne pas s'aliéner, dans ses luttes continuelles un voisin tel que Philippe, se montra lui aussi très dévoué à l'influence française[4].

[1] P. Fournier, *op. cit.*, p. 173, et cf. également J. Charles-Roux, *Aix-en-Provence (Bibliothèque Régionaliste,* Bloud, Paris).

[2] P. Fournier, *op. cit.*, p. 306-307, 331-332. Dès 1280, le comte s'était rendu à Paris, pour faire hommage au roi (chan. J. Chevalier, *op. cit.*, p. 256).

[3] Fournier, *op. cit*,. p. 332.

[4] *Ibid.*, p. 293.

Cette situation finit par alarmer le véritable souverain du royaume d'Arles, l'empereur Charles IV de Luxembourg, car il ne partageait pas l'indifférence de tant de ses prédécesseurs au sujet de ses possessions de la vallée du Rhône[1]. Pendant la *Guerre des Episcopaux*, il profita de la crainte générale inspirée par la cession du Dauphiné, par Humbert II, à Philippe de Valois (1349[2]), pour essayer la formation d'un grand parti hostile à la France. Il gagna le comte de Valentinois, Aymar VI, et le fit nommer vicaire de l'Empire, dans le royaume d'Arles[3]. Mais il aurait fallu que l'Empereur accordât un concours effectif à l'œuvre de résistance, et il n'en avait pas les moyens. Le roi de France n'eut pas de peine à reprendre le terrain perdu : par d'habiles concessions, il ramena à sa cause Aymar VI[4], et, à la fin, il se l'attacha suffisamment pour lui donner les fonctions de lieutenant général en Dauphiné, avec une rente de 2.000 florins de Florence, à prélever sur les revenus de cette province[5].

On voit donc quelle était la situation, au moment où, par le second traité d'Avignon (1358), se terminait la dernière phase de la longue lutte engagée, au détriment des deux adversaires, entre le comte de Valentinois et les évêques de Valence. Sans être encore réunie en droit à la couronne, la région de Valence est, en fait, dès cette époque, soumise à l'autorité de la France, et elle ne garde plus qu'un semblant d'indépendance. Il nous reste à voir combien, peu à peu, ce semblant d'indépendance disparut à son tour, et comment se produisit l'annexion définitive et légale.

La cause française fit, en 1378, un brusque progrès[6]. A la suite de négociations adroitement menées, l'empereur Charles VI, se rapprochant du roi de France, Charles V, et, comprenant, enfin, l'impuissance à laquelle il était irrémédiablement réduit dans la vallée du Rhône, consentit à conférer au dauphin, fils du roi, le titre de vicaire impérial en Dauphiné et dans le diocèse de Valence et de Die, puis de vicaire général dans tout le royaume d'Arles[7] : par cet acte, l'autorité de l'empereur allait être représentée uniquement, dans toutes ces contrées si travaillées déjà par la politique fran–

[1] P. Fournier, *op. cit.*, chap. XII : *le Règne de Charles IV*.
[2] Chanoine J. Chevalier, *op. cit.*, p. 343. Sur ces événements, cf. l'ouvrage de Guiffrey, *Histoire de la réunion du Dauphiné à la France*.
[3] Chanoine J. Chevalier, *op. cit.*, p. 344 ; Fournier, *op. cit.*, p. 455.
[4] Chanoine J. Chevalier, *op. cit.*, p. 346.
[5] *Ibid.*, p. 347 ; P. Fournier, *op. cit.*, p. 455, note 3.
[6] P. Fournier, chap. XII, § 11 et 12.
[7] *Ibid.*, p. 506.

çaise, par un prince français. Plus que jamais, le comte de Valentinois se trouvait sous la main de la France : dès 1378, le gouverneur du Dauphiné, Charles de Bouville, intervenait en Valentinois pour protéger un vassal du comte[1], et celui-ci, malgré son irritation, était obligé, le 19 mai, de revenir à Grenoble pour rendre hommage au Gouverneur[2]. A la fin du siècle, la main-mise de la France était complète, et le représentant du Dauphin ne laissait « échapper aucune occasion de faire sentir en Valentinois l'action du Gouvernement delphinal », déterminant lui-même les tarifs des péages, ou multipliant, par des lettres de sauvegarde, les protégés de la France dans ces régions[3].

A Valence même, la propagande française n'était pas moins active, car elle y utilisait, fort habilement, les éternels démêlés de l'évêque avec les bourgeois. Au cours du XIVe siècle, ces derniers avaient réussi à arracher à leurs prélats quelques concessions[4]; tout en restant sujets de l'évêque, qui s'était réservé l'administration de la justice civile et criminelle, ils avaient obtenu le droit de s'occuper eux-mêmes des intérêts de la ville, par le moyen de quatre syndics élus, dont l'un était gentilhomme, le second bourgeois, le troisième marchand ou artisan, et le dernier laboureur. Mais l'évêque ne s'était pas prêté facilement à cet essai de gouvernement municipal, et l'irritation populaire ne s'était pas calmée, surtout dans le petit monde des artisans et des ouvriers, dont les corporations se trouvaient régies par des statuts soumis à l'arbitraire épiscopal[5]. Aussi les habitants cherchèrent-ils des auxiliaires au dehors : nul ne pouvait mieux les servir, en ces circonstances, que le Dauphin, fils du roi de France, toujours à l'affût d'un motif d'intervention. En 1396, malgré l'évêque, il fit appel à celui-ci : un accord fut conclu par lequel le roi Charles VI les prenait sous sa sauvegarde, promettant de les défendre contre les agressions injustes en leur accordant des franchises analogues à celles des habitants de Grenoble; en revanche, ils s'engageaient à payer les subsides, aides et impôts incombant au Dauphiné, et ils acceptaient de fournir au roi, chaque année, pendant un mois, une compagnie de cent hommes de pied, entretenus à leurs frais[6]. C'était une sorte de main-mise de la France sur la ville :

[1] Le seigneur de Monteil et de Grignan, Giraud d'Adhémar. (P. Fournier, *op. cit.*, p. 507.)
[2] *Ibid.*, p. 508. Dès la même année (19 août 1378), la notification des pouvoirs du gouverneur du Dauphiné, en tant que lieutenant du Dauphin et, par suite, du vicaire impérial, avait été faite à l'évêque de Valence.
[3] Paul Fournier, *op. cit.*, p. 511.
[4] Notamment en 1370 ; cf. Jules Ollivier, *op. cit.*, p. 62 sqq.
[5] Cf. Jules Ollivier, *op. cit.*, p. 67. Les évêques faisaient payer chèrement l'octroi de ces statuts.
[6] Chanoine J. Chevalier, *op. cit.*, p. 414.



A. Debelle. — *L'Abdication d'Humbert II.*

l'évêque le comprit et refusa de donner son approbation aux lettres royales, à lui présentées solennellement, le 23 mai, sur la place des Clercs[1].

Dès lors, les événements se précipitèrent. Dans le Valentinois, le comte Louis II de Poitiers se trouvait acculé à une détresse financière redoutable, encore aggravée par les empiétements de la fiscalité française[2]. Il se décida à entamer des négociations pour vendre à la France sa principauté, tout en en gardant la jouissance jusqu'à sa mort. L'évêque de Valence, Jean de Poitiers, son cousin, s'entremit, et un traité fut conclu finalement à Paris, en 1404, par lequel, en échange de l'abandon de ses droits, Louis II devait recevoir une somme de 100.000 écus[3]. C'était la fin du comté de Valentinois. En vain la réunion définitive à la couronne de France fut-elle retardée, après la mort de Louis II de Poitiers (1419), par les prétentions d'un descendant de l'ancien comte Aymar V, Louis de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, poussé secrètement par le Pape et par l'empereur Sigismond, tous les deux peu désireux de voir le Valentinois annexé à la France[4]. De nouveaux pourparlers eurent lieu et, en 1422, le Dauphin Charles, dont la situation se trouvait alors si précaire en face de l'invasion anglaise, sembla admettre les réclamations du seigneur de Saint-Vallier, qui fut reconnu comme comte de Valentinois et de Diois[5]. Mais celui-ci, malgré le concours de son frère Jean, évêque de Valence, n'avait pas l'appui de la majorité des seigneurs, ni de la population[6]. En 1446, le traité de Chinon mit fin à la contestation : l'héritage de Louis II de Poitiers était définitivement assuré à la couronne de France[7].

Restaient la ville de Valence elle-même et les possessions de l'évêque : la solution, de ce côté fut moins rapide. Depuis la mise de Valence sous la sauvegarde du Dauphin (1396), les rapports entre les habitants et leur prélat étaient mauvais. Une intervention de l'Empereur Sigismond, de passage dans notre ville, en 1415, et auquel les deux adversaires firent appel, ne servit de rien[8]. Les bourgeois se tournèrent alors vers un

[1] Chanoine J. Chevalier, *op. cit.*, p. 415 sqq. Le roi de France dut faire confisquer les biens de l'évêque.
[2] *Ibid.*, p. 418.
[3] *Ibid.*, p. 420.
[4] Cf. à ce sujet chanoine Jules Chevalier, *Mémoires pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et de Diois ;* second Mémoire, *le Procès entre les prétendants à l'héritage de Louis II de Poitiers.*
[5] Chanoine J. Chevalier, second Mémoire, p. 23.
[6] *Ibid.*, p. 12.
[7] *Ibid.*, p. 126.
[8] L'Empereur accorde à l'évêque les prérogatives de vicaire impérial dans les diocèses de Valence et

nouveau protecteur, le duc de Savoie, Amédée VIII. Celui-ci accepta leur supplique, leva des troupes contre l'évêque et finit par entrer dans Valence, chassant les fonctionnaires épiscopaux et arborant sur la ville l'étendard de Savoie[1]. La France était trop absorbée alors par la lutte contre les Anglais, pour pouvoir s'occuper efficacement de cette affaire. Ce fut le Pape, Martin V, qui chercha, dans l'intérêt de tous, à rétablir la paix entre l'évêque Jean de Poitiers et ses diocésains : deux cardinaux reçurent mission d'arranger le conflit, et on parvint à un accord, accepté, le 28 août 1425, par les syndics de Valence et par les fondés de pouvoir de l'évêque, et ratifié, le 17 septembre suivant, à Die, par le prélat lui-même[2] : le droit des habitants de procéder chaque année à l'élection des consuls et des conseillers de la commune était reconnu ; mais on ne tranchait pas le problème, pourtant si délicat, de savoir si les syndics, au jour de leur installation, auraient à prêter le serment de fidélité à l'évêque[3].

La France avait laissé faire. Toutefois, lorsque le royaume eut recouvré la paix par l'expulsion des Anglais et la fin de la guerre de Cent-Ans, la situation changea. Le Dauphin était alors Louis — le futur Louis XI — qui s'exerçait déjà, dans son gouvernement du Dauphiné, aux grands desseins dont il devait plus tard poursuivre la réalisation. Avec un tel homme, les affaires de Valence rentrèrent rapidement dans le champ des préoccupations de la politique française. Il débuta par un coup d'audace : sous prétexte que le nouvel évêque, Louis de Poitiers[4], avait fait emprisonner un faux-monnayeur ayant essayé de mettre en circulation, dans le Dauphiné, des pièces de sa fabrication, et revendiquant pour lui-même le droit de juger ce procès, le Dauphin voulut appeler la cause devant ses propres tribunaux, et menaça l'évêque d'une amende s'il ne rendait pas le coupable[5]. La question était nettement posée : il s'agissait de savoir si la souveraineté du prélat, sur son domaine, serait ou non respectée.

Il était impossible, pour Louis de Poitiers, d'engager la lutte avec succès. Après avoir

de Die ; simple titre sans valeur réelle. Et, en 1416, par un acte expédié de Lyon, il confirme les libertés de la ville (chanoine J. Chevalier, second Mémoire, p. 78).

[1] Chanoine J. Chevalier, p. 79-81. L'évêque était alors absent, s'occupant auprès de la cour de France de l'affaire du comté de Valentinois.

[2] *Ibid.*, p. 84-86.

[3] J. Ollivier, *op. cit.*, p. 75. Cette question devait être tranchée par le duc de Savoie et par le cardinal de Foix.

[4] Neveu de Jean de Poitiers, qui était passé à l'archevêché de Vienne.

[5] Chanoine J. Chevalier, second Mémoire, p. 176-177.



LES DAUPHINS ET DAUPHINES. — 1. Guigues I. — 2. Guigues II. — 3. Guigues III et Marguerite de Bourgogne. — 4. Guigues IV. — 5. André de Bourgogne.



LES DAUPHINS ET DAUPHINES. — 6. Guigues V. — 7. Jean I. — 8. Humbert I. — 9. Jean II et Béatrix de Hongrie. — 10. Guigues VI. — 11. Humbert II.

protesté auprès du Roi, auprès du Pape, auprès du Parlement de Toulouse, il se détermina, lui aussi, à négocier. Des conférences se tinrent à Die, et elles aboutirent, au mois de septembre 1450, à un traité de pariage, en huit articles[1]. Ce n'était pas l'incorporation pure et simple de Valence aux États du Dauphin, en ce sens que l'évêque gardait son pouvoir temporel ; mais ce pouvoir, il reconnaissait le tenir en fief du Dauphin et s'engageait à rendre hommage à ce dernier. Le 14 septembre 1450, en effet, Louis de Poitiers vint à Chabeuil[2], où se trouvait le futur Louis XI, et, tête nue, les mains jointes dans celles de son suzerain, il prêta solennellement le serment de fidélité[3]. Les chanoines de Valence approuvèrent également le traité, puis les syndics de la ville, à leur tour, rendirent l'hommage, devant le gouverneur du Dauphiné[4].



J.-L.-N. Jaley. — *Louis XI.*
(Musée du Louvre.)

A la suite de ces événements, la France, en la personne du Dauphin, était bien devenue la maîtresse de Valence. Il ne restait plus guère, pour rendre sa domination complète, qu'à user, l'une par l'autre, les deux autorités conservant encore une apparence de vie, celle de l'évêque et celle des bourgeois. Le Dauphin s'y employa avec empressement, car il aimait beaucoup la ville, y faisait de fréquents séjours et entendait n'y pas rencontrer de résistance[5]. En vertu du traité de pariage, il commença par faire placer ses armes à côté de celles de l'évêque, sur les portes de la ville. Puis, par un acte signé à la Tour-du-Pin,

[1] *Catalogue des actes du dauphin Louis II relatifs à l'administration du Dauphiné*, par E. Pilot de Thorey, t. Ier, n° 780, p. 283.

[2] *Chabeuil*, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Valence.

[3] Chanoine J. Chevalier, second Mémoire, p. 180 ; J. Ollivier, *op. cit.*, p. 77.

[4] Chanoine J. Chevalier, p. 181.

[5] *Ibid.*, p. 188 et 191. Pour ses séjours à Valence, le Dauphin voulut avoir une demeure digne de lui. Après avoir fait démolir les deux maisons, acquises en 1440, qu'il possédait dans la rue Saunière, il fit élever, sur leur emplacement, un palais qui a disparu depuis le XVIIe siècle.

il confirma tous les privilèges accordés précédemment aux habitants, notamment l'exemption de péages et de tailles, le droit de s'assembler, dans certaines conditions, pour la gestion des affaires communales et, en 1452, il ordonna à ses officiers de se montrer toujours respectueux des libertés municipales de la cité[1]. En même temps, il créait l'Université[2], et il transportait à Valence le siège de la sénéchaussée[3].


La Tour-du-Pin. — Maison de chasse des Dauphins.

L'assimilation au reste du Dauphiné se faisait ainsi peu à peu. L'évêque s'en montra inquiet, et, profitant des embarras du Dauphin, en désaccord avec son père, le roi Charles VII, il obtint de lui, en 1456, un second traité annulant en partie celui de 1450[4]; l'évêque se voyait restituer le libre exercice de la juridiction civile et criminelle et le droit de percevoir des péages, mais il continuait à reconnaitre le Dauphin comme son suzerain[5]. Pour que l'évêque pût profiter de cette restitution, il aurait fallu que son autorité sur les habitants fût solidement assise : or, la politique française, on l'a vu, s'était appliquée, au contraire, à entretenir le malentendu entre les deux partis et à fortifier, pour cela, les bourgeois. Aussi l'évêque ne tarda-t-il pas à se trouver aux prises avec de nouvelles difficultés, provenant, cette fois, des Valentinois eux-mêmes ; et le dauphin Louis, devenu maintenant le roi Louis XI, requis par les habitants, prit leur défense d'une manière

[1] Chanoine J. Chevalier, p. 190.
[2] 26 juillet 1452. Cf. *infra*, p. 97 sqq.
[3] Chanoine J. Chevalier, p. 192-193. Le sénéchal habitait une maison qui existe encore aujourd'hui.
[4] *Catalogue des actes du dauphin Louis II*, par E. Pilot de Thorey, t. I, n° 1208, p. 485.
[5] Chanoine J. Chevalier, second Mémoire, p. 226.

énergique[1], puis, en 1475, vint séjourner parmi eux et leur accorda encore diverses faveurs[2]. Il n'y avait plus de place désormais pour une équivoque : l'autorité épiscopale était bien ruinée. En vain les destinées de Valence et du Valentinois semblèrent-elles, un moment, remises en question par la politique du roi, qui, pour se rapprocher du Pape, imagina de faire céder ces contrées à celui-ci, le 14 janvier 1483[3]. Cette cession, contraire au vœu des populations[4], ne pouvait avoir aucun caractère définitif. Dès que Louis XI, très peu de temps après, eut disparu, la régente Anne de Beaujeu, qui gouvernait pendant la minorité de Charles VIII, s'empressa de révoquer toutes les aliénations faites par son père et, malgré les protestations du Saint-Siège, la France reprit possession du Valentinois et du Diois[5].

[1] Chanoine J. Chevalier, p. 258 ; cf. J. Ollivier, *op. cit.*, p. 284-9.
[2] *Ibid.*, p. 299-301.
[3] *Ibid.*, p. 227-229 et 311-319. L'idée de cette cession remontait au temps où Louis XI, en rebellion ouverte contre son père Charles VII, se cherchait de tous les côtés des protecteurs. Il avait alors cédé le Valentinois au pape Calixte III. Mais l'occupation par les fonctionnaires du Saint-Siège n'eut lieu, après de longs pourparlers, qu'en 1483.
[4] *Ibid.*, p. 315.
[5] *Ibid.*, p. 327-333.



Chapiteau de la Cathédrale.



VUE DE VALENCE, XVe siècle. (Estampe anonyme.)

VI

LES MONUMENTS DU MOYEN AGE

L'ANTIQUITÉ n'a guère laissé de traces des constructions ayant décoré la ville romaine. Il en a été malheureusement de même pour beaucoup des édifices du Moyen Age. Les troubles dont fut agité le Dauphiné, au XVIe siècle, lors des guerres de religion, nuisirent, en effet, à la plus grande partie des œuvres architecturales dont le Moyen Age avait orné Valence, et l'indifférence des XVIIe et XVIIIe siècles, en laissant disparaître peu à peu les ruines subsistant encore, a fait le reste. Nous ne pouvons donc avoir qu'une idée imparfaite des embellissements de la ville médiévale.

Les édifices civils souffrirent le plus. Un château, qui s'élevait dans le quartier de Faventines, à l'est de la ville, a disparu[1]. Disparu également le Palais de la rue Saunière,

[1] Etienne Mellier, *Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*, t. XXXVII, p. 102.

bâti, comme nous l'avons dit, par le Dauphin, en 1450, et sur l'emplacement duquel se construisirent, au XVII[e] siècle, le couvent et l'église des Récollets[1].

En revanche, les environs de Valence montrent encore de nombreux vestiges de maisons et de châteaux forts, témoins de l'intense vitalité féodale dans nos pays. Sur



CHARMES-SUR-RHÔNE (ARDÈCHE).

les cimes montagneuses et dans la plaine se dressent de toutes parts des ruines, souvent pittoresques, toujours suggestives, évoquant le souvenir des luttes incessantes, caractéristique cruelle de ces temps troublés où s'élaboraient les éléments de notre état social.

Nous nous bornerons à énumérer, à faire un simple appel de ces témoins historiques, en indiquant, autant que possible, les dates où ils apparaissent pour la première fois dans les documents conservés, et les noms de leurs possesseurs, à ces mêmes dates.

[1] Chan. J. Chevalier, second Mémoire, p. 191.



Chateau de Chateaubourg (Ardèche).

Sur la rive droite du Rhône, près du confluent du Doux, se dresse, fièrement campée, la silhouette massive du château de Tournon (XIe siècle, famille de Tournon). Plus loin, Châteaubourg, dominant le village de ce nom (XIe siècle, famille de Clérieu). Un peu en arrière de Châteaubourg, en pleine montagne, les ruines du manoir de *Durtail* (1094, famille de Tournon).



Chateau de Confoulens.

En face de Valence, sur l'emplacement d'un ancien oppidum celte, le *château de Crussol* (1110, Gérald Bastet. En 1486, passa dans la famille d'Uzès).

Château des Fonts (1160, famille Galbert). Au-dessous du château, à 1.500 mètres de Saint-Péray, imposantes ruines d'une villa romaine. — *Soyons*, ancien oppidum (1245, Philippe de Savoie, administrateur du diocèse de Valence).

Charmes (XIIIe siècle, famille de Crussol). — *Beauchastel* (1178, Odon



La Roche-de-Glun. — Vieille Porte.

de Retourtour). — *La Voulte* (XII[e] siècle, famille de Clérieu).

Sur la rive gauche du Rhône : *le château de la Roche-de-Glun* (1191, famille de Clérieu). — *Confoulens* (1151-1526, des Mottes). — *Châteauneuf-d'Isère* (1157, famille de Châteauneuf). — *Génas* (1478, famille de Génas). — *Le Pêché* (1538, famille Mistral). — *Valentin (Le)* (vers 1660, M[gr] Daniel de Cosnac). — *Pellafol* (1173, en 1295 appartenait aux Barnard). — *Charpey* (1070, comtes de Valentinois). — *Châteaudouble* (1120, comtes de Valentinois). — *Chabeuil* (1158, famille de Chabeuil). — *Barcelone* (1171, famille de Barcelone). — *Montmeyran* (1158, comtes de Valentinois). — *Montéléger* (1157, évêques de Valence). — *Etoile* (1157, évêques de Valence). — *Livron* (1113, évêques de Valence).

On s'est demandé si Valence a possédé, au Moyen Age, un pont sur le Rhône. Comme nous l'avons vu, la question a été également posée pour l'époque romaine, et il nous a paru, en l'état actuel de nos connaissances, qu'il était presque impossible d'y répondre[1]. Pour la période médiévale, nous avons au moins quelques renseignements plus précis[2]. Une charte, extraite du cartulaire de Saint-Pierre-du-



Chateau du Valentin. (Actuellement détruit.)

[1] Cf. *supra*, p. 10-11.

[2] Etienne Mellier, les Ponts anciens et modernes sur le Rhône à Valence (*Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*, t. XXXVI, XXXVII, XXXVIII, XXXIX).

Bourg et qui porte la date de 1214, mentionne une donation faite par Bernard de Belregard, à l'église de Saint-Pierre-du-Bourg, et, dans le texte de la donation, il est question d'un *hôpital du pont* et des personnes qui ont charge de *l'œuvre du*



DANIEL DE COSNAC, ÉVÊQUE DE VALENCE,
qui a fait construire le château du Valentin, vers 1660.

pont[1]. Ce texte indique donc, d'une façon formelle, qu'il existait à Valence, en ce début du XIII[e] siècle, une entreprise consacrée à la construction ou à l'entretien d'un pont sur le Rhône, sans doute analogue à ces nombreuses confréries de *Frères Pontifes* qui s'étaient développées dans toute l'Europe occidentale, depuis la fin du

[1] Etienne Mellier, *ibid.*, t. XXXVI, p. 149-152 et p. 395. Cf. D[r] Bonnet, « Des Rues de Valence » *(Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*, t. VI, p. 91).

xe siècle[1]. En 1292, on relève également une citation de l'œuvre des ponts de Lyon, Vienne et Valence dans le testament par lequel Guigues Pagan, seigneur d'Argental et de Mays, lui lègue une somme de 20 sols[2]. Mais ce pont de Valence fut-il jamais achevé? On pense plutôt que, commencés au temps de l'évêque Odon, les travaux auraient été interrompus à la suite des dissentiments entre l'évêque et les bourgeois,



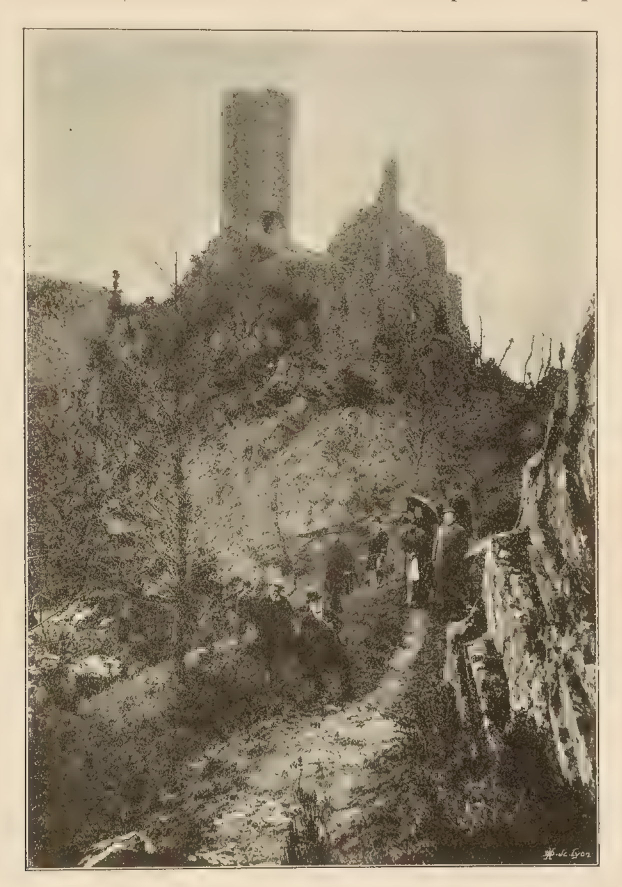
Ruines de Durtail.

repris de nouveau vers 1239, encore arrêtés lors du passage des soldats des Grandes Compagnies, et, enfin, de nouveau délaissés à la fin du xive siècle, non cependant sans espoir de retour, puisque *l'œuvre du pont* continua d'exister, ainsi qu'il est permis de le constater dans un document de 1446 la mentionnant[3]. En tout cas, nous savons que la communication entre les deux rives du fleuve était assurée par un bac, signalé dès le xiie siècle, à la hauteur de la porte Lanterne[4], reporté plus en aval, dans le courant

[1] Lenthéric, *Du Saint-Gothard à la mer, le Rhône, histoire d'un fleuve*, t. II, p. 146 sqq.
[2] Etienne Mellier, *Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*, t. XXXVI, p. 398.
[3] *Ibid.*, t. XXXIX, p. 320-326.
[4] Ou Bourg-les-Valence, *ibid.*, t. XXXVIII, p. 161.

du xv[e] siècle[1], et qui disparut seulement en 1830, lors de l'achèvement du pont suspendu[2].

Les édifices religieux sont mieux connus. Dès les premiers temps de la propa-



Ruines de Durtail.

gation du christianisme, nous avons déjà mentionné l'existence de l'église Notre-Dame-de-la-Ronde, édifiée sur les ruines du Panthéon, et de la chapelle de Saint-Félix[3]. Cette

[1] Etienne Mellier, *Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*, t. XXXVIII, p. 165.
[2] *Ibid.*, p. 160.
[3] Cf. *supra*, p. 18.

dernière devint, au début du Moyen Age, le centre d'une abbaye, comblée de libéralités par les fidèles ; malheureusement elle fut saccagée, en 860, par les Normands, ainsi qu'un autre monastère florissant, celui de Saint-Pierre-du-Bourg[1]. Les moines la



Tour de Soyons.
(D'après une ancienne estampe.)

reconstruisirent, mais comme elle était située en dehors des remparts, et mal défendue, par conséquent, contre les coups de main des envahisseurs, ils créèrent, à l'intérieur même de la ville, un second établissement appelé le *Prieuré de Saint-Félix*. Alors que l'abbaye primitive, dite de Saint-Félix-hors-les-Murs, était dévastée, au XVI[e] siècle, par

[1] Marius Villard, *op. cit.*, p. 14.



La Tour de Soyons

(D'après une ancienne estampe)

les protestants [1], le Prieuré survécut jusqu'au XVIIIe siècle, aux mains des moines de l'ordre de Saint-Ruf [2]; puis, après la suppression de cet ordre, il fut remis par l'évêque, Mgr de Grave, aux sœurs grises (de Saint-Vincent-de-Paul) qui y donnèrent l'instruction gratuite aux petites filles. La Révolution en fit un bien national, attribué, en 1802, au Bureau de Bienfaisance [3]. Naturellement, au cours de tous ces changements, l'édifice du Xe siècle subit de nombreux et importants remaniements. Dans les bâtiments que l'on peut voir aujourd'hui, rue Madier-de-Montjau, ancienne rue Saint-Félix, un seul détail architectural mérite d'attirer l'attention : ce sont quatre arceaux provenant de l'ancien cloitre, au-dessus desquels est encastrée une inscription, en belles lettres



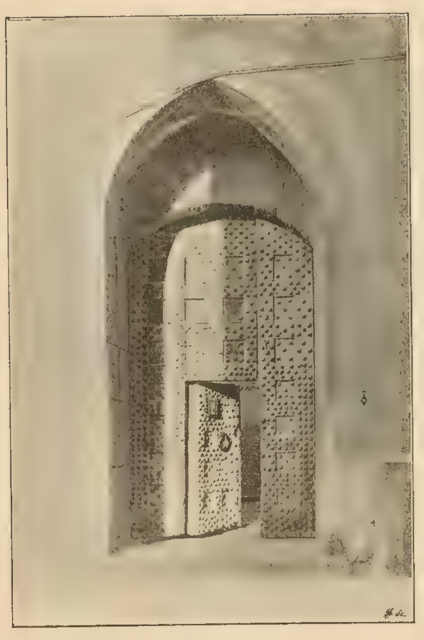
RUINES DE SOYONS.

[1] Marius Villard, *op. cit.*, p. 15. Les ruines en étaient encore visibles au XVIIIe siècle, mais sur leur emplacement on créa, en 1775, un cimetière. Aujourd'hui, l'endroit est occupé par une usine de pâtes alimentaires et par les dépendances de l'Hôtel du Grand-Saint-Jacques.

[2] A qui il avait été confié par le pape Urbain V, en 1363.

[3] *Ibid.*, p. 16. On sait que c'est dans la cour de cet établissement qu'étaient placés les deux fragments de sarcophages chrétiens signalés au chapitre II.

TOURNON. — ANCIEN CHATEAU DU CARDINAL DE TOURNON.



Tournon. — Porte d'entrée du Chateau.

onciales du xiie ou du xiiie siècle, portant l'*obiit* d'un chanoine [1].

Dès le ixe siècle, Valence possédait également un autre édifice religieux de premier ordre : la *basilique de Saint-Jean*, dans une dépendance de laquelle se réunirent les membres du concile de 855 [2]. Elle subsiste encore aujourd'hui, sur la place du même nom, au nord de la ville, mais très peu de parties se rapportent au monument primitif. Ruinée, en effet, pendant les guerres civiles du xvie siècle, elle fut reconstruite au xviiie siècle, rendue au culte en 1720, par l'évêque Jean de Catellan [3], puis remaniée encore plus récemment [4], d'une façon assez malheureuse. Les seules parties anciennes sont le porche et la base du clocher, œuvres du style roman primitif, et aussi, à l'intérieur, deux consoles légères, en pierre, qui soutiennent l'orgue au-dessus de la porte principale [5]. Aux deux côtés du porche, décoré de chapiteaux à sujets grotesques et où l'on aperçoit des fragments de fresques très endommagés [6], se remarque la naissance des voussures et des piliers soutenant la nef d'autrefois et ses bas-côtés [7]. Quant au clocher, de forme carrée, et qui porte encore les traces des boulets lancés par les protestants, au xvie siècle, il ne présente aucune ornementation [8].

[1] Guigues de Montelz, chanoine de Saint-Félix (*Ibid.*, p. 16; et *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, t. II, p. 141.)
[2] Cf. *supra*, p. 29.
[3] J. Ollivier, *op. cit.*, p. 171.
[4] Chanoine Jouve, *op. cit.*, p. 57.
[5] *Ibid.*, p. 58.
[6] *Ibid.*, p. 57.
[7] J. Ollivier, *op. cit.*, p. 171.
[8] Le clocher était surmonté autrefois d'une flèche et



La Voulte
(Etat actuel.)



La Voulte. (D'après une ancienne estampe.)



Tour de Génas, sur Bourg-lès-Valence.

Non loin de là, s'élevait aussi, au Moyen Age, une autre église, celle du *couvent des Cordeliers*, mentionnée par une inscription dès 1231[1]. Mais elle a disparu ; sur les ruines du couvent a été construit, au début du XIX[e] siècle, un séminaire devenu plus tard la caserne d'artillerie ; et l'église, qui avait succédé à l'édifice médiéval, est convertie en magasin à fourrages[2]. L'église ancienne, de la commune voisine, de *Bourg-lès-Valence* et remontant, pense-t-on, jusqu'au VI[e] siècle, a subi le même sort : détruite en 1767, elle a cédé la place à un monument moderne, dépourvu de toute architecture.

Il nous reste, du moins, la *Cathédrale* consacrée à saint Apollinaire, évêque de Valence. La date exacte de sa fondation est ignorée[3]. C'est seulement dans le courant du XI[e] siècle qu'on se décida à la reconstruire, après, sans doute, qu'elle eut été ravagée par les Sarrasins. Le 5 août 1095, elle fut consacrée par le pape Urbain II, venu en France pour prêcher la première Croisade : une inscription en lettres onciales, gravée sur une plaque de marbre, et qui a été encastrée dans le mur de la nef latérale de droite[4], rappelle cette céré-



Chateau de Génas.

d'une statue de Jacquemart (cf. chanoine Jouve, *loc. cit.)*. Mais la flèche et la statue furent détruites en 1786.

[1] *Ibid.*, p. 65.

[2] *Ibid.*, p. 66.

[3] La cathédrale primitive de Valence était l'église de Saint-Félix (J. Ollivier, *op. cit.*, p. 164).

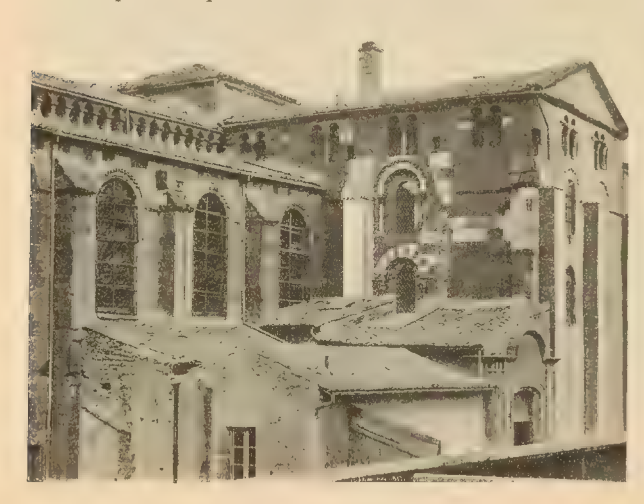
[4] Cette inscription, qui se trouvait d'abord au-dessus de la porte latérale de gauche, avait été recouverte, en 1750, par un badigeonnage. Quand on la découvrit à nouveau, elle fut mise à son emplacement actuel.

monie[1]. L'édifice était alors placé sous l'invocation de la Vierge Marie et des saints Corneille et Cyprien, martyrs, mais nous savons aussi, par une charte du xe siècle, accordée par le roi Louis, fils de Boson, qu'il avait déjà saint Apollinaire également pour patron[2].



Valence. — Église Saint-Jean.

Les destinées du monument furent passablement troublées. Dès 1281, son clocher était renversé par la foudre[3]. Puis, pendant les guerres de religion, les Réformés saccagèrent l'église, dispersant les reliques de saint Apollinaire et des martyrs saints Félix, Fortunat et Achillée, déposées sous le maître-autel[4]. Il fallut, au début du xviie siècle, se livrer à une véritable reconstruction : en 1604, Jean Tuilier et Jacques Blanc commencèrent les travaux, moyennant une somme de 22.500 livres tournois payée à la fois par la ville et par l'évêque[5]. D'autres remaniements eurent lieu encore au xviiie siècle, notamment l'édification de la petite coupole qui s'élève au milieu du



Valence. — La Cathédrale.

[1] On en trouvera le texte dans l'ouvrage de J. Ollivier, p. 165, et dans celui du chanoine Jouve, p. 16.

[2] J. Ollivier, *op. cit.*, p. 165.

[3] *Ibid.*, p. 169.

[4] Chanoine Jouve, *op. cit.*, p. 14; du même, *Guide Valentinois* (Valence, 1853), p. 19-20.

[5] L'évêque et le chapitre payèrent 3.000 l., la ville le reste.

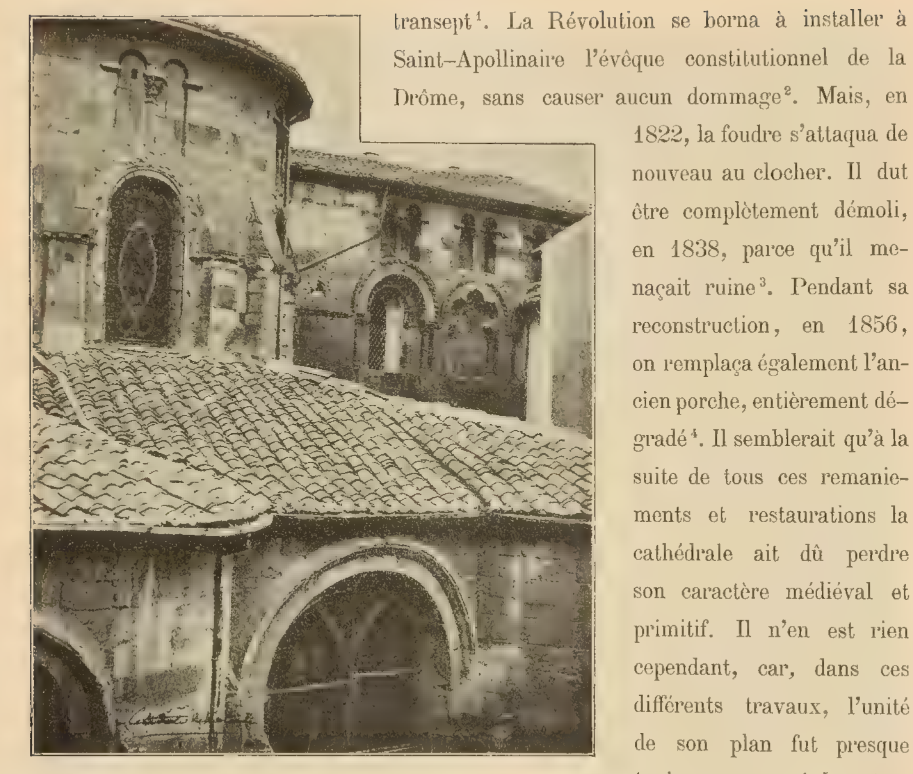


Ancien clocher Saint-Apollinaire, et Côte Saint-Estève.

(Dessin d'après nature d'Alexandre Debelle, 1835.)

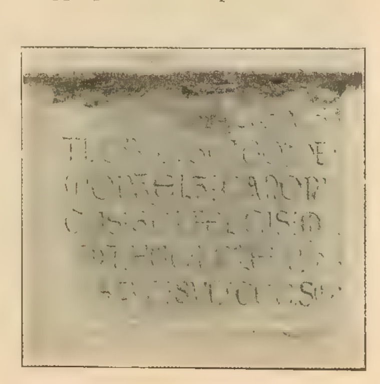


Boiseries de la Sacristie de la Cathédrale.



La Cathédrale.

transept[1]. La Révolution se borna à installer à Saint-Apollinaire l'évêque constitutionnel de la Drôme, sans causer aucun dommage[2]. Mais, en 1822, la foudre s'attaqua de nouveau au clocher. Il dut être complètement démoli, en 1838, parce qu'il menaçait ruine[3]. Pendant sa reconstruction, en 1856, on remplaça également l'ancien porche, entièrement dégradé[4]. Il semblerait qu'à la suite de tous ces remaniements et restaurations la cathédrale ait dû perdre son caractère médiéval et primitif. Il n'en est rien cependant, car, dans ces différents travaux, l'unité de son plan fut presque toujours respectée[5], même dans les parties les plus récentes, les architectes s'appliquèrent scrupuleusement à s'inspirer du style de l'édifice. Telle qu'elle se présente aujourd'hui, malgré toutes les vicissitudes résumées ici, elle reste donc, en son ensemble, un magnifique spécimen de l'architecture du Moyen Age, — le plus beau, avec Saint-



Inscription du cloitre Saint-Félix.

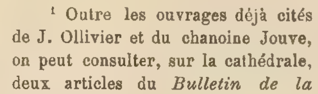
[1] Chan. Jouve, *op. cit.*, p. 30.
[2] *Ibid.*, p. 20.
[3] *Ibid.*, p. 47.
[4] *Ibid.*, p. 48. J. Ollivier, *op. cit.*, p. 169.
[5] Sauf dans les remaniements du XVIIIe siècle, qui, du reste, furent peu importants.



Maurice-de-Vienne, de tous ceux dont le Dauphiné puisse s'enorgueillir[1]. La longueur du monument, orienté de l'est à l'ouest, est de 75 mètres, sa largeur de 18, celle du transept de 35 m. 50. Il s'élève

Chapiteau de la Cathédrale.

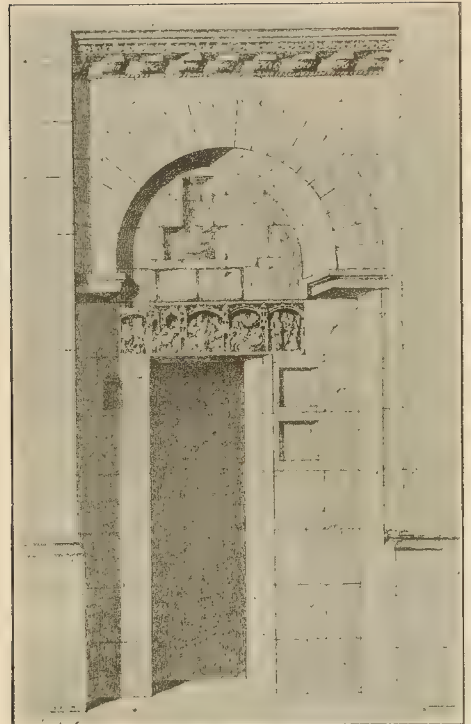
Chapiteau de la Cathédrale.



[1] Outre les ouvrages déjà cités de J. Ollivier et du chanoine Jouve, on peut consulter, sur la cathédrale, deux articles du *Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*, t. V, « l'Eglise cathédrale de Saint-Apollinaire, » par Saint-Andéol, p. 335 sqq., et t. XVI, « Portes historiques découvertes à la cathédrale, » par l'abbé Didelot, p. 182 sqq.



Bas-Relief de la porte méridionale de la Cathédrale.



Porte septentrionale de la Cathédrale.

à l'extrémité méridionale du petit plateau sur lequel s'est bâti Valence : une terrasse, d'où l'on jouit d'une vue superbe sur la vallée du Rhône, le précède. Le *porche*, situé à l'ouest, à la base du clocher, est tout entier en marbre de Crussol ; il est ouvert, sur ses quatre faces, par quatre grandes arcades à cintres décroissants, ornés de moulures, et ses trente-deux colonnes sont surmontées de chapiteaux délicatement travaillés ; au-dessus des arcades, s'étale une rangée de fenêtres romanes, géminées et couronnées par une corniche située à 16 m. 66 de hauteur[1]. Le *clocher* lui-même, de forme carrée, et qui mesure, du niveau du sol à la naissance de la croix du sommet, 45 mètres, a été construit en pierre blanche de Saint-Paul-Trois-Châteaux : la partie supérieure, à jour, est décorée d'arcades, de



Porte méridionale de la Cathédrale.

[1] Chanoine Jouve, *op. cit.*, p. 48-49.

fenêtres et de moulures analogues à celles du porche; elle se termine par une calotte en cuivre, dont l'effet est beaucoup moins heureux. Une haute croix, surmontée d'une girouette en métal doré, domine le tout[1]. Le reste de la cathédrale est bâti en pierre de taille; une corniche en fait le tour; les grandes portes latérales, contem-



L'une des façades de l'Évêché.

poraines du Moyen Age, ont malheureusement disparu[2], et celles qui les ont remplacées sont sans intérêt artistique[3].

Le style du monument est le style roman, avec les caractéristiques de l'école romane d'Auvergne. Le plan est celui d'une croix latine, à trois nefs, séparées par seize piliers très élancés et dans lesquels sont engagées des colonnes à élégants chapiteaux. La voûte de la nef principale, des chapelles et du chœur est une voûte en berceau ; celle des collatéraux une voûte en quart de cercle. La lumière est distribuée

[1] Chanoine Jouve, *op. cit.*, p. 50.
[2] On voit encore la naissance des voussures qui en formaient le porche.
[3] Le long du mur septentrional s'étendait autrefois un cimetière. On remarque encore, auprès de ce mur, des fragments d'inscriptions et des blasons mutilés.



Évêché de Valence. — Boiserie de la Chapelle.



Évêché de Valence. — Galerie
dont la construction est attribuée à Jean de Poitiers, comte et évêque de Valence, à la fin du XIVe siècle.

principalement par seize hautes fenêtres en plein cintre, ornées chacune de deux colonnettes, percées dans les murs latéraux, et aussi par une double rangée de fenêtres plus petites, superposées autour de l'abside[1]. Le pourtour du chœur est marqué par



Évêché de Valence. — Boiserie de la chambre a coucher de Mgr de Milon, attribuée à Frachisse, menuisier à Tain.

une colonnade à jour, d'un effet fort heureux et qui constitue, au point de vue architectural, la grande originalité de l'édifice.

La décoration intérieure est très simple, comme il convient à une construction romane. La plupart des détails, d'ailleurs, appartiennent à une époque postérieure

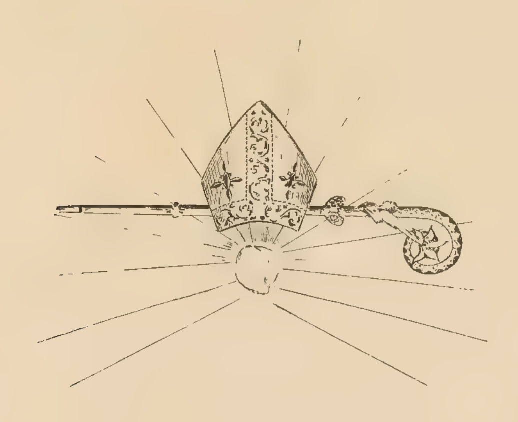
[1] Chanoine Jouve, *op. cit.*, p. 30-31.

au Moyen Age. Nous aurons l'occasion de reparler du monument du pape Pie VI élevé en 1811[1]. Le maître-autel, très riche, avec son assemblage de marbres précieux de toute origine, fut érigé en 1757[2]. Les tableaux qui ornaient le chœur appartenaient aux écoles italienne, flamande et française[3]. Dans la sacristie, on admire de belles boiseries sculptées du XVIIIe siècle, exécutées d'après les ordres de Mgr de Milon, évêque de Valence, par le sieur Frachisse, *menuisier* à Tain, ainsi que de superbes torchères Louis XIV. Mais ce qui doit surtout fixer l'attention, ce sont les vitraux à personnages du chœur et de l'abside : ils représentent un certain nombre de martyrs et d'évêques, les patrons ou les fondateurs de l'église de Valence, l'institution du Rosaire et le Christ, entouré des symboles des quatre Evangélistes.

[1] Cf. *infra*, p. 144-145.

[2] Chanoine Jouve, *op. cit.*, p. 40. C'est en face de ce maître-autel que se trouvait autrefois la sépulture des évêques.

[3] J. Ollivier, *op. cit.*, p. 168. Ces tableaux furent enlevés vers le milieu du XIXe siècle, sous prétexte d'esthétique. Ils sont actuellement remisés dans le fond de l'église.





Valence. — Ancienne porte Saint-Félix.

VII

CÉSAR BORGIA, DIANE DE POITIERS
LES GUERRES DE RELIGION

La royauté française, à l'avènement de Charles VIII, mit la main sur Valence et le Valentinois, sans s'inquiéter des promesses de Louis XI ni des protestations du Saint-Siège. Aussi bien le pouvoir temporel de l'évêque était-il dès lors complètement ruiné, et le gouvernement central avait-il su, par des faveurs adroitement octroyées, se concilier la sympathie des bourgeois. Quand Charles VIII, un peu plus tard, traversa la ville, il y fut reçu solennellement et en grand enthousiasme par les habitants et harangué par les consuls, qui lui offrirent une tasse d'argent de la valeur de 15 écus, contenant huit pièces d'or aux armes du Dauphiné[1].

[1] Jules Ollivier, *op. cit.*, p. 86, d'après un registre manuscrit de la mairie de Valence.

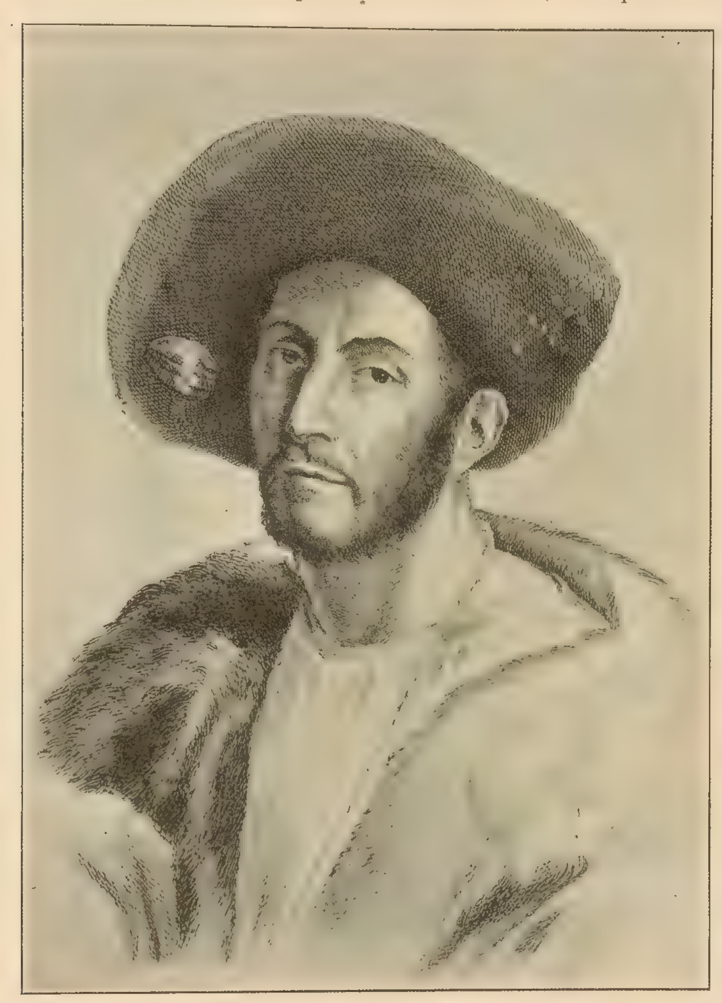
Les nécessités de la politique ne devaient pas tarder toutefois à changer, pour un temps, les destinées de Valence. Sous Louis XII, en effet, le Valentinois se trouva l'enjeu d'une négociation délicate. La Papauté n'avait jamais abandonné les droits, qu'elle tenait de Louis XI, sur cette contrée; d'un autre côté, le roi de France, pour obtenir l'annulation de son mariage, se trouvait avoir besoin des bons offices du souverain pontife, le célèbre Alexandre VI, de la famille des Borgia[1]. Des pourparlers s'engagèrent et aboutirent au traité secret d'août 1498, confirmé par les lettres patentes signées à Estampes le même mois[2]. En échange de la complaisance du Pape, qui s'engageait même à favoriser les ambitions françaises en Italie, Louis XII accordait au « cardinal de Valence » les comtés de Valentinois et de Diois qui, peu après[3], étaient érigés, par de nouvelles lettres patentes, en duché-pairie. Or, le « cardinal de Valence » n'était autre que le propre fils du Pape, le fameux César Borgia, qui s'empressa, du reste, de renoncer à sa dignité de cardinal et de quitter l'état ecclésiastique, pour venir prendre possession du titre dont il était redevable à la libéralité du roi de France[4].



Raphaël. — *César Borgia, duc de Valentinois.*
(Collection de M. le baron A. de Rothschild.)

[1] On consultera sur cette question le troisième Mémoire du chanoine Jules Chevalier « le Duché de Valentinois », au tome II des *Mémoires pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et de Diois* (Paris, 1906).
[2] *Ibid.*, p. 375.
[3] *Ibid.*, p. 382. Ces nouvelles lettres-patentes sont datées d'octobre 1498.
[4] *Ibid.*, p. 376.

Valence, promue au rang de capitale du nouveau duché, s'occupa immédiatement



GIORGION. — *César Borgia, duc de Valentinois et de Diois.*

de faire une réception chaleureuse au maître, que le roi de France d'ailleurs, par lettres comminatoires, lui ordonnait de traiter comme un souverain[1]. A l'annonce de l'arrivée

[1] Chanoine J. Chevalier, *loc. cit.*, p. 384.

de César Borgia à Marseille (vers le 15 octobre 1498), les consuls se réunirent, et de leurs délibérations, que nous avons conservées, des 21, 26, 28 octobre et du



Gérard-Bastel de Crussol, évêque de Valence, 1468.

4 novembre[1], sortit tout un programme de réjouissances publiques, dont le but était de concilier à la ville, dès le début de son gouvernement, la bienveillance du duc de Valentinois. On devait lui offrir à son entrée douze chandelles de cire, douze boîtes

[1] Voir le résumé de ces délibérations dans l'ouvrage du chanoine J. Chevalier, p. 385-386. Cf. également : de Gallier : *César Borgia, duc de Valentinois*, p. 136 sqq.

de dragées (de deux livres chacune) et quatre ponsons de vin[1]; une « facétie » serait composée par Poncet Colombet et jouée par lui-même avec trois autres personnages[2];



Plan d'une partie des cours du fleuve du Rhône et du torrent de Mialan, dressé par David, géographe, le 22 mars 1778.
(Archives de la ville de Valence.)

il y aurait des chevaux de bois, et une danse « morisque » à cinq personnages habillés

[1] Délibération du 24 octobre.

[2] Poncet recevait pour sa peine 5 florins; pour les costumes, la dépense pourrait aller jusqu'à 15 florins (délibérations du 26 octobre et du 4 novembre).



École Française. — *Portrait de François Ier.*
(Musée Condé. — Chantilly.)

de taffetas ; enfin, un docteur de Lyon, de Porte, préparerait une harangue en latin, et le maître d'école une autre en français[1].

Les choses se passèrent convenablement, et le séjour de César à Valence, à partir du 10 novembre, laissa un souvenir durable dans la création, par Alexandre VI, d'une *confrérie* placée sous l'invocation de *saint Jean* et composée de personnages de qualité[2]. Malgré tout cela, la durée de ce gouvernement fut précaire; en vain César prit-il soin de s'attacher le roi par des démonstrations de fidélité; en vain épousa-t-il une princesse française, Charlotte d'Albret, l'écusson écartelé des Borgia ne figura pas longtemps sur les portes des principales villes du Valentinois[3].

En 1503, la mort d'Alexandre VI[4] mit fin à la carrière aventureuse de son fils bien-aimé : le nouveau Pape, Jules II, était un adversaire déterminé de la famille des Borgia, et César, tombé malade en même temps que son père et mis dans l'impossibilité de prendre, à ce moment critique, les précautions nécessaires à sa sûreté, échappa, non sans peine, à un long emprisonnement dans les cachots de Rome. Il se réfugia auprès du général espagnol Gonzalve de Cordoue, qui le fit incarcérer à son tour. Le roi de France s'empressa de profiter des circonstances pour reprendre une donation devenue sans objet utile pour lui, car elle ne lui garantissait plus la docilité du Saint-Siège : en mai 1504, il fit déclarer César traître et félon et ordonna la confiscation du duché de Valentinois. Il n'y eut pas de protestations dans la population; et quand, deux ans plus tard, César, relâché des prisons d'Espagne, essaya de recouvrer ses domaines,

[1] Délibération du 28 octobre.
[2] Elle constitue encore aujourd'hui une des dévotions de la ville.
[3] Le blason de César est *écartelé au 1 et au 4 : d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or* (armes de France), *au 2 : d'or au bœuf de gueules* (armes des Borgia), *et au 3 ; fascé d'or et d'azur de six pièces* (armes de la famille catalane des Doms, à laquelle appartenait la famille d'Alexandre VI).
[4] Le 18 août 1503.

Louis XII lui opposa une fin de non-recevoir absolue, et les plaintes de l'ancien duc ne trouvèrent pas d'écho.

Le premier duché-pairie de Valentinois disparaissait du même coup, et Valence rentra, pour un temps, dans les possessions directes de la couronne. François Ier, assisté de sa mère Louise de Savoie, suivant l'exemple de ses prédécesseurs Charles VIII et Louis XII, y fit une entrée solennelle : il fut harangué par un docteur en droit, Antoine de Dorne, et Louise reçut des consuls deux médailles en or, de la valeur de cent écus d'or[1]. Dès sa mort, on assista à une reconstitution du duché-pairie, non plus, cette fois, en vue de combinaisons politiques internationales, mais simplement par suite de la faiblesse du nouveau roi Henri II, et de l'ambition de sa favorite, Diane de Poitiers[2].

Diane était, par son père, Jean de Poitiers, la descendante de cette illustre famille de Poitiers, qui gouverna, pendant le Moyen Age, les comtés de Valentinois et de Diois, et dont les luttes incessantes avec les évêques de Valence avaient préparé les voies aux empiétements de la politique française. Ce n'est pas ici le lieu de raconter comment elle avait gagné l'amitié de Henri II, ni comment, par sa prudence et son intelligence très avisée, elle sut conserver cette faveur. Une ambition, entre beaucoup d'autres, la sollicitait : c'était de reconstituer à son profit l'héritage de ses ancêtres. Elle était déjà devenue l'héritière universelle de son frère Guillaume de Poitiers; en 1548, elle arracha au roi une concession plus importante[3] : par un acte du 8 octobre, le duché-pairie de Valentinois était, en effet, reformé, tel qu'il existait au temps de César Borgia, et elle en recevait, sa vie durant, le gouvernement.

L'existence de ce second duché de Valentinois se prolongea jusqu'à la mort de la favorite, en 1566. « La tres chere et amée cousine » du roi, « Dyane de Poitiers, dame de Saint-Vallier[4] », apporta beaucoup de soin à son administration. Fort désireuse de faire respecter ses droits et d'augmenter ses revenus, elle s'appliqua à recouvrer toutes les terres aliénées et ne craignit pas de s'engager dans

[1] J. Ollivier, *op. cit.*, p. 87.
[2] Chanoine J. Chevalier, *op. cit.*, t. II, p. 433 sqq.
[3] *Ibid.*, p. 460.
[4] Ce sont les expressions employées dans une lettre de Henri II à la Chambre des Comptes de Grenoble, 1552.

de longs procès, pour lesquels elle était assurée, d'ailleurs, de la bienveillante intervention de Henri II[1]. Elle séjourna assez souvent dans le pays, habitant et embellissant le château d'Etoile, intervenant avec autorité dans les controverses religieuses[2], mais réussissant à se rendre populaire et à faire aimer son pouvoir, tant elle était, comme dit Brantôme, « debonnaire et aumosniere[3] ».

Les temps du gouvernement de Diane de Poitiers commençaient, pourtant, une ère de difficultés intérieures, dans lesquelles Valence allait jouer un rôle de premier ordre, mais qui devaient être très funestes à la prospérité de la ville et du Dauphiné. Les querelles confessionnelles avaient fait leur apparition. Depuis longtemps la région était troublée par la propagande des adversaires de l'Église, et les hérétiques vaudois s'y étaient maintenus du XIIe à la fin du XVe siècle, jusqu'au jour où ils avaient été expulsés par Jean d'Epinay, évêque de Valence et de Die[4]. Aussi, dès que les idées de la Réforme se furent répandues, trouvèrent-elles aisément des adeptes : les désordres du clergé avaient créé à celui-ci de nombreux ennemis dans les rangs de la noblesse et des professeurs de l'Université ; le voisinage de Genève facilitait l'introduction de pamphlets et de complaintes injurieuses pour le Pape et les catholiques ; l'évêque Jean de Montluc lui-même, ancien clerc du diocèse d'Auch, nommé à Valence en 1553[5], fut suspecté d'opinions hétérodoxes[6].

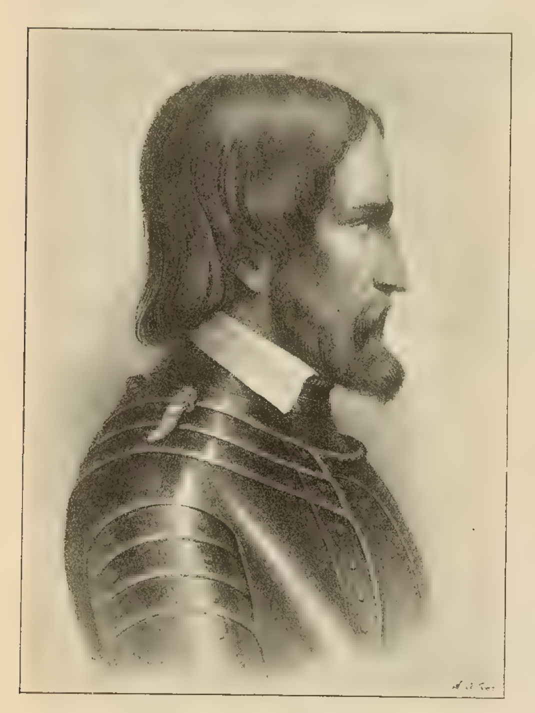
En 1560, le nombre des « protestants » était devenu assez considérable pour qu'ils pussent réunir dans la ville, le 17 avril, une assemblée de cinq mille personnes[7]. Les étudiants de l'Université, tout particulièrement, étaient conquis aux idées nouvelles[8]. L'église du couvent des Cordeliers, au nord de la cité, fut occupée de force par les réformateurs et ils y célébrèrent leurs cérémonies[9]. On dut bientôt sévir : sur le refus des mutins d'évacuer cette église, le duc de Guise envoya contre

[1] Sur ces interventions du roi en faveur de la favorite, cf. le chanoine Chevalier, p. 475 (lettre de 1550) et 476 (lettres de 1552).
[2] *Ibid.*, p. 477.
[3] « Il fault que le peuple de France, ajoutait Brantôme, prye Dieu qu'il ne vienne jamais favorite de Roy plus maulvaise ni plus malfaisante qu'elle. »
[4] Long, *la Réforme et les Guerres de religion en Dauphiné*, Paris, 1856, p. 4-5.
[5] En remplacement de Jacques de Tournon.
[6] Long, *op. cit.*, p. 12.
[7] *Ibid.*, p. 21.
[8] Abbé Nadal, *Histoire de l'Université de Valence*, Valence, 53-54.
[9] J. Ollivier, *op. cit.*, p. 104.


JEAN DE MONTLUC ÉVÊQUE

eux des troupes commandées par Maugiron, et celui-ci, après avoir attaqué le couvent, les obligea à l'abandonner et ordonna quelques exécutions capitales[1].

Ce coup de force ne calma pas les esprits. Comme toujours la persécution ne fit qu'affermir les novateurs dans leur attitude hostile ; et la sévérité de Lamotte-Gondrin, récemment nommé lieutenant-général en Dauphiné[2], précipita les événements. Les idées réformatrices, d'abord développées à Valence et à Saint-Paul-Trois-Châteaux, avaient fini par se répandre dans tout le Dauphiné, et un parti protestant, avec des chefs décidés comme Montbrun et comme le fameux baron des Adrets, s'était constitué et se montrait prêt à l'action. Ce fut de Valence, une fois encore, que partit le signal : en 1562, le jour du scrutin pour l'élection des nouveaux consuls, les Valentinois s'étaient réunis en assemblée[3] ; afin d'influencer les votants, Lamotte-Gondrin fit garder la salle par ses soldats et fermer les portes de la ville ; aussitôt la sédition commença ; les protestants en prirent la direction et appelèrent le baron des Adrets, dont les 8.000 hommes attendaient dans le voisinage. Le lieutenant-général s'était barricadé dans sa maison sise côte des Chapeliers. Après avoir brûlé la porte d'entrée, il fut poursuivi de pièce en pièce, et pris finalement dans une maison voisine où il s'était réfugié. Mis à mort, son cadavre fut pendu à une fenêtre, sur la rue, puis livré à la populace en fureur.



Le Baron des Adrets.

[1] J. Ollivier, *op. cit.*, p. 108. Les têtes des victimes furent exposées devant les églises de Valence.
[2] Long, *op. cit.*, p. 41.
[3] *Ibid.*, p. 45.



GIRAUD DE MAUGIRON.
(Extrait de l'*Histoire et Généalogie de la famille de Maugiron, en Viennois (1257-1767)*, par H. de Terrebasse.)

Les protestants étaient les maîtres de Valence, et le baron des Adrets y établit son quartier général, inaugurant un régime de terreur, bien fait pour empêcher toute tentative de résistance de la part des catholiques. C'est de là qu'il partit, en avril 1562, pour son expédition contre Vienne[1]. Mais les dissensions ne tardèrent pas à s'introduire dans les rangs des vainqueurs : le baron devint suspect, non sans raison, à ses partisans; il fut arrêté à Valence[2], et remplacé par Montbrun. Notre ville n'en restait pas moins, d'ailleurs, la métropole du protestantisme en Dauphiné. Un « *conseil général* », formé des députés des villes et des bourgs du Valentinois, y avait pris le pouvoir, destituant et nommant les différents fonctionnaires[3]; puis une assemblée générale de la noblesse et du tiers état dauphinois y régla, le 6 février 1563, l'organisation du pays, la police, les finances,

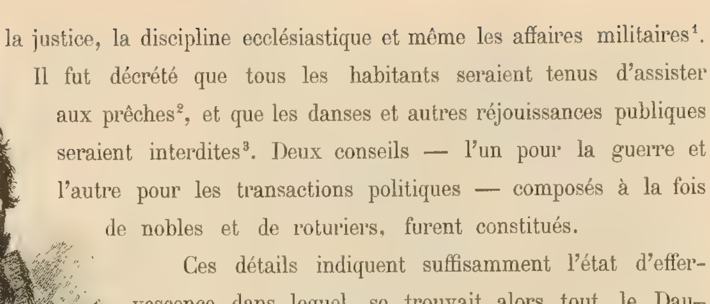


LOUIS DE MAUGIRON.
(Extrait de l'*Histoire et Généalogie de la famille de Maugiron*).

[1] Cf. l'étude sur *Vienne* de J. Charles-Roux (*Bibliothèque Régionaliste*, p. 73).

[2] D'où on le conduisit à Nîmes, où il se fit peu à peu oublier.

[3] J. Ollivier, *op. cit.*, p. 116.


Henri IV, d'après Goltzius.

la justice, la discipline ecclésiastique et même les affaires militaires[1]. Il fut décrété que tous les habitants seraient tenus d'assister aux prêches[2], et que les danses et autres réjouissances publiques seraient interdites[3]. Deux conseils — l'un pour la guerre et l'autre pour les transactions politiques — composés à la fois de nobles et de roturiers, furent constitués.

Ces détails indiquent suffisamment l'état d'effervescence dans lequel se trouvait alors tout le Dauphiné[4]. En vain, l'Edit de pacification d'Amboise, du 12 mars 1563, essaya-t-il de rétablir un peu de calme : le culte catholique fut restauré à Valence, et les cours de l'Université rouverts[5]. Mais, en 1567, la nomination, au gouvernement du Dauphiné, de Jacques de Crussol, détermina une nouvelle levée en masse des huguenots : Valence leur ouvrit ses portes et un conseil politique, ayant pris la tête du mouvement, s'y installa[6]. Heureusement cette rébellion fut vite apaisée : l'Édit de tolérance de Longjumeau, du 23 mars 1568, adoucit les protestants, et la modération du lieutenant-général Simiane de Gordes fit le reste[7]. Au moment de la Saint-Barthélemy, la persécution, grâce à de Gordes, ne prit pas de grandes proportions : dans le Dauphiné tout entier, les villes de Romans, Montélimar et Valence[8] virent seules des massacres, et, à Valence même, on constata une unique victime[9].

Plusieurs années de tranquillité suivirent. Les catholiques en profitèrent pour fortifier leurs positions, et, avec l'appui du gouvernement central, ils réussirent à créer, dans

[1] Long, *op. cit.*, p. 70. Les biens et les archives du clergé furent confisqués.
[2] Sous peine de bannissement de la province.
[3] J. Ollivier, *op. cit.*, p. 117.
[4] Depuis 1560, les cours de l'Université étaient suspendus.
[5] Abbé Nadal, *op. cit.*, p. 60; J. Ollivier, *op. cit.*, p. 121.
[6] Arnaud, *Histoire des protestants du Dauphiné*, t. I, p. 219.
[7] Long, *op. cit.*, p. 84. Au moment de la publication de l'Edit de Longjumeau, ce fut de Gordes qui arrêta un commencement de sédition qui avait éclaté à Valence.
[8] Chorier, *Histoire du Dauphiné*, t. II, p. 647.
[9] Long. *op. cit.*, p. 103.

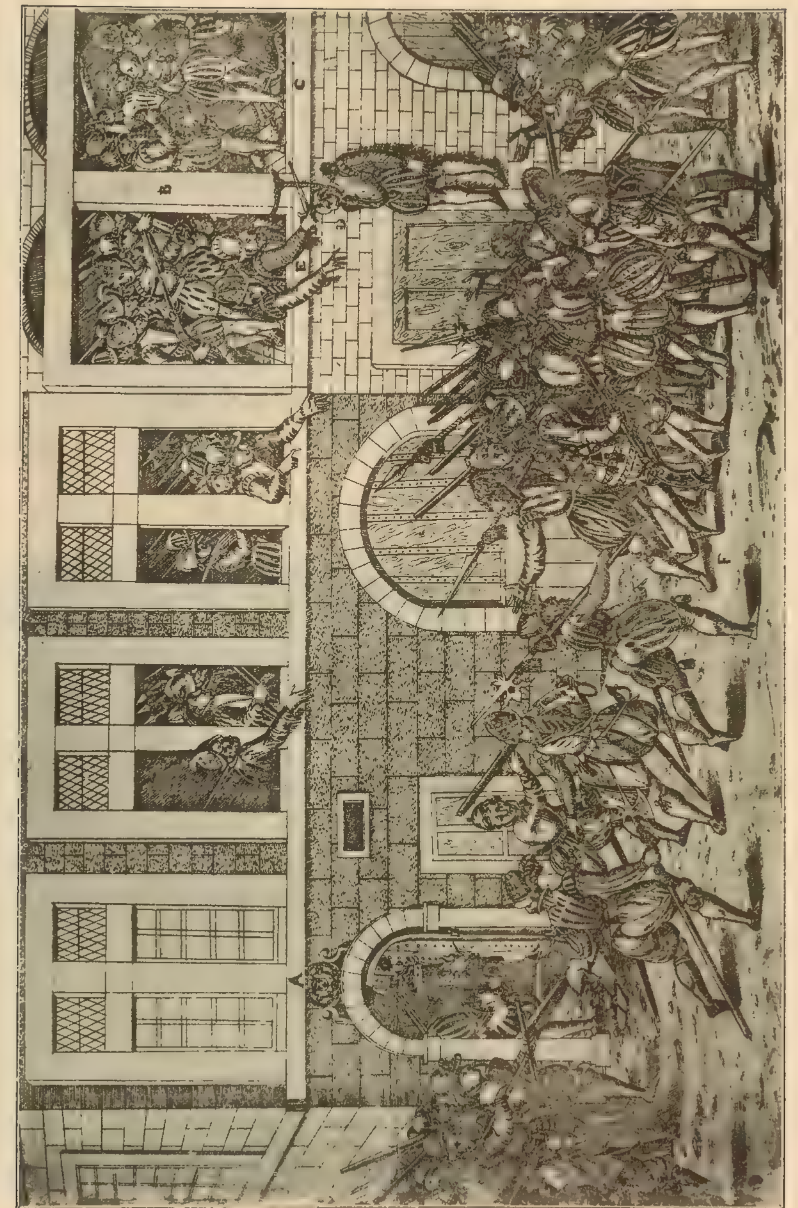
notre ville, un revirement d'opinion en leur faveur. Au moment de la Ligue, malgré les efforts du chef des protestants dauphinois, Lesdiguières, Valence se déclara pour le parti des Guises[1] : la citadelle, dès 1582, fut mise en état, par Maugiron, pour fournir, au besoin, un point d'appui contre les huguenots[2]. Les troubles recommencèrent, et le Dauphiné tout entier devint le théâtre d'une lutte acharnée entre les troupes catholiques, commandées par le duc de Nemours, et les troupes calvinistes de Lesdiguières. Mais peu à peu les idées de conciliation reprirent le dessus, aidées, au reste, par la politique modératrice du roi Henri IV. L'Edit de Nantes (1598) mit fin à ces déplorables querelles ; Lesdiguières, devenu gouverneur du Dauphiné et chargé, à ce titre, de faire appliquer les stipulations de l'Edit, apporta à cette besogne un large esprit de tolérance ; par ses soins le culte catholique fut rétabli à Valence, où les dernières guerres avaient entravé son exercice[4] ; et, pour effacer les tristes souvenirs du passé, il y promulgua une amnistie générale[5].

Le préjudice causé à la ville, pendant cette seconde moitié du XVIe siècle, avait été considérable. Les cours de l'Université, à plusieurs reprises, durent être fermés. Beaucoup de monuments — et surtout les églises — se virent l'objet de la fureur des combattants : la cathédrale de Saint-Apollinaire, l'église Saint-Jean furent saccagées ; l'abbaye de Saint-Félix-hors-les-Murs ne montrait plus qu'un monceau de ruines. Il était temps que la paix publique fût rétablie : le règne réparateur de Henri IV allait



CALVIN.
(D'après la peinture originale conservée à la Bibliothèque de Genève.)

[1] Dufayard, *le Connétable de Lesdiguières*, Paris, 1892, p. 80.
[2] J. Ollivier, *op. cit.*, p. 127.
[3] Dufayard, *op. cit.*, p. 303.
[4] *Ibid.*, p. 308.
[5] J. Ollivier, *op. cit.*, p. 130.



L'assassinat de La Motte-Gondrin. (Gravure originale.)

permettre à Valence de panser ses blessures; l'administration prudente de Lesdiguières donna aux deux partis, catholique et protestant — ce dernier formant le tiers de la population — les moyens de concourir, à la fois et dans le calme, à cette œuvre nécessaire.



L'assassinat de La Motte-Gondrin.
(Image retournée.)



Valence — Fragments d'une Porte renaissance trouvés rue Louis-Gallet (ex-jardin du Roi).

VIII

LA RENAISSANCE INTELLECTUELLE ET ARTISTIQUE

Le mouvement de renaissance intellectuelle, qui caractérise si brillamment, dans l'histoire générale, la fin du xve et le xvie siècle, trouva son expression à Valence dans l'*Université*, fondée par le dauphin Louis en 1452[1].

Les lettres patentes du 26 juillet[2], qui mentionnent cette création, commençaient par énumérer tous les avantages offerts par Valence à des étudiants,

[1] Outre l'ouvrage, déjà cité, de l'abbé Nadal, *Histoire de l'Université de Valence* (Valence, 1861), on consultera, sur les origines de l'Université, J. Ollivier, *op. cit.*, p. 185 sqq.; chanoine Jules Chevalier, *op. cit.*, t. II, p. 194 sqq.; et surtout Marcel Fournier, *Statuts et Privilèges des Universités françaises*, t. III, p. 361 sqq.

[2] Abbé Nadal, *op. cit.*, p. 13; Marcel Fournier, *op. cit*, p. 361.



Sceau de l'Université de Valence, au XVIe siècle.

sa situation admirable, l'excellence de son climat, sa salubrité, la fertilité des campagnes environnantes et la facilité de ses communications avec le reste du Dauphiné. Pour toutes ces raisons, le Dauphin décidait d'y établir une Université, pourvue de quatre Facultés (théologie, droit civil et canon, médecine, philosophie et arts libéraux), et ayant à sa tête un chancelier, un recteur, des agrégés, etc. Il prenait l'institution sous sa sauvegarde, mais ne lui faisait aucune dotation particulière et chargeait la ville d'y pourvoir[1].

L'idée du Dauphin fut acceptée avec empressement par les consuls de Valence. Ils s'occupèrent aussitôt des détails matériels; dès le 5 septembre, ils ouvraient un crédit de 50 florins pour l'achat des bancs et des chaises[2], et ils louèrent, près de la cathédrale, sur la place des Clercs, une maison. En même temps, ils cherchaient à attirer chez eux quelques professeurs fameux : en 1453, ils délibérèrent de payer une somme de 100 florins aux docteurs de l'Université[3], et les registres consulaires des années suivantes reviennent à maintes reprises sur cette question des honoraires[4].

Peu à peu l'institution s'affermit : en 1459, à la suite d'une démarche collective tentée par le Dauphin, le Parlement de Grenoble et les Consuls de Valence, le pape Pie II, par une bulle envoyée de Mantoue le 31 mai, autorisa l'Université et confirma les premiers privilèges[5]. Puis le Dauphin, devenu roi sous le nom de Louis XI, n'abandonna pas son œuvre, et, en plusieurs fois, 1461, 1468, 1476, 1480, il lui donna des marques de sa faveur[6], lui octroyant les mêmes privilèges qu'aux Universités de Toulouse, d'Orléans et de Montpellier[7], accordant plusieurs exemptions financières, lui

[1] Les lettres patentes du Dauphin n'existent plus aux Archives municipales de Valence; mais un recteur de l'Université, André Basset, en avait publié le texte, en 1601, dans son *Institutio, privilegia, statuta Universitatis Valentinae*.

[2] Marcel Fournier, *op. cit.*, p. 362.

[3] Délibération du 19 avril 1453.

[4] Cf. dans Marcel Fournier, *op. cit.*, p. 363, 366, 370, les délibérations consulaires des 3 et 12 novembre 1456, du 21 février 1457, du 23 janvier 1458, du 19 mai 1459, etc.

[5] Marcel Fournier, *op. cit.*, p. 367; abbé Nadal, *op. cit.*, p. 16-17.

[6] Marcel Fournier, *op. cit.*, p. 376, 379, 380, 381, 383.

[7] Lettres patentes du 15 mars 1476.

attribuant le produit de certains offices[1], et décidant que les étudiants jouiraient de la franchise de tous droits pour le transport, par eau ou sur terre, des denrées nécessaires à leur entretien[2]. Le 3 décembre 1490, le nouveau roi, Charles VIII, sanctionna à son tour tous ces avantages[3].

Au début du xvie siècle, la situation de l'Université était devenue assez florissante pour qu'elle pût songer à remplacer les statuts provisoires dont elle avait dû se contenter jusqu'à cette date, et à se donner un règlement définitif. De 1490 à 1513, on s'occupa de cette organisation[4], dont voici les principales dispositions. L'Université demeurait indépendante à l'égard de toutes les autres autorités locales, même de l'évêque[5]; son chef était le *recteur*, assisté d'un Conseil de douze membres[6]; il devait appartenir au clergé et compter au moins vingt-cinq ans; ses pouvoirs étaient annuels. Les étudiants pouvaient choisir les professeurs dont ils désiraient suivre les cours; mais, une fois ce choix connu, ils étaient tenus, sous peine de parjure, d'assister aux leçons de leurs maîtres[7]. Le premier grade universitaire, celui de bachelier, ne pouvait être conféré qu'après deux ans d'études[8]. L'enseignement, comme les lettres de fondation de 1452 le stipulaient, était réparti entre les quatre Facultés de droit, de théologie, de médecine et des arts; mais cette dernière n'eut jamais d'importance, et celle de droit, au contraire, prit, dès le début, par la valeur de ses professeurs, une avance considérable sur les autres. Les salaires des maîtres étaient prélevés sur les impôts publics, mais distribués d'une façon très inégale[9].

La réputation de l'Université atteignit son plus vif éclat au cours du xvie siècle, et dans le mouvement de rénovation des études antiques qui illustrait alors le monde occidental, on peut dire que Valence a véritablement joué un rôle brillant. Dès 1513, un des

[1] Lettres patentes de mars 1480. Les charges de greffier et de notaire de la cour des conservateurs des privilèges de l'Université étaient mises en adjudication et leur produit devait être consacré au paiement des docteurs.

[2] J. Ollivier, *op. cit.*, p. 186.

[3] Marcel Fournier, *op. cit.*, p. 386.

[4] *Ibid.*, p. 387.

[5] Mais celui-ci, dans tous les actes concernant l'Université, figurait comme chancelier (abbé Nadal, *op. cit.*, p. 24).

[6] *Ibid.*, p. 31.

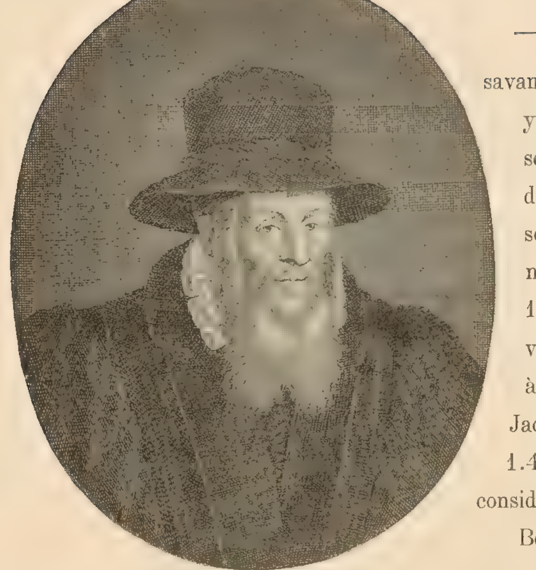
[7] *Ibid.*, p. 34.

[8] *Ibid.*, p. 35.

[9] *Ibid.*, p. 169.



Cheminée de l'ancienne Université de Valence.



Cujas

savants les plus estimés de l'Italie, Philippe Decius, y venait chercher un refuge, et, nommé professeur par Louis XII, il y créait la première chaire de droit civil[1]. D'autres Italiens imitèrent bientôt son exemple[2]; mais les Français, de leur côté, ne se laissaient point distancer. De 1520 à 1555, Antoine de Dorne, issu d'une famille valentinoise, enseigna le droit[3]; puis, de 1544 à 1548, le Toulousain Corras, appelé par l'évêque Jacques de Tournon, avec des appointements de 1.400 livres, attira autour de sa chaire un nombre considérable de disciples[4].

Beaucoup de ces professeurs, comme il était d'un usage courant au XVIe siècle, ne faisaient que passer à l'Université. Ce fut le cas, notamment, pour les deux plus célèbres d'entre eux, Jacques Cujas et François Hotman. Cujas, l'homme de son temps connaissant le mieux le droit romain, arriva à Valence une première fois en 1557, venant de l'Université de Bourges, et fit des cours jusqu'en 1559, date où il fut rappelé à Bourges par Marguerite de France[5]. Ses appointements ne dépassaient pas, lors de ce séjour, plus de 600 livres; mais quelques années plus tard, sa gloire était devenue telle, que les Consuls, pour le ramener dans notre ville, n'hésitaient pas à lui offrir jusqu'à 1.600 livres, en plus du loyer d'une maison[6] et de 100 écus pour les frais de son déplacement[7]. Il se laissa convaincre, et, de nouveau, jusqu'en 1575, il reprit sa place à l'Université[8], dont ses collègues, par déférence, lui abandonnèrent la direction presque souveraine. Ce fut le plus beau temps de la vogue de Valence : autour du maître se

[1] Abbé Nadal, *op. cit.*, p. 28 et 37.

[2] « Il est à remarquer que, durant le XVIe siècle, la plupart des docteurs qui enseignèrent le droit à Valence furent des Italiens. »

[3] *Ibid.*, p. 38.

[4] Cf. dans la *Revue des Pyrénées*, mai 1890, un article de Marcel Fournier : « Cujas, Corras, Pacius; trois conduites de professeurs de droit par les villes de Montpellier et Valence au XVIe siècle ».

[5] Abbé Nadal, *op. cit.*, p. 48-49 et 57.

[6] Située dans l'ancienne rue Saint-Félix (aujourd'hui rue Madier-de-Montjau, n° 40).

[7] Il était alors professeur à Turin.

[8] *Ibid.*, p. 71, 75, 76, 78, 95.

pressaient des foules d'étudiants, venus non seulement de toute la France, mais encore de l'Allemagne, et qui, pour profiter de ses leçons, ne se laissaient même pas détourner par les troubles incessants régnant dans la ville[1]. Cet enthousiasme était si grand que Rabelais, en 1532, séjourna lui-même à Valence, ainsi qu'il le raconte dans son *Pantagruel*. François Hotman s'arrêta moins longtemps : il avait déjà derrière lui une longue carrière de professeur, de jurisconsulte et de fonctionnaire[2], lorsqu'il vint à Valence, en 1563[3] ; pendant son séjour, prolongé jusqu'en 1567[4], les études de droit reçurent de lui une impulsion décisive ; et il fut l'un des principaux instigateurs d'une mesure qui aurait pu être féconde en résultats : la fusion de l'Université de Grenoble dans celle de Valence[5].



CUJAS.
(Collection de la Sorbonne.)

Moins rapide fut le passage, au début du siècle suivant, du dernier des grands professeurs de droit, l'Italien Pacius[6]. Celui-ci, obligé de fuir sa patrie à cause de ses opinions religieuses (il professait le culte protestant), était arrivé à Valence en 1603 et, malgré les offres à lui faites par plusieurs Universités étrangères soucieuses de s'agréger un maître aussi renommé, il enseigna presque continuellement dans notre ville, jusqu'à sa mort, en 1635[7], avec un succès éclatant[8].

[1] Abbé Nadal, *op. cit.*, p. 76. Un moment, le cours de Cujas (1567-1568) dut être interrompu à la suite de l'occupation de la ville par les huguenots, et le maître se retira en Vivarais, au château de *Charmes*, à deux lieues au sud de Valence (aujourd'hui canton de la Voulte, arrondissement de Privas).

[2] Né à Paris en 1524, il avait enseigné dans cette ville, puis, converti au protestantisme, s'était réfugié à Lausanne et à Strasbourg; en 1560, nous le voyons prendre part à la conjuration d'Amboise.

[3] Abbé Nadal, *op. cit.*, p. 60.

[4] Il y écrivit son *Antitribonien*, qui fut publié en 1567.

[5] *Ibid.*, p. 63.

[6] Il était né à Vicence, en 1550.

[7] Un moment, il avait accepté les offres de l'Université de Padoue, mais les instances de sa famille le forcèrent à revenir à Valence.

[8] Il y avait abjuré le protestantisme en 1610.

Dès cette époque, cependant, la gloire de l'Université de Valence commençait à baisser. En vain, le roi Charles IX, en avril 1565 — passant outre à toutes les protestations du Conseil de la ville de Grenoble[1] — avait-il prononcé, par édit, la



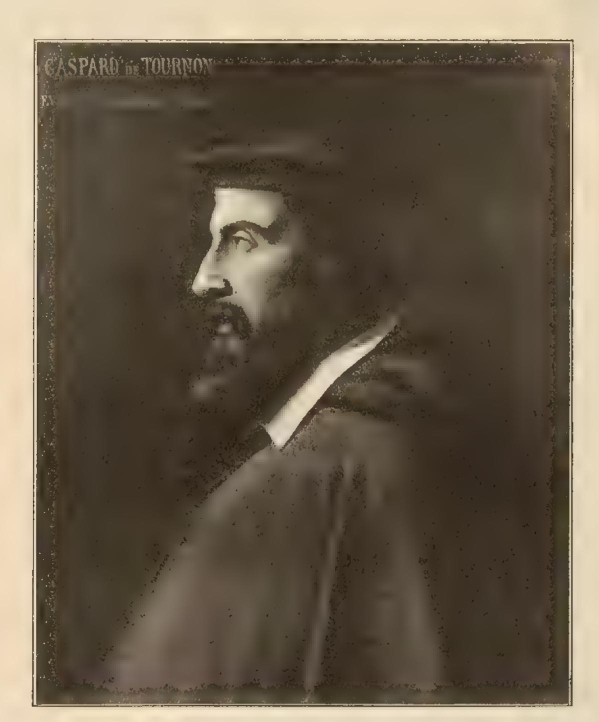
VALENCE. — ESCALIER DE LA MAISON DANS LAQUELLE HABITA CUJAS.
(Rue Madier-de-Montjau, 46, hôtel de la Colombière, 1567.)

réunion de l'Université de Grenoble à celle de Valence[2]. Cette mesure, susceptible de donner une nouvelle vie aux cours de Valence, fut annihilée, en grande partie,

[1] Cf. Berriat-Saint-Prix, « Histoire de l'Université de Grenoble », dans la *Revue du Dauphiné*, t. V, p. 139.

[2] 8 avril 1865; abbé Nadal, *op. cit.*, p. 65 à 68.

par les troubles religieux de la fin du siècle, qui forcèrent, à plusieurs reprises, les recteurs à suspendre leurs leçons[1]. Des hommes de bonne volonté, comme Josserand, s'appliquèrent, sans beaucoup de résultats, à ranimer l'enseignement[2]. Mais ils n'étaient guère secondés : dès 1575, l'évêque, inquiet de l'abaissement des études théologiques à l'Université, avait mieux aimé appeler les Jésuites, en faveur desquels



GASPARD DE TOURNON, évêque de Valence en 1505.

il fonda un collège indépendant[3]. Malgré la réputation européenne de Pacius, les beaux jours de l'Université finirent avec le début du XVIIe siècle : la décadence commença

[1] Notamment en 1560 et 1567.
[2] Abbé Nadal, *op. cit.*, p. 111.
[3] Ils enseignaient les humanités, la philosophie et la théologie. Les cours de théologie de l'Université furent rétablis en 1635.




TOVT OV RIEN

aussitôt, et elle se prolongera, comme nous le verrons plus loin[1], jusqu'au déclin de l'Ancien Régime.

Les luttes religieuses, déjà si funestes au développement de l'Université, ne furent pas moins préjudiciables aux œuvres d'art, qui perpétuaient, dans Valence, le souvenir de l'architecture médiévale. Nous ne reviendrons pas sur les actes de vandalisme alors commis et déjà rapportés ici[2]. Il faudrait se garder, cependant, de croire que le XVIe siècle se soit uniquement signalé dans notre ville par des destructions : il importe, au contraire, en raison de leur valeur, de tenir compte des œuvres conçues à cette époque, sous l'influence des idées de la Renaissance; elles prouveront que, dans l'art comme dans les lettres, Valence sut ne pas demeurer étrangère aux grands courants qui vivifiaient, à cette date, la pensée européenne.

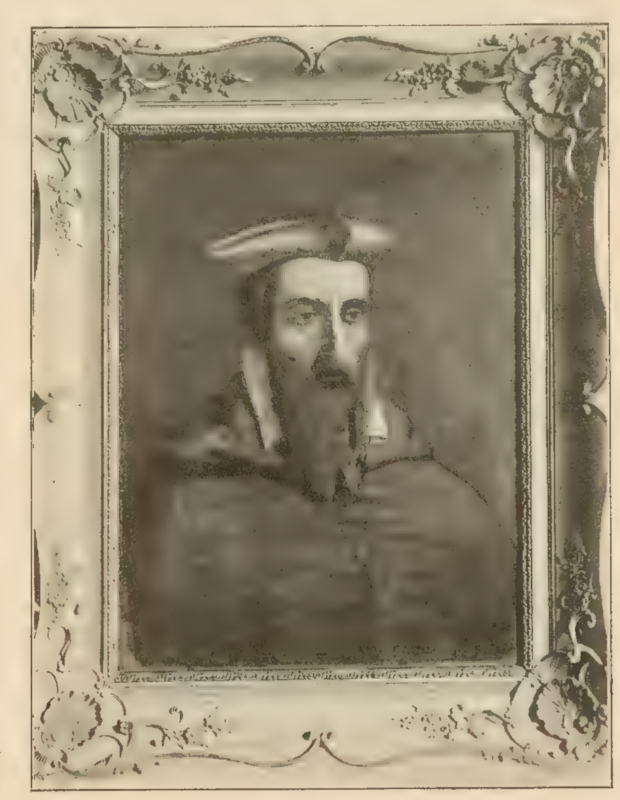
Le plus important de ces monuments[3] est l'édifice funéraire connu sous le nom de *Pendentif*. Il est situé sur une petite place, au nord, et tout près de la cathédrale Saint-Apollinaire. En cet endroit, s'étendait autrefois un cimetière, et le Pendentif y était affecté à la sépulture des membres d'une ancienne famille parlementaire, celle des Mistral, dont les armoiries *(de sinople au chevron d'or chargé de trois trèfles d'azur)* sont sculptées en bosse, à la clef de voûte, et peintes sur les parois intérieures. Une inscription, découverte en 1839[4], nous a fait connaître la date de construction approximative du monument et le nom du personnage auteur de l'idée : elle relate qu'un chanoine de la cathédrale de Valence, Nicolas Mistral, le consacra au mois de juillet 1548[5].

C'est un édifice à quatre faces égales, dont les angles sont flanqués de colonnes

[1] Cf. *infra*, p. 113-115.
[2] Cf. *supra*, p. 93.
[3] J. Ollivier, *op. cit.*, p. 181; chanoine Jouve, *op. cit.*, p. 54-56; « Mémoire sur un monument funéraire, dit Pendentif, » dans le *Bulletin de la Société de statistique de la Drôme*, t. I, par une Commission composée de J. Ollivier, Gautier, Chevillet, Michel, Chauffeur, Epailly fils, Valence, 1837, p. 111 sqq.
[4] Cf. un article d'Epailly, « Travail du Pendentif, inscription, » dans le *Bulletin de la Société de statistique de la Drôme*, t. III, année 1841, p. 43.
[5] Le texte de l'inscription se trouve reproduit à la page 55 de l'ouvrage du chanoine Jouve.

corinthiennes, à demi-engagées ; sa hauteur mesure 7 mètres ; la corniche, ornée de moulures, est couronnée d'une toiture à quatre faces, terminée en pointe. L'un des côtés, celui du nord, est percé d'une porte, décorée de pilastres, qui sont surmontés d'un arc en plein cintre, bordé de nervures : les trois autres côtés sont percés de hautes fenêtres cintrées, dont la clef est sculptée en feuillages, sur lesquels se détachent une rosace ou un masque. L'ornementation de chacune des parois est fort curieuse : elles sont vermiculées et semées soit d'arabesques, soit de soleils, soit d'animaux fantastiques, parmi lesquels on remarque très bien des salamandres, l'animal symbolique affectionné par le roi François I[er].

Mais le détail architectural auquel cet ouvrage doit surtout la célébrité, c'est sa voûte intérieure, la première de ce genre exécutée en France, et qui lui a valu son nom de Pendentif : voûte ayant la forme d'un cul-de-four, c'est-à-dire présentant une double courbure. Elle n'est pas décorée : seul le voussoir est chargé des armoiries des Mistral, que l'on retrouvé encore à la clé des arcs latéraux.



Jacques de Tournon, évêque de Valence, 1537-1553.

Un peu antérieure — et par cela même fort intéressante, à cause du mélange qu'elle présente des dernières traditions de l'art gothique avec les conceptions de la Renaissance — est la *Maison des Têtes*, dans la

Grande-Rue, non loin de la place des Clercs[1]. Elle a été bâtie vers 1532, comme l'indique la date placée sous une des grosses têtes voisines du toit[2]. Ses premiers propriétaires appartenaient à la famille de Dorne ; à la fin du xvie siècle, par suite du mariage de Jeanne de Dorne avec Barthélemy Marquet (12 septembre 1587), elle passa aux mains des Marquet, descendants d'un procureur greffier que son zèle pour la Réforme avait désigné, en 1560, aux coups des catholiques victorieux[3] ; et les armes de ces deux familles se voient encore sur les portes du jardin[4]. Au xviiie siècle, l'hôtel était occupé par l'imprimeur Marc Aurel, un rejeton des illustres imprimeurs lyonnais de la fin du xvie siècle, les Marcorelle[5].



Trois des sept chapelles du Calvaire de Valence, lieu de pèlerinage très fréquenté au xvie siècle.

[1] Cf. Ollivier, *op. cit.*, p. 182; chanoine Jouve, *op. cit.*, p. 69-71, et articles de A. Lacroix, « la Maison des Têtes à Valence, » dans le *Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*, t. XV, année 1881, p. 81, 215, 333, et t. XVI, année 1882, p. 324; article de Mme Las-Combes, dans le même *Bulletin*, t. XVII, année 1883, p. 153 sqq. « la Maison des Têtes au xvie siècle ».

[2] A. Lacroix, *loc. cit.*, t. XV, p. 83.

[3] *Ibid.*, p. 217.

[4] *Ibid.*, p. 81-82. Plus tard, en 1760, un Marquet se maria à Catherine de Sarrasin, et les armes de cette dernière famille sont également visibles au même endroit, ainsi que sur une cheminée du premier étage.

[5] J. Ollivier, p. 182. L'auteur attribue à tort la *Maison des Têtes* à l'art du xve siècle.

Dans ces changements de propriétaires, le style primitif de l'édifice ne laissa pas que de subir des remaniements ou des dégradations regrettables. Une grande partie de la façade, notamment les arceaux du rez-de-chaussée et les fenêtres du premier étage, a été mutilée. A l'intérieur, la salle du rez-de-chaussée, « salle basse, » n'a pas conservé

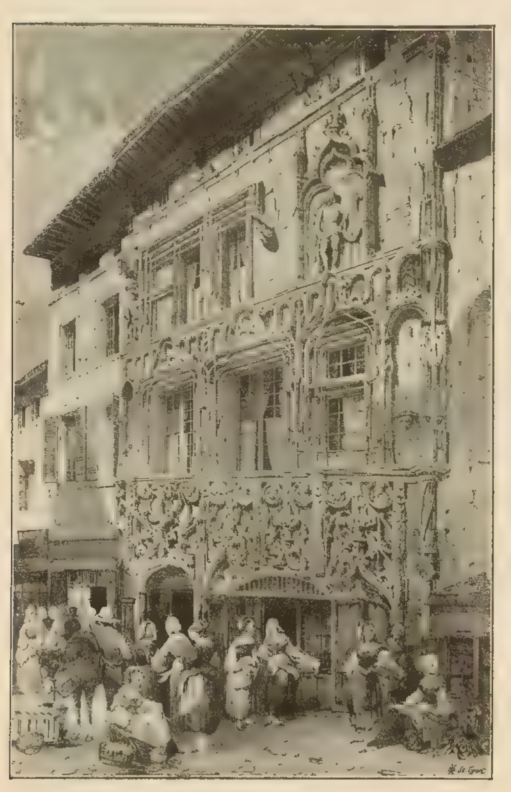


Le Pendentif (état ancien).
(Bibliothèque de la ville de Grenoble.)

les merveilleuses tapisseries des Flandres, à personnages, dont elle était tendue[1]. Mais on peut admirer encore, sur la façade comme dans la cour intérieure, de nombreux détails d'une élégance souveraine. Au-dessous des fenêtres du premier étage, sur la rue, se dessine une bande de médaillons en ronde-bosse, représentant des têtes de personnages illustres, parmi lesquels Alexandre de Laborde avait cru reconnaître Homère, Hippocrate, Aristote, Pythagore, Hésiode, un empereur romain, Louis XI, un artiste, et finalement un abbé[2]. Au second étage, deux grandes statues tiennent des banderoles, à inscriptions gothiques. Enfin, sous la toiture se profilent quatre têtes énormes, à expression

[1] Mme Las-Combes, *loc. cit.*
[2] Alex. de Laborde, *Monuments de la France*, t. II; chanoine Jouve, *op. cit.*, p. 70.

grotesque, qui passent pour être les têtes des quatre vents. Les fenêtres sont entourées d'ornements délicatement exécutés. Dans la cour intérieure, les ailes sont percées de fenêtres d'un style Renaissance très pur. Enfin, le corridor voûté qui y donne accès est décoré des bustes des sept sages de la Grèce.



La Maison des Têtes en 1843.
(Lithographie de Sabatier et Mathieu.)

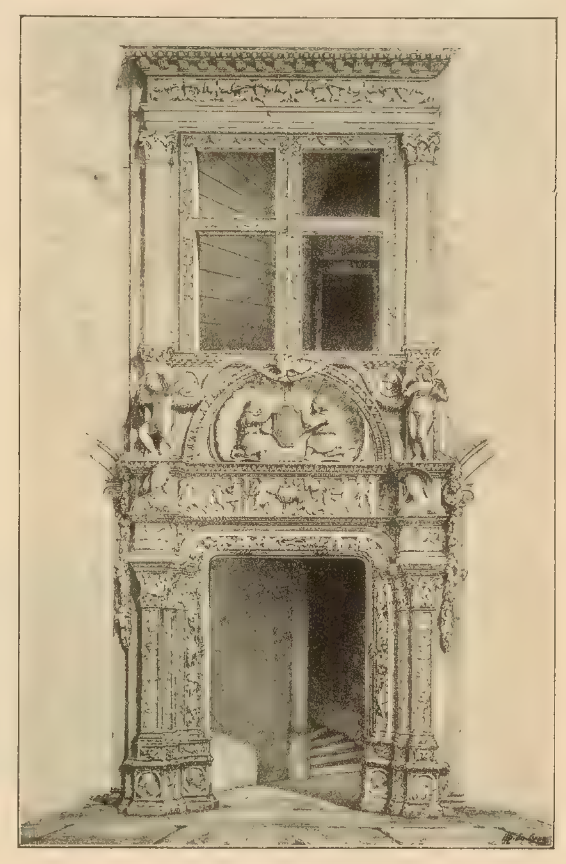
Un autre hôtel de la même époque est situé près de là, dans la rue Pérollerie ; c'est la *maison Dupré-Latour*. L'histoire de ses propriétaires est mal connue, mais on sait qu'elle a été construite en 1539[1]. La porte d'entrée, ouverte dans une tour intérieure, est très curieuse : les montants, richement ouvragés représentent des attributs variés, oiseaux, cavaliers, cariatides, etc. Au-dessus s'étend une frise sculptée, aux deux extrémités de laquelle se détachent deux beaux bustes, qui seraient, croit-on, les portraits des premiers possesseurs de l'hôtel[2] ; sur la frise elle-même sont figurés le *Jugement de Pâris* et l'*Enlèvement d'Hélène*, ainsi qu'une femme allaitant des enfants, et qui est surprise par des satyres[3]. Au-dessus de cette frise, enfin, entre deux petits génies, s'ouvre une coquille, au milieu

[1] Chanoine Jouve, *op. cit.*, p. 66. Cf. aussi Thibaud, de Clermont, *Rapport sur la visite des monuments de Valence faite par le Congrès Archéologique siégeant en cette ville le 30 août 1857*.

[2] Jouve, *op. cit.*, p. 67.

[3] Suivant le chanoine Jouve, ces sculptures auraient rapport à quelque événement contemporain dont on aura voulu rappeler le souvenir : sans doute, l'enlèvement d'une demoiselle noble par un chevalier, et le sculpteur aurait traité cet épisode dans des intentions morales. Rien ne permet d'accepter cette conjecture.

de laquelle sont placés deux autres petits génies, portant un espèce de bouclier. Il n'y a pas de monument à Valence où l'art se montre avec plus de délicatesse et d'élégance : cette porte est, sans contredit, un des spécimens les plus précieux que nous possédions en France du travail de nos artistes de la Renaissance; on a pu la rapprocher, sans injustice, des merveilles du château de Gaillon[1]. Elle donne accès à un magnifique escalier, également du XVIe siècle.



PORTE RENAISSANCE, MAISON DUPRÉ-LATOUR.

Vers la fin de ce même siècle, Valence vit s'élever un dernier monument, aujourd'hui disparu, et dont l'intérêt architectural était, d'ailleurs, médiocre. Il s'agit de la *Citadelle*, construite au moment de la Ligue, en 1581, afin de contenir les protestants dauphinois[2]. Depuis longtemps, d'ailleurs — sans doute dès la fin de l'époque romaine — Valence était fortifiée, et ses remparts, englobant la haute et la basse ville[3], suivaient à peu près le tracé dessiné aujourd'hui par les boulevards. Ils étaient défendus par des fossés profonds, et, çà et là, par de grosses tours, comme la tour Saint-Félix au nord, la tour du Cagnard au sud-est, la tour Saunière au sud;

[1] Chanoine Jouve, *loc. cit.*

[2] Cf. Dupré de Loire, « la Citadelle de Valence, » dans le *Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*, t. VIII, année 1874, p. 67 sqq.

[3] Et même (suivant Franck, *Valence en 1785*, p. 23) le quartier de Bourg-lès-Valence.

un bastion extérieur avait été construit au nord-est, au temps de François Ier et portait le nom de ce prince. La citadelle, complément de cet ensemble défensif (1581), fut élevée sur l'emplacement du quartier Tourdéon, au bord de la colline qui domine Bourg-lès-Valence. Le mur d'enceinte était doublé par un terre-plein planté d'arbres; sa porte, à laquelle conduisait un pont de pierre jeté sur les fossés, était protégée par deux bastions en redan, le bastion Saint-Félix à l'est, le bastion Saint-Pierre à l'ouest. A l'intérieur, s'étendaient de nombreux bâtiments, notamment le palais du gouverneur, très vaste, fort élégant[1], et de beaux jardins, dessinés, croit-on, par l'illustre Le Nôtre, au XVIIe siècle[2]. Tout cela a disparu, pendant le XIXe siècle, pour faire place aux casernes d'artillerie.

[1] Il fut construit seulement sous le règne de Louis XV; il dominait la ville.
[2] Franck, *op. cit.*, p. 30.



Vue de Valence au XVIIe siècle.



VALENCE EN 1798. — VUE SUD DE L'ÉVÊCHÉ DE VALENCE.
(Silhouette relevée sur l'album Dupré-de-Loire. Collection Victor Colomb.)

IX

LES DERNIERS SIÈCLES DE LA MONARCHIE

APRÈS les secousses des guerres de religion, Valence avait besoin de la paix ; elle la trouva sous l'administration prudente de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné. Celui-ci fit dans la ville de fréquents séjours, et il y établit plusieurs fois sa base d'opérations contre les rebelles qui, sous le règne de Louis XIII, cherchaient à ressusciter les luttes confessionnelles[1]. C'est à Valence, dans la maison du chanoine Rousset, où Lamotte-Gondrin avait été tué, en 1562[2], qu'il fut atteint, pendant l'été de 1626, de la maladie qui

[1] Dufayard, *op. cit.*, p. 570-572.
[2] *Ibid.*, p. 578. « C'est là, ajoute cet historien, qu'avaient commencé les guerres religieuses du Dauphiné ; c'est là que mourut celui qui avait eu la gloire de les finir et d'en adoucir les résultats. »



LESDIGUIÈRES.

devait l'emporter, et qu'il mourut, âgé de quatre-vingt-trois ans, le 28 septembre, vers 7 heures et demie du matin[1]. Sa disparition causa une profonde émotion dans tout le Dauphiné, où il était extrêmement populaire : son corps, embaumé, fut exposé, jusqu'au 11 octobre, dans une chapelle ardente élevée dans le chœur de la cathédrale[2] et devant laquelle défila toute la population valentinoise ; puis, après des funérailles solennelles qui eurent lieu le 12 octobre, il fut transporté à Grenoble, et, plus tard, au château des Diguières, dans un riche tombeau que le connétable avait fait préparer lui-même[3].

Le bel exemple de tolérance et de conciliation donné par Lesdiguières dans ces temps difficiles ne fut malheureusement pas suivi par la royauté française dans la suite du XVIIe siècle. En 1685, la révocation de l'Edit de Nantes due à Louis XIV proscrivit de Valence les protestants refusant de se soumettre, et leur nombre, a-t-on dit, atteignait le tiers de la population[4].

L'histoire de la ville demeura, dès lors, et jusqu'à la fin de la monarchie, exempte de grandes agitations. Reléguée au second plan, elle comptait de 15 à 18.000 habitants[5]. En dehors de l'évêché et l'Université, elle était le siège d'un certain nombre d'organismes administratifs. Chef-lieu d'une sénéchaussée, elle possédait, depuis 1636, un présidial[6], et un tribunal chargé de juger les réclamations fiscales, dont le



PUGET. — *Louis XIV.*

[1] Sur les détails de la maladie et de la mort du connétable, cf. Dufayard, *op. cit.*, p. 575-577.

[2] Lesdiguières avait abjuré le protestantisme en 1622, afin de devenir connétable.

[3] Ce tombeau a été transporté, en l'an VI, à la préfecture de Gap, où on peut le voir aujourd'hui. C'est une œuvre du sculpteur Richier.

[4] J. Ollivier, *op. cit.*, p. 130.

[5] Franck, *op. cit.*, p. 21.

[6] Qui comprenait un président, huit conseillers, un procureur et un avocat du Roi.

ressort s'étendait sur quatre-vingts communautés, y résidait. Elle était régie par ses consuls, partageant avec les consuls de neuf autres villes du Dauphiné l'honneur de figurer à la tête du Tiers Etat, dans les Etats généraux de la province. Un régiment d'artillerie y tenait garnison, et, en 1777, une école d'artillerie y fut installée. Mais tous



Puget. — *Louis XIV.*

les fonctionnaires, qui se trouvaient ainsi réunis dans l'enceinte de la vieille cité, ne suffisaient pas à animer la monotonie de sa vie provinciale.

Une seule de ses institutions aurait pu être vraiment un centre d'activité intellectuelle et sociale. L'*Université* avait tenu ce rôle, on s'en souvient, au XVI[e] siècle. Malheureusement, la décadence, indiquée déjà à la suite des guerres de religion, n'avait fait pour elle que s'accentuer. Malgré les efforts des évêques, amenés naturellement à prendre une part de plus en plus large à la direction de l'œuvre[1], les études, même celles de droit, continuèrent, dans le courant des XVII[e] et XVIII[e] siècles, à décliner ; les

[1] Par deux arrêts du roi, de 1639, ils avaient reçu le droit de présider aux élections et aux nominations des professeurs.

noms des professeurs, à part ceux d'Antoine de Marville, au XVIIe [1], et de Planel, au XVIIIe siècle[2], sont des noms sans célébrité; les examens étaient devenus une simple formalité, et la faveur, ou même l'argent, semblent y avoir été prépondérants[3]. De plus, Grenoble, dépossédée de ses cours en 1565 au profit de Valence, ne cachait pas son hostilité contre sa rivale, et son Parlement multipliait les démarches, pour obtenir la suppression de l'Université valentinoise[4].



Ex-libris de Jacques de Tardivon, abbé général de l'ordre de Saint-Ruf à Valence, 1761-1774

En vain quelques mesures utiles furent prises pour arrêter ce recul et rendre à l'Université un peu de son ancienne vogue. Au XVIIIe siècle, on lui réunit les séminaires de Viviers, de Bourg-Saint-Andéol, etc.[5]. Plus tard, le roi lui fit don de l'importante bibliothèque de l'ordre de Saint-Ruf, supprimé en 1773, à condition que cette bibliothèque, installée dans un local convenable, fût ouverte au public trois fois par semaine[6]. En 1778, une chaire de mathématiques fut créée, qui commença à fonctionner en 1784. Mais toutes ces précautions se montrèrent, à l'épreuve, absolument inefficaces. Les étudiants avaient désappris le chemin de Valence, et l'on en peut dire presque autant des professeurs, puisque, en 1792, la Faculté de Droit — la seule des quatre Facultés subsistant encore — n'avait plus qu'un seul professeur, Planel[7]. Quand viendra la tourmente révolutionnaire, l'Université tombera d'elle-

[1] Abbé Nadal, *op. cit.*, p. 207.
[2] *Ibid.*, p. 248.
[3] J. Ollivier, *op. cit.*, p. 190-192.
[4] Abbé Nadal, *op. cit.*, p. 227. Ces démarches n'obtinrent, d'ailleurs, aucun succès.
[5] *Ibid.*, p. 234.
[6] *Ibid.*, p. 251 sqq. Ce sont ces livres qui ont formé le noyau de la *Bibliothèque communale*, fondée en 1833, et qui comprend aujourd'hui plus de 40.000 volumes.
[7] *Ibid.*, p. 259.

même, et sa disparition ne causera aucune émotion, tant elle était, depuis longtemps, considérée comme morte.

En attendant ces jours agités, les Valentinois essayaient, autant qu'ils le pouvaient,



VALENCE. — PORTAIL DE L'EGLISE DES DAMES DE SOYONS (vers 1660).

de lutter contre la torpeur de leur existence provinciale. Malgré les progrès du luxe, les mœurs étaient restées simples, et presque rustiques : la place des Clercs, le centre de la vie urbaine, réunissait, par les belles soirées d'été, les habitants qui venaient se reposer sur les marches de pierre des maisons[1]; et, le dimanche, les *vogues* étaient

[1] Franck, *op. cit.*, p. 27.



célébrées avec entrain[1]. La bourgeoisie, commerçante ou industrielle, d'ailleurs, était riche; et dans les vieux hôtels, tels qu'on peut en apercevoir encore dans certaines rues anciennes de la ville[2], vivait une noblesse modeste, mais distinguée, qui avait acclimaté « des mœurs douces, un esprit tolérant, des manières fines, engageantes, empreintes de l'envie de plaire[3] ». Quelques embellissements avaient heureusement transformé certains aspects de la cité médiévale : sans doute, toutes les rues tortueuses, aux maisons trop pressées et aux pavés pointus, n'avaient pas disparu, et l'on en trouve, encore aujourd'hui, des spécimens vraiment curieux[4]. En 1741, les intendants de Provence, chargés de la voirie, prescrivirent des alignements et firent disparaître les édifices trop délabrés[5]. C'est à cette époque que furent construites de vastes maisons, dont l'une, d'une certaine importance, le palais abbatial de Saint-Ruf, est occupée à l'heure actuelle par la Préfecture.



Dernier portrait de Mandrin,
peint et gravé à Valence, par Jacques-André Treillard, le 27 mai 1755, d'après le croquis pris par lui aux fourches patibulaires où le cadavre de Mandrin était exposé.

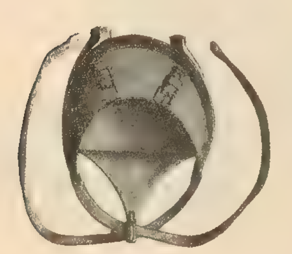
On sait qu'en 1138 les moines de l'abbaye de Saint-Ruf avaient dû quitter leur résidence d'Avignon, attirés sans doute à Valence par un des prieurés de l'ordre, alors très florissant. Ils se fixèrent dans le quartier de *l'Eparvière*, y construisirent une nouvelle abbaye d'une réelle magnificence et qui fût détruite au moment des guerres de religion. Les moines s'installèrent alors dans les bâtiments de l'ancien prieuré

[1] Franck, *op. cit.*, p. 41.
[2] Cf. par exemple, dans la rue *Côte-des-Chapeliers*, les hôtels de *Bressac* et de *Sieyès*, ce dernier ancienne résidence du Premier Président.
[3] Franck, *op. cit.*, p. 39.
[4] Témoin la pittoresque *Côte-Saint-Martin*.
[5] Franck, *op. cit.*, p. 51.



où ils demeurèrent jusqu'à la dissolution de l'ordre. L'église, qui s'inspire de la chapelle du château de Versailles — elle date du commencement du XVIIIe siècle — est affectée, depuis le Concordat, à l'exercice du culte protestant.

Les distractions, cependant, étaient rares. Aussi les Valentinois durent-ils compter comme une bonne fortune, en plein milieu du XVIIIe siècle, l'occasion amenant dans leur ville, pour y être incarcéré et jugé, le célèbre contrebandier Mandrin. — Ce n'est pas ici le lieu de retracer les exploits du « capitaine général des contrebandiers de France », pour lequel il semble bien, d'ailleurs, que les historiens soient disposés aujourd'hui à plaider très largement les circonstances atténuantes [1]. Retenons seulement ce fait, qu'après une vie d'aventures extraordinaires, Mandrin, réfugié dans les Etats du roi de Sardaigne, y avait été arrêté, au mépris du droit international, par des troupes françaises, et qu'il avait été amené, chargé de chaînes, le 13 mai 1755, à 8 heures du matin, dans les prisons du Présidial de Valence [2]. Depuis vingt-deux ans, une *Chambre ardente* fonctionnait dans cette ville, spécialement créée pour instruire le procès des contrebandiers, devenus très nombreux, et ses jugements étaient toujours impitoyables : c'est à elle que le cas de Mandrin devait être soumis [3]. Dès que la nouvelle de l'arrivée



CHAUSSURES DU CHEVAL DE MANDRIN, **qui lui mettaient les fers à rebours.**
(Collection de M. le Dr Charvet, reconstitué d'après les dossiers de G. Vallier, *Bulletin de l'Académie Delphinale,* 1862-1863, p. 50-51.)

[1] Cf. notamment le curieux livre de Funck-Brentano : ***Mandrin, capitaine général des contrebandiers de France***, Paris, 1908.
[2] Funck-Brentano, *op. cit.*, p. 424.
[3] Elle comprenait un seul juge, qui se faisait assister de six adjoints qu'il choisissait lui-même.



Mandrin
(Dessiné par Vernier, gravé par Carter.
Collection Victor Colomb, Valence.)

du célèbre prisonnier fut connue, il y eut à Valence un mouvement général de curiosité : tout le monde se porta vers la prison, devant laquelle on faisait queue et où l'on n'était introduit que par groupes de cinq ou de six. Des services de voitures furent organisés pour amener les curieux des villes voisines. Mandrin faisait bon accueil à tous, recevait de nombreux gâteaux, pâtés, cadeaux, bouteilles de vin, et une volumineuse correspondance. Chacun admirait son courage.

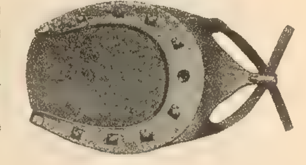
Cet empressement populaire ne profita pas, cependant, à sa cause. Son procès, où il tint le beau rôle, refusant de livrer les noms de ses complices et se défendant avec dignité, se termina par une condamnation à mort. L'exécution eut lieu le 26 mai 1755 : une foule considérable y assista[1]. Le condamné, sorti des prisons du Présidial, et après avoir récité la formule de l'amende honorable devant la porte de la cathédrale qui fait face au Pendentif, fut amené sur la place des Clercs, dont les fenêtres et les toits étaient garnis de spectateurs[2]. Après avoir prononcé quelques paroles courageuses, et s'être assis tranquillement sur la croix de Saint-André, où il devait être roué, il subit l'atroce supplice sans une plainte. Il était six heures du soir. Son corps resta exposé pendant trois jours aux fourches patibulaires, où un artiste valentinois, Jacques-André Treillard, put prendre des croquis de la figure, et pendant tout ce temps, ce fut un incessant pèlerinage populaire[3]. Treillard, par ordre de l'Évêque de Valence, qui, pour la circonstance, l'avait fait venir de Lyon où il habitait[4], fit, d'après ses croquis, un portrait perdu aujourd'hui, mais dont on a gardé la gravure.

[1] Le régiment en garnison à Valence avait pris les armes, et, par précaution, on avait encore fait fermer les portes de la ville.

[2] Suivant l'usage, les élèves des écoles s'étaient mis au premier rang. Des entrepreneurs avaient fait dresser des échafaudages, dont ils louaient les places pour douze sols.

[3] Les fourches patibulaires se dressaient alors non loin de la route de Paris à Marseille, au lieu dénommé pour cela *le Gibet*, près du quartier du Calvaire.

[4] Cf. Jeanne de Flandreysy, *la Gravure et les Graveurs dauphinois*, Falque et Perrin, Grenoble, 1901.





MANDRIN, GÉNÉRAL DES CONTREBANDIERS, SE DISPOSANT A QUELQUE ACTION.
(Collection Victor Colomb, Valence.)



MANDRIN,
durant sa sixième campagne, sur son cheval gris pommelé.
(D'après une gravure contemporaine du Musée de Grenoble.)

Valence avait, à ce moment-là, comme évêque, un homme remarquable, Alexandre de Milon, nommé en 1726. Véritable ami des arts, protecteur des artistes, il passa, en 1735, une convention avec le sieur Frachisse, menuisier à Tain, pour l'exécution des boiseries de la sacristie de la cathédrale. Ce travail est un remarquable spécimen de la sculpture sur bois, au XVIII[e] siècle. C'est également à ce prélat que la cathédrale fut redevable d'un orgue d'une très réelle valeur, qui réunissait un total de quarante-cinq jeux, dont plusieurs étaient l'œuvre du célèbre Clicquot, auteur de l'orgue de Saint-Sulpice.

En 1755, Mgr de Milon constitua à cet effet un capital de 12.000 livres, pour doter l'organiste et paya l'orgue lui-même 20.000 livres de la monnaie d'alors, ce qui représenterait aujourd'hui une somme de plus de 60.000 francs.

Cet orgue remarquable, enlevé vers 1868, lors des réparations entreprises dans l'intérieur du monument, a été refait par les soins de M. Didelot, curé de la cathédrale, et inauguré, en grande pompe, le 19 décembre 1899.

En 1757, l'évêque de Milon fit don à la cathédrale d'un maître-autel, dessiné par Treillard et traité avec une grande richesse. Composé de



ARMES DE MANDRIN.



Exécution de Mandrin, d'après une lithographie du temps. — (Lithographie de C. Wentzel, éditeur, a Wissembourg (Alsace)

(Collection de M. Victor Colomb, Valence).

marbres précieux et variés, dont plusieurs espèces sont aujourd'hui perdues, il a coûté 14.000 livres [1].

Cet homme de bien mourut en 1771, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, dans son



Mgr JEAN DE CATELAN, évêque de Valence, 1706.
(Galerie de l'Évêché de Valence.)

abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Outre les libéralités faites à sa cathédrale Saint-Apollinaire, il légua par testament et codicilles, à la chapelle des Pénitents, tous ses tableaux de piété ; à la sacristie, le tableau original du Dominiquin, représentant Jacob, lorsqu'il reçoit la robe de Joseph ; à l'Hôtel de Ville « le portrait en grand du roi

[1] *Annales valentinoises*, par M. Villard. Marius Teyssier et Cie, Valence, 1892.



Mgr de Milon. (Cadre de l'époque.)
(Galerie de l'évêché de Valence.)



(Collection de Mme Jeanne de Flandreysy.

Louis XV, actuellement régnant, orné de son cadre doré, estimé 1.200 livres » ; et enfin, à l'Hôpital 500.000 livres et tout le mobilier de ses maisons de Paris, Saint-Benoît et Valence. C'est donc à bon droit qu'on a qualifié cet évêque de « bienfaiteur insigne de Valence ». Malheureusement, de nombreux procès entamés par ses héritiers réduisirent de façon considérable ses libéralités à l'Hôpital.

En 1777, à la suite d'une démarche des consuls auprès du ministre de la guerre, le comte de Saint-Germain, Valence obtint que l'*Ecole d'artillerie*, fixée jusqu'alors à Besançon, fût transférée dans ses murs, et un régiment de la même arme, *le régiment de Toul*, fit, cette année même, son entrée dans la ville, au milieu du plus vif enthousiasme. Mais le successeur de Saint-Germain détruisit, dès l'année suivante, l'œuvre de celui-ci, et le régiment dut repartir pour Besançon, le 1er mars 1778. Valence, heureusement, ne se tint pas pour battue : de nouveaux pourparlers eurent lieu avec le directeur de l'artillerie, le célèbre Gribeauval ; et, malgré la rivalité de Grenoble, ces pourparlers aboutirent. Le 5 juin 1783, il fut décidé que l'*Ecole d'artillerie* de Besançon serait réintégrée à Valence, et un régiment, celui de *la Fère*, était accordé à la ville, qui, en retour, se hâta d'aménager, pour les besoins de sa garnison, un vaste polygone [1].

Médaillon portrait de Mgr de Milon.
(Galerie de l'Évêché de Valence.)

Valence dut à ce concours de circonstances de recevoir, en 1786, dans son régiment considéré comme un des meilleurs de l'artillerie française[2], un jeune lieutenant en second tout frais sorti de l'Ecole militaire de Paris, et dont le nom,

[1] Le polygone de Valence était un des plus grands et des mieux disposés de France. Sur ces faits, cf. l'ouvrage d'Arthur Chuquet, *la Jeunesse de Napoléon*, t. I, p. 268-270.
[2] *Ibid.*, p. 272.



PORTRAIT DE LOUIS XV, donné à l'Hôtel de Ville de Valence par Mgr de Milon.

pas encore francisé, était appelé à un avenir si extraordinaire : *Napoleonè de Buonaparte* [1].

Beaucoup de légendes ont couru sur ce premier séjour de Bonaparte à Valence, et c'est seulement depuis peu de temps que les fervents de l'érudition napoléonienne ont réussi à fixer les principaux détails de cette période de la vie de leur héros[2]. Bonaparte arriva dans la ville aux premiers jours de novembre 1785 : on a cru longtemps que, dépourvu d'argent à partir de Lyon, il avait dû, avec son camarade des Mazis, faire la route à pied de Lyon à Valence [3] ; en réalité, comme l'a montré son dernier historien, les deux jeunes officiers s'embarquèrent à Lyon, sur le Rhône, dans un bateau de poste, qui les conduisit à Valence en une journée[4]. Sitôt arrivé, Bonaparte fut logé, par réquisition militaire, au premier étage d'une maison faisant le coin de la Grande-Rue et de la rue du Croissant, chez Mlle Bou[5]. Il y resta tout le temps de son séjour à Valence, — ayant, quelques jours après, lorsque la validité de son billet de logement allait expirer, conclu marché avec sa propriétaire pour un loyer de 8 livres 8 sols par mois [6]. Il sut garder toujours un excellent souvenir de la vieille demoiselle qui l'avait accueilli [7] : treize ans plus tard, quand il repassa dans Valence, général victorieux, au retour de l'expédition d'Egypte [8], il lui remit un cachemire de l'Inde et une boussole en argent, que l'on peut voir aujourd'hui au Musée [9]. Ce n'est pas chez elle, cependant, qu'il prenait ses repas : comme les autres lieutenants, il mangeait à l'auberge des Trois-Pigeons, située dans la rue Pérollerie et tenue, depuis 1775, par un sieur Charles Gény ; sa pension lui revenait à 35 livres par mois [10].

[1] C'est ainsi qu'il signe au bas d'une lettre envoyée de Valence, le 25 novembre 1785, au directeur du petit séminaire d'Aix, et publiée par Frédéric Masson, *Napoléon inconnu*, t. I, p. 139, note 1. Une autre lettre du 29 juillet 1786 porte la simple signature : Buonaparte.

[2] Il faut lire les ouvrages déjà cités de Frédéric Masson (2 vol., Paris, 1895) et d'Arthur Chuquet (2 vol., Paris, 1898), qui rectifient sur beaucoup de points celui du général Iung, *Bonaparte et son temps* (Paris, 1883).

[3] Iung, *op. cit.*, t. I, p. 152.

[4] A. Chuquet, *op. cit.*, p. 268.

[5] La maison a été démolie en 1872 et remplacée par un immeuble moderne, dont le rez-de-chaussée est occupé par un magasin de détail. Cf. *Valence en 1785 et le lieutenant Bonaparte*, par Franck, conseiller de préfecture, Valence, 1897, p. 45.

[6] Franck, *op. cit.*, p. 45; Iung, *op. cit.*, t. I, p. 156; Frédéric Masson, *op. cit.*, t. I, p. 137, note 2.

[7] Elle avait alors près de cinquante ans; c'était, dit Chuquet (p. 283), une personne d'un esprit vif, d'une intelligence élevée, causant avec agrément, serviable et obligeante.

[8] Le 12 octobre 1799 (Masson, *op. cit.*, p. 132; A. Chuquet, *op. cit.*, p. 284).

[9] Premier étage, quatrième salle.

[10] Iung, *op. cit.*, p. 156.



Plan de la Ville de Valence, dressé par M. de Villeneuve, contrôleur de la Maison du Roi (1779).
(Collection Didelot, aujourd'hui au Musée de Valence.)

Bonaparte, à cette date, était seulement âgé de seize ans[1]. Il avait beaucoup de choses à apprendre, non seulement pour son métier d'artilleur, mais aussi pour la conduite générale de la vie, son éducation ayant été jusque-là, comme on sait, passa-



ROBERT VARLEY. — *Bonaparte en 1785* (Valence, régiment de la Fère).

blement négligée. Il fut très absorbé par les devoirs de son état, montant la garde et s'exerçant assidûment au polygone ; et c'est seulement le 10 janvier 1786, après un stage

[1] Depuis le 15 août 1785.

de deux mois, qu'il fut véritablement reçu officier [1], à la première compagnie de la cinquième brigade (brigade de bombardiers). Son apprentissage du métier militaire lui fut rendu facile par la bienveillance de ses chefs — notamment le lieutenant-colonel vicomte d'Urtubie — et à la fin de sa vie, dans son exil de Sainte-Hélène, il aimait à leur rendre justice [2]. Bonaparte fut également bien accueilli par ses camarades, et dans la suite il protégea tout particulièrement ceux faisant partie de ses armées [3].

Il se mêla aussi à la société civile et prit des leçons de danse et de maintien. A son arrivée, il fut reçu par l'abbé de Saint-Ruf, M. de Tardivon, pour lequel il avait une lettre d'introduction [4], et il visita aussi Mme Grégoire du Colombier, qui l'invita à sa maison de campagne de Basseaux, où il commença, avec Mlle Caroline du Colombier, une idylle, d'ailleurs de peu de durée [5]. Il fit plusieurs excursions dans les environs de Valence, à la montagne de Roche-Colombe (juin 1786), et à la Chartreuse-de-Bouvantes [6]. En revanche, et malgré une tradition assez répandue, ce n'est pas à ce moment qu'il put connaître M. de Montalivet, alors à Grenoble [7], ni l'abbé Raynal — l'auteur de l'*Histoire philosophique du commerce des Deux Indes* — à cette époque à l'étranger [8].

Surtout, il songeait à s'instruire. Par Mlle Bou, il avait été mis en relations avec le libraire Aurel, propriétaire d'un cabinet de lecture, à l'angle de la Grande-Rue et de la place des Clercs, et il devint un de ses clients [9]. En même temps, il faisait venir des livres du dehors, et le texte d'une lettre adressée au libraire Borde, de Genève, pour lui demander les *Mémoires* de Mme de Warens et les deux derniers volumes d'une *Histoire des Révolutions de Corse*, par l'abbé Germanes, a été conservé [10]. On reconnaît là les goûts dans lesquels se complaisait sa jeunesse, « les deux passions impérieuses, maî-

[1] Iung, *op. cit.*, p. 157; Frédéric Masson, *op. cit.*, p. 132. Son uniforme (Fréd. Masson, *op. cit.*, p. 136) comportait alors l'habit bleu à collet rabattu, parements et doublure rouges, la veste et la culotte bleue. Un portrait de Bonaparte à cette époque est au Musée de Versailles; il a été fait à Tournon en 1785.

[2] *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. I, p. 130.

[3] Cf. les exemples dans Frédéric Masson, p. 133-135.

[4] Fréd. Masson, p. 131 et note 2; Chuquet, p. 285.

[5] Fréd. Masson, p. 137, et du même, *Napoléon et les femmes*, t. I, p. 6. Chuquet, p. 286-287.

[6] Chuquet, p. 289. *Basseaux*, commune d'Etoile, canton de Valence; la *Roche-Colombe*, 888 mètres de hauteur, dans la Forêt de Saou; *Bouvantes*, canton de Saint-Jean-en-Royans, arrondissement de Valence.

[7] Fréd. Masson, *op. cit.*, p. 136.

[8] Il n'obtint qu'en 1787 la permission de rentrer en France.

[9] Chuquet, *op. cit.*, p. 283; cf. Iung, *op. cit.*, p. 156.

[10] « Je vous serais obligé, ajoutait-il, de me donner note des ouvrages que vous avez sur l'île de Corse ou que vous pourriez me procurer promptement. »

tresses de son esprit : sa patrie d'abord, puis Rousseau ». Il prenait des notes au cours de ses lectures et s'exerçait même à mettre en ordre ses réflexions : M. Frédéric Masson a publié, d'après les manuscrits du fonds *Libri*, trois petits fragments se rapportant à cette époque de sa vie [1] ; le premier, *Sur la Corse*, daté du 26 avril 1786 ; un autre, *Sur le Suicide*, daté du 3 mai ; et le dernier, *Réfutation* d'un pasteur protestant, du nom de Roustan [2], portant l'indication : 9 mai, 4 heures de l'après-midi.

Ce premier séjour de Bonaparte à Valence ne se prolongea pas au delà du mois d'août 1786. Le 12 août, en effet, son bataillon recevait l'ordre de partir pour Lyon où des troubles avaient éclaté [3]. Puis, au bout de peu de temps, le jeune lieutenant en second obtenait un congé qu'il devait aller passer en Corse : il revint quelques jours à Valence et en repartit le 1er septembre pour Ajaccio [4].

[1] Frédéric Masson, *op. cit.*, p. 141-159.
[2] Qui avait publié à Amsterdam, en 1764, une *Défense du christianisme*.
[3] A. Chuquet, *op. cit.*, p. 292.
[4] C'est la date qu'il donne lui-même dans le document intitulé *Epoques de ma vie* (Fréd. Masson, p. 15-16 et 162). Cette constatation dément le récit du général Iung (t. I, p. 166 sqq.), suivant lequel Bonaparte serait parti le 17 octobre pour Douai, où le régiment de la Fère devait tenir garnison, et y serait resté d'octobre 1786 à février 1787.



Vue du passage du Rhône
de Valence à Saint-Péré (en Vivarais).



Valence en 1798. — Le Couvent des Cordeliers, vue nord.
(Silhouette relevée sur l'album Dupré-de-Loire. Collection Marius Villard, Valence.)

X

LA RÉVOLUTION ET L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE



Valence, comme dans tout le reste du Dauphiné, les idées de la Révolution furent accueillies avec enthousiasme. Dès le début, une garde nationale y fut organisée, et le 29 novembre 1789 celle-ci prit part, avec les gardes nationales de dix-neuf autres communes du Vivarais et du Dauphiné, à la cérémonie d'Etoile, où les assistants avaient juré, à genoux, devant un autel de gazon, de rester unis pour la défense de l'Assemblée nationale et du Roi[1]. Deux mois plus tard, s'était tenue à Valence même, le 31 janvier 1790, une « fédération », comprenant deux cent soixante-huit communes de la région : un défilé très imposant avait eu lieu sur le Champ-de-Mars, et les fédérés — parmi lesquels on voyait, marchant sur une même ligne, les curés et les pasteurs des com-

[1] « Du plus adoré des rois. » Cf. Arthur Chuquet, *op. cit.*, t. II, p. 204.

munes participantes — avaient prêté solennellement serment à la Constitution. Les chefs du mouvement étaient le libraire Aurel, le procureur Bérenger, le curé Marboz ; on voyait aussi se distinguer déjà dans leurs rangs un jeune receveur des fermes qui



Valence en 1798. — Vue extérieure de la porte Tourdéon.
(Silhouette relevée sur l'album Dupré-de-Loire. Collection Marius Villard.)

allait bientôt arriver à la gloire, Jean-Etienne Championnet, grenadier de la garde nationale le 14 juillet 1789, sergent au 1er décembre, et lieutenant le 15 mars suivant[1].

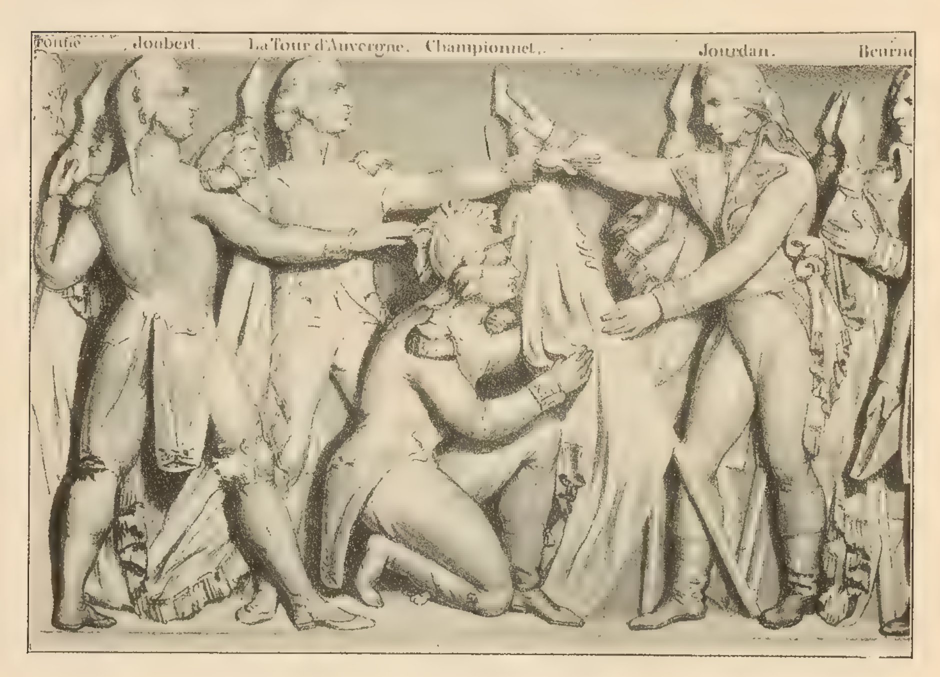
[1] Cf. les articles de Marius Villard et Jules Tavenas dans le *Bulletin de la Société départementale d'Archéologie et de Statistique de la Drôme*, t. XXXVI, XXXVII et XXXVIII.



VALENCE EN 1793. — LA PORTE TOURDÉON ; LA CITADELLE ; LE GOUVERNEMENT, VUE NORD.

(Silhouette relevée sur l'album de M. Dupré-de-Loire. Collection M. Villar)

Les clubs ne tardèrent pas à se fonder sur le modèle de ceux de Paris. Le 25 avril 1790, ce fut la *Société des Amis de la Constitution*, affiliée à la *Société des Jacobins* de Paris : son siège était dans une des salles du Présidial, mais elle tenait ses séances publiques dans la cathédrale. Puis, le 11 février 1791, s'organisa la *Société*



Championnet et les autres généraux français.
(Estampe de 1830 environ.)
(Collection Victor Colomb, Valence.)

des Surveillants, dont les membres se coiffaient d'un bonnet blanc à la houppe bleue et au retroussis rouge[1].

L'une et l'autre société s'occupaient de stimuler le zèle des amis de la Constitution, de contenir les réfractaires, et surtout de prêter leur appui au clergé constitutionnel, détenteur des églises, depuis la Constitution civile. L'évêque de Valence avait été supprimé, pour être remplacé par un évêché de la Drôme. Mais cette transformation et le

[1] A. Chuquet, *op. cit.*, p. 201-202.

ministère des prêtres assermentés furent peu goûtés de la population catholique. Aussi les clubs se chargèrent-ils de procurer des fidèles au clergé de leur goût : non contents de faire célébrer une messe « pour changer le cœur de leurs ennemis et les ramener au principe de la sainte Constitution », ils décidaient, ayant appris que le prédicateur du carême — un assermenté — n'avait plus d'auditeurs, de se rendre en masse à ses sermons, avec toutes leurs familles[1].

C'est dans ce milieu, imbu des principes nouveaux et passablement agité, que Bonaparte, promu premier lieutenant le 1er avril 1791, se trouva engagé lorsqu'il rejoignit, le 16 juin de la même année, le 4e régiment d'artillerie, alors en garnison à Valence[2]. Les temps étaient changés depuis le premier séjour du jeune officier, mais Bonaparte avait évolué, lui aussi, et il allait se trouver sans peine au niveau de l'exaltation populaire.

CHAMPIONNET.

Comme en 1786, il prit son logement chez Mlle Bou et sa pension chez Gény; son frère Louis, alors âgé de treize ans, habitait également chez Mlle Bou et mangeait avec elle[3]. Bonaparte retrouva la plus grande partie de ses relations de 1786, sauf toutefois les dames du Colombier, qui avaient quitté la ville, et M. de Tardivon, décédé le 4 avril 1791[4]; il fit, en outre, la connaissance du comte Bachasson de Montalivet, destiné à devenir plus tard un de ses ministres[5]. Sa vie était restée studieuse; il continuait à prendre des notes sur ses lectures, et rédigeait, en vue d'un concours ouvert par l'Académie de Lyon, un discours, dont le succès fut nul auprès de ses juges[6], mais qui demeure infiniment précieux

[1] A. Chuquet, *op. cit.*, p. 203.

[2] Il était affecté à la première compagnie du second bataillon. Cf. Chuquet, *op. cit.*, p. 159; Fréd. Masson, *op. cit.*, t. II, p. 205.

[3] A. Chuquet, *op. cit.*, p. 161.

[4] Iung, *op. cit.*, t. II, p. 83. Entre ses deux séjours à Valence, Bonaparte, se rendant en Corse, avait traversé la ville vers la fin de 1789. On rapporte qu'il avait été voir M. de Tardivon et qu'ils s'étaient entretenus de la Révolution : « Du train que prennent les choses, aurait dit l'abbé, chacun peut devenir roi à son tour; si vous devenez roi, Monsieur de Bonaparte, accommodez-vous de la religion chrétienne, vous vous en trouverez bien ». Bonaparte aurait répondu que, s'il devenait roi, il ferait l'abbé cardinal.

[5] Frédéric Masson, *op. cit.*, t. II, p. 206-207. Consulter, pour le comte Bachasson de Montalivet, *le Comte Jean-Pierre Bachasson de Montalivet*, par Etienne Mellier, Valence, Granger et Legrand, 1896.

[6] « C'est peut-être l'ouvrage d'un homme sensible, disait alors un des juges; mais il est trop mal ordonné trop disparate, trop décousu et trop mal écrit pour fixer l'attention ».



VALENCE, VUE PRISE DU CÔTÉ DU MARTINET.
Le moulin des Gauds et la Cascade au quartier de la Comète, vers 1805. (Lithographie de Marc Aurel, 1821.)



VALENCE. — LA PORTE TOURDÉON. (Aquarelle d'Agnel, vers 1840-1845.)

parce qu'il nous fait connaître les idées capitales du futur Empereur, à vingt-deux ans[1].

Le lieutenant Bonaparte s'occupait surtout de politique. Il s'empressa de se faire inscrire à la *Société des Amis de la Constitution*, où il retrouvait son ami, le libraire Aurel ; il en devint même, après un discours très applaudi, le bibliothécaire, puis le secrétaire, et il s'en fallut de peu qu'on ne le portât à la présidence[2]. Peut-être aussi à l'exemple de beaucoup de ses collègues du régiment d'artillerie, se fit-il affilier à la loge maçonnique de la Sagesse[3]. En tout cas, il ne manqua aucune des grandes manifestations populaires dont Valence fut alors le théâtre. Le 3 juillet 1791[4], il était là lorsque vingt-deux sociétés populaires, à la nouvelle de la fuite de Louis XVI, s'assemblèrent au Champ-de-Mars[5], se rendirent à la cathé-



Les Consuls de la République Romaine décernent a Championnet des armes d'honneur après sa destitution par le Directoire (13 février 1799).

Championnet « est dans les fers », les chaînes pendent à ses poignets.

(Grand tableau *inédit* de 2 m. 17 × 1 m. 73, faisant partie de la galerie de M. le comte Lepic, à Saint Péray, Ardèche.)

[1] On en trouvera le texte, publié intégralement pour la première fois, d'après le manuscrit du fonds Libri, dans l'ouvrage de Frédéric Masson, t. II, p. 292-333 : *Discours sur la question proposée par l'Académie de Lyon : « Quelles vérités et quels sentiments importe-t-il le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur ? »*

[2] Chuquet, *op. cit.*, p. 203; Masson, *op. cit.*, p. 207-208.

[3] Masson, *op. cit.*, p. 206, note 2.

[4] Iung, *op. cit.*, t. II, p. 84; Masson, *op. cit.*, p. 208; Chuquet, *op. cit.*, p. 205.

[5] Qui s'appelait alors *Champ de l'Union.*

drale, où l'évêque célébra une messe solennelle, et vinrent prêter le serment de fidélité à la Constitution, dans l'ancienne église de Saint-Ruf, décorée d'emblèmes patriotiques. Il était là aussi le 14 juillet, lorsque, sur le Champ-de-Mars, où l'on avait dressé un autel, en présence de l'évêque, du clergé, des autorités et d'une foule innombrable, les officiers, groupés auprès de l'autel, vinrent jurer fidélité à la Nation et à la Loi[1]. Au banquet qui suivit cette dernière cérémonie, où s'attablèrent tous les « patriotes », Bonaparte prit même la parole et porta un toast « aux patriotes d'Auxonne », sa précédente garnison[2]. Son enthousiasme démocratique était alors extrême ; il faudrait pouvoir citer tout au long la lettre qu'il écrivait, le 27 juillet, à son ami Naudin, d'Auxonne, et dans laquelle il s'exalte contre les rois, contre ceux qui « plient la tête sous le despote mitré, sous le fakir cloîtré et surtout sous le brigand à parchemin ». Retenons seulement le si curieux post-scriptum de cette missive, qui éclaire si magnifiquement cette psychologie tourmentée : « Le sang méridional qui coule dans mes veines va avec la rapidité du Rhône[3]... »



Monument funéraire de Championnet
dans l'ancienne église de Saint-Ruf, à Valence (aujourd'hui temple protestant). — Le buste surmontant la pyramide est celui de Lepelletier de Saint-Fargeau.

La Corse restait, malgré tout, sa patrie d'élection, et il était à la recherche d'une occasion d'y retourner. Sur sa demande, une permission de trois mois lui fut accordée, et il quitta Valence le 29 août 1791, en compagnie de son frère Louis[4]. Nous savons quelle

[1] Iung, *op. cit.*, p. 85; Masson, *op. cit.*, p. 208; Chuquet, *op. cit.*, p. 206.
[2] Iung, *op. cit.*, p. 86; Chuquet, *op. cit.*, p. 207. A Auxonne, Bonaparte s'était déjà occupé de politique.
[3] Le texte de la lettre, d'abord publié dans l'*Histoire parlementaire de la Révolution*, de Buchez et Roux, t. XVII, p. 56, est reproduit dans Fréd. Masson, *op. cit.*, p. 208-209.
[4] Masson, *op. cit.*, p. 213; Chuquet, *op. cit.*, p. 230.



ENTRÉE DES FRANÇAIS DANS NAPLES, le 4 pluviôse an VII (24 janvier 1799), général Championnet.

allait être désormais, après deux années de tâtonnements, sa prodigieuse et rapide fortune. Les Valentinois de 1786 et de 1791 en eurent-ils le pressentiment? On raconte qu'un jour, en 1791, Bonaparte, à l'entrée de l'église Saint-Jean, avait été accosté par une pauvre femme, à laquelle il donna un écu de trois livres : « Merci, mon officier, aurait-elle dit ; je vous souhaite une couronne. — *C'est possible,* » répondit Bonaparte[1].

Les années pénibles de la Révolution approchaient et, avec l'année 1792, la guerre étrangère devait se joindre aux autres difficultés dont souffrait la nation. Elle allait fournir à un enfant de Valence, que Bonaparte, certainement, avait dû connaître dès ce moment, les moyens d'arriver, lui aussi, à une fortune inespérée : le 29 août 1792, en effet — un an jour pour jour après le départ de Bonaparte — Championnet était nommé lieutenant-colonel, chef du sixième bataillon de volontaires de la Drôme,

[1] Baron de Coston, *Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte*, t. I, p. 182.

— de ces volontaires qui se levaient, à l'appel de la patrie en danger, pour commencer la splendide épopée révolutionnaire.

Jean-Etienne Championnet était de souche purement valentinoise, car il naquit, le 14 avril 1762, dans une maisonnette située au milieu d'un champ proche du faubourg Saunière, bien connu des Valentinois de cette époque sous le nom de Championnet[1], et fut baptisé à l'église Saint-Jean. Son nom même, nous le voyons, est celui du vieux quartier où il est né. Fils naturel d'Etienne Grand[2], il fut d'abord élevé au village de Soyons, sur l'autre rive du Rhône, puis à Chabeuil[3]: après un voyage à Barcelone, il réussit, le 10 octobre 1782, à se faire nommer receveur des Fermes à la Roche-de-Glun[4], et il exerçait encore ces fonctions quand survint la Révolution. Il fut un des

[1] Le nom de *quartier de Championnet* se trouve dès le XIII[e] siècle. C'est sur une partie de ce champ qu'a été édifié le *Lycée*, inauguré en 1905.

[2] Les parents de Championnet, Et. Grand et Magdeleine Collion, se décidèrent, le 12 juin 1788, à régulariser leur union *in extremis;* mais Et. Grand ne légitima pas son fils.

[3] *Soyons*, canton de Saint-Péray, arrondissement de Tournon (Ardèche); *Chabeuil*, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Valence.

[4] Canton de Tain, arrondissement de Valence.

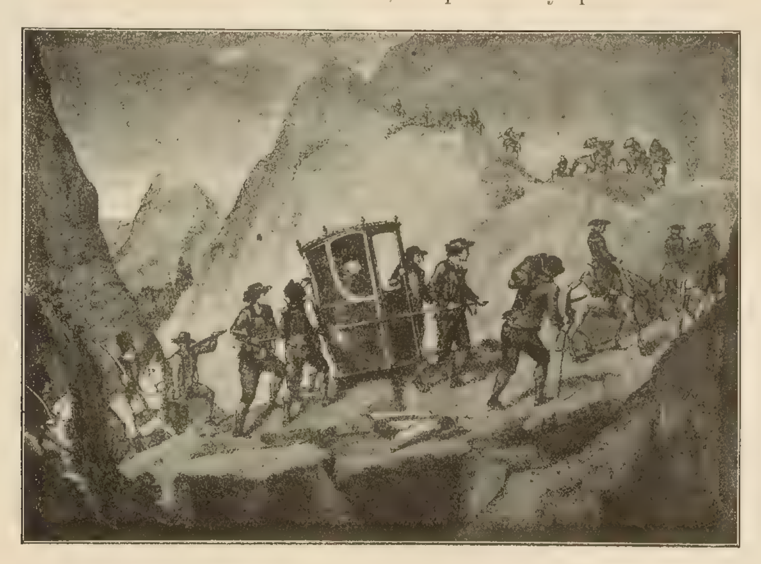


PASSAGE DES ALPES PAR SA SAINTETÉ LE PAPE PIE VI SE RENDANT A GRENOBLE ET A VALENCE

(Collection Etienne Mellier).

adeptes les plus décidés des idées nouvelles : membre de la garde nationale dès sa création, il y gagna vite ses premiers grades[1], et le 1er septembre 1791, il en était déjà le premier adjudant général[2]. En même temps, il se faisait inscrire à la *Société des Amis de la Constitution*, dont il était secrétaire le 13 mars 1791[3].

C'était une nature droite et enthousiaste, à laquelle les sympathies allaient naturel-

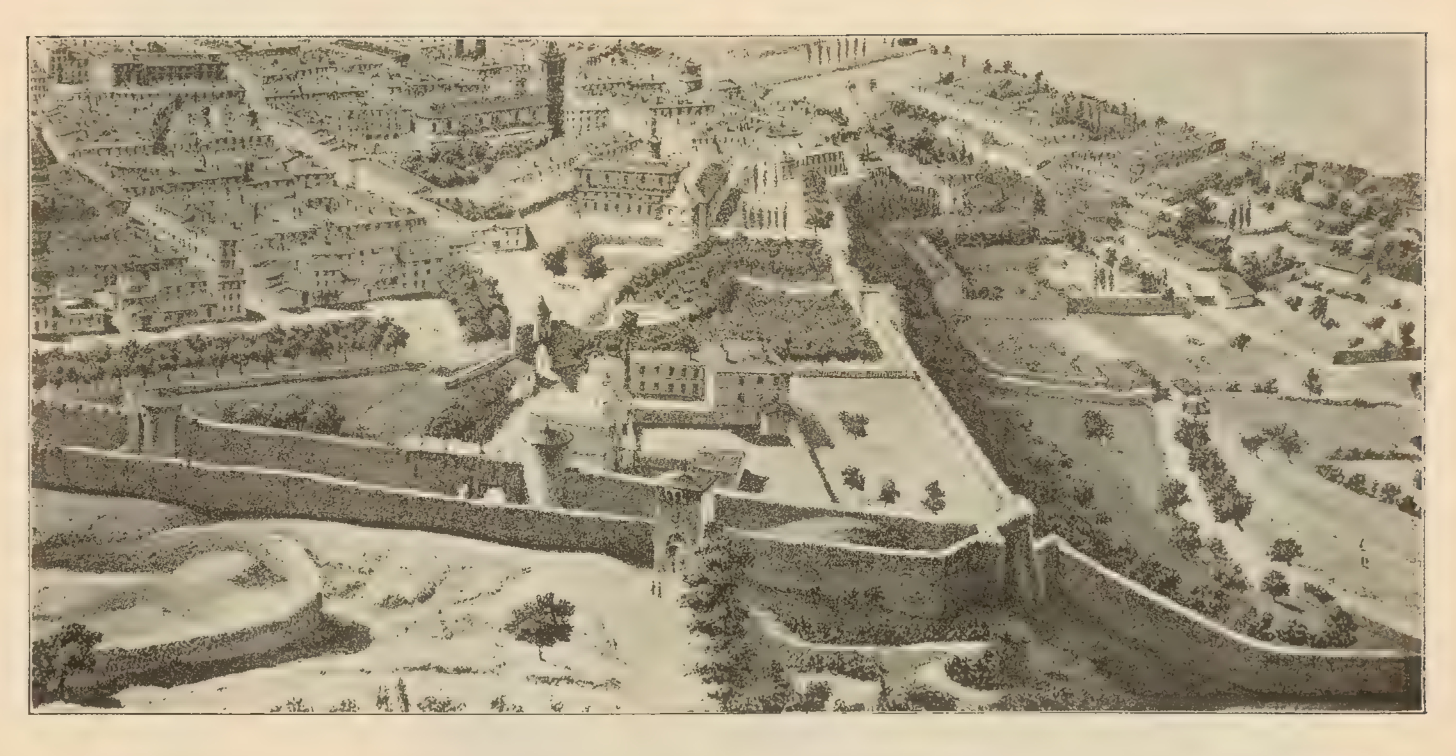


Pie VI passant le mont Genèvre pour se rendre a Grenoble et a Valence.

lement. A partir de 1792, il fit très rapidement son chemin dans les armées de la République, prenant part à toutes les campagnes, et s'assurant d'illustres amitiés, comme celle du héros breton de la Tour d'Auvergne.

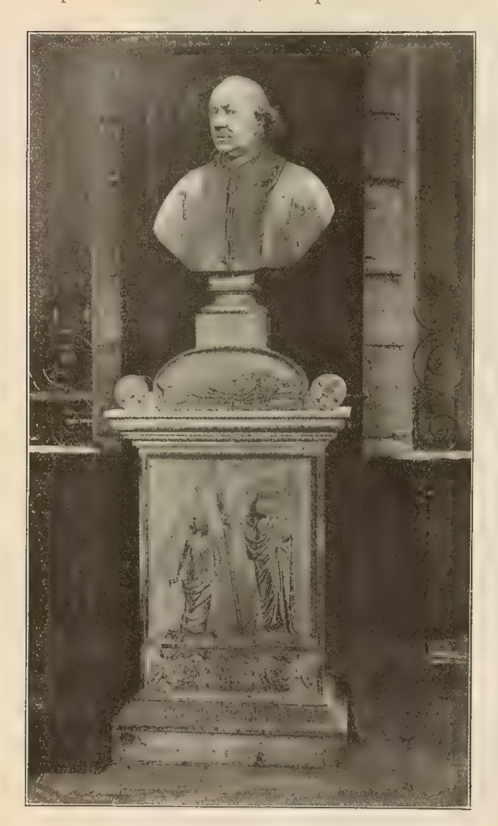
Parmi les nombreux faits d'armes de Championnet, il convient de signaler la prise de Naples, dans laquelle il entra le 23 janvier 1794, après une sanglante bataille. Son premier soin fut d'organiser un gouvernement auquel il donna le nom de *République Parthénopéenne*, et il réussit à rétablir et à maintenir l'ordre par un habile mélange de clémence et de fermeté, jusqu'au moment où il fut arrêté sur l'ordre du Directoire,

[1] Cf. *supra*, p. 132.
[2] *Bulletin de la Société départementale d'Archéologie*, année 1903, t. XXXVII.
[3] Sur les actes il porte alors le nom de *Grand-Championnet*, et est qualifié de *bourgeois*.



La Citadelle de Valence dans laquelle Pie VI fut prisonnier et mourut le 29 aout 1799.

auprès duquel il avait été dénoncé comme coupable de concussion : traîné de prison en prison jusqu'à Grenoble, il se consola de tant d'ingratitude en écrivant ses mémoires. Acquitté à l'unanimité, il reprit son commandement de l'armée des Alpes, en pleine désorganisation. Aussi fut-il impuissant à ramener la victoire. Battu à diverses reprises par le général autrichien Mélas, il dut évacuer Mondovi, après avoir perdu huit mille hommes plutôt par la désertion et la maladie que par le feu de l'ennemi. Atteint lui-même du typhus, il mourut à Antibes le 10 janvier 1800, et fut enterré dans un fossé du fort Barré d'Antibes, où l'on voit encore son tombeau. Mais son cœur fut porté solennellement à Valence, où ses compatriotes célébrèrent en grande pompe sa mémoire [1]. Les autorités et les troupes vinrent recevoir le cœur à la porte Saunière, le 28 janvier 1800, puis le déposèrent, le 7 octobre suivant, dans un monument élevé au fond de l'abside de Saint-Ruf, alors *Salle Décadaire* et aujourd'hui temple protestant : monument assez simple, comprenant un soubassement saillant, sur lequel est posé un vase de marbre, carré, qui contient l'urne funéraire, le tout encadré dans une pyramide tronquée de plus de 6 mètres de haut portant une inscription [2]. Les Valentinois n'ont cessé, d'ailleurs, d'honorer le nom

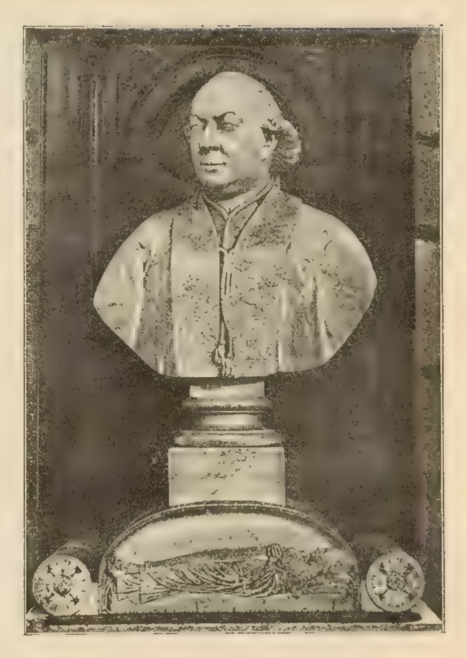


MONUMENT DE PIE VI DANS LA CATHÉDRALE DE VALENCE.
(Cliché Joannis Rey, Valence.)

[1] Le détail de cette cérémonie a été rapporté par Marius Villard et Jules Tavenas, d'après le Registre des Délibérations de la commune, au t. XXXVIII (année 1904) du *Bulletin de la Société départementale d'Archéologie*.

[2] Un buste surmonte cette pyramide; mais les recherches récentes de MM. Rochas, Villard et Tavenas (cf. *Bulletin*, année 1904) ont montré que ce n'était pas celui de Championnet. C'est le buste du conven-

du jeune héros révolutionnaire, mort à trente-huit ans, au seuil d'une carrière qui promettait d'être si brillante : sur l'esplanade portant son nom, une statue lui a été élevée, le 23 décembre 1844 ; elle est l'œuvre du sculpteur dauphinois Sapey.



Maximilien Laboureur. — *Buste de Pie VI.*
Dans la cathédrale de Valence.

Un autre monument rappelle à Valence un épisode tout différent, de l'époque révolutionnaire : c'est le cénotaphe consacré, dans la cathédrale, à la mémoire du pape Pie VI. On sait qu'à la suite de l'assassinat de l'ambassadeur français à Rome, le général Duphot, le Gouvernement du Directoire avait donné l'ordre à ses armées d'occuper Rome, d'y proclamer la République et de s'emparer de la personne du Pape. Le général Berthier s'acquitta de cette dernière mission, et le Souverain Pontife — un vieillard de quatre-vingt-un ans — fut transféré successivement (1798-1799) à Sienne, à la Chartreuse de Florence, à Turin, puis, en France, à Grenoble. En juillet 1799, le Directoire ordonna, de nouveau, le transport du prisonnier à Valence : un commissaire fut chargé d'aménager, à cet effet, l'ancien hôtel du Gouvernement, compris dans l'enceinte de la citadelle, et que l'on meubla



Valence. — L'ancien Hôtel du Gouvernement.

tionnel *Lepelletier de Saint-Fargeau*, qui ornait, pendant la Révolution, la table du bureau de la Salle Décadaire.

à la hâte, grâce à la complaisance des habitants; une chapelle fut disposée dans le jardin[1]. Le 14 juillet 1799, à 8 heures du matin, Pie VI fit son entrée dans la ville. La population, où les sentiments catholiques étaient demeurés vivaces, lui fit un accueil enthousiaste, si bien que le Directoire dut prendre des mesures de rigueur pour empêcher tout contact entre le Pape et les habitants : un poste de dix fusiliers, avec sergent et



Porte de la Citadelle de Valence.
(Aquarelle d'Aguel, 1850.)

caporal, fut installé sur la terrasse de la citadelle, avec la consigne d'interdire tout rassemblement[2].

Le Pape mena, dans son isolement forcé, une vie de méditation et de prières. Son entourage était fort restreint. La maladie, du reste, ne l'épargnait pas : depuis longtemps, l était atteint de paralysie[3] et ne pouvait prendre que très peu de nourriture. Même en cet état d'extrême faiblesse, il portait, cependant, encore ombrage au Directoire : à la nouvelle que l'armée austro-russe faisait des progrès vers la frontière, celui-ci prescrivit, en effet, le 4 thermidor an VII, qu'on amenât le prisonnier à Dijon[4].

Pie VI était absolument incapable de supporter ce voyage. Les cérémonies du

[1] Sur ces événements, cf. Mlle A. M. de Franclieu, *Pie VI dans les prisons du Dauphiné* (Montreuil-sur-Mer, 1892), et M. l'abbé H. Reynaud, *Pie VI à Valence* (Grenoble, 1899).

[2] Les femmes de Valence éludèrent cette défense en se réunissant aux environs de la citadelle et en y chantant à voix très haute des cantiques dont l'accent parvenait jusqu'au Pape (Reynaud, *op. cit.*, p. 15).

[3] De Franclieu, *op. cit.*, p. 180.

[4] De Franclieu, *op. cit.*, p. 176.



PORTE DE LA CITADELLE DE VALENCE. — (Aquarelle d'Agnel, 1850.)

15 Août l'épuisèrent, et, le 16, il fut obligé de se mettre au lit. On différa le départ, mais l'état du malade ne fit que s'aggraver. Le 27, il dicta, en italien, son testament, puis



Bastion sud de la Citadelle de Valence.
(Aquarelle d'Aguel, 1840.)

reçut le saint viatique. Le 28, on lui administra l'extrême-onction, et il mourut le lendemain, à 1 h. 25 du matin, après avoir béni, une dernière fois, les assistants[1]. Il avait demandé que son corps fût transporté à Rome, mais le Directoire refusa son consentement.

[1] De Franclieu, *op. cit.*, p. 200; Reynaud, *op. cit.*, p. 17-18.

Des précautions nombreuses avaient été prises pour que la population ne fût pas admise à rendre ses derniers devoirs au pontife ; toutefois, comme les troupes régulières gardant la citadelle avaient dû partir à la frontière et avaient été remplacées par des gardes nationaux, ceux-ci n'hésitèrent pas à ouvrir les portes à leurs parents et à leurs amis, et, pendant neuf jours, une foule considérable assista aux prières et aux offices célébrés autour du cercueil[1]. A la fin de la neuvaine, le corps du Pape fut descendu dans un caveau placé au-dessous de l'autel, dans la chapelle même qui avait été disposée pour lui, à l'intérieur de la citadelle[2].



Valence. — Mort du Pape Pie VI.

Le Directoire prétendait, en agissant ainsi, éviter tout cortège public et toute démonstration populaire. Mais, pour lui aussi, les événements se précipitaient : avant la fin de cette même année, le coup d'Etat de Brumaire mettait fin à son gouvernement, et le pouvoir passait aux mains des Consuls, Bonaparte étant Premier Consul. L'entourage du Pape défunt s'empressa de demander aux nouveaux maîtres de la France l'exécution des volontés suprêmes de Pie VI et le transfert de son corps à Rome. Bonaparte refusa, mais il ordonna du moins que l'on fît au pontife des funérailles solennelles[3]. La cérémonie eut lieu le 30 janvier 1800 : les compagnons de captivité du Pape ayant refusé le concours du clergé constitutionnel[4], on assista à ce spectacle inouï, de l'enterrement civil du chef de l'Eglise ; le cortège fut imposant, comprenant toutes les autorités de Valence, et un grand déploiement de troupes. Au bruit des décharges de mousqueterie et du canon, qui se faisait entendre toutes les cinq minutes, il gagna le cimetière Sainte-Catherine, au sud de la ville, par les rues Roderie, Saint-Félix, la Grande-Rue, la place de la Liberté



Valence. — Obsèques du Pontife Pie VI.

[1] De Franclieu, p. 208-209 ; H. Reynaud, p. 18. Le corps du pape avait été embaumé et placé dans un cercueil de plomb scellé.

[2] De Franclieu, p. 210 ; H. Reynaud, p. 18.

[3] Arrêté du 9 nivôse an VIII (de Franclieu, p. 221).

[4] Pie VI avait condamné la constitution civile du clergé dès son apparition (1791).

(place des Clercs), la porte Saunière et les boulevards[1]. Puis, au cimetière, où un caveau avait été préparé, un défilé général eu lieu, au son de la musique et au bruit d'une dernière décharge.

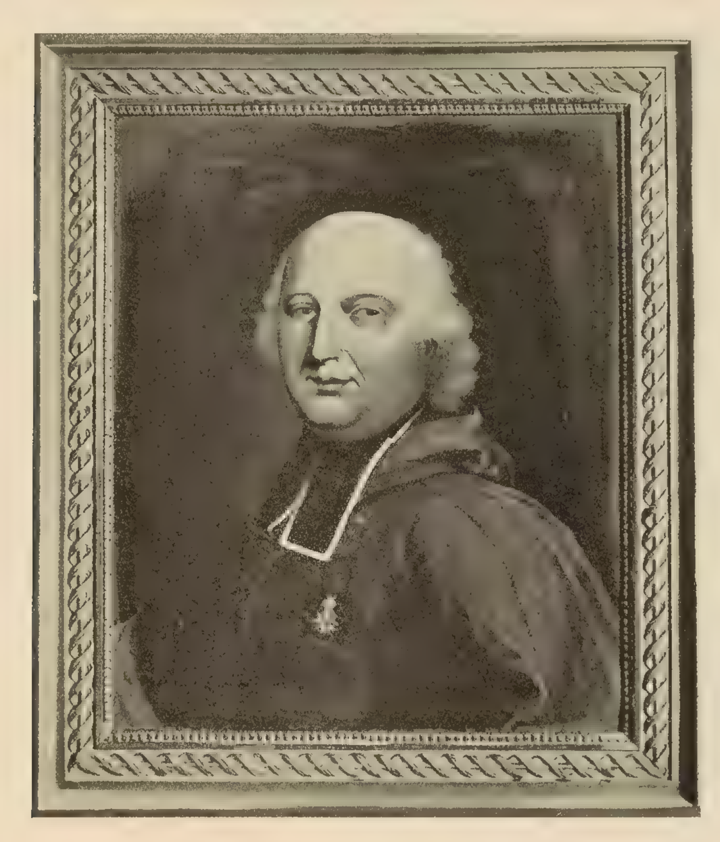


Valence. — Ruines du temple païen de Notre-Dame de la Ronde.

Les restes du malheureux pontife n'en étaient pas, d'ailleurs, à leur dernier voyage. Un an plus tard, en effet, lors des négociations qui accompagnèrent la signature du *Concordat*, le successeur de Pie VI, Pie VII, demanda à Bonaparte le transfert du corps

[1] Cf. le récit donné par Epailly, *Pie VI prisonnier du Directoire*, p. 61-65, et par H. Reynaud, *op. cit.*, p. 20.

à Rome, et la réclamation, cette fois, fut favorablement accueillie. L'exhumation eut lieu le 23 décembre 1801, à 10 heures du soir, et le cercueil, confié aux soins de l'archevêque de Corinthe, arriva à Rome le 16 février 1802. Mais Valence voulait conserver un sou-



François Bécherel, évêque de Valence (1805-1813).

venir direct du pontife dont l'existence s'était terminée dans ses murs : à la prière de l'évêque, M Bécherel, Pie VII accorda l'autorisation de renvoyer à Valence le cœur de son prédécesseur[2]; et celui-ci, déposé sur la corvette l'*Alcyon* et débarqué à Toulon,

[1] De Franclieu, *op. cit.*, p. 240.
[2] *Ibid.*, p. 247.

parvint à Valence au début de 1803 : une grande cérémonie fut célébrée à la cathédrale, et l'urne, en attendant qu'on lui édifiât un asile définitif, fut placée sur l'autel de la chapelle de la Sainte-Epine[1].

Le Gouvernement français avait pris à sa charge les frais d'érection du cénotaphe, dont les travaux commencèrent à Rome, mais ce ne fut que sept ans après, en 1811, que le monument parvint à Valence et qu'on put procéder, le 25 octobre, à son inauguration solennelle, sous la présidence de l'archevêque de Gênes[2] et en présence de toutes les autorités civiles et militaires[3]. Il est adossé à l'un des piliers du chœur, en face du trône épiscopal : c'est un autel funéraire, de forme très simple, sur lequel sont sculptés, en bas-relief, une scène allégorique, *la Religion en deuil et la nouvelle Eglise de France l'aidant à soutenir une croix*, et une représentation du pontife, étendu dans le cercueil, revêtu de ses habits pontificaux. Au-dessus, le visage tourné du côté de l'autel, se montre un beau *buste de Pie VI*, à la physionomie



MARTIN VINAY.
(Estampe de Labrousse, avec cette légende : « L'ennemi du moins ne m'aura pas vivant », 1796.)

[1] Toupin, *le Cœur de Pie VI* (Valence, 1885), p. 110-114; cf. de Franclieu, *op. cit.*, p. 249.

[2] Ancien compagnon de captivité de Pie VI, le même qui, avec le titre d'archevêque de Corinthe, avait présidé, en 1801, à l'exhumation.

[3] Toupin, *op. cit.*, p. 137-142.





Par tout ou ie passay ie portay la terreur.
Ie foüettay iusqu'au ſang, et fis ſentir ma rage;
En nepargnant ainsi ni le ſexe ni l'âge,
Ie ſoumis tout a ma fureur.

Henri Guichard, dit d'Hérapine, nommé, par Daniel de Cosnac, recteur et syndic de l'Hôpital. Cette ville, transformée en prison, pour les protestants, en 1685, après la révocation de l'Edit de Nantes. Il se rendit fameux par ses cruautés et fut contraint de fuir Valence.

très expressive, dont l'auteur a été souvent discuté, mais que l'on a d'assez bonnes raisons de considérer comme une œuvre de Canova[1]. Le reste du monument est dû à Maximilien Laboureur.

Lorsque le cénotaphe fut inauguré en 1811, Valence avait, depuis longtemps déjà, recouvré la paix et laissé tomber dans l'oubli les scènes agitées subies par elle pendant les années révolutionnaires. Le nouveau régime, d'ailleurs, lui avait maintenu en grande partie — quoique sous d'autres noms — les institutions officielles, lui conservant ainsi une certaine animation. Depuis le remaniement territorial de 1791, elle était devenue le chef-lieu du département de la Drôme et, de ce fait, le siège d'une préfecture. Le Concordat, d'autre part, laissa subsister son vieil évêché. Une seule institution avait irrémédiablement disparu : l'Université, dont la suppression, en 1792, ne suscita aucune émotion. Dans les derniers temps de son existence, celle-ci avait été réduite à sa plus simple expression : à partir de 1790, la Faculté des Arts et celle de Théologie avaient cessé leurs cours ; puis, vers le milieu de 1791, celle de Médecine ; la seule qui vécût encore, la Faculté de Droit, était réduite, en 1792, à un unique professeur (Planel)..... et un élève[2]. En 1803, lors de la réorganisation universitaire, on se contenta de doter la Ville d'un collège, installé dans le local occupé autrefois par le séminaire diocésain. Quant à la *Bibliothèque* de l'ancienne Université, après de longs procès entre la Ville et l'Etat, elle fut attribuée, par une transaction de 1832[3], à la ville ; mais plus d'un millier de volumes en avaient disparu[4] ; elle a formé le noyau de la Bibliothèque communale d'aujourd'hui.



Le Comte Jean-Pierre Bachasson de Montalivet.

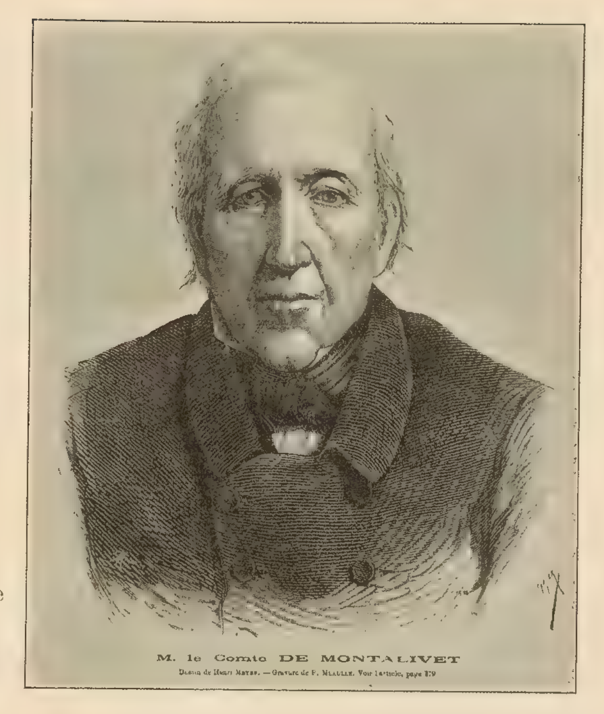
Valence eut la bonne fortune de posséder, à la tête de son administration, pendant les premières années qui suivirent la Révolution, un homme de haute valeur : le comte Jean-Pierre Bachasson de Montalivet, né en 1766 et ancien

[1] Chanoine Jouve, *op. cit.*, p. 38 ; Ollivier, *op. cit.*, p. 168 ; Toupin, 143 sqq. — Pie IX a conféré à l'évêque de Valence le titre d'assistant au trône pontifical et de comte romain, et il a érigé la cathédrale Saint-Apollinaire en basilique mineure.

[2] Abbé Nadal, *op. cit.*, p. 259.

[3] Approuvée par une ordonnance royale de 1833. Pendant ce temps, les livres de la Bibliothèque avaient été transportés à Grenoble.

[4] 3.611 volumes seulement furent retrouvés, au lieu de 4.647.



M. le Comte DE MONTALIVET

Dessin de Henri Meyer. — Gravure de F. Méaulle. Voir l'article, page 179

magistrat[1]. Il avait été mis en relations avec le lieutenant Bonaparte, en 1791, par l'intermédiaire du commissaire des guerres de Sucy, et il dut à cette circonstance d'être élevé, sous le premier Empire, aux plus éminentes dignités : tour à tour préfet, directeur-général, ministre de l'Intérieur, comte de l'Empire, et gardant toujours, même en des moments difficiles, la confiance de son maître[2]. Parmi tous ces titres, les Valentinois veulent particulièrement se souvenir qu'il fut maire de leur ville. En reconnaissance des services rendus par lui à ce moment, ils firent fondre, en 1867, au moyen d'une souscription publique, une statue, œuvre du sculpteur Crauck, dont l'érection, par suite d'événements politiques, eut lieu seulement en 1894[3].

Dès le début du XIXe siècle, Valence commençait à participer, pour son compte, au mouvement de rénovation économique qui caractérise si brillamment l'époque contemporaine. Son rôle commercial, dans les âges antérieurs, avait toujours été actif : on se souvient qu'elle était placée, à l'époque romaine, sur le tracé des routes principales conduisant vers la Méditerranée ou vers l'Italie du Nord[4] ; aux temps mérovingiens, elle se

[1] Cf. *Notice sur le comte J.-P. Bach. de Montalivet*, par le comte Camille B. de Montalivet (Paris, 1867), et *le Comte Jean-Pierre Bachasson de Montalivet*, par Etienne Mellier, Valence, Granger et Legrand, 1896.

[2] Cf. un exemple de cette confiance, au lendemain de la conspiration du général Malet, dans le *Napoléon Inconnu*, de Frédéric Masson, t. II, p. 207.

[3] Sur la place Madier-de-Montjau.

[4] Cf. *supra*, p. 8.



Bérenger, dit Bérenger de la Drome,
né à Valence le 31 mai 1785, mort à Paris le 9 mars 1866.
Il fut l'un des plus grands criminalistes français.

trouvait le siège d'un bureau de douane, conservé longtemps pendant le Moyen Age ; plus tard, en 1450, le dauphin Louis lui octroya l'établissement de deux foires franches[1]. Les inventions modernes contribuèrent à mettre encore plus en valeur son admirable situation, au débouché de la vallée de l'Isère dans celle du Rhône : le chemin de fer de Paris à la Méditerranée y a établi une de ses gares principales, et les relations faciles de celle-ci avec la gare de Saint-Péray, sur l'autre rive, lui ont ouvert, sur le Vivarais et les Cévennes, un débouché important. Pour toute la région, Valence est devenue un marché de premier ordre[2].

L'industrie n'y avait jamais été négligée, mais elle avait subi, au XVIIe siècle, à la suite de la Révocation de l'Edit de Nantes, un temps d'arrêt. Avant la Révolution, elle était encore languissante, occupée surtout à la fabrication des meubles[3]. Aujourd'hui, sans atteindre un développement considérable, elle est fort bien représentée : les fabriques de pâtes alimentaires sont renommées[4], ainsi que celles produisant le suc de réglisse ; l'ébénisterie, la bijouterie, la tannerie, la filature de la soie et la ganterie sont actives ; enfin

[1] Chanoine J. Chevalier, second Mémoire..., p. 190.
[2] Ardouin-Dumazet, *Voyage en France*, 9e série, p. 224-230.
[3] Franck, *op., cit.* p. 37.
[4] Suivant les chiffres donnés par Ardouin-Dumazet *(loc. cit.)* pour l'année 1896, le chiffre total des transactions pour le canton de Valence serait supérieur à 20 millions, dont 6 millions 1/2 pour la seule industrie des pâtes et la minoterie.

Valence possède un de nos grands établissements militaires, une cartoucherie. Sa population a pu ainsi se développer d'une façon régulière : de 15 à 18.000 habitants qu'elle comptait au XVIII[e] siècle, de 8.000 où elle était tombée vers 1830, elle est montée aujourd'hui à 26.946 ; et si l'on y joint les 4.436 habitants de la commune limitrophe de Bourg-lès-Valence, on voit que l'agglomération dépasse facilement 30.000 âmes.

Malgré cet accroissement de l'activité économique, les Valentinois ne se sont pas détournés de la culture désintéressée des Lettres et des Arts. Les études d'histoire et d'archéologie sont particulièrement en faveur parmi eux : depuis 1866, ils ont fondé une *Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*[1], dont les travaux ont pour but l'étude et la propagation de ces deux sciences et qui publie un *Bulletin* trimestriel. Plus récemment, en 1880, s'était créé, sous les auspices du clergé et de l'évêque de Valence, le si précieux *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, qui, malheureusement, après quinze années d'activité féconde, a cessé de paraître.

Le *Musée*, dont la constitution définitive remonte aux environs de 1850, renferme, en dehors des monuments antiques déjà signalés par nous[2], d'importants fragments de sculpture médiévale, provenant de la collégiale de Saint-Barnard de Romans, une *Cène*, en bois sculpté, du XIV[e] siècle, deux panneaux de bois de la Renaissance, quelques souvenirs historiques (hallebardes trouvées à Crussol, cadeaux de Bonaparte à M[lle] Bou,

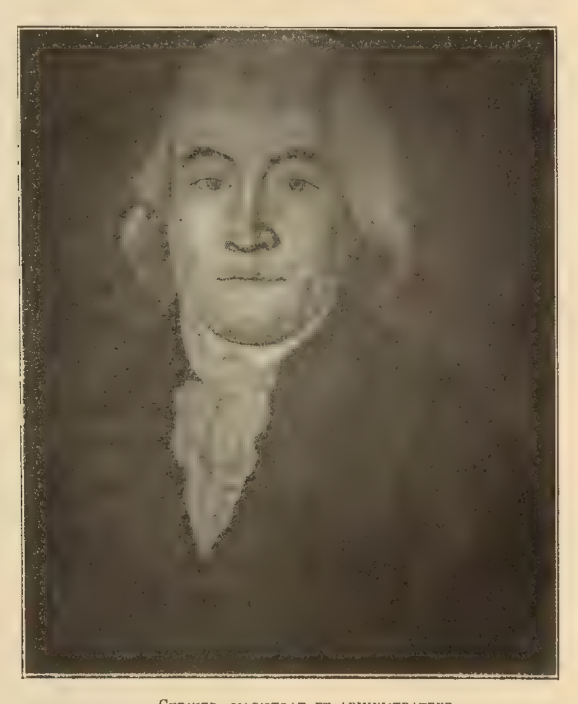


LE GÉNÉRAL BRUNET,
né à Valence le 11 février 1803,
tué à la tête de sa division devant Sébastopol, le 18 juin 1855.

[1] Fondée le 2 janvier 1866; statuts approuvés la même année par le préfet de la Drôme. A l'heure actuelle, elle continue son 44[e] volume ou son 172[e] bulletin.

[2] Cf. *supra*, p. 13 sqq. et p. 21.

armes d'honneur de Championnet), et surtout une assez belle collection de tableaux, parmi lesquels il faut citer un délicieux panneau de l'Ecole italienne (XIVe siècle) représentant le *Couronnement de la Vierge*, une *Adoration des Mages* (plume et sépia), du



CURNIER, MAGISTRAT ET ADMINISTRATEUR.
né à Crest (Drôme) le 17 mars 1751, mort à Valence le 29 mai 1821, grand-père de Marie-Pierre-Laurent-Jean-Charles Curnier, né à Valence le 2 juillet 1817, représentant du Peuple à l'Assemblée constituante de 1848.

Parmessan, une *Cène chez saint Mathieu*, de l'Ecole vénitienne, l'*Oiseleur*, d'Abraham Jaussens, et un Devéria, *Mort de Jeanne Seymour*[1].

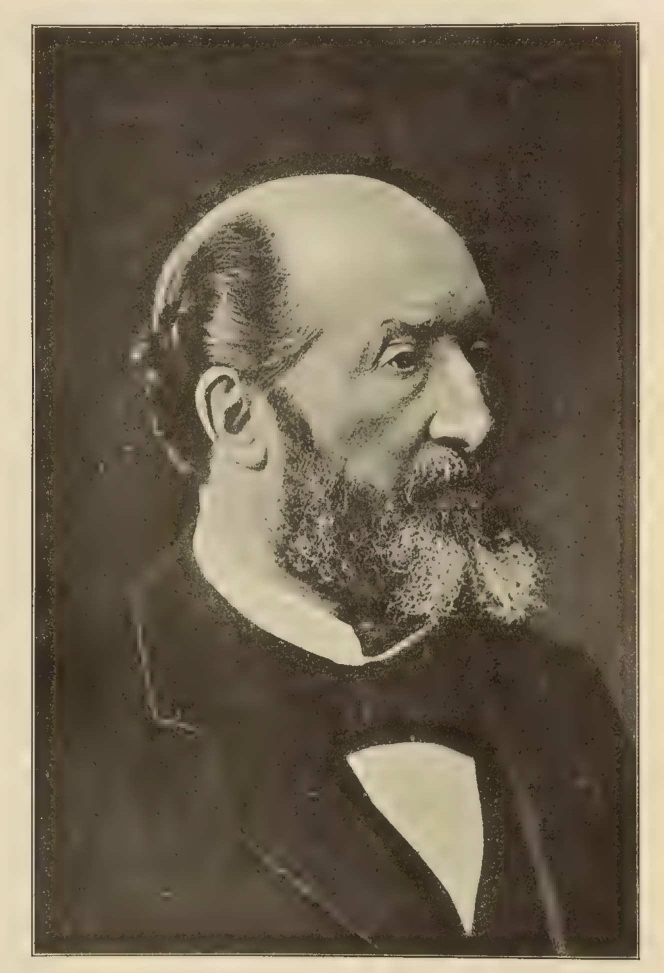
Le Musée de Valence possède encore une statue en marbre fort intéressante, la *Captive* de Debey; un David, de remarquables gravures d'Adrien Didier, et enfin

[1] A signaler aussi quelques paysages dauphinois, et parmi les souvenirs plus directement valentinois, un *Portrait du comte de Montalivet*, par Couder. Cf. la Notice d'Emblard dans le *Bulletin de la Société départementale d'archéologie*..., t. XXIV, année 1890.



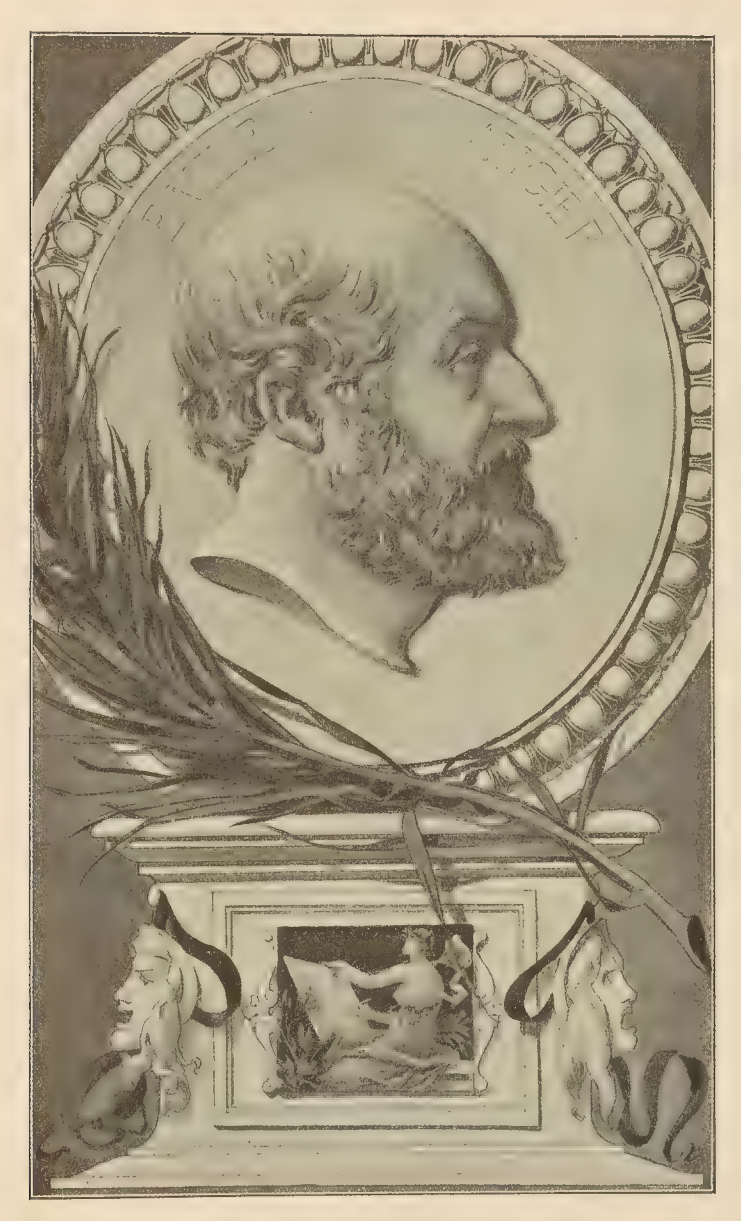
VALENCE. — COUVERTURE DU TUNNEL. (Collection Joannis Rey.

quelque chose comme quatre-vingt-dix sanguines d'Hubert Robert, dont nous parlerons plus loin, dans notre *Livre d'Or*.



EMILE AUGIER.

Emile Augier, l'un des plus grands auteurs dramatiques du XIXe siècle, est né à Valence. Son père, Joseph-Victor Augier, avocat, marié avec la fille du romancier Pigault-Lebrun, occupait une assez belle situation au barreau de Valence : c'est dans la



Portrait extrait de « *l'Homme dans Emile Augier* », par Edmond Cottinet.

(Boussod et Valadon, 1889.)

maison habitée par lui sur la place Royale, aujourd'hui place de l'Hôtel-de-Ville, que le futur écrivain naquit, le 18 septembre 1820; son grand-père, Pigault-Lebrun, fut l'un des témoins de l'acte de l'état-civil, dressé à la mairie de Valence. Mais le jeune Guillaume-Victor-Emile Augier abandonna assez vite sa ville natale, afin de poursuivre ses études à Paris, où il commença, très tôt, sa brillante carrière. Il garda toujours, cependant, des relations nombreuses avec son pays d'origine; un moment même, il ambitionna d'y jouer un rôle politique, et on le vit, en 1852, briguer un siège de conseiller général dans le canton de Bourdeaux[1]; il fut élu à la presque unanimité[2], mais démissionna, en 1855, après avoir marqué son passage dans l'Assemblée départementale par un rapport unique et fort succinct, relatif à l'acquisition du bâtiment des *Archives*. Valence n'a pas oublié l'un des plus illustres de ses enfants : depuis 1897, l'auteur du *Gendre de Monsieur Poirier*, des *Effrontés*, des *Fourchambault*, a, sur la place de la République, son monument, œuvre de Mme la duchesse d'Uzès.



Louis Ollier.

Ce goût des Valentinois pour la culture intellectuelle se retrouve dans le soin apporté par eux, au siècle dernier et tout récemment encore, à l'embellissement de leur ville. Depuis la démolition des vieux remparts qui ont fait place à de larges boulevards, plantés d'arbres[3], toute une cité nouvelle, avec de luxueuses constructions en pierre blanche de Crussol et autres carrières de la région, s'est créée autour de la vieille ville, surtout dans les quartiers avoisinant la gare. D'agréables promenades ont été aménagées : déjà, depuis 1778, la ville possédait la spacieuse terrasse du *Champ-de-Mars*, d'où la vue s'étend sur la vallée du Rhône et les Cévennes; plus récemment, grâce à la libéralité de M. Théodore Jouvet[4], un vaste jardin public, de 6 hectares, le *Parc Jouvet*, a été constitué entre le Champ-de-Mars et le quai du Rhône.

Plusieurs monuments publics se sont élevés : en 1826-1827, le *Palais de Justice;*

[1] Chef-lieu de canton, arrondissement de Die.
[2] Il obtint 821 voix sur 919 votants.
[3] Avenue Gambetta, boulevards Bancel, Maurice-Clerc, d'Alsace et Vauban.
[4] A qui un monument a été élevé dans le parc même.



LOUIS OLLIER. — *Un Mariage au* XVe *siècle à Valence.*

(Hôtel de ville de Valence.)



LOUIS OLLIER. — *Le Printemps de la Vie.*

(Hôtel de ville de Valence.)

en 1827, le *Théâtre;* en 1891-1894, le nouvel *Hôtel de Ville*, dont la construction dépasse 400.000 francs, et qui a été décoré à l'intérieur[1], par deux artistes valentinois, MM. Ollier[2] et Malleval; en 1901-1905, le *Lycée*, inauguré le 13 août 1905, par le





AMY. — *Statue de Bancel.*

Président de la République, Emile Loubet. Outre les statues déjà mentionnées de Championnet (1844), de Montalivet (1894), d'Emile Augier (1897), et le buste de Jouvet, la ville s'est encore enrichie, en 1897, de la statue de Désiré Bancel[3], par Amy

[1] Salle des Fêtes et salle des Séances du Conseil municipal.

[2] M. Louis Ollier est l'artiste qui a décoré à la fresque les superbes salles du *Museon Arlaten* consacrées à *la Provence hors la Provence*, par Mme Jeanne de Flandreysy, MM. J.-Charles Roux, Etienne Mellier, et inaugurées par F. Mistral, le 1er juin 1909.

[3] Désiré Bancel, dit de la Drôme, né dans l'Ardèche (à Lamastre, arrondissement de Tournon)

et, en 1901, du monument du librettiste Louis Gallet[1], par Injalbert. Enfin, en 1887,



DÉSIRÉ BANCEL.

en 1822 et mort le 23 janvier 1871, député à l'Assemblée législative de 1849 et au Corps législatif en 1869.

[1] Louis Gallet, 1835-1898; auteur des livrets du *Roi de Lahore* (1877), du *Cid* (1885), de *Thaïs* (1894), de l'*Attaque du Moulin* (1894).



Louis Gallet.



Valence. — Ancien Hotel de Ville, démoli en 1890. (Cette vue a été prise en août 1889.)



VALENCE. — PARC JOUVET.

à l'extrémité du boulevard Bancel, un architecte local, Poitoux, a édifié une gracieuse *Fontaine monumentale*.



VALENCE. — L'ANCIEN PONT SUSPENDU, ET LE NOUVEAU PONT EN CONSTRUCTION.

C'est également dans le courant du XIX[e] siècle que Valence a vu se réaliser les anciens projets de réunion de la rive dauphinoise du Rhône, avec la rive cévenole, par-dessus le puissant fleuve[1]. Dès 1824, l'ingénieur Jules Seguin avait dressé le plan d'un pont suspendu, et, en 1827, la construction en fut adjugée à une société, dotée du droit de percevoir, pendant soixante-six ans, un péage[2]; les travaux avancèrent



VALENCE. — L'ANCIEN PONT SUSPENDU, A DROITE ET, A GAUCHE, LE NOUVEAU PONT EN CONSTRUCTION.

vite et, en 1830, le *pont suspendu* fut livré au public; sa longueur totale, de Valence aux Granges, était de 235 m. 60, sa largeur de 7 mètres[3]. Attaqué deux fois par des incendies, en 1835 et 1837, c'était un des plus remarquables, et le deuxième en ce genre, construit en France. Depuis 1885, à la suite du rachat par l'Etat du privilège de la Société adjudicataire, il ne fut plus soumis à aucun péage[4].

[1] Cf. Etienne Mellier, dans le *Bulletin de la Société départementale d'Archéologie*, t. XXXIX, année 1905.
[2] Ordonnance royale du 28 août 1827.
[3] Les dépenses totales s'élevèrent à 600.000 francs.
[4] Les frais du rachat montèrent à 420.000 francs.

Mais le pont suspendu étant devenu insuffisant, Valence dut s'occuper, au début du xxe siècle, de compléter l'opération. La construction d'un *pont de pierre* fut résolue : l'adjudication eut lieu le 7 octobre 1901, puis on commença les travaux l'année suivante, et le Président de la République posa, le 12 octobre 1902, la première pierre de la culée de la rive gauche. L'inauguration eut lieu le 13 août 1905, en même temps que celle du Lycée et du Parc Jouvet. Le pont mesure une longueur totale de 227 mètres et une largeur de 9 m. 20; il se compose de quatre arches de 50 mètres d'ouverture. C'est une œuvre élégante, et qui fait honneur à la Valence moderne.



Valence. — Encadrement du cadran de l'Horloge de l'Hôtel-de-Ville, par Thomas Lamotte, 1894.

XI

LES ARMOIRIES DE LA VILLE DE VALENCE

I. SCEAU EN PLOMB DE LA COMMUNAUTÉ DE VALENCE

(XIIe SIÈCLE)

La légende commence par une croix, comme dans presque tous les sceaux ; elle constitue une sorte de vers léonin :

CIVITAS VALENTINA
JUXTA RHODANVM SITA

Il représente une enceinte de ville avec trois portes crénelées, l'une vue de face, les deux autres de profil. Ce sont certainement les anciennes armoiries de Valence, dont il reste encore un indice dans la tour qui charge la croix de ses armoiries actuelles.

Sceau communiqué par M. le Dr de Brye, étudié par M. J. Roman et publié dans la *Revue du Dauphiné*, de Savigné, Vienne, 1877.



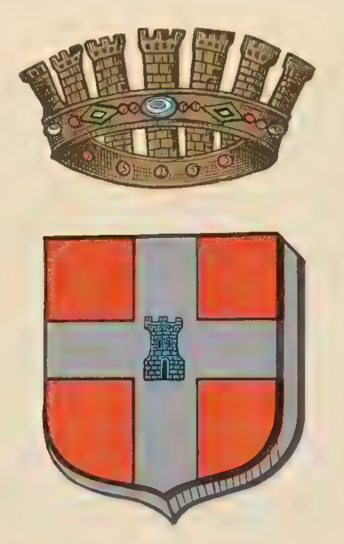
II. ARMOIRIES OFFICIELLES DE VALENCE

Insérées à l'*Armorial général de la France,* 1696.

« Dauphiné. — Registre des Villes, n° 21 (Bibliothèque Nationale).

« Par ordonnance rendue :

« Le cinquième du mois de Février de l'an 1700 par MM. les Commissaires généraux



« du Conseil députez sur le fait des armoiries, celles de la ville de Valence (Dauphiné),
« telles quelles sont ici peintes et figurées, après avoir été recües, ont été enregistrées à
« l'Armorial Général, dans le Registre cotté Villes, en conséquence du payement des droits
« réglés par les Tarif et Arrest du Conseil, du 20e de Novembre de l'an 1696, en foi de
« quoi le présent Brévet a été délivré, à Paris, par nous Charles d'Hozier, Conseiller du
« Roi, et garde de l'Armorial Général de France, etc...

« *Signé :* D'HOZIER. »

Le 31 mars 1697, l'Intendant du Dauphiné rendit une ordonnance chargeant les fermiers des *Indits* de Valence, de payer l'enregistrement des armoiries de la Ville, s'élevant à 110 livres. *(Archives de Valence*, C. C., 85.)

III. TYPE USITÉ AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Ce type est celui que l'Administration communale de Valence reproduisait sur tous ses imprimés, affiches, etc...



Il existait aussi, sous forme de sceau à la cire rouge, comme cachet officiel apposé sur les actes et documents.

Il a été en usage jusqu'à la Révolution.

IV. MODÈLE SPÉCIAL DE 1772

« La Ville et Communauté de Valence » voulant reconnaître les services rendus par M. Pinet (Benoît), Echevin, prit une délibération le 5 janvier 1772, portant qu'il serait



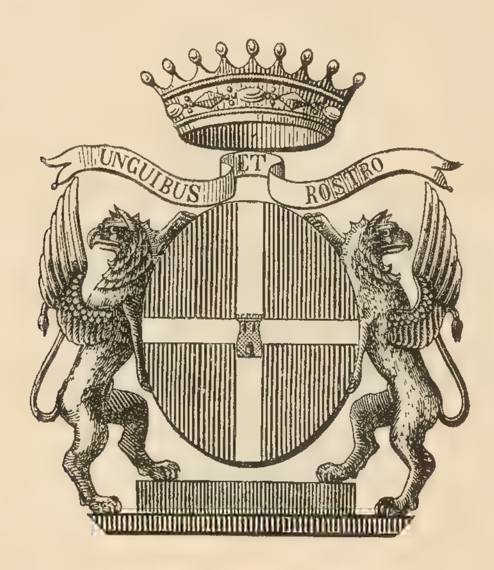
offert à ce Magistrat municipal, comme marque de reconnaissance, un exemplaire de l'ouvrage ayant pour titre : *les Lois civiles dans leur ordre naturel,* par Domat, et que cet exemplaire serait frappé des armes de la Ville, qui sont : *de gueules, à la croix d'argent chargée d'une tour ronde d'azur, ouverte, ajourée et crénelée, avec deux griffons naturels en support, ayant pour devise, en liston :* Unguibus et Rostris. »

C'est à Jules Ollivier, l'érudit historien de Valence et du Dauphiné, que nous devons la connaissance et la conservation de ce modèle, absolument inédit, et d'une réelle valeur archéologique.

V. TYPE USITÉ DE 1820 A 1860

On remarquera dans ce type :

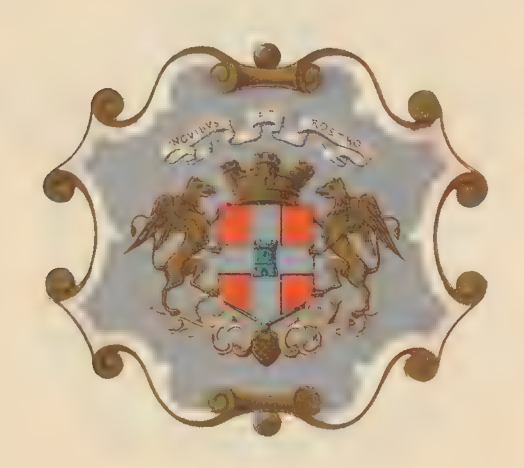
1° La forme curieuse admise pour remplacer l'écusson par un cercle ;



2° Le remplacement de la couronne *murale* par une couronne de *comte*, sans que nous ayons pu trouver ni l'origine, ni la raison de cette substitution.

VI. TYPE ACTUELLEMENT EN USAGE

Ce type, sans être parfaitement héraldique, est d'un dessin plus artistique que les précédents ; aussi a-t-il été adopté par les Municipalités successives comme modèle officiel qui, selon les cas, est reproduit soit en noir, soit en couleurs.



LIVRE D'OR

DE VALENCE



La démolition des maisons de l'Ilot, formant aujourd'hui la place Saint-Jean (place Bélat) en février 1878.

(Croquis d'après nature, par Mlle Valérie Lacroix.)

LES ÉGLISES DE VALENCE

ÉGLISE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

(IXe siècle)

Au rapport de M. de Castelan, évêque et historien de Valence, elle était aussi remarquable par sa grandeur et sa beauté que par la vénération que lui portaient les habitants de la ville, lorsque la fureur calviniste vint la détruire et n'en laissa que le clocher. Ce clocher, en forme de tour carrée et romane, au moins quant à la base, existe encore tel qu'il était, alors qu'il fut labouré par les boulets de canon des huguenots, dont il porte les traces.

Jouve.

Statistique monumentale de la Drôme. Valence, Jules Céas et fils, 1867.



Chapelle des Pénitents et façade de la Cathédrale, sur la place des Ormeaux
et élévation de l'ancien clocher de Saint-Apollinaire.
(Dessiné vers 1831. Auteur inconnu.)

LA CATHÉDRALE

Cette église présente dans son intérieur un ensemble plein de grâce et de majesté, impression produite, sans doute, par la régularité admirable et bien combinée de toutes ses parties, par la beauté de ses proportions et par la hauteur de ses voûtes. Pour en apprécier tout l'effet, il faut se placer à l'une des extrémités du vaisseau et dans son axe principal ; de ce point, l'on peut admirer l'ensemble du monument et saisir la beauté de sa perspective, beauté due aux nombreuses lignes formées par les piliers intersectés obliquement par des faisceaux de lumière brillantés du coloris de ses vitraux. Cet effet, du reste, commun à toutes les églises ornées de colonnes, n'a pas été, ce nous semble, assez remarqué jusqu'à présent ; il est grandiose et magique, il inspire du respect et fait naître de religieuses impressions.

CHEVILLET.

Bulletin de la Société de Statistique des Arts utiles et des Sciences naturelles du département de la Drôme. **Valence, 1841.**





Portail de l'église Saint-Jean.

LA SAINTE-CHAPELLE DE LA PROVENCE

Ragréée, décorée avec goût, repeinte aux couleurs et dans le style de son temps, rendue en un mot à son élégance primitive, la cathédrale de Valence serait un chef-d'œuvre de premier ordre : je l'appellerais volontiers la Sainte-Chapelle de la Provence !

M. de Montalembert.

ON SE CROIRAIT A LA MOSQUÉE DE CORDOUE

Les yeux se portent invinciblement vers cette abside, toute transparente du doux éclat de ses deux rangs superposés de vitraux peints. Ils sont également captivés par la vue de ces arcades mauresques en fer à cheval très allongé, sur lesquelles repose toute la voûte de l'abside supérieure et qui sont supportées elles-mêmes par de belles et minces colonnes, bien espacées entre elles et environnant le chœur de leur harmonieux contour. Il y a dans cet ensemble absidial de voûtes, d'arcades, de colonnes, de vitraux peints, tantôt unis, tantôt confondus, tantôt séparés à demi, selon la position du spectateur, il y a, dis-je, un jeu aussi varié que saisissant d'ombre et de lumière, de vide et de plein ; on se croirait à la mosquée de Cordoue ou devant une des salles de l'Alhambra.

Jouve.

Statistique monumentale de la Drôme. Valence, Jules Céas et fils, 1867.





Ancien clocher de Saint-Apollinaire, démoli en 1838.

(Croquis pris . celui à gauche, de la place du Pendentif : celui à droite, de la côte Saint-Estève. Auteur inconnu.)



TORCHÈRES LOUIS XIV LÉGUÉES PAR Mgr DE MILON A LA CATHÉDRALE DE VALENCE.
(Sacristie de la Cathédrale.)

ON SE CROIRAIT A VALENCE D'ESPAGNE

J'accède à la cathédrale par des chemins montants, emprisonnés dans de hauts murs de petits jardins, débordants de verdure fraîche. Cette église Saint-Apollinaire n'est pas banale. Un chœur roman, d'aspect mauresque : on se croirait plutôt à Valence d'Espagne. Une sainte, morte, vêtue d'habits criards et figurée en cire dans sa châsse vitrée, complète l'illusion. Dans le chœur, un buste italianissime : c'est le pape Pie VI.

Paul Mariéton.

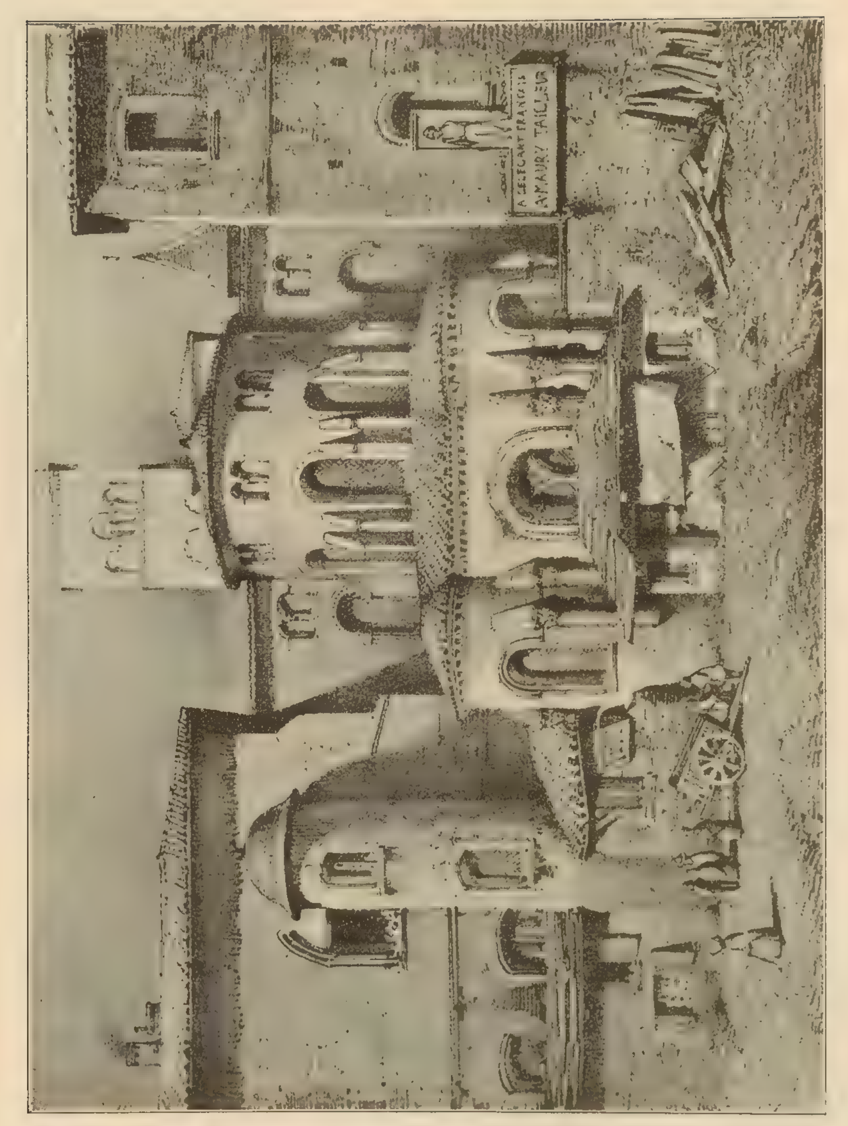
La Terre Provençale, 1888.

La cathédrale de Valence, qualifiée d' « église d'une architecture à part et d'un grand style », est une des œuvres les plus pures et les plus homogènes de la période romane secondaire. La voûte ogivale de la sacristie et une boiserie d'un beau travail appellent l'attention.

Etienne Mellier.

Club alpin français, section de la Drôme, bulletin n° 1. Valence, Imprimerie Valentinoise, 1891.

La Cathédrale.



Abside de la Cathédrale. (D'après une lithographie de 1830).



Intérieur de la Cathédrale.

EN VISITANT SAINT-APOLLINAIRE
LE SENTIMENT PAIEN VOUS EFFLEURE...

Saint-Apollinaire, réparé en 1604, a conservé dans son ensemble, à part deux portes latérales de style jésuite, la sobre et grave ordonnance romane. Mais elle offre, çà et là, des



La Cathédrale.

touches byzantines, des truffages jolis et discrets de basalte d'un noir bleu. En visitant cette basilique singulière, où passe souvent sous les portes et, dirait-on, à travers les murs, la voix douloureuse du mistral, le sentiment païen vous effleure. Il me semble que c'est un Dieu plus familier, plus terre à terre, parent — éloigné certes — des Olympiens, qu'on doit adorer sous le berceau pesant et sonore des nefs de ce genre. Aussi bien, l'art roman n'a guère persisté que dans le Midi où les populations gardent ineffaçable l'empreinte latine, et vivent encore, pour ainsi dire, dans l'atmosphère du génie ancien.

Saint-Apollinaire, tout en se rapprochant de Saint-Austremoine et de Notre-Dame-du-Port, églises paroissiales des villes d'Issoire et de Clermont, a des détails qui feraient croire à un art tout local. Son abside est magnifique, et son clocher, reconstruit en 1861, offre au rez-de-chaus-

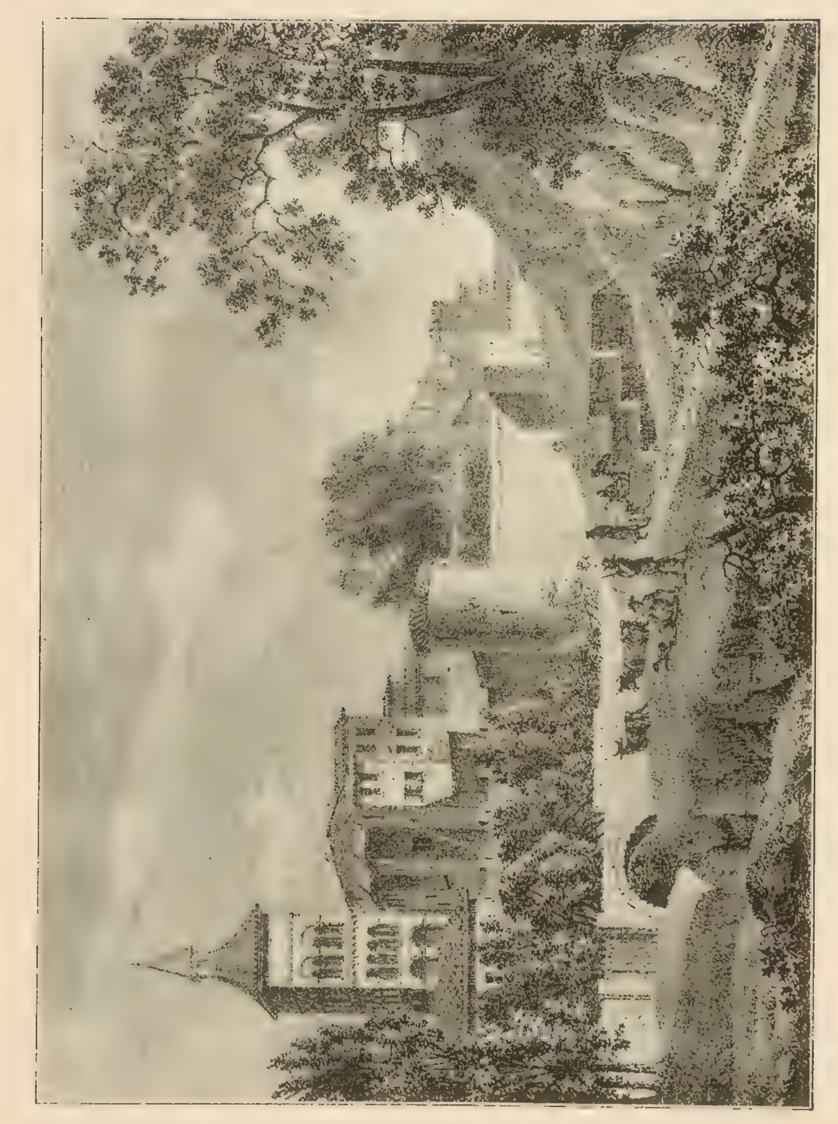


Porche de la Cathédrale.

sée, un porche de 16 m. 50 d'élévation, ouvert sur ses quatre faces par des cintres décroissants. C'est une reconstitution originale d'un très grand mérite.

Félix Grégoire.

« Valence », *l'Art Français*, 1er janvier 1908.



Clocher de Saint-Apollinaire, brulé par la foudre en 1822. (D'après une ancienne estampe.)
(Collection Marius Villard, Valence.)

LA CATHÉDRALE

La cathédrale dédiée autrefois à saint Corneille et à saint Cyprien, aujourd'hui à saint Apollinaire, consacrée le 5 août 1095 par le pape Urbain II, la cathédrale, reconstruite au XIe siècle, avec ses trois nefs et sa colonnade d'abside, minces faisceaux si frêles, qu'on s'attend à les voir plier au moindre souffle...

Gaston DONNET.

Le Dauphiné. Paris, L.-H. May, 1900.



RUINES DE L'ÉGLISE DE L'ANCIENNE ABBAYE DE SAINT-RUF.
(Collection Victor Colomb, Valence.)

L'ABBAYE DE SAINT-RUF

L'église de ce monastère (abbaye de Saint-Ruf), primitivement consacrée à Saint-Jacques, fut reconstruite sous Louis XIV. Sa voûte en berceau, la pureté de ses lignes, la gracieuseté des guirlandes et des têtes d'anges qui décorent ses chapelles méritent l'admiration.

Cette ancienne église, dont une réparation malencontreuse a caché ce qui restait d'un fort beau portail du XIe siècle, est aujourd'hui affectée au culte protestant.

Etienne MELLIER.

Club alpin français, section de la Drôme, bulletin n° 1. Valence, Imprimerie Valentinoise, 1891.

L'impression que produit sur vous l'ensemble de cette charmante église peut se résumer en un seul mot, la distinction qui en est le cachet particulier. On devine, en y entrant, qu'elle a dû être desservie jadis par un clergé riche et nombreux. Et, en effet, la tradition orale, d'accord avec les mémoires du temps, a perpétué jusqu'à nous le souvenir de la magnificence que prêtait au culte divin l'insigne Chapitre de la collégiale de Saint-Ruf, aujourd'hui veuve et désolée.

JOUVE.

Statistique monumentale de la Drôme. Valence, Jules Céas et fils, 1867.



CHAPITEAU DE LA CATHÉDRALE.

LA CRÈCHE DE NOËL A SAINT-APOLLINAIRE



Je me trouvais, il y a quelques jours, dans le petit chemin de fer à l'allure de diligence qui, depuis une quinzaine d'années, traversant toute la Camargue, relie Arles aux Saintes-Maries-de-la-Mer. L'unique wagon dont il se compose le plus souvent est une sorte de lieu de rendez-vous, de salon camarguais, dans lequel les habitants ou les habitués du pays se retrouvent volontiers de temps à autre pour se raconter maintes histoires. C'est là que Paul Arène — il nous l'a narré lui-même dans le *Figaro* — fut, autrefois, initié à l'art de la tauromachie par le brave curé Escombard, lé doyen d'alors des Saintes-Maries, aussi bon enfant que véritablement saint : en parlant courses de taureaux, ce dernier, enthousiasmé, finit par se mettre à genoux au milieu du wagon pour simuler avec son grand mouchoir rouge toutes les passes de *manteau* et de *muleta* en usage dans les arènes d'Espagne et du Midi.

L'autre jour, donc, je faisais partie de la petite société du train des Saintes et, pendant que le conducteur, sur la plate-forme du wagon, dévoilait au Monsieur du Nord (il y a presque toujours un Monsieur du Nord et souvent même un Anglais), les mystères de

La plaine immense
Qui recommence
Sans fin et toujours,

comme l'a dit l'auteur de *Blad de Luno*, le marquis de Baroncelli-Javon, je causais, moi, à l'intérieur, avec l'actuel curé des Saintes, aimablement instruit et charitable. Après m'avoir parlé d'un projet de garniture en fer forgé pour le maître-autel de la vieille église-forteresse, il me dit tout à coup :

— Mais vous ne savez pas pourquoi je suis si content aujourd'hui ? Je reviens de Marseille, de la foire des *Santoun*. Depuis que j'évangélise les Saintes-Maries, je me suis appliqué à rendre belle notre crèche de la Noël et, chaque année, sur mes économies, j'y ajoute quelque personnage. Or, il me manquait l'*amoulèti*. Et je viens de Marseille acheter l'amoulèti. Cette fois nous avons l'amoulèti ! Comprenez-vous ?



Oh ! oui, je comprenais ! car dans ce simple mot toute mon enfance, toutes nos douces fêtes de Noël — la grande fête de Provence et du Dauphiné — me montaient du cœur comme un sanglot de joie et de regrets : joie de voir refleurir si fidèlement, dans le plus petit des villages comme dans les plus grandes villes, les traditions de notre race, regrets du joli temps de l'enfance qui imprime si fortement en nous les sensations. Et je les revoyais les belles crèches aux roches de papier qui, depuis Saint-Apollinaire de Valence, Saint-Siffrein de Carpentras et Saint-Agricol d'Avignon jusqu'à Saint-Sauveur d'Aix et aux églises de Marseille et





de Toulon, font au temps de Noël, l'admiration des enfants. Bien que se ressemblant assez dans l'ensemble, elles diffèrent cependant par le nombre et la grandeur des personnages et par le luxe des costumes. C'est toujours dans une chapelle obscure des bas-côtés de l'église dont l'autel et les ornements disparaissent entièrement sous une véritable colline à la base de laquelle s'ouvre la grotte de Bethléem. Le petit Jésus en occupe le centre, couché sur de la paille bien blonde, bien raide, formant autour de lui une sorte d'auréole. La Vierge, en long voile bleu et le bon saint Joseph sont agenouillés chacun d'un côté, et l'âne et le bœuf, par derrière, allongent leurs museaux tout au-dessus de l'enfant divin. Un ange suspendu, par un fil invisible, se balance au plafond de l'orée et, tout au sommet de la colline, dans les crèches de très bon aloi, les ailes d'un moulin battent dans l'air. La montagnette est sillonnée de sentiers, de chemins qui, naturellement, convergent vers la grotte, et une luxuriante végétation de palmiers, d'aloès, de mousses, coupée de ci de là par des pièces d'eau sur lesquelles s'ébattent des canards et des cygnes en porcelaine, achève d'enjoliver le paysage. Voilà le cadre dans lequel se campent les *santoun*. Les *santoun*, ce sont les types populaires les plus aimés, les plus gais ou les plus tragiques que l'imagination provençale s'est plu à grouper autour du berceau de Jésus Enfant, à incarner là, chaque année, dans le doux mystère de Bethléem. Il y a d'abord le meunier descendant du moulin avec son âne chargé d'un sac de farine et qui se querelle, chemin faisant, avec la meunière ; puis ce sont des bergers en capes brunes au milieu de leurs moutons avec leurs chiens, et la *gavotte* (la montagnarde) apportant une paire d'oies et un panier d'œufs. C'est la bergère à la corbeille pleine de *fromageons*. C'est le chasseur en guêtres jaunes, plume au chapeau, fusil en bandoulière, et dont la gibecière laisse passer la tête et les longues oreilles d'un lièvre. Aux abords de la crèche les personnages se pressent davantage : voici l'Arlésienne, en somptueuse toilette, couverte de joyaux, la Comtadine aux bandeaux noirs, à la longue mante sombre, et le gardian sur son camarguais blanc, trident en main, et la Marseillaise, en coiffe tuyautée, tenant des poissons, et la boulangère avec ses *fougasses* à l'huile, et maître Grasset, coiffé d'un cascamèche, une lanterne à la main et donnant le bras à Grassette qui fait la révérence, et le maire en gibus et en queue de morue, ceint de son écharpe, et le garde champêtre en tricorne, le populaire Bartoumiéu. Nous sommes maintenant devant la grotte : des bergers dont le nom de chacun nous est connu, offrent, agenouillés, leurs blancs petits agneaux. Mais voici le groupe le plus intéressant peut-être, celui qui donne la chair de poule aux bonnes femmes et aux enfants : c'est, appuyé au bras d'un ange, un jeune gitano aveugle, Gabriel, les yeux fixes et injectés de sang, et, quelques pas plus loin, un vieux bohémien à favoris, le *Boumian* foulard rouge autour de la tête, vêtu de velours noir, de grands ciseaux de tondeur dans la





main gauche : en apercevant le petit Jésus, il recule de saisissement, laisse tomber le gourdin tenu par sa main droite, tandis que, près de lui, le prophète Siméon, barbu, en robe de bure, lève les yeux au ciel et joint les mains. Enfin, voilà l'*amoulèti* de M. le Curé des Saintes, le rémouleur tout simplement, portant sa roue sur ses épaules : il fait les yeux doux à Marguerite, sa fiancée, la fille de Grasset, et chante :

Adieu, Marie,
Ma douce amie,
Ma bonne Mère, adieu!

C'est que tous ces personnages ont leurs histoires : elles sont écrites en jolis vers dans les



Types de Santons.

Noëls de Saboly et popularisées depuis des siècles par les *pastorales* qui, chaque année, se jouent dans les théâtres, les casinos, les collèges, les œuvres de jeunes gens, depuis la nuit de Noël jusqu'au 2 février. Et, alors, on rit en voyant le meunier se disputer avec la meunière parce qu'on connaît leurs propos. On sait que les bergers dans la montagne regardent au ciel un ange *tout vert* (le vert est, chez les Provençaux et les Dauphinois, *la couleur de l'espérance*, annonçant la bonne nouvelle). On se souvient que le pauvre vieux Grasset et Grassette ont perdu un garçonnet, Toni, volé, une nuit, pendant l'incendie de leur mas. On se rappelle que le garde champêtre Bartoumiéu, tombé en chemin dans une embuscade de gitanos, après avoir enduré beaucoup de misères, a été descendu par eux au fond d'un puits : il en fut retiré à grand'peine pendant que le maire, Grégoire, pour se mettre à l'aise, quittait trois ou quatre dizaines de gilets. Et on frissonne en voyant se troubler le vieux bohémien : c'est lui qui enleva jadis le fils de Grasset, méconnaissable sous les traits du jeune aveugle conduit par l'ange ; élevé dans le crime, puni par Dieu et frappé de la foudre, mais repentant, il va être guéri par le petit Jésus, et son ravisseur, converti tout à coup, le rendra à son père.

Que de naïveté, que d'émotion simple dans ce drame autour duquel évoluent les *santoun* de la crèche ! Et combien je suis reconnaissante à M. le Curé des Saintes d'en avoir évoqué en moi l'enfantine vision, tandis que nous glissions sans bruit dans ce grand couchant rouge balayé par les vols de flamants ! Avec quelle joie nouvelle je vais aller m'agenouiller devant la crêche de ma paroisse et déposer mon sou dans le bassin que tient, à l'entrée de la chapelle, un *santoun* presque de grandeur naturelle, habillé en enfant de chœur ! Et puis, au matin de l'Epiphanie, j'irai, comme quand j'étais toute petite fille, voir les rois arrivés pendant la nuit ; comme autrefois, ils seront là, superbes, prosternés et offrant leurs présents : le Noir, le roi More suivant l'expression provençale, le Jaune et le Blanc. Leur étoile brillera, arrêtée dans le ciel au-dessus de la grotte. Je verrai les petits pages qui tiendront les queues de leurs manteaux splendides, et toute leur suite de chameaux, tandis que feront la haie, de chaque côté, les humbles bonnes gens arrivés les premiers, les bergers, Grasset donnant toujours le bras à Grassette, le maire, le garde champêtre, le rémouleur portant éternellement sa meule, le gardien toujours à cheval, l'aveugle toujours appuyé sur l'ange et le bohémien toujours figé dans son geste de saisissement.

Jeanne de Flandreysy.

Noël de 1909.



Crèche.



Corridor d'entrée de la Maison des Têtes.

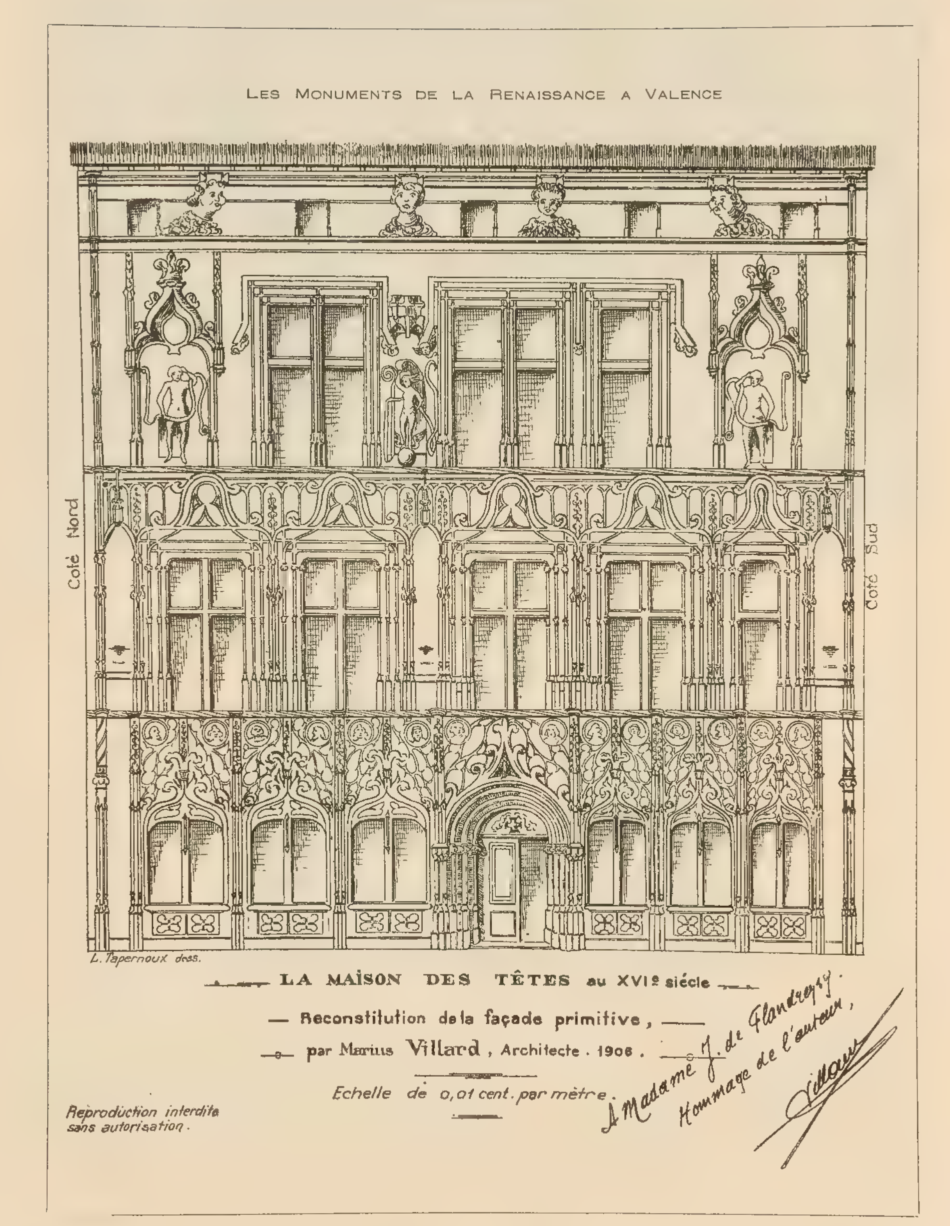
LES MONUMENTS DE LA RENAISSANCE A VALENCE

LA MAISON DES TÊTES

La maison occupée par M. Marc-Aurel est un des monuments les plus curieux de l'architecture du xvie siècle. La façade est décorée de sculptures de fort bon goût, d'une grande quantité de figures en ronde bosse, de plusieurs statues grotesques et de *quatre énormes têtes représentant les quatre vents*. Les portraits et les statues sont entourés de légendes en écriture gothique. Les arceaux du rez-de-chaussée et les fenêtres du premier étage ont été mutilés, ainsi qu'une partie de la façade : c'est une perte pour l'histoire des Beaux-Arts.

Jules Ollivier.

Essais historiques sur Valence, 1831.

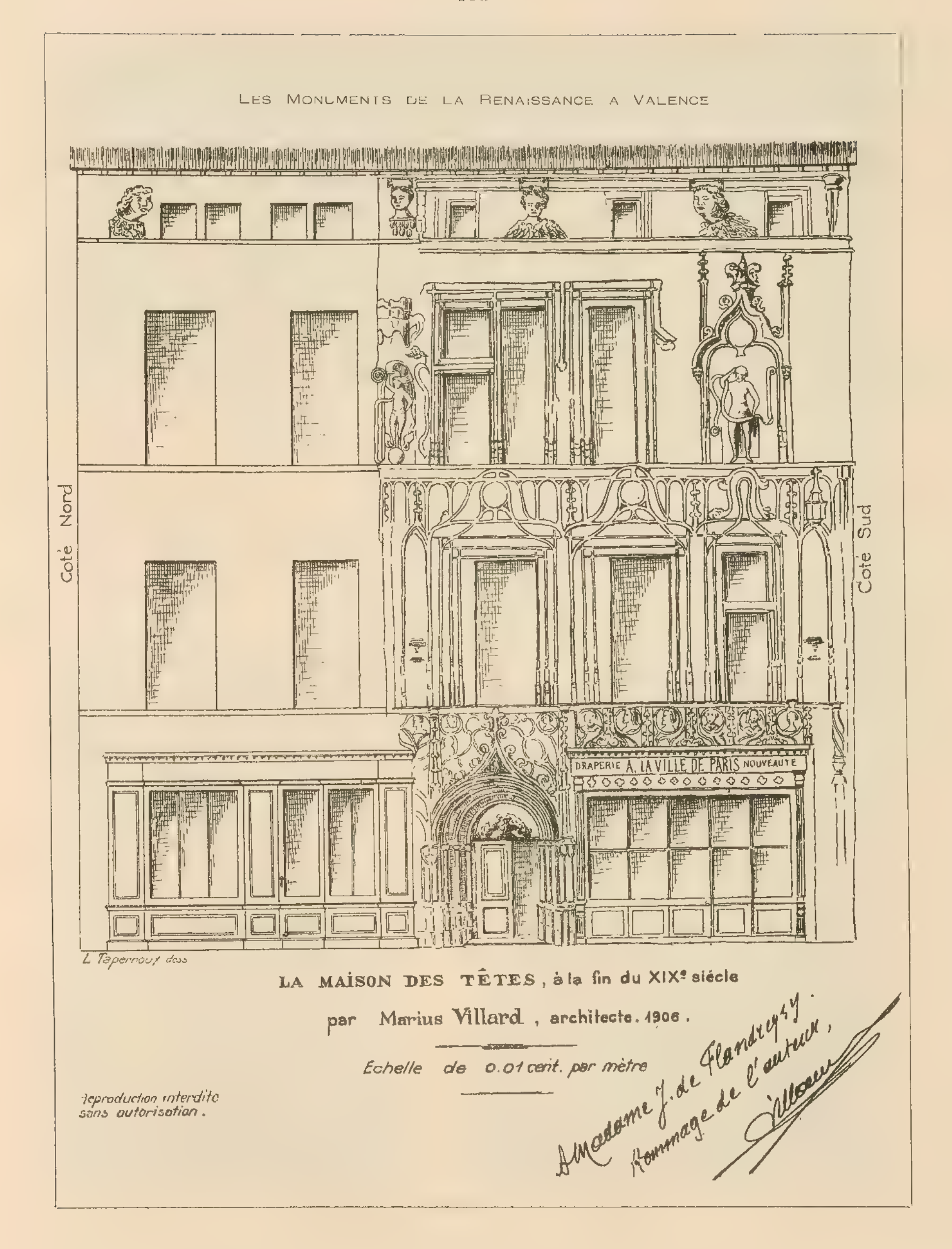


LA MAISON DES TÊTES au XVIe siécle

— Reconstitution de la façade primitive, —

par Marius Villard, Architecte. 1906.

Echelle de 0,01 cent. par mètre.



LA MAISON DES TÊTES, à la fin du XIXe siècle

par Marius Villard, architecte. 1906.

Echelle de 0.01 cent. par mètre

A Madame J. de Flandrysy. Hommage de l'auteur, Villard

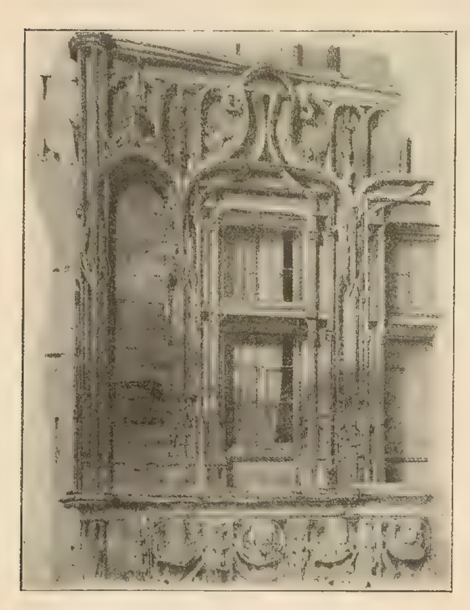


Détail de la Maison des Têtes

C'est une des habitations les plus curieuses que j'ai vues dans ce style chargé de figures, de bas-reliefs, de sculptures de la fin du xve siècle et du commencement du xvie.

Joseph Bard.

La Vénus d'Arles, Lyon et Paris, 1834.



Détail d'une des fenêtres de la façade.



Statue du côté nord du deuxième étage représentant Ève.

Maison des Têtes.

Le spécimen de la Renaissance que nous offre la Maison des Têtes est considérable, puisqu'il présente toute une grande façade, un vestibule fort remarquable et une cour intérieure au milieu de quatre corps de logis à trois étages, dont les croisées et les autres détails rappellent, à s'y méprendre, un véritable hôtel du temps de François Ier.

En effet, à part certains motifs d'ornementation qui accusent encore le style ogival, alors à la dernière période de sa décadence, un œil tant soit peu exercé reconnaîtra facilement, dans les sculptures à réminiscences grecques et romaines, dans les figures en ronde-bosse, dans les statues grotesques et dans les particularités du moment, *le faire* des architectes du roi de France qui, en 1532, élevèrent cet important édifice.

L'intérieur de l'hôtel répondait à cet admirable frontispice, comme nous le prouvent encore les trois façades de croisées à triple rang qui en ornent la cour et le vestibule décoré de belles têtes à médaillons qui y conduit.

Chanoine Jouve.

Guide Valentinois, 1853.



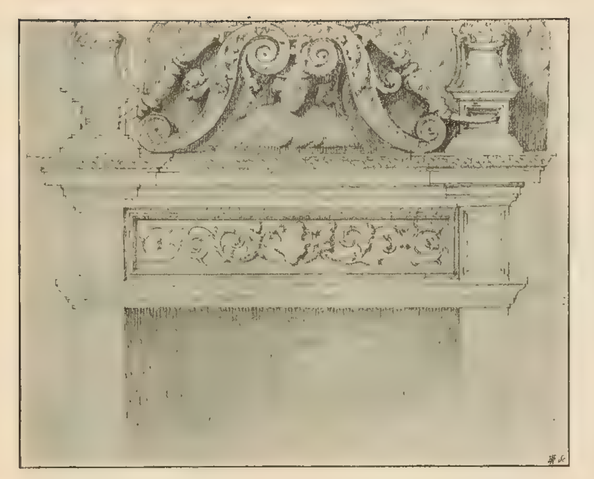
Maison des Têtes. — Porte sud du jardin.

J'ai vu tout ce qu'il y a de plus renommé en fait de constructions originales du xvie siècle dans les cités flamandes de Gand et d'Anvers, et j'avoue n'y avoir rien trouvé d'aussi remarquable que la Maison des Têtes de Valence.

Chanoine Jouve.

Statistique monumentale de la Drôme, 1867.

C'est un des plus curieux édifices du xvie siècle. Pourquoi faut-il que l'insouciance des anciens propriétaires ou le vandalisme le plus barbare ait dégradé presque toute la partie inférieure de cette jolie maison ? Quel effet devaient produire les trois croisées dont le haut seul



Maison des Têtes. — La troisième porte du jardin.

reste indiqué ! Il y a beaucoup d'expression dans ces huit ou dix bustes exécutés en ronde-bosse et qui représentent, si nous ne nous trompons, des personnages célèbres en des temps divers.

. . . .

Faisons des vœux pour que cette curieuse maison subsiste longtemps encore. La France possède bien peu de ces édifices du xve siècle ; ils n'en sont que plus précieux.

Alexandre de Laborde.

Les Monuments de la France, classés chronologiquement et considérés sous le rapport des faits historiques et de l'étude des arts.

Et la Maison des Têtes du xvie siècle, frappée de bustes en ronde-bosse d'un exquis travail de pierre !...

Gaston Donnet.

Le Dauphiné, Paris, L.-H. May, 1898.

Voici tout près la fameuse Maison des Têtes de 1531, délicat bijou Renaissance, vieille turquoise qui passe et qui meurt.

Félix Grégoire.

« Valence », l'*Art français*, 1er janvier 1898.



Ecussons de la baie d'entrée
de la maison n° 10, rue des Balais, à Valence.

A la Maison des Têtes, on voit les dernières traditions de l'art gothique se mêler avec l'art néo-païen apporté d'Italie.

M. E. Thibaut.

Inspecteur des monuments du Puy-de-Dôme, rapporteur du Congrès archéologique tenu à Valence en août 1856.

La maison de M. Aurel (Maison des Têtes) est un curieux monument de l'architecture du XVIe siècle ; le peuple aime beaucoup les quatre énormes têtes de la façade qui représentent les quatre vents.

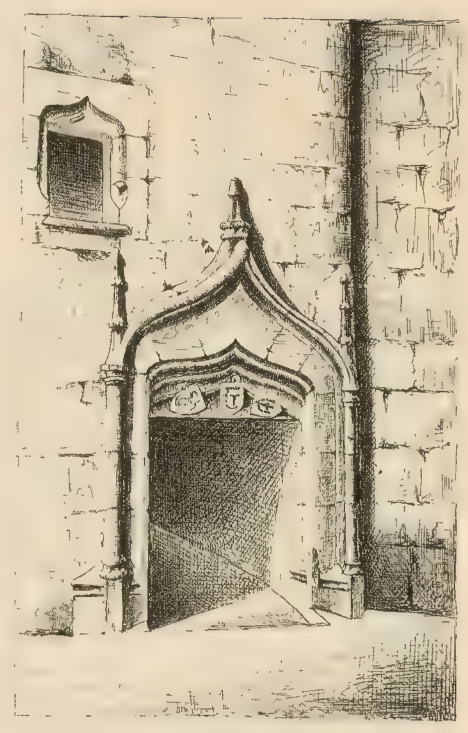
Stendhal.

Mémoires d'un touriste, t. I, Michel Lévy, 1854.

Merveille du XVIe siècle, dont nulle part, ni en France, ni en Italie, je n'ai encore vu le pendant.

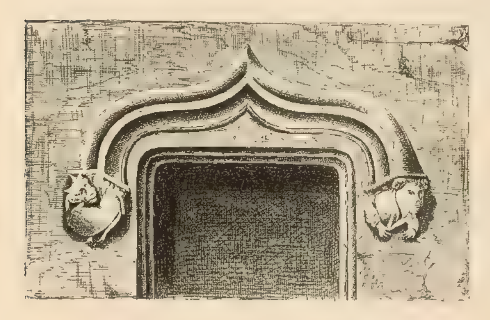
Alexandre Dumas.

Le Midi de la France.

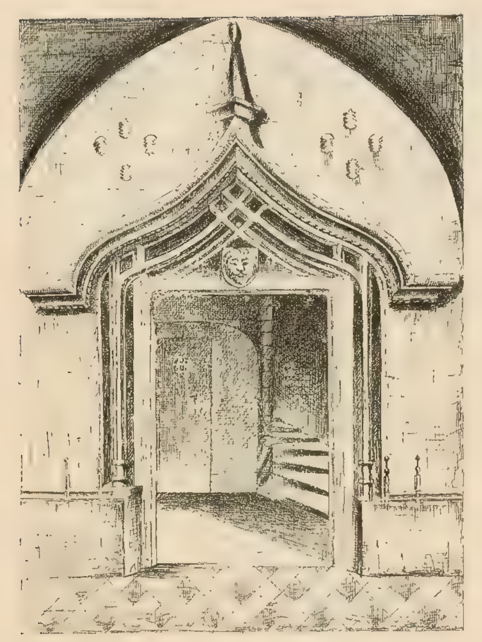


Baie d'entrée de l'escalier
de la maison n° 10, rue des Balais, à Valence.

De proportions modestes, la Maison des Têtes est surtout remarquable par la riche décoration de la façade, où figurent, tant sur la frise dont sont soulignées les fenêtres du premier étage qu'entre les arceaux de ces mêmes fenêtres, un grand nombre de sculptures traitées avec une verve bien caractéristique. On y voit les médaillons en ronde-bosse de quatre ou cinq philosophes et poètes de l'antiquité, à côté desquels figure un empereur romain et le roi Louis XI. A la hauteur du second



Couronnement de porte
au premier étage, maison n° 10 de la rue des Balais.



PORTE D'ENTRÉE DE L'ESCALIER
de la maison n° 6 de la place Saint-Jean à Valence.

étage sont deux statues mutilées et enfin, sous le toit, quatre énormes têtes représentant les quatre vents. Cette façade est encore pleine d'intérêt.

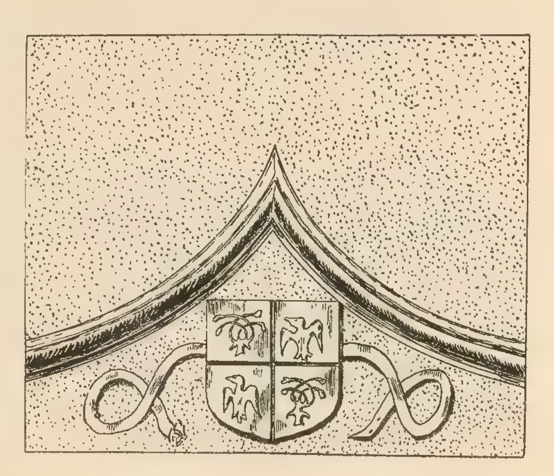
Pierre SARRAZIN.

« Valence », *le Tour de France*, septembre 1906.

Si jamais dénomination fut bien appliquée, c'est celle de « Maison des Têtes », donnée par les Valentinois au bel hôtel Renaissance qui se trouve à l'extrémité sud de la Grand'Rue, tout près de la place des Clercs. En effet, la façade — aujourd'hui incomplète — de cette maison montre encore *seize têtes* en médaillons, statues, etc., et l'on en compte, en outre, *vingt-neuf* autres dans le corridor ou les façades sur cour, soit *quarante-cinq têtes* en tout.

Il n'est donc pas étonnant que cette dénomination populaire ait prévalu et que l'immeuble soit devenu célèbre sous ce nom-là...

Il aurait fallu le talent d'un maître aquarelliste pour rendre le ton chaud du grès s'orangeant sous le soleil du Midi ; la délicatesse des arabesques de la décoration sculpturale, vraie dentelle de pierre ; le fini et la vigoureuse saillie des bustes et des médaillons ; les projections d'ombre et de lumière donnant la vie et le mouvement à toutes ces lignes si capricieuses, à ces pinacles si fins et si déliés, en un mot à tous ces motifs que les artistes de la Renaissance ont si délicatement fouillés et traités ; et,



LINTEAU DE LA PORTE D'ENTRÉE
de l' « Hôtel de Génas », rue Sabaterie.
(Echelle de 0 m. 10 par mètre.)

enfin, montrer les nombreuses baies garnies des vitraux de l'époque, aux couleurs si douces et aux reflets si chatoyants !... et l'on aurait ainsi rendu par l'image la magnificence première de cette façade historique.

Marius Villard.

Valence-s/-Rhône. Epoque romaine. Monuments de la Renaissance, 1907.



M. Marius Villard dans son cabinet d'architecte.

Spécimen de la Renaissance, unique en France et peut-être en Europe.

Marius Villard.



Détail de la frise de la Maison Dupré-Latour.

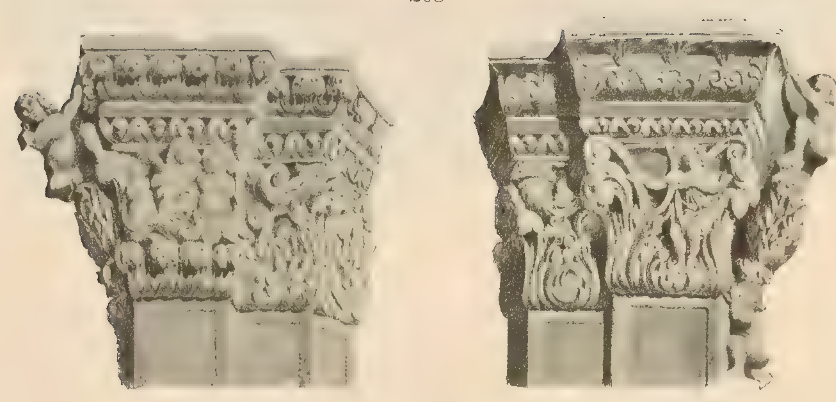
L'ESCALIER DUPRÉ-LATOUR

Il est situé dans la cour de la maison Dupré, rue de la Pérollerie, n° 35, et nous a paru un chef-d'œuvre de cette naïveté de l'art, si précieuse en ce qu'elle nous a conservé les costumes des époques pendant lesquelles l'artiste exécutait son œuvre, au lieu de fausser ceux de l'époque où le fait qu'il représentait s'était passé.

Celui-ci est une porte donnant sur une cour et conduisant à un escalier ; le sujet que représente son entablement dans le premier compartiment de gauche est l'histoire d'Hélène, formant, avec son frère Castor et sa mère Léda, un groupe voilé, dont deux satyres viennent en dansant soulever les draperies. Nous sommes forcé d'avouer que ce n'est point dans ce premier compartiment qu'il faut chercher les traces des costumes du xe siècle ; l'artiste, au contraire, a dans tous les détails suivi religieusement les traditions antiques.

Le second compartiment représente le beau berger Pâris, habillé en jeune seigneur de la cour de François Ier, avec une toque et des plumes, un manteau de velours et un pantalon de soie ; derrière lui est Jupiter, qui le choisit pour arbitre dans le différend survenu entre les déesses. Le maître des dieux, dont le sceptre indique la puissance, est revêtu d'une cuirasse florentine du meilleur goût, et qui semble sortie des ateliers de Benvenuto Cellini. Devant le juge, Vénus, Junon et Pallas qui, pour tout costume ont conservé leur bonnet, se disputent le prix de la beauté qu'a reçu Vénus. Enfin, à sa gauche, un beau cheval de bataille piaffe fièrement et semble impatient de reporter le beau berger à la cour du roi son père.

Le troisième compartiment représente l'enlèvement d'Hélène. Les deux amants ont été si pressés de fuir, que Pâris a eu le temps de mettre seulement son casque, et porte le reste de



CHAPITEAUX DE LA MAISON DUPRÉ-LATOUR.

ses vêtements au bout d'une lance. Il est vrai qu'il aurait eu quelque peine à les endosser, vu que l'Amour lui a prêté ses ailes pour rendre sa fuite plus prompte et plus sûre.

Toutes ces figurines sont d'un maniéré ravissant et d'un fini tout à fait gracieux; et je fus d'autant plus heureux d'avoir découvert ce bijou, qu'il est renfermé dans la cour d'une maison particulière et ignoré des trois quarts des habitants de Valence même.

A. DUMAS.

Impressions de voyage dans le midi de la France, Valence, 25 octobre 1834. — Edition Calman-Lévy, Paris, 1887.

Cette porte Renaissance décore l'étage inférieur d'une maison dont les divers étages sont ornés d'arabesques et de sculptures très délicates.

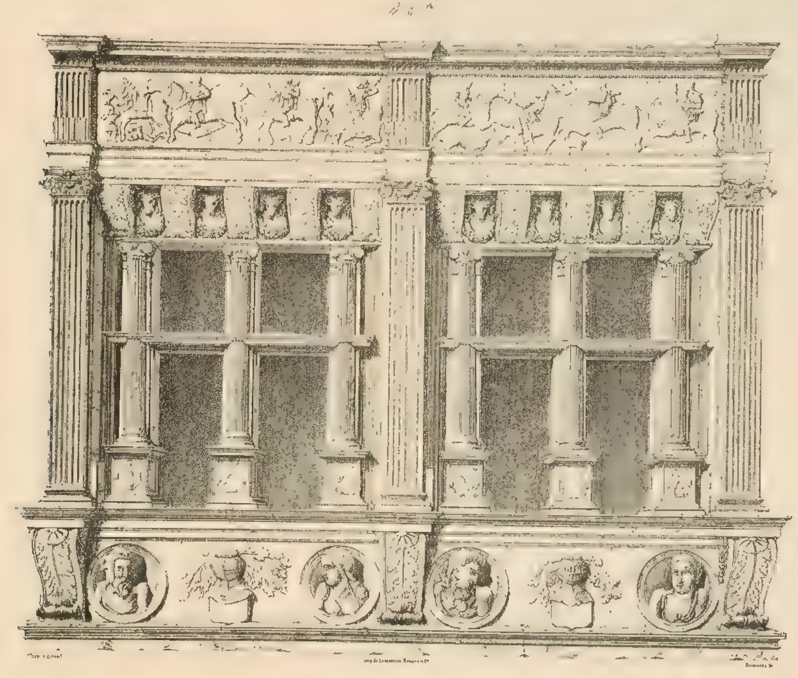
La *Maison des Chevaliers* à Viviers et l'*Hôtel Lasborde* à Toulouse donneront une idée suffisante de ce genre d'ornements; les sculptures de cette porte nous ont paru extrêmement curieuses.

L'absence de tout renseignement sur les premiers possesseurs de cette maison laisse un vaste champ aux conjectures; mais il y a, dans les divers groupes sculptés, un ensemble frappant et que nous n'avons pu négliger. Nous avons regretté de ne rien découvrir dans l'espèce de bouclier que portent les deux génies placés au milieu de la coquille, ornement assez heureux du fronton; mais les sculptures de la frise ont évidemment rapport à quelques circonstances que l'on aura voulu rappeler. Nous ne serions pas éloigné de penser que dans ces temps, où la galanterie allait souvent jusqu'à la dissolution, le rapt de quelque fille noble aura attiré sur un «*gentil chevalier*» de dures persécutions; un sculpteur aura voulu graver cet épisode et l'aura

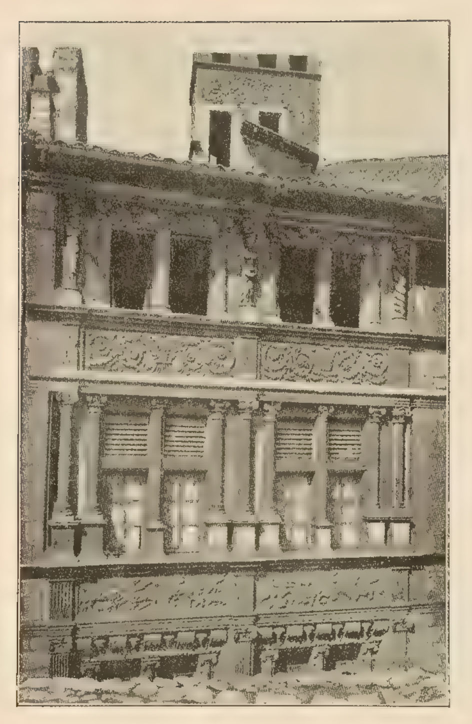
traité dans un but moral ; suivant cette interprétation le buste de gauche représente l'épouse légitime désespérée de l'infidélité dont elle est victime ; celui de droite, l'heureuse rivale dont la beauté rehaussée par un air simple et candide fit naître dans le chevalier une flamme criminelle.

Le premier groupe à gauche, en rapport avec les sculptures des chapiteaux, et le Génie de l'Abondance, réprésenté sur le médaillon du piédestal qui supporte le grand buste, sont l'image de l'abondance et de la tranquillité dont jouissait l'heureux couple, alors que l'amour unit l'époux et l'épouse.

Mais la guerre personnifiée, le temps et une longue absence figurés l'un par l'eau qui coule d'une fontaine, l'autre par un coursier tout harnaché, ont assoupi cet amour si vif d'abord. Junon, Vénus et Minerve, c'est-à-dire la distinction, la grâce sémillante et la beauté sévère, ont engagé le mari volage à décerner la pomme à l'une d'elles ; il est bientôt vaincu ; il fuit, entraînant avec lui la beauté qui a séduit son cœur et avec laquelle il n'a trouvé que combats, figurés sur le chapiteau par l'arc et la flèche ; que trahison, exprimée par Judith tranchant la tête d'Holopherne. Le remords l'a poursuivi de son terrible aiguillon, la douleur et l'abattement ont abrégé ses jours. Tout cela est figuré dans le médaillon du piédestal qui supporte le buste à droite.



Détails de la Maison des Chevaliers à Viviers



Viviers. — Maison des Chevaliers.
(Partie supérieure.)

Les piédestaux groupés ont pour ornements des oiseaux, des monstres, des autels, des cavaliers, quelques cariatides et cent autres figures d'un goût assez bizarre, mais d'un ensemble original; il est fâcheux que beaucoup de parties soient presque frustes. Quant aux personnages représentés dans des médaillons, sur la plinthe, ce sont probablement les figures de ceux qui ont fait construire ou possédé cette maison.

Du reste, tout est de conjecture; la vérité, à ce sujet, sera peut-être ignorée à jamais.

A. de Laborde.

Les Monuments de la France, classés chronologiquement et considérés sous le rapport des faits historiques et de l'étude des arts.

Valence nous offre la porte intérieure de la maison Dupré-Latour, vrai chef-d'œuvre de l'époque par la finesse des détails de sculpture et par le caractère architectural de l'ensemble, qui rappelle les châteaux de Gaillon et d'Anet et offre, par conséquent, un spécimen des plus purs, des mieux accusés de cette brillante époque de l'art.

Chanoine Jouve.

Communication faite au Congrès Archéologique de France, séances générales, tenues à Mende, à Valence et à Grenoble, en 1857. Paris et Caen, 1858.

... Une porte conduisant vers une cage d'escalier, ciselée comme une pièce d'orfèvrerie. Délicieuses figurines d'un maniérisme à la Boucher racontant l'histoire d'Hélène, de son frère Castor et de sa mère Léda, groupe voilé dont deux satyres viennent soulever les draperies; plus loin,



Ecusson
de la porte de l'escalier de la maison Dupré-Latour.

le berger Pâris, en manteau de velours, debout devant Jupiter qui le choisit pour juge du différend survenu entre Junon, Vénus et Pallas.

Gaston DONNET.

Le Dauphiné.

UNE PORTE DE STYLE RENAISSANCE A VALENCE



La porte d'une maison de Valence, datée de 1522, qui appartient à M. Dupré-Latour, est justement considérée comme une des plus belles portes de style Renaissance que nous possédions en France et elle a été déjà gravée nombre de fois en France et en Allemagne.

Cette porte se rattache étroitement à l'art italien, ainsi qu'on peut s'en assurer au premier aspect, mais il ne faut pas s'en tenir à cette simple constatation. Dans l'étude de l'art de la Renaissance française, il ne suffit pas de dire que telle ou telle œuvre est de style italien; il faut dire à quelle école et à quelle époque de l'art italien elle se rattache. L'art italien, que la France a imité, est d'une prodigieuse variété, et cette variété se fait sentir dans les monuments français selon qu'ils se rattachent à telle ou telle école italienne ou selon qu'ils imitent des œuvres du XVᵉ ou du XVIᵉ siècle.

L'art italien de la première moitié du XVᵉ siècle n'a pas été imité par les Français. Je ne connais pas, en France, de monuments où se trouve reproduit le style de cette première école de la Renaissance italienne qu'illustrent les noms de Brunelleschi, de Michelozzo, de Ghiberti ou de Donatello. Seul, peut-être, Fouquet a connu cet art, et dans ses miniatures, notamment dans le *Livre d'Heures* d'Etienne Chevalier, il a imité non pas directement le style antique, comme on le dit ordinairement, mais le style même de Brunelleschi et de Michelozzo.



PLAQUE DE FOYER DE CHEMINÉE dans la maison Dupré-Latour.



Marseille. — Chapelle Saint-Lazare (Vieille Major).

Le style des maîtres de la seconde génération du xve siècle, le style des Desiderio, des Rosselino et des da Mayano est le premier qui ait exercé son action en France. C'est lui qu'on reconnaît à la chapelle Saint-Lazare de Marseille, de Laurana, la première œuvre de la Renaissance française. C'est lui qui se trouve dans les œuvres des Juste, dans cette famille qui, plus que toute autre, semble avoir exercé une action prépondérante au début de cette transformation de l'art français. Mais ce style n'eut qu'une courte durée, car lorsque les artistes français prirent une connaissance plus complète de l'art italien par suite des guerres du xvie siècle, l'art florentin des Desiderio et des Rosselino avait déjà fait place à des formes d'art nouvelles. A leur style si délicat, si fin, si sobre de détails, avait succédé un style plus éclatant, plus pompeux, plus surchargé d'ornements : le style d'André Sansovino et de Benedetto da Rovezzano, à Florence, et surtout le style des Milanais Amadeo et Rodari. La Chartreuse de Pavie, la cathédrale de Côme, la madone dei Miracoli de Brescia, avec leur luxuriante richesse, frappèrent plus les Français et exercèrent plus d'influence sur leur art que la chapelle Pazzi ou la tombe Marsuppini.

C'est dans ce style surchargé, qui régna en Italie au début du xvie siècle, qu'est traitée la porte de Valence.

Essayons maintenant de déterminer de quelles écoles dérivent les diverses parties de cette porte. Notons tout d'abord le motif si caractéristique des enfants soutenant des guirlandes qui surmonte et encadre la porte. C'est un des motifs qui furent le plus en faveur en Italie et, particularité assez bizarre, un de ceux qui furent le moins imités par les architectes français. A vrai dire, c'était là un motif de sculpteur, motif charmant et bien fait pour décorer de petits monuments tels que des tabernacles ou des tombeaux, mais qu'il était plus difficile d'associer aux lignes architecturales des grands édifices[1].

Ce motif d'enfants tenant des guirlandes est un des motifs italiens dont il est le plus facile

[1] Des motifs semblables traités toutefois avec moins d'importance se voient dans la tombe de Guy de Blanchefort, attribuée aux Juste, à l'autel de la Bourgennière et à la tombe des cardinaux d'Amboise.

de suivre l'évolution. Il semble avoir été créé, de 1430 à 1440, par Donatello dans le tabernacle de l'Annonciation à Santa-Croce. Mais c'est Desiderio qui, en reprenant ce motif vers 1455 dans la tombe Marsuppini, lui assura la vogue qu'il conserva pendant tout le xve siècle et jusque dans les premières années du xvie entre les mains de certains artistes, notamment dans l'atelier de Giovanni della Robia.

La méthode de surmonter une porte par un arc, dont le tympan est décoré d'une coquille, est une des formes préférées de la première Renaissance; c'est la forme adoptée par Brunelleschi et ses élèves à San-Lorenzo et à San-Spirito. Mais les maîtres de la seconde moitié du siècle ne tardèrent pas à trouver ce motif trop pauvre et trop monotone et ils le remplacèrent par des figures. Dans un chapiteau de Benedetto da Mayano, à la porte du Palais Vieux à Florence, nous voyons une coquille employée pour servir de fond à une petite scène, dans une manière qui a beaucoup de rapports avec le tympan de Valence où, sur un fond de coquille, se détachent deux petits enfants tenant des armoiries. Il semble que, dans toute cette partie, nous nous rattachions assez directement à des souvenirs florentins et à l'art de la seconde moitié du xve siècle.

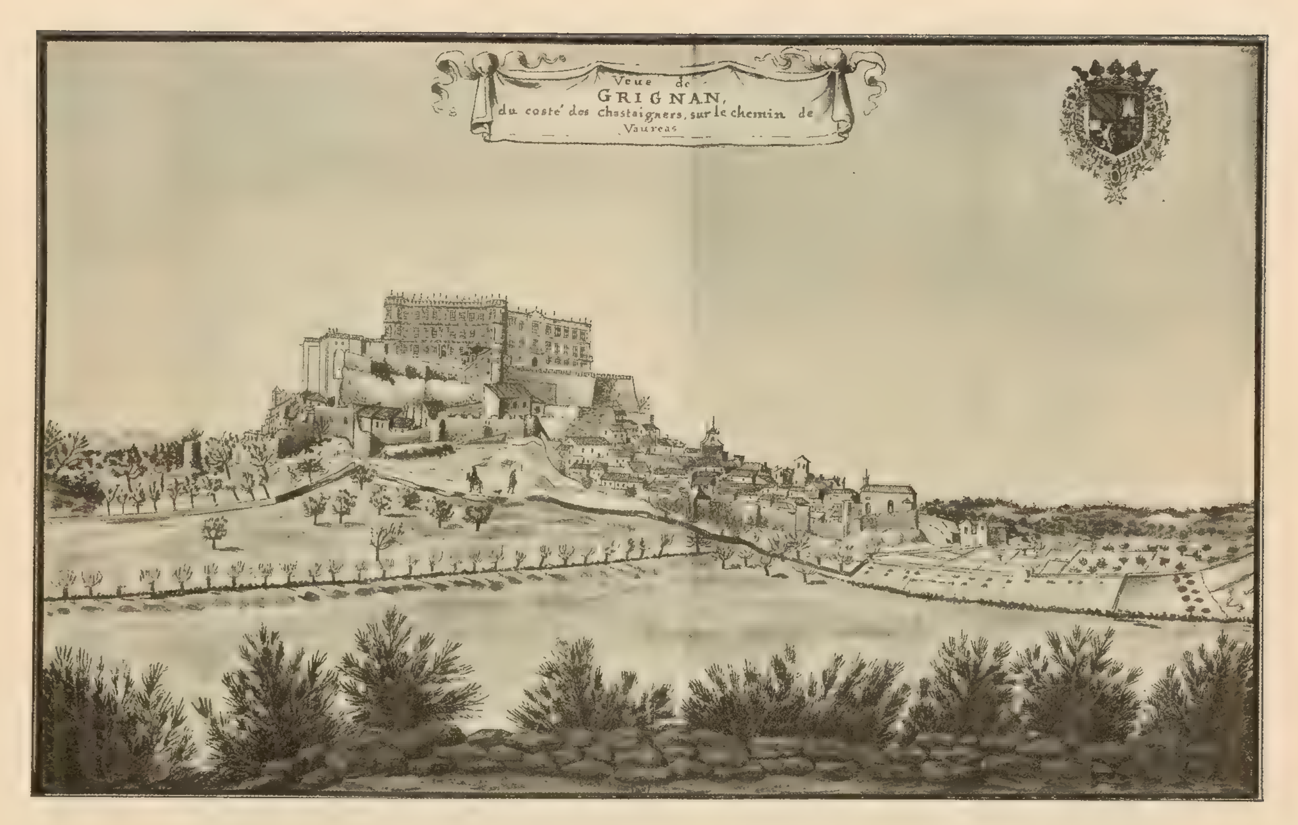
Remarquons incidemment la manière dont ce tympan se raccorde avec les pilastres. Presque toujours, surtout à une époque avancée de la Renaissance, les frontons et les tympans circulaires vont d'une extrémité à l'autre des piliers, recouvrant l'œuvre entière et, le plus souvent même, faisant une saillie des deux côtés. Ici, au contraire, le tympan a des dimensions restreintes et ne recouvre que l'ouverture de la porte. Et cela a lieu pour laisser libre l'espace qui surmonte les piliers, espace destiné à recevoir les enfants porte-guirlandes. Ce système, très curieux, dont on voit un bel exemple dans l'Annonciation et le monument Brancacci de Donatello, dans les fonts baptismaux de Sienne, est un système de transition qui disparaît en Italie vers le milieu du xve siècle. C'était comme un souvenir de l'art gothique qui évitait avec soin de briser les lignes ascendantes et qui laissait les piliers s'élever sans interruption aussi haut que possible, en ne plaçant les frontons que sur les espaces laissés libres entre les piliers. La Renaissance supprima ce type de très bonne heure pour faire porter franchement la corniche et le fronton sur le sommet du monument tout entier. Mais on comprend que les pays gothiques aient conservé plus longtemps que l'Italie une forme si conforme à toutes les traditions de leur art national et, de là, s'explique au début du xvie siècle le maintien dans la porte de Valence d'une forme déjà abandonnée depuis longtemps en Italie.



La Renaissance en Dauphiné.
Le château de Grignan, par Lalanne.



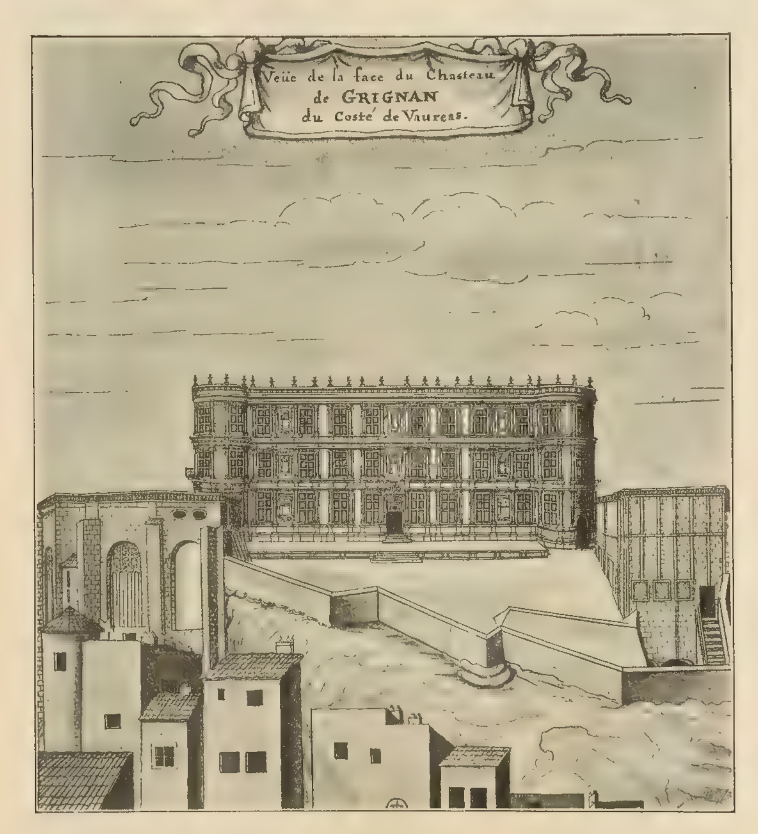
La Renaissance en Dauphiné. — *Ruines du château de Grignan.*



La Renaissance en Dauphiné. — *Le château de Grignan.*

(D'après une aquarelle de Gaignières, vers 1690. Bibliothèque Nationale, cabinet des Estampes.)

Au-dessous de ce tympan s'étend sur toute la largeur de la porte une frise dont l'ornementation est particulièrement intéressante. Cette frise est toute décorée de figures. On y voit représentées trois scènes de la Mythologie et de l'Histoire antique : une Nymphe surprise par des Satyres, le Jugement de Pâris, l'Enlèvement d'Hélène. Les maîtres du début de la Renais-



(D'après une aquarelle de Gaignières, vers 1690.)

sance n'ont jamais décoré leurs frises de motifs de figures en bas-reliefs ; il faut attendre la fin du xve siècle pour les rencontrer, soit chez Guilano de San Gallo (cheminée du palais Gondi), soit chez Benedetto da Rovezzano (cheminée du palais Borgherini). C'est encore là une forme florentine, mais une forme caractéristique de la Renaissance avancée, de la Renaissance des premières années du xvie siècle.

Je verrai enfin un nouveau caractère florentin dans les deux bustes qui bordent cette frise.

Ces portraits, représentés en buste, avec le costume réel se terminant, un peu au-dessous des épaules par une coupure horizontale, supprimant tout piédestal, c'est un type qui, créé

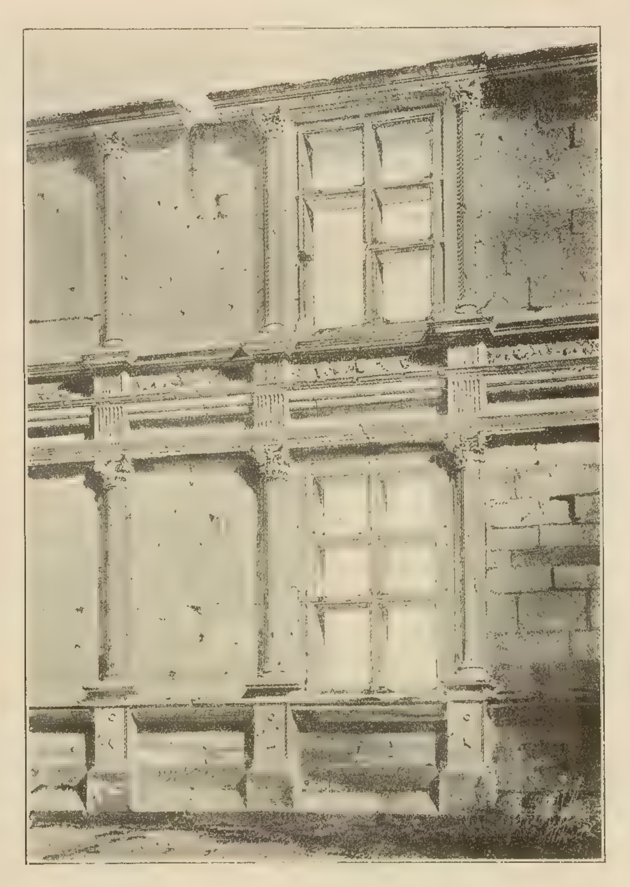


à Florence vers le milieu du xve siècle, ne tarda pas à se répandre dans l'Italie tout entière.

Ici il faut remarquer que presque jamais, à Florence, nous ne voyons le motif de bustes employé dans le corps d'une œuvre architecturale, comme motif décoratif, tandis que ce

système se trouve très fréquemment dans le Milanais, où il prend une importance exceptionnelle, par exemple à l'Hôpital de Milan et à la Chartreuse de Pavie.

Cette influence du nord de l'Italie que nous venons de constater dans l'emploi de ces bustes



La Renaissance en Dauphiné. — *Le Château de Grignan.*

va apparaître plus prépondérante si nous examinons la partie inférieure de la porte. Cette surcharge, cette multiplicité de petits ornements qui recouvrent les chapiteaux, les pilastres et les deux rangées du soubassement ne se voit pas à Florence, même à la fin du xve siècle. C'est un type pompeux et surchargé qui est particulier aux écoles du nord de l'Apennin. Peut-être pourrait-on en trouver la raison dans ce fait que ces écoles se sont beaucoup servi de la terre

cuite et qu'ainsi il leur était plus facile et plus économique de prodiguer les détails que s'ils avaient eu à traiter le marbre comme les Florentins. Il n'est pas illogique de penser que l'emploi du marbre a contribué à maintenir dans l'art florentin une sobriété, une pureté de style, à laquelle les facilités fournies par le moulage de la pierre ont substitué dans le nord de l'Apennin l'éclat d'une excessive décoration.



La Renaissance en Dauphiné. — *Le Château de Grignan*, par Lalanne.

Si l'on compare la porte de Valence avec la porte de l'église Sainte-Catherine de Bologne, on sera frappé des ressemblances qui unissent ces deux œuvres. C'est le même parti pris général de l'ensemble : les jambages de la porte sont composés, non d'un seul pilastre comme dans l'art classique de Florence, mais d'une série de pilastres en retrait qui maintiennent le souvenir des ébrasures des portes romanes et gothiques et qui donnent un champ plus vaste aux fantaisies de décorateurs ; dans les deux œuvres, c'est la même manière de composer le chapiteau avec des figures et des feuillages, c'est la même manière de recouvrir d'ornements multiples toutes les parties des pilastres et de faire descendre la décoration jusqu'aux menues parties du soubassement touchant à la terre. Et l'analogie s'étend jusqu'aux menus détails des formes décoratives; à ces figures d'enfants soutenant des candélabres d'où partent les décorations, et à ces têtes bizarres, à ces mascarons dont les cheveux se terminent en feuilles sur le front et dont les moustaches s'allongent et se transforment en motifs de feuillage.

Je ne veux pas exagérer ces analogies, car les formes que je signale ne sont pas parti-

culières à la porte Sainte-Catherine de Bologne : mais je ne m'égarerai pas trop en disant que ce sont les formes de l'art du nord de l'Italie à la fin du xve siècle.

Cette œuvre est-elle d'un artiste italien ou d'un artiste français ? Je serais très embarrassé pour le dire. En faveur de la seconde hypothèse on peut citer certains traits, tels que la forme en anse de panier du linteau de la porte, les ébrasures de pur style gothique, et enfin les meneaux de la fenêtre et la manière dont cette fenêtre s'unit à la porte.

Mais ces caractères sont peu de chose, en comparaison des traits italiens qui prédominent. Si l'auteur de cette porte est un Français, il faut penser qu'il avait attentivement visité la Toscane et surtout la Lombardie et qu'il s'était appliqué à réunir dans son œuvre les formes les plus belles qu'il avait admirées au cours de ses voyages.

Marcel Reymond.

Extrait de la *Miscellanea d'Arte*, 1re année, n° 7. Florence, imp. S. Landi, 1903.

La porte Renaissance de la maison Dupré-Latour.

Œuvre magistrale de composition et d'exécution, qui n'a peut-être pas d'égale en France.

Marius Villard.

Valence-sur-Rhône. Valence, J. Céas et fils, 1907.



La Renaissance en Dauphiné.
Le Château de Grignan, par Lalanne.



Valence. — Le Pendentif en 1836.

LE PENDENTIF

Le Pandantiphe de Valence est une des merveilles du Royaume.

Molinier de la Fabrègue, 1651.

On remarque à Valence la façade d'un ancien édifice couvert de sculptures gothiques, l'escalier intérieur d'une maison ornée de bas-reliefs qui datent de la Renaissance, le Palais de Justice, style toscan, le Polygone et surtout le *Pendentif*. C'était un oratoire funéraire élevé dans l'ancien cloître de l'église Saint-Apollinaire. Il est petit et carré : les quatre faces sont vermiculées et historiées. A chacun des quatre angles, une jolie colonne d'ordre corinthien. La clef qui est au milieu du cintre de chacune des quatre ouvertures est ornée d'une tête et d'une



Maison du Péché
située à Châteauneuf-d'Isère et ayant appartenu à la famille Mistral qui la vendit à l'Hôpital de Valence en 1684.

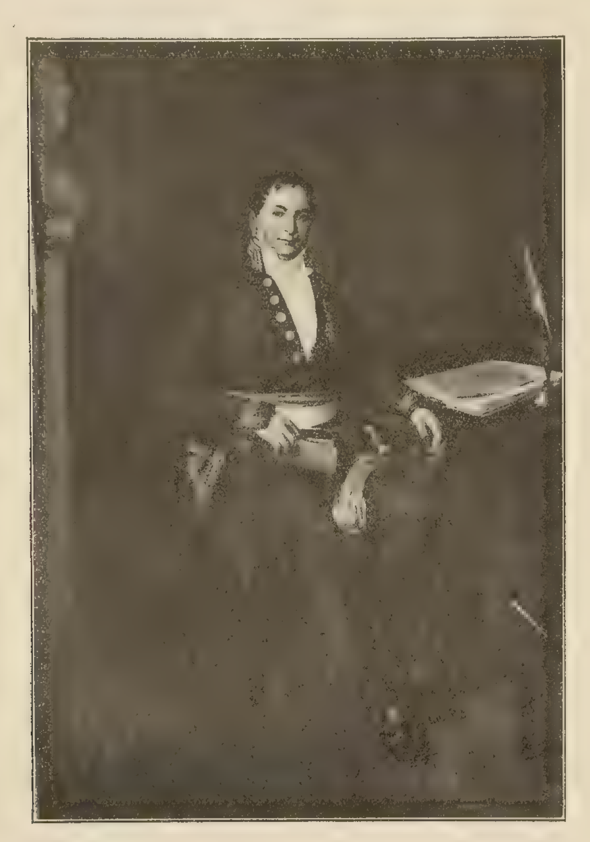


Maison du Péché : Dessus de porte.

armoirie. C'est le premier pendentif construit en France, et qui fit donner à ce genre de construction, dont celle-ci est le type, le nom générique de *pendentif de Valence*.

DELACROIX.

Statistique du département de la Drôme.



MONDAN (Eugène). — *Portrait de Delacroix, ancien maire de Valence.*
(Musée de Valence.)

Au nord de l'édifice de Saint-Apollinaire, dans l'emplacement occupé autrefois par un cimetière, s'élève un petit édifice à quatre faces égales, destiné à conserver les dépouilles mortelles de la famille de Mistral. Ses angles sont flanqués de colonnes d'ordre corinthien à demi engagées. Sur les faces qui courent au levant et au couchant s'ouvrent deux grandes fenêtres et sur la façade du nord une porte, ornée de petits travaux d'architecture d'une grande délicatesse.

Les massifs de chaque face sont vermiculés et semés d'arabesques et d'animaux fantastiques. La corniche qui offre des détails précieux, est surchargée des armoiries de la famille de Mistral. Une



Domaine du Péché, a Chateauneuf-d'Isère.

toiture à quatre faces et terminée en pointe couronne l'édifice. La voûte de ce monument attire l'attention des gens de l'art : c'est la première de ce genre qui ait été faite en France, aussi a-t-elle conservé la dénomination de voûte du pendentif de Valence.

Jules Ollivier.

Essais historiques sur Valence, 1831.

Pendentif. — Au nord de l'église cathédrale de Saint-Apollinaire de Valence est situé l'emplacement d'un vieux cimetière depuis de longues années abandonné. Des constructions modernes ont envahi le champ des sépultures, et les injures du temps et des hommes ont détruit les vanités funèbres dont on avait paré la couche des morts. Plus de tombes, plus de sépultures tumulaires, et plus de souvenirs ! L'antiquaire, à grand'peine, découvre, contre les murs extérieurs



VALENCE. — BRETAGNE DE LA CHEMINÉE DE LA MAISON DE CUJAS
(Rue Madier-Montjau, 46.)
(Bas-relief de la Samaritaine, seconde moitié du XVIe siècle.)
Hauteur 0,65 ; largeur 0,59.

de l'église, des fragments d'inscriptions mortuaires que l'humidité du sol et l'incessante activité de la destruction dévorent sans retour. Cependant reste encore une dernière ruine, veuve, il est vrai, de ses traditions et de son luxe de mort, qui occupe un rang spécial dans l'histoire de l'architecture. L'ignorance bourgeoise et notre barbarie civilisée, qui, chaque jour, dépouillent la vieille France de ses plus précieux monuments, ont profané son sanctuaire en le prostituant aux plus vils usages de la vie domestique, et mutilé les trésors dont l'avait enrichi le ciseau merveilleux des artistes du XVIe siècle. Toutefois, malgré les offenses qui l'ont déshonoré, ce gracieux édifice présente encore tant d'élégance dans les formes, de richesses de détail dans son exécution, de souplesse dans le dessin de ses ornements, que sa conservation ajouterait une illustration de plus au brillant héritage que les arts ont légué à la France.

Ce monument était consacré à la sépulture des membres de la famille de *Mistral*, dont les armoiries sont peintes avec une vaniteuse profusion sur les parois intérieures, et sculptées en relief au centre de la voûte. La branche des Mistral établie à Montmiral embrassa la carrière de la magistrature, et un grand nombre de ses membres siégèrent au Parlement de Grenoble. C'est à cette famille parlementaire qu'appartient le monument funéraire dont nous allons esquisser la description.

Ce mausolée a été construit vers le commencement du XVIe siècle, alors que l'architecture, se dépouillant de la souplesse capricieuse et des grâces fantaisistes du style gothique, revenait aux formes élégantes mais plus sévères et moins nationales du génie grec. Philibert Delorme, ou plutôt ses élèves, conçurent le plan de son ordonnance (?...) et les artistes italiens entrés en France à la suite des Médicis exécutèrent les travaux de sculpture dont il est orné. Cet élégant édicule, entièrement construit dans le style corinthien, occupe une superficie de 7 m. 30 au carré et s'élève, jusqu'à la naissance de la toiture, à une hauteur de 7 mètres. Les quatre façades sont égales. Celle du levant est percée d'une haute porte accompagnée de pilastres engagés, et surmontée d'une arcade en plein cintre bordée de nervures encadrant des enroulements de rubans groupés angulairement autour de rosaces et de feuillages. L'épaisseur de l'arcade est ornée de petits médaillons entremêlés de feuillages, d'enroulements et de mascarons. Les trois autres façades sont également percées de fenêtres qui offrent les mêmes dimensions et les mêmes détails que la porte. La clef des arceaux, qui se détache en console, est richement sculptée en feuillages sur lesquels se dessine en relief une rosace ou un masque. Le fond des parois est vermiculé et semé de très petites rosaces, d'arabesques et d'animaux fantastiques. Les angles sont flanqués de colonnes à demi-engagées, couronnées de chapiteaux corinthiens et reposant sur un piédestal de 1 m. 55 de hauteur, dont la corniche et la base sont chargées de moulures. Ce piédestal règne, en rentrant sur lui-même, sur tout le pourtour de l'édifice et sert de support aux pilastres de la porte et des fenêtres. Trois bandes étagées en saillie et rehaussées de cordons forment l'architrave et le champ de la frise est occupé par une élégante guirlande de feuilles et de volutes groupées en rinceau. Enfin, la corniche, sculptée de moulures, se termine par une cymaise sur laquelle s'élève en pointe une toiture de mauvais goût, qui semble avoir été placée par une main inhabile bien après l'achèvement de l'édifice, parce que sa disposition rend inutiles les petites gargouilles armées de canons placées aux angles de la cymaise pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales[1].

Dans l'intérieur, sur chaque face latérale, s'ouvrent les fenêtres avec un encadrement d'ornements. La clef de leur arc est rehaussée d'un masque en ronde bosse. Les angles sont flanqués de trois pilastres engagés, semblables à ceux qui accompagnent les fenêtres. Celui du

[1] Un examen attentif, fait sur place et à hauteur, nous a convaincu qu'il n'y a jamais eu de *gargouilles* saillantes aux quatre angles de la corniche de l'édicule pour le rejet des eaux pluviales; ce qui a causé l'erreur de Jules Ollivier, c'est la présence, à ces angles, de rosaces très accentuées, mais elles ne sont pas percées à leur centre et ne constituent que des motifs décoratifs.

milieu se présente angulairement. Les armes de la famille de *Mistral* sont peintes sur la saillie de chaque pilastre *et se détachent sur une large zone noire qui embrasse le monument dans son pourtour intérieur comme une ceinture funèbre*[1]. Les parois latérales se terminent, au-dessus des arceaux des fenêtres, en demi-cercle et leur perpendicule coupe la voûte sphérique qui couronne l'édifice. La voûte, sans ornements, est composée de zones de pierres égales entre elles qui, partant du centre par assises quadrangulaires, viennent reposer circulairement sur l'imposte et se marier à la courbe des arcs des parois latérales. Le voussoir, qui se détache en saillie du sein du pendentif de la voûte, est surchargé des armoiries sculptées des Mistral, dont la féodale ostentation se reproduit encore sur la clef des arcs latéraux. La hauteur du rez-de-chaussée à la sommité de la voûte est de 7 m. 35.

Jules Ollivier.

[1] Il est bien regrettable que cette « ceinture funèbre », qui décorait l'intérieur du Pendentif, n'ait pas été conservée lors des travaux de restauration exécutés en 1839; nous aurions eu là un très joli et très rare spécimen de la « Litre féodale ».

Marius Villard.

L'édifice est couronné d'une toiture à quatre faces. Malgré les injures que lui ont faites la main du temps et surtout celle de l'homme, il offre encore tant d'élégance dans les formes, de richesse de détails dans son exécution, de souplesse dans le dessin de ses ornements, que sa conservation ajoute une illustration de plus au brillant héritage que les arts ont légué à la France.

A. Lacroix.

Bulletin de la Société de Statistique, I, 3, 1866.

Un monument, daté de 1548, nous montre la profonde influence exercée par l'art italien sur la ville de Valence dans la première moitié du XVIe siècle. Ce monument, connu familièrement sous le nom de *Pendentif*, est un tombeau, celui de Mistral, chanoine de la cathédrale de Valence. Il est d'une conception tout à fait particulière. Dressé au milieu d'une place, avec ses quatre faces percées chacune d'une grande ouverture, c'est plutôt une chapelle ou un arc de triomphe qu'une simple tombe. C'est une œuvre de style classique d'un art plus avancé que la porte Dupré-Latour. Ce n'est plus la délicate fantaisie, l'esprit léger et l'exécution fleurie des maîtres du XVe siècle; mais l'art plus noble et plus froid du XVIe siècle, la majesté des San Gallo et de Michel-Ange; c'est l'emploi de hauts et forts piédestaux, de puissantes colonnes, de robustes entablements.

Le Dauphiné possède un autre monument très important pour l'histoire des débuts de la Renaissance en France, c'est le Palais de Justice de Grenoble, construit dans le premier quart du XVIe siècle. La raison de cette active production artistique en Dauphiné à l'époque de la



La Renaissance en Dauphiné.
Grenoble : le Palais de Justice avant sa restauration.

Renaissance doit être cherchée dans ce fait que le Dauphiné fut, lors des guerres d'Italie, le point de départ des armées d'invasion et que la ville de Grenoble vit séjourner chez elle, à diverses reprises, les rois de France et les grands personnages de la Cour.

C'est à ces circonstances que l'on doit l'apparition à Grenoble d'un sculpteur qui fut un des premiers et des principaux initiateurs du style de la Renaissance en France, Martin Claustre, le



La Renaissance en Dauphiné. — *Grenoble : Palais de Justice.*

célèbre auteur de la tombe de Charlotte d'Albret, épouse de César Borgia, et de celles de la Trémoille et de Guillaume de Montmorency qu'il construisit dans la vallée de la Loire où sa grande réputation l'avait appelé.

Si, enfin, à ces divers monuments de la toute première Renaissance, on ajoute l'admirable château de Grignan, construit à partir de 1550, on devra reconnaître que le Dauphiné fut avec la Touraine un des centres les plus intéressants de l'art français à l'époque de la Renaissance.

Marcel Reymond.

Extrait de la *Miscellanea d'Arte*, 1re année, no 7. Florence, imp. de S. Landi, 1903.

LE TOMBEAU DES MISTRAL

(LE PENDENTIF)

Se, pardinche, voulian aussa nòsti fenèstro coume tant d'autre fan, poudrian, sènso trop de cresènço, avança que la gènt mistralenco davalo di Mistral doúfinen, devengu pèr mariage segnour de Mount-Dragoun e pièi de Roumanin. Lou famous Pendentin que mostron à Valènço noun es que lou toumbèu d'aquéli Mistral d'aqui. E à Sant-Roumié, nis de ma famiho (car moun paire n'en sourtié), se poù vèire enca l'oustau di Mistral de Roumanin, couneigu souto lou noum de *Palais de la Reino Jano.....*

Frèderi MISTRAL.

Memori e Raconte, 1906.



TOMBEAU DE FRÉDÉRIC MISTRAL, A MAILLANE.
Reproduction du pavillon des « Cours d'Amour » des Princesses des Baux et de la Reine Jeanne.

Si, parbleu, nous voulions hausser nos fenêtres, comme le font tant d'autres, sans trop d'outrecuidance nous pourrions avancer que la gent mistralienne descend des Mistral dauphinois, devenus, par alliance, seigneurs de Montdragon et puis de Romanin. Le célèbre pen-



F. MISTRAL DANS LES BOIS DE VALESCURE, VILLA ANDRÉA MARIANI.
(Cliché Angelo Mariani.)

dentif qu'on montre à Valence est le tombeau de ces Mistral. Et, à Saint-Rémy, nid de ma famille (car mon père en sortait), on peut voir encore l'hôtel des Mistral de Romanin, connu sous le nom de *Palais de la Reine Jeanne*.....

Frédéric MISTRAL.

Mes Origines, Mémoires et Récits, 1906.

LE PENDENTIF

Son style sobre, l'harmonie calme, un peu froide même de ses lignes, indique non seulement la destination de l'édicule, mais dénote un art plus avancé, plus sûr de soi, que l'entrée de l'escalier Dupré-Latour. Nicolas Mistral, chanoine de la cathédrale de Valence, fit élever, vers 1548, ce monument, connu sous le nom de *Pendentif*. Il le destinait à sa sépulture et à celle de sa famille. La date de sa mort est ignorée, de même que le lieu de son dernier repos, car on ne peut affirmer que le Pendentif ait reçu sa dépouille mortelle.



VALENCE. — LE PENDENTIF EN 1906.

Nicolas Mistral appartenait à la famille d'où est issu le divin ermite de Maillane. Dernièrement, la *Tribune de Genève* donnait, sur les origines de la maison Mistral[1], un article des plus curieux. Elle le faisait descendre, comme le Rhône, de la cime des Alpes, disant que le célèbre Gessler, représentant du duc d'Autriche, est dénommé *lo Mistral* dans les poèmes roumonsches de l'Engadine, relatifs à la légende de Guillaume Tell. Sans contester la chose, qu'il nous soit permis de dire que la famille Mistral habita trop longtemps en Dauphiné, divisé autrefois en *mistralies*, pour qu'en toute justice nous ne la revendiquions pas comme nôtre. En ce qui touche Valence, la première mention d'un Mistral habitant cette ville est de 1453.

Jeanne DE FLANDREYSY.

Supplément littéraire du Figaro du 17 février 1906.

[1] Pour les généalogies de la famille Mistral : cf. *Nobiliaire du Dauphiné*, par Guy-Allard, 1671. — *Histoire de la noblesse du Comtat-Venaissin*, t. II, p. 259. — *Armorial du Dauphiné*, par Rivoire de la Bâtie, Lyon, 1867. — *La Chesnaye des Bois et Badier*, t. XIII, 1868. — Jules Chevalier, « Généalogie Rabot » (note) dans *Bulletin arch. Drôme;* XIX, 1885, p. 45 ; autre article : « Acte fondation séminaire », dans *Bulletin arch. religieuse*, p. 195 à 197. — Dr Chevalier, *Armorial de Romans*, 2e édition, Lyon, 1887. — *Dict. biogr. Drôme*, par Brun-Durand, 1901.

Le véritable intérêt de la ville est dans ses monuments du XVIe siècle. D'abord le Pendentif, près de la cathédrale. C'est un élégant édicule carré de la Renaissance, composé de quatre arcades aux piliers massifs, reliés par une fine corniche et recouverts d'une voûte légère, en pendentif.

Paul MARIÉTON.

La Terre provençale, 1907.



LA RENAISSANCE EN DAUPHINÉ. — *Grenoble : Intérieur du Palais de Justice.*

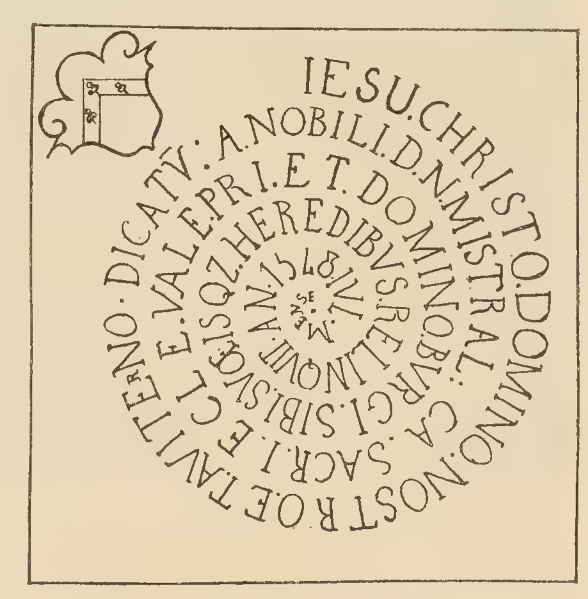
Le joli monument de la Renaissance qu'est le *Pendentif* nous a livré son état civil, et nous ne pouvons errer ni sur sa date d'édification, ni sur le nom de son constructeur ; ces renseignements sont, en effet, gravés sur la pierre portant la curieuse inscription *en spirale*, qui a été trouvée sous une colonne, le 6 avril 1839, et placée depuis contre la paroi intérieure ouest du monument où on peut encore la voir aujourd'hui.

M. l'abbé Cyprien Perrossier a donné la meilleure lecture de cette inscription, dans ses *Inscriptions chrétiennes du diocèse de Valence*[1]; nous le copions textuellement :

JESU . CHRISTO . DOMINO . ET . AVITERNO . DICATV . A . NOBILI . D . N . MISTRAL . CA . SACR . I . ECLE . VALE . PRI . ET . DOMINO . BVRGI . SIBI . SVOEISQZ . HEREDIBVS . RELINQVIT . AN . 1548 . IVL . MENSE.

[1] *Bull. d'hist. et d'arch. religieuse des diocèses de Valence*, t. II. Romans, 1881-1882, p. 148.

« Cette inscription est gravée dans une sorte de tableau carré de 65 centimètres de côté, formé par un simple ressaut à arête vive de 3 centimètres environ de saillie. Elle est remarquable par sa disposition en spirale, c'est-à-dire qu'elle se développe sur une seule ligne qui s'enroule sur elle-même en forme de colimaçon, de manière que les derniers mots en occupent le centre. Le creux des lettres, qui sont de grandes capitales romaines, est rempli d'une sorte de mastic noir pour les faire mieux ressortir sur le ton mat de la pierre. Les mots sont séparés par un point, mais non partout. Comme on le voit, les abréviations y abondent; mais il n'y a plus aucune lettre enclavée, ni accolée. On remarquera l'orthographe maniérée du mot *sucœis*. Au commencement de l'inscription, disposées en biais dans l'angle gauche du sommet, sont gravées en creux les armoiries de la famille de Mistral, qui sont *de sinople, au chevron d'or, chargé de trois trèfles d'azur*.



L'Inscription du Pendentif.

« Cette inscription a été publiée par M. l'abbé Jouve, qui en a donné une première leçon très fautive dans la *Revue des bibliothèques paroissiales d'Avignon* (1853); il en a donné une meilleure, mais non pas cependant absolument exacte, dans sa *Statistique monumentale de la Drôme*. Elle doit être rétablie ainsi :

« *Jesu Christo Domino nostro et aviterno dicatum a nobili Domino Nicolao Mistral, canonico sacristâ in ecclesia Valentinensi, priore et domino Burgi; sibi suisque hoeredibus relinquit, anno 1548, Julio mense.*

« Dédié à Jésus-Christ, notre Seigneur et celui de nos pères, par noble seigneur Nicolas de Mistral, chanoine sacristain dans l'église de Valence, prieur et seigneur du Bourg-lès-Valence, qui l'a laissé pour lui et pour ses héritiers, au mois de juillet de l'an 1548. »

Quel était donc ce *Nicolas Mistral* qui se faisait élever une si somptueuse sépulture?... *Riche :* il l'était sûrement; *Artiste :* c'est l'être que de faire coopérer sa fortune à la production d'un chef-d'œuvre de l'art!...

Nous pourrions, grâce à nos cahiers de documents valentinois, apporter une certaine

contribution à la généalogie encore assez obscure de la famille *Mistral*, dont on voit les diverses branches occuper successivement non seulement Valence, mais encore Tournon, Châteauneuf-d'Isère, Romans, Montmiral, Grenoble, et enfin la Provence : ce n'est pas le cas d'entreprendre un pareil travail; bornons nous à dire que *Nicolas Mistral*, fils d'un riche marchand de Valence avait pour frères : *François* et *Bernard* ou *Bernardin*, autres marchands mentionnés dans les annales de Valence, de 1496 à 1547, comme électeurs, conseillers et consuls de cette ville. Le 13 octobre 1515, *François Mistral* « est envoyé au delà des monts, pour chercher des docteurs pour l'Université de Valence ».

Dès 1508, *Nicolas Mistral* est connu comme chanoine de Saint-Apollinaire de Valence, et membre du Conseil de ville ; et un acte du 4 mai 1509 cité par M. Roger Valentin[1] porte textuellement :

« *...viri domini Nicolaï Mistralis, canonici ejusdem ecclesiae, presentis...* »

En 1528, il achète de Jean de Genas, bourgeois de Valence, au prix de 240 florins, une maison « rue des Vernoux » ou de Villeneuve[2].

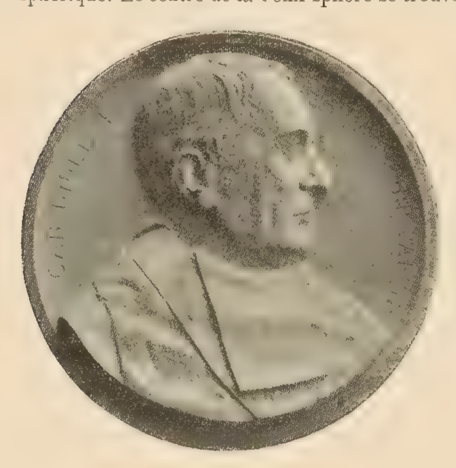
. . . .

Le 1er août 1834 fut donnée aux sieurs Barbier et Mayousse l'adjudication des travaux de restauration du Pendentif, qui furent terminés fin octobre 1839. La dépense totale s'éleva à 1.600 francs.

La *voûte* du monument de Valence, si peu étudiée, quoiqu'on ait écrit, est unique dans son genre et dans ses procédés de construction.

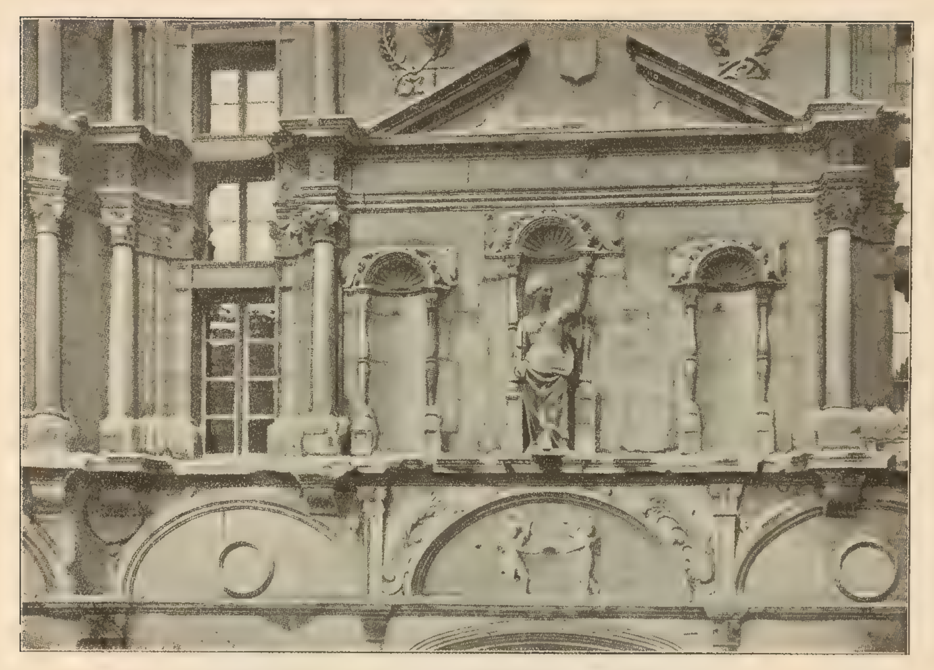
Le plan intérieur de cet édicule est un *carré parfait* de 5 m. 30 de côté ; et, la *diagonale* de ce carré étant de 7 m. 50, c'est cette dernière longueur qui est le *diamètre* de la voûte sphérique. Le centre de la demi-sphère se trouve au niveau même des naissances des quatre arcs des grandes baies cintrées ouvertes sur les quatre faces.

Les murs de l'édicule formant *lunettes*, coupent la voûte sphérique sur une hauteur de 2 m. 30, qui est celle de l'extrados des grands arcs qui encadrent, à l'intérieur, les baies cintrées ; de sorte que la *calotte sphérique* a une flèche exacte de 1 m. 25 et les *quatre triangles sphériques*, qui restent dans les angles en dessous de cette calotte, sont nommés *pendentifs ;* ce sont ces triangles



Le Chanoine Didelot
d'après le médaillon en bronze de M. Millefaut.
(Cathédrale de Valence.)

[1] *Du taux de l'intérêt à Valence. — Bulletin, loc. cit.*, XXIX, 1895, p. 56.
[2] Archives de la Drôme, E. 2567.



La Renaissance en Dauphiné. — *Grenoble : le Palais de Justice.*

sphériques qui ramènent la forme carrée du plan à la forme circulaire de la voûte, et qui constituent l'originalité de ce genre de construction. En style d'architecture donc, la voûte qui nous occupe est une *voûte en pendentifs avec lunettes;* et ce n'est, très certainement, que par abréviation, qu'on a donné au monument de Valence le nom générique de *pendentif.*

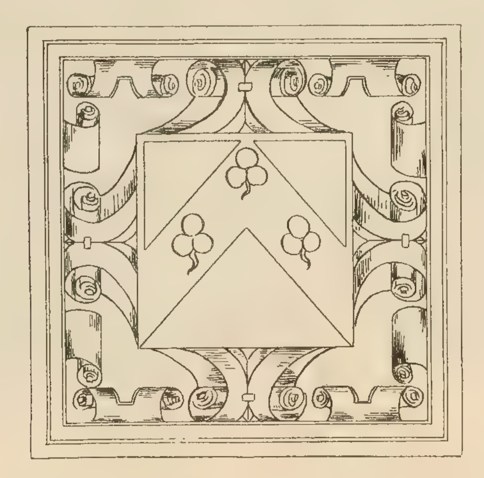
Nous avons dit plus haut que cette *voûte en pendentif* était *unique;* cela est exact, quoique cependant on puisse dire aussi que cette forme était connue des anciens. Dans un petit tombeau antique, situé sur la *via Nomentana,* près de Rome, on trouve la forme carrée de la salle raccordée avec la calotte circulaire qui la recouvre, au moyen de *pendentifs* nettement accusés.

On a, il est vrai, appliqué le principe de la *voûte en pendentifs* notamment à l'église Sainte-Sophie de Constantinople (532-537) et dans plusieurs autres monuments modernes, mais c'est toujours alors, non pour obtenir une couverture fermée comme au Pendentif de Valence, mais pour permettre d'élever un *dôme circulaire ajouré* sur plan carré, et alors les pendentifs des angles étaient plutôt, à proprement parler, des « trompettes » ou « voussures », décorées de mosaïques, sculptures, etc. Ces monuments ne sauraient donc, quant à ce, être comparés à celui

de Valence, et c'est plutôt à ce dernier qu'on peut appliquer, avec beaucoup plus d'exactitude, ces vers de Théophile Gautier :

> *Ce ne sont que festons, dentelles et couronnes,*
> Trèfles *et* pendentifs *et groupes de colonnes,*
> *Où rit la fantaisie en toute liberté !.....*

Mais, ce n'est pas seulement la forme de la voûte qui est remarquable au Pendentif de Valence ; c'est aussi son mode de construction, qui, alors lui, est réellement *unique.*



La clef de voute du Pendentif de Valence.
(Mistral. — Echelle de 0,20 par mètre.)

La clef de la voûte hémi-sphérique est formée par une pierre carrée, de 39 centimètres de côté, qui forme cartouche avec ornements vigoureusement refouillés, et porte au centre le blason de la famille Mistral : *de sinople, au chevron d'or, chargé de trois trèfles d'azur* [1].

Et ici se présente la particularité la plus curieuse de cette voûte sphérique, et celle qui appelle le plus l'attention du technicien : c'est que les joints des assises des voussoirs sont *parallèles* à la clef de voûte et aux quatre murs du Pendentif, et se projettent, par conséquent, en *plan carré*, en venant se marier, comme dit Jules Ollivier, à la courbe des arcs des parois, au lieu de former des *circonférences concentriques*, qui sont la caractéristique des *voûtes en cul-de-four*, communément employées ; ensuite, et comme un parti pris d'augmenter les diffi–

[1] Ce dessin, la clef de voûte du Pendentif de Valence, est extrait d'un album de relevés faits sur place, en 1839, par M. Michel Chauffeur fils, qui a rempli les fonctions d'architecte de la ville de Valence, de 1853 à 1875. Cet album très précieux, qui nous a conservé tous les détails à grande échelle de la construction et de l'ornementation du Pendentif, est aujourd'hui la propriété de notre excellent ami, M. Joannis Rey, architecte, qui a eu l'extrême obligeance de nous le confier.

cultés, certain de les vaincre, quatre pilastres carrés, de 40 centimètres de côté, placés aux angles intérieurs, montent du stylobate à la voûte, divisant en deux le point d'appui des triangles sphériques ou *pendentifs*, et se terminent en pointe ornementée à la pénétration de la voûte



La Renaissance en Dauphiné.
Le Palais de Justice de Grenoble : Porte gothique de la Cour d'appel.

demi-sphérique ; en somme, cette voûte-type, ainsi appareillée et retombée, constitue un vrai chef-d'œuvre, et l'artiste qui l'a conçue était en même temps un constructeur émérite et un habile praticien !

Quant à son nom... qui sait, il l'a peut-être gravé sur l'une des pierres formant les bases des trois autres colonnes non réparées ?... Peut-être cette deuxième pierre à inscription est-elle sous la colonne *d'angle Sud-Est*, faisant pendant, de l'autre côté de la grande porte, à la

colonne du *Nord-Est*, où a été trouvée l'inscription de *Nicolas Mistral :* mais ce secret n'est pas près de nous être livré!.......

En résumé :

1° La façade de la *Maison des Têtes* est datée, à sa corniche, de l'an 1532 ; et l'on peut



La Renaissance en Dauphiné.
Le Palais de Justice de Grenoble : frise surmontant l'une des portes.

admettre avec beaucoup de vraisemblance que l'ornementation de la base de cette façade a pu être commencée vers *1528*.

2° La *porte Renaissance* de la maison Dupré-Latour est datée, avons-nous dit, de *1539*.

3° Enfin, l'inscription dédicatoire du Pendentif porte la date de *1548*.

Ainsi donc voilà une petite ville de province — ville possédant une Université, il est vrai — qui a eu la rare bonne fortune de voir édifier dans son enceinte, dans une période de *vingt ans* au plus, *trois* monuments, de destination et de genre divers, qui nous donnent les évolutions et transformations successives du style de la Renaissance ; monuments dont la comparaison et l'étude se présentent ainsi avec des éléments complets de certitude, pour des différences caractéristiques architecturales et artistiques qui ne se rencontrent peut-être nulle autre part.

Marius Villard.

Valence-sur-Rhône, Epoque romaine, Monuments de la Renaissance. Valence, Jules Céas et fils, 1907.

Dans son *Dictionnaire biographique de la Drôme*, article Mistral, M. Brun-Durand dit que *Nicolas Mistral* testa en 1559 : cette date est assez vraisemblable ; mais ce testament n'a jamais été publié, que nous sachions, et peut-être même n'est-il pas parvenu jusqu'à nous ; et c'est grand dommage, car ce document nous eût certainement révélé et la filiation exacte de *Nicolas Mistral*, et les dispositions qu'il avait prises, soit pour assurer sa sépulture dans le mausolée qu'il avait fait édifier dans ce but, soit pour en assurer la conservation et la dotation, soit enfin pour régler la transmission de sa propriété à telle ou telle branche de sa famille. Qui sait, peut-être ce testament nous révélerait-il aussi le nom de l'artiste qui fut le maître d'œuvre de ce remarquable monument !...

Quoi qu'il en soit, si *Nicolas Mistral* est mort à Valence, entre 1559 et 1562, on dut évidemment l'inhumer dans le caveau du Pendentif ; mais il ne put pas, hélas !... y jouir d'un long repos, si l'on considère que la cathédrale Saint-Apollinaire et les autres monuments religieux de Valence furent saccagés et ruinés une première fois, du 27 au 30 avril 1562, par les bandes protestantes commandées par le farouche baron des Adrets, et une seconde fois, le jour de la Toussaint, 1er novembre 1567, date du « bruslement » de l'église cathédrale.

Marius Villard.

Valence-sur-Rhône. Jules Céas et fils, 1907.



Marius Villard, l'Annaliste Valentinois,
né à Valence, le 13 janvier 1844.
(Médaillon par F. Rey, sculpteur, 1887.)



GIRARDON. — *Le Ventour.* (Musée de Valence.)

VALENCE : SES RICHESSES D'ART, SON MUSÉE

LA MOSAÏQUE DE LUC-EN-DIOIS

La découverte récente d'une belle mosaïque romaine à Luc, chez M. Nal, ayant appelé l'attention des archélogues sur ce bourg traversé par la route nationale de Valence à Gap et desservi par la voie ferrée de Livron aux Alpes, nous avons recherché son histoire dans les siècles passés, et ce modeste travail permettra peut-être de combler différentes lacunes de ses annales.

Luc est situé dans une vallée couverte d'arbres à fruits, sur la rive droite et à peu de distance de la Drôme. Son origine n'est pas connue; toutefois. M. Long veut qu'il ait été construit par les Romains pour défendre la vallée et la route des Alpes au Rhône.

Les auteurs anciens se bornent à lui donner le titre de capitale des Vocontiens avec Vaison et de municipe. Son nom de *Lucus*, vient de quelque bois sacré du voisinage, et celui de *Lucus Augusti* remonte à l'époque où Auguste fut mis au rang des dieux par Tibère.

« On voit peu d'inscriptions à Luc, dit M. Long, et Die, dont les historiens et les géographes n'ont point parlé, en a fourni un grand nombre .» Cela peut tenir à la condition modeste ou à l'insouciance des habitants de l'une et à la richesse ou à l'instruction plus avancée des habitants de l'autre. Il existe cependant assez de monuments épigraphiques relatifs à Luc pour être signalés ici.



Mosaïque de Luc-en-Diois.
(Musée de Valence.)

E. Herzog a donné les épitaphes de quatre soldats morts en Allemagne et nés dans ce bourg, appartenant tous à la tribu Voltinia, ce qui exclut les villages de même nom où cette tribu n'avait aucun pouvoir : le premier s'appelait Agileus, vétéran de la légion VIII; le second Sextus Valérius, soldat de la légion XXII; le troisième, M. Apronius Secundus, soldat de la légion XI, et le quatrième, T. Vibius.

C'est à M. Allmer que revient le mérite d'avoir signalé le premier :

1° Un fragment découvert à Luc en 1864, portant en lettres de bonne forme :

.....IVLIVS P· F· V·
AED· VOC·

qu'il traduit ainsi : « ... Julius... fils de Publius (Julius) de la tribu Voltinia... édile des Voconces ;

2° L'épitaphe d'Arbacia, fidèle servante de Dieu ou chrétienne baptisée, décédée à trente-trois ans, sous le consulat de Cassiodore, en 514.

Cette dernière inscription a été extraite, en 1860, des décombres de l'église de Luc et transportée à Die chez M. de Lamorte-Félines.

Elle prouve que le bourg avait encore des habitants en 514 et que Fabius Valens ne le détruisit pas entièrement.

Quant à la première, son importance réside dans l'indication de la tribu Voltinia, à laquelle appartenaient les soldats cités par E. Herzog.

Nous ne revendiquerons ni l'épitaphe de Nigrius, rapportée par D. Bouquet, ni la colonne militaire dédiée à Néron, dont l'identité n'est pas certaine, les auteurs attribuant la première à un Luc allemand et la deuxième à un chef-lieu de canton du Var.

Mais il faut rappeler ici deux inscriptions, l'une de Félix, préfet ou délégué des Voconces, et l'une d'une fille de vingt-six ans appelée Pompéia, que l'on a cru provenir d'un tombeau monumental, ayant la forme d'un petit temple.

Voici la note consacrée à la dernière inscription dans les registres de baptêmes, mariages et sépultures de Luc à la fin du XVIIIe siècle :

« La pile de la fontaine publique du village est formée par un très beau chapiteau antique en pierre que l'on a creusé ensuite ; ce qui en reste aujourd'hui n'est qu'un fragment dont il manque le commencement et la fin. Au-dessous est une inscription en caractères qui paroissent du siècle d'Auguste. Elle renferme ces mots sur une seule ligne :

T. FIL POMPEIAE ANNORUM XXVI POMP. V.

Titi filii Pompeiæ annorum XXVI Pompeius uxori (Pompeius a élevé ce monument à son épouse Pompeia fille de Titus.)

« M. le chevalier de Gailhard, fesant la visite de la commanderie voulut se donner la peine de faire renverser cette pile et eut la bonté de mettre de sa main l'inscription ci-dessus, le 2 octobre 1764.

« M. de Vérone (Moreau) respecte infiniment les lumières et les décisions de M. le commandeur de Gailhard; il lui paroit cependant que son observation pourroit n'être pas juste. En effet, la femme chez les Romains, portoit un nom différent de celui de son mari. Donc, on ne peut pas dire *Pompeiæ uxori*, en sous-entendant *sepulcrum fecit.* »

Partant de là, M. Chapon, curé de Luc, auteur de la note, propose de lire V*(irgini)* au lieu de V*(xori)*.

Quoi qu'il en soit, en 1764, les mots de Félix, *præfectus Vcontiorum* n'étaient pas sur la même pierre.

Il existe d'autres preuves encore de l'antiquité de Luc, comme les mesures romaines que



VALENCE. — LA SALLE PRINCIPALE DU MUSÉE.



Valence. — La salle principale du Musée.

M. Guirimand, président du tribunal de Die, y découvrit en 1871, comprenant dans les divers bassins d'un bloc de pierre l'amphore ou 27 litres, le *modius* 9 litres, le *congius* 3 litres 37 centilitres et le *sextarius* 56 centilitres; des restes d'aqueducs, des tuyaux en plomb anépigraphes, des morceaux de marbre, des fragments de colonnes, des vases, des chapiteaux travaillés avec art ou avec des bordures, signalés par M. Moreau de Vérone.

« La tradition constante du pays, ajoute l'auteur, est que Luc a été une grande ville, et les preuves qu'on en a journellement, c'est qu'on ne saurait creuser la terre dans les environs et assez loin sans trouver des décombres de toutes espèces. »

M. Denis Long, en étudiant le pays des Vocontiens, y a vu de son temps une mosaïque, probablement différente de celle de M. Nal, sur laquelle il ne donne pas de détails, plusieurs colonnes de beau marbre de Numidie ou de l'Esterel en Provence; un pied en marbre gris, dont le *calceus* indique une statue romaine; un autre pied en marbre blanc de la même dimension et du même travail; un bras nu en marbre blanc, fragment d'un colosse de plus de 3 mètres de haut, représentant peut-être la divinité du municipe, c'est-à-dire Auguste; un grand nombre de médailles du haut empire et peu d'une époque plus récente; de nombreux débris de moulins à bras en lave poreuse; une masse de 200 grammes d'arsenic sulfuré rouge ou *sandaracha* des anciens pour la peinture; des briques au nom de *Cicero :* un *simpulum* en bronze, trouvé en 1844 dans les fondations de la nouvelle église, espèce de cuiller arrondie à long manche perpendiculaire employée dans les sacrifices.

L'auteur ajoute qu'en 1824, à l'extrémité orientale de Luc, à droite, dans un enclos, l'aridité du sol, au milieu de la verdure, lui révéla les lignes d'une construction de 49 mètres de long sur 3 d'épais. « L'enceinte était partagée en plusieurs appartements; on remarquait dans le milieu une pièce carrée de 6 mètres, ornée d'une rangée de 12 colonnes; le péristyle et une grande pièce de 12 mètres de longueur sur 5 de largeur, dont un des grands côtés offre deux massifs carrés, peut-être des autels. » Aux yeux du savant archéologue, c'était là le palais d'un magistrat supérieur, du gouverneur sans doute.

Le même auteur signale encore des masures anciennes à Herculey, peut-être celles d'un temple d'Hercule et aux Vallasons, sur la rive gauche de la Drôme; à un quart de lieue de Luc, un terrain argileux, sillonné de ravins, recélant des médailles d'argent, d'or et de bronze, des briques, des débris de moulins à bras, des clous, etc.

Enfin Moreau de Vérone mentionne la tradition qui place au Pic de Luc le lieu où les Romains faisaient battre leur monnaie et il assure avoir entendu donner à des massures sur une hauteur, le nom d'*Acararium Romanorum.*

La mosaïque découverte par M. Nal et dont la description terminera ce travail complète heureusement la liste des preuves matérielles de l'existence sur le sol du Luc actuel d'une agglomération importante.

Pourquoi a-t-elle disparu? Salvaing de Boissieu répond « qu'elle a été submergée après avoir été brûlée et qu'ainsi le feu et l'eau ont fait leurs efforts l'un après l'autre pour la faire périr ».

Telle n'est pas l'opinion des écrivains modernes.

Aussi, s'efforcent-ils de prouver qu'aucun des deux fléaux n'a causé sa ruine.

Et d'abord, le récit de Tacite ne parle pas d'un incendie réel, mais simplement de menaces d'incendie. Fabius Valeus, général de Vitellius, conduisait son armée à pas lents sur les frontières des Allobroges et des Vocontiens, faisant racheter son passage à la campagne et aux villes à des conditions honteuses. « A Luc, municipe des Vocontiens, il avait déjà disposé les torches pour l'incendier, lorsqu'on l'apaisa avec de l'argent. A défaut d'argent, les adultères et les prostitutions le fléchissaient. »



Mosaïque de Luc-en Diois. (Musée de Valence.)

« Il n'est plus fait mention de la ville jusqu'en 333. Alors, dit M. Long, l'*Itinéraire de Jérusalem* lui donne le titre de *Mansio,* lieu destiné aux magasins et au repos des soldats et des voyageurs. Il y a une grande différence entre *Lucus municipium* et *Lucus*, simple étape de l'*Itinéraire.* »

L'empereur Vitellius, après un régne de huit mois, périt misérablement, l'an 69 de notre ère. A cette époque, Luc, protégé par Auguste, jouissait encore d'une réelle prospérité, Mais, comme une inscription décore Die du titre de Colonie au IIe siècle, c'est-à-dire peu de temps après le passage de Valeus, elle détrôna *Lucus Augusti* sous les Gordiens. D'autre part, l'introduction du christianisme dans la contrée amena à Die un évêché sous Constantin et, dès lors, l'autorité religieuse, l'autorité civile et militaire s'y établirent définitivement.

Telle est la cause de la déchéance de Luc et de l'accroissement de Die.

Mais à conclure de là que les Romains ou les Gallo-Romains allèrent s'établir à l'est, à un kilomètre plus loin, dans un lieu sauvage, stérile et désert, à une époque indéterminée, l'hypothèse n'est pas admissible.

Par conséquent, le feu n'a pas détruit Luc, et l'eau, au moment de la chute des rochers qui formèrent le Claps en 1442, ne l'a pas englouti non plus.

II

LA FÉODALITÉ A LUC

Or, cette dernière affirmation, avant d'être prouvée, exige quelques détails historiques préliminaires.

On ne possède sur la période gallo-romaine que l'épitaphe d'Arbacia, en 514, et les indications des *Itinéraires*. Mais la situation du bourg près d'une grande route dut l'exposer aux ravages de tous les peuples qui envahirent l'empire romain. Les maux causés par les Lombards de Zaban, vers 576, et par les Sarrasins, vers 730, ne sont indiqués dans les auteurs que d'une façon générale.

En 879, Boson fut élevé sur le trône, à Mantaille, et Luc demeura étranger aux exploits de ses successeurs. Lorsqu'en 1032, Rodolphe III, dit le Fainéant, abandonna son royaume aux principaux seigneurs, parmi lesquels figuraient les comtes de Valence et de Die, il échut à ces derniers, dont l'origine est environnée de ténèbres. On croit qu'ils étaient parents des comtes de Forcalquier. Geoffroy ou Ponce vivait en 1508 et Guillaume lui succéda. On trouve ensuite Isoard, qui suivit le comte de Toulouse à la première Croisade et, le 5 juillet 1099, entra avec lui dans Jérusalem.

Peu de temps après, les empereurs d'Allemagne, héritiers de Rodolphe III, dit le Fainéant, jusque-là absorbés par des difficultés intestines et d'interminables démêlés avec le Saint-Siège, redoublèrent d'activité pour asseoir plus efficacement leur puissance dans l'ancien royaume de Bourgogne. Ils offrirent à cet effet aux évêques de nombreux privilèges et de grandes faveurs.

Ceux de Die n'eurent garde de les refuser.

C'était pourtant la guerre en permanence entre eux et les seigneurs laïques.

Isoard II, comte de Die, fils de Jaucerand et de Béatrix, commença les hostilités en refusant à l'évêque l'hommage dû pour le château de Luc. Toutefois, après de longues contestations, une sentence arbitrale de Raymond V, comte de Toulouse et marquis de Provence, rendue au Pont-Saint-Esprit le 22 mars 1159, décida que le comte et ses successeurs rendraient hommage à Hugues pour le château de Luc et feraient serment de le rendre; qu'à toute réclamation du château par le prélat à son vassal, celui-ci, dans un délai de quatorze jours, devrait le remettre sans tergiversations.

Le 28 mars 1165, le pape Alexandre III confirmait à l'évêque Pierre la possession des châteaux de Montmaur, Meuglon, Luc, Beaumont, le Pègue, Mirabel et Crest.

Devant des droits si bien reconnus, le 18 janvier 1168, Isoard II n'hésita pas à déclarer qu'il ne prendrait point les châteaux ou fortifications de l'évêque ou de son église, n'arrêterait aucun clerc et n'attenterait ni à sa vie ni à celle de ses diocésains ; qu'il emploierait ses forces pour venger toute violence faite au prélat ou aux siens, respecterait et défendrait la ville de Die, ses propriétés, ses coutumes, les droit régaliens et sacerdotaux, ses terres, châteaux et villages et lui rendrait le château de Luc et ses fortifications à toute réquisition.

Les empereurs Frédéric Ier, le 30 juillet 1178, et Frédéric II, le 23 novembre 1214, consacrèrent les droits de l'évêché de Die sur Luc; le premier étant à Montélimar le 6 août 1178,



Mosaïque de Luc-en-Diois. (Musée de Valence.)

assura en outre à Raymond d'Agoult la possession de la vallée de Sault. Ce seigneur avait épousé Isoarde, fille d'Isoard II, seigneur de Luc.

Le Laboureur cite une charte de 1184, où Raymond d'Agoult, Isoarde, Isoarde II et Pierre de Die donnent à la Chartreuse de Durbon certains droits de pâturage et de péages. Raymond II, seigneur de Luc, comme héritier de sa mère, ratifia une donation de ses parents aux Templiers et son sceau le représente à cheval, armé d'une épée nue, avec un loup passant sur l'écu, au revers.

On sait peu de choses sur Raymond III; quant à Raymond IV, il rendit hommage à l'évêque de Die le 6 septembre 1268, avec Isnard d'Entrevennes, son frère, et dix ans plus tard, octroya certaines franchises à ses vassaux de Luc.

C'est à peine si les généalogistes nous ont conservé les noms de ses successeurs :

Raymond V (1332), Faulquet et Barral (1362-1371), Guillaume II (1380) et Raymond VI (1425).

Des d'Agoult, la seigneurie échut, au XVe siècle, aux d'Urre, car l'un d'eux, François, le 14 février 1475, confirmait les franchises octroyées aux habitants de Luc par Raymond d'Agoult en 1278 ; puis aux de l'Hère.

D'après le dénombrement fourni, en 1540, par Claude Luc et Glandage, sous le nom de baronnie, relevaient de l'évêque de Die et valaient 100 livres de revenus environ, avec leur juridiction entière, censes, tailles, corvées, leyde, péage et fournage.



Mosaïque de Luc-en-Diois. (Musée de Valence.)

Le même seigneur transigea avec ses vassaux, le 27 avril 1561 et, moyennant un sétier de blé de redevance, dû par tout laboureur avec bœufs et autre bétail de trait et une émine par les manouvriers, leur albergea le four, le droit de pêche dans la Drôme et le droit d'arrosage.

Claude fut gouverneur de Die et servit avec succès la cause catholique sous François de la Baume-Suze. Il mourut à Paris, en 1585, laissant de Philippine de Guiffrey de Boutières, Hugues, dit le jeune Glandage, qui embrassa la Réforme et Marie, épouse d'Antoine de la Baume-Suze, auquel elle porta la Baume-Transit. De cette union naquit Catherine de la Baume, femme de Jacques de Montagny de la Tour, baron de Vinay et ensuite, en 1639, de François de Châteauneuf, baron de Rochebonne, d'une famille forésienne. Catherine vendit aux Chartreux de Durbon, le 9 avril 1647, au prix de 600 livres, le grand lac de Luc, lui appartenant en toute propriété, dans la seigneurie de ce nom, avec toute son étendue, ses contenances, régales

à une toise hors de l'eau, entrées, sorties et dépendances, droit de pêche et juridiction haute, moyenne et basse à raison de la pêche et autres excès commis sur ledit lac, entre Luc, à l'ouest et au nord, Beaumont et Lesches des autres côtés.

On trouve, en 1707, le marquis de Rochebonne, commandant pour le roi en Lyonnais, Forez et Beaujolais, avec la qualification de seigneur de Glandage, Luc et Montlaur. Il eut de Thérèse Adhémar de Grignan plusieurs fils, l'un évêque de Noyon, l'autre de Carcassonne et le troisième, colonel réformé, tué à la bataille de Malplaquet, en 1709.

Il vendit, croyons-nous, sa terre de Luc à la famille de Gilbert de Sallières vers ce temps, car Etienne-André, lieutenant-général de l'artillerie de France, la possédait de 1709 à 1717.

Louis-Alexandre, son fils et successeur dans la charge de lieutenant de l'artillerie, mourut en Italie en 1734. Il laissait une veuve, Marie-Olympe de Vausserre des Adrets et deux filles en bas âge : Jeanne-Angélique et Jeanne-Claire-Dominique, connues sous le nom de Mesdemoiselles de Montlaur.

La dernière s'allia avec Marc-Antoine de Morard-Dumont, chevalier, seigneur de la maison-forte du Verger, à la Buissière, et la première, restée célibataire, lors du contrat de mariage de Marie-Joseph-Gabriel Apollinaire de Morard, aide-major général d'infanterie, son neveu, avec Angélique-Paule Lemairat le 19 février 1787, lui donna la moitié de la seigneurie de Montlaur et de Luc, évaluée 2.500 livres de revenus, moyennant une rente viagère de 2.000.

Ce gentilhomme, major d'infanterie en 1792, alors domicilié à Paris, émigra peu après et ses biens furent vendus : ils comprenaient les domaines du Champ, de la Madeleine et de Luc, ainsi que plusieurs terres, prés et blaches. Il est mort à Pontcharra en 1830, après avoir été, sous l'Empire, directeur des haras, grâce à l'appui de Bernadotte, roi de Suède, qui avait servi sous ses ordres.

Mme de Morard et sa sœur, à l'exemple d'autres possesseurs de fiefs, voulurent, à la fin du XVIIIe siècle, faire revivre des droits établis en 1278, comme si les deux époques avaient eu la moindre ressemblance. Leurs vassaux résistèrent d'abord de leur mieux à de telles prétentions ; mais, dans la suite, craignant un échec devant le Parlement de Grenoble, presque toujours favorable aux seigneurs, ils se résignèrent à transiger d'après les conseils d'avocats distingués : Piat-Desvial, Barthélemy, Anglès, Dumas et Duchesne.

Voici le résumé de l'acte du 8 juin 1777 :

1° La communauté continuera de payer la cense annuelle de 82 charges et un barral de vin pur, reste des 120 charges stipulées en 1278. Cette redevance, appelée *vin du tail,* avait été diminuée en 1673. Son nom lui venait d'un rôle contenant les noms des vassaux imposés. Quant aux fonds des dames de Salières, provenus de l'ancienne seigneurie ou d'acquisitions postérieures, ils demeuraient exempts de la redevance ;

2° Les consuls se pourvoiront contre les receveurs du vin du tail, afin de constater les exactions commises par eux, sans recours contre les mêmes dames ;

3° Tous les fonds acquis ou à acquérir par elles seront soumis aux cas de droit et autres

charges légales, malgré l'affranchissement de toute contribution que les accords de 1673 et de 1684 leur avaient octroyé ; mais elles ne restitueront pas les cas de droit dus depuis vingt-



Jean Deray (1779-1863). — *Jeune Captive enchaînée.* (Musée de Valence-sur-Rhône.)

neuf ans. Comme compensation, elles renoncent à toute réclamation « d'échutes des cas impériaux ou royaux » (voyage d'outre-mer, rançon de seigneur, etc.) au droit de guet et de garde, appelé aussi gâche, sentinelle et ronde, aux cavalcades et chevauchées (obligation



NICOLAS PINSON (né à Valence, peintre et graveur du XVII[e] siècle). — *Tobie.*

Aix-en-Provence.)

d'assister le seigneur aux plaids et à la guerre); au logement par les habitants des hôtes des dames du lieu, de leurs chevaux et ceux de leurs hôtes, même en payant, et à la caution qu'ils leur devaient en corps et en particulier à toute réquisition;

4° Le droit d'investiture et de prélation dans tout le territoire, selon l'acte de 1673, est maintenu;

5° Il sera payé à ces dames un sétier de blé par tout laboureur, avec une couple ou plusieurs bêtes de trait, une émine et demie par les laboureurs avec une seule bête et une émine par les cultivateurs brassiers;

6° En cas de charroi de grains et légumes de l'aire au château seigneurial ou à Die, les possesseurs des bêtes de bât recevront un salaire convenable;

7° Les libertés de 1278 sont confirmées et avec elles l'hommage de 1475, l'arrêt de 1451, les transactions de 1561, de 1673 et 1684 et les reconnaissances de 1673 et de 1714 pour tout ce que le précédent acte ne modifiait pas.

Une assemblée des chefs de famille tenue à Luc le 4 mai 1877 nous apprend que les premières procédures avaient déjà coûté plus de 800 livres.

On voit par un document de 1789 que les 82 charges de vin clair et net et d'un barral étaient encore payées, alors que la faculté de se servir des eaux et des hermes vacants coûtait environ 50 sétiers de blé et que les petit et grand lac de Luc passaient pour appartenir à la communauté.

Aux diverses preuves déjà fournies en faveur de l'existence continue de Luc sur le même emplacement, il est utile d'ajouter celles que sa mosaïque met en évidence.

Cette œuvre d'art ne porte en elle-même, ni dans ses alentours, aucune trace d'incendie, et révèle une demeure somptueuse au centre même de la ville ancienne. En effet, la propriété où elle a été découverte, l'année dernière, en construisant une maison neuve, longe, au midi, la route nationale n° 93 de Valence à Sisteron par Die, et, au couchant, l'avenue de la gare de Luc, sur la voie ferrée de Livron à Aspres-lès-Veynes; elle touche ainsi à la place de la mairie, de la fontaine et de l'ancienne église, restaurée en 1671 et remplacée par une autre en 1844.

Devenu gîte d'étape, *mansio*, aux temps de la *Table de Peutinger*, de l'*Itinéraire d'Antonin* et de celui de *Bordeaux à Jérusalem*, Luc conserva tout naturellement des restes de son ancienne splendeur. En 514, sous le consulat de Cassiodore, la mort d'Arbacia, chrétienne baptisée, prouve la conversion des habitants à la foi chrétienne et l'existence d'une agglomération.

Mais n'eut-elle rien à souffrir des Lombards en 576 et des Sarrasins de 733 à 737 ? Les détails font défaut.

Un fait certain, c'est que la mosaïque, à une époque reculée, subit de graves mutilations et fut coupée par un canal, du nord au midi, dans toute sa longueur.

Jamais les Romains n'auraient sacrifié de la sorte une œuvre d'art, et il faut remonter à des temps de décadence littéraire et artistique pour expliquer cette espèce de sacrilège.



Nicolas Pinson, né à Valence. — *L'Ensevelissement du Christ.*

(Bibliothèque Nationale, cabinet des Estampes.)

Est-ce à la suite d'inondations du rif de Luc ou de glissements de terre que les maisons voisines de la mosaïque descendirent un peu plus bas? L'hypothèse est vraisemblable, puisqu'elle a été trouvée à 1^{m}50 au-dessous du niveau de la route et que la partie méridionale du bourg actuel renferme des constructions anciennes. L'existence du canal qui la coupe accuse des exigences inconnues sous la domination romaine, et qui jamais ne se seraient produites si Luc avait quitté, pour le Claps, son ancien emplacement. A quoi aurait servi un canal dans un lieu inhabité?

Nicolas Pinson, né à Valence. — *Assomption.*

(Bibliothèque Nationale, cabinet des Estampes.)

En l'état, par suite de constructions postérieures[1] et de mutilations, la mosaïque de M. Nal présente seulement une longueur de 5 mètres sur une largeur de 3^{m}65, c'est-à-dire un tiers environ de la surface primitive. C'est à la fois un *pavimentum sectile* et un *pavimentum vermiculatum*, c'est-à-dire un mélange de figures géométriques et de figures d'oiseaux, de fleurs et d'insectes.

On y voit, du côté du jardin et de la gare, un panneau central, à quatre têtes de taureaux entourés de quatre médaillons carrés avec des étoiles à six raies au centre, et de deux carrés longs avec losanges intérieurs; le tout ceint d'un encadrement en feuilles de vigne, d'une exécution si remarquable qu'on dirait une peinture.

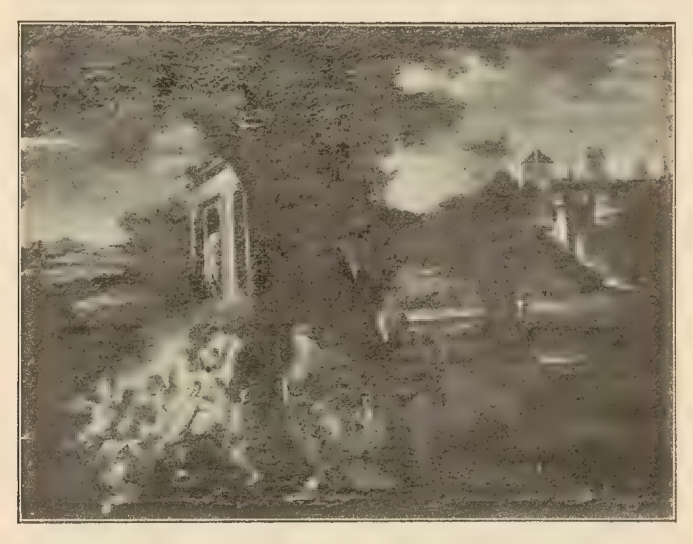
Au levant et au midi de ce panneau existent six autres médaillons carrés avec décorations spéciales pour chacun, et l'un d'eux, sous le panneau central déjà décrit, porte une inscription indiquant le nom de l'artiste, ce qui constitue un fait extrêmement rare.

Viennent ensuite une frise grecque, une assez large bande en blanc entre deux filets noirs

[1] Dans le jardin de M. Nal, où l'on espérait trouver la prolongation de la mosaïque, les fouilles faites ont simplement mis à nu des fragments de murs.

et, enfin, le seuil, frise ou bordure, d'un travail élégant et fini, reproduisant des fleurs, des insectes et des oiseaux avec leurs couleurs naturelles. Il y a là de ravissants détails qui annoncent un artiste de valeur.

En dehors de ce seuil, les cubes employés sont en calcaire noir et blanc ; les noirs proviennent des Alpes et les blancs du pays même ou du Pont-du-Gard ; ils ont d'ordinaire de 9 à 10 millimètres et ceux des ornements la moitié moins. On dirait que la guirlande en feuilles de vigne du panneau central était verte autrefois ou tirait sur le vert ; la couleur a beaucoup pâli depuis, mais le travail est resté véritablement soigné et délicat.



Nicolas Pinson, né à Valence, peintre et graveur du xviie siècle. — *Repos de la sainte Famille.*

(Musée Calvet, Avignon.)

M. Allmer a publié dans la *Revue épigraphique du midi de la France*, n° 68 (dernier trimestre de 1892), l'inscription de la Mosaïque de Luc. Le savant épigraphiste déclare ne connaître aucun autre exemple du gentilice *Amiteius* et incline à y voir *Anteius* ou *Ami(n)teius*. Il ne nous appartient pas de contredire un maître si compétent, mais nous pouvons déclarer qu'un examen sur place de l'inscription n'a pas permis de lire autre chose qu'*Amiteius* avec un *s* final plus petit, l'*a* et le *m*, le *t* et le *e*, dans *Amiteius* et le *h* et l'*i* dans *Architectus*, liés en monogrammes. Un grand nombre de personnes, et notamment MM. Héron de Villefosse, Revoil et Nugues, n'ont pas lu autrement. Le point après le *q* est très apparent et on n'en voit pas d'autre. Il y a donc en réalité :

Q . AMITEIVs
ARCHITECT
FECIT

Ou en français : « Œuvre de Quintus Amiteius Architectus ». M. Allemer trouve une autre difficulté dans cette inscription : c'est la qualification d'architecte : « s'il s'agit, dit-il, de l'architecte de la construction à laquelle la mosaïque appartenait, la place convenable de la signature n'était pas sur la mosaïque, où elle désigne, non pas l'architecte, mais l'artiste mosaïste, signant son œuvre sur son œuvre même. » Or, l'auteur établit, d'après des textes certains, que les mosaïstes s'appelaient Musaerii ou Musivarii.

Il ajoute que, dans une inscription de Gruter, *architectus* et *architectianus* sont incontestablement des cognomens, et que la lecture *q Amiteius Architectus* « fait disparaître à la fois l'irrégularité d'un gentilice non suivi d'un cognomen et la mention d'un qualificatif inutile à rappeler, si la profession répondait à la nature de l'œuvre signée, non motivé, si cette profession, comme ce serait le cas, était sans rapport immédiat avec la nature de l'œuvre ».

M. Revoil, l'habile architecte si connu par ses beaux travaux archéologiques, nous a assuré qu'il a reconnu, dans d'autres mosaïques du Midi, le savoir faire d'Amiteius ou des siens malgré l'absence de tout nom de famille. Cette particularité expliquerait alors le surnom d'*architectus*, pris à Luc par cet artiste, et tout serait ainsi concilié.

La mosaïque, gracieusement offerte par M. Nal au musée de Valence, sur les conseils de M. Héron de Villefosse, a été enlevée par les soins de M. Mora, mosaïste à Lyon, et transportée dans notre ville, vers la fin février. Mais elle n'a pas encore été replacée.

Dans quelque temps, il sera possible de la juger, et nous sommes certain que le public ratifiera le jugement porté par les hommes les plus compétents sur sa valeur artistique.

Outre les inscriptions déjà signalées à Luc, il est bon d'en rappeler trois autres d'une certaine importance : la première, placée à Pauliane par M. Long et, dans le bourg même, par M. Delacroix, porte sur un autel votif à Mercure :

MERCVRIO
NOVELLVS
IOVINCATI
V. S. L. M.

La seconde est un fragment du cinéraire d'un médecin :

V. IVL... OL	*Vivus Julius .... ol.*
ANVS MED	*anus medicus.*
OCO CINE	*Vocontiorum cenerarium.*

La troisième, d'après Gruter, révèle le nom d'un prêtre de la colonie de Luc.

... R POM SAC	*Valerius Pompeianus sacerdos.*
LUC	*Coloniæ Lucensis.*



Panneau en bois sculpté, provenant de la Chartreuse de Bouvantes.

(Collection Alligniol, Valence.)

M. Gillouin, agent voyer, nous a montré aussi un fragment de statue de femme dans une cour voisine de son habitation, et, près de la gare, deux tronçons de colonnes considérables.

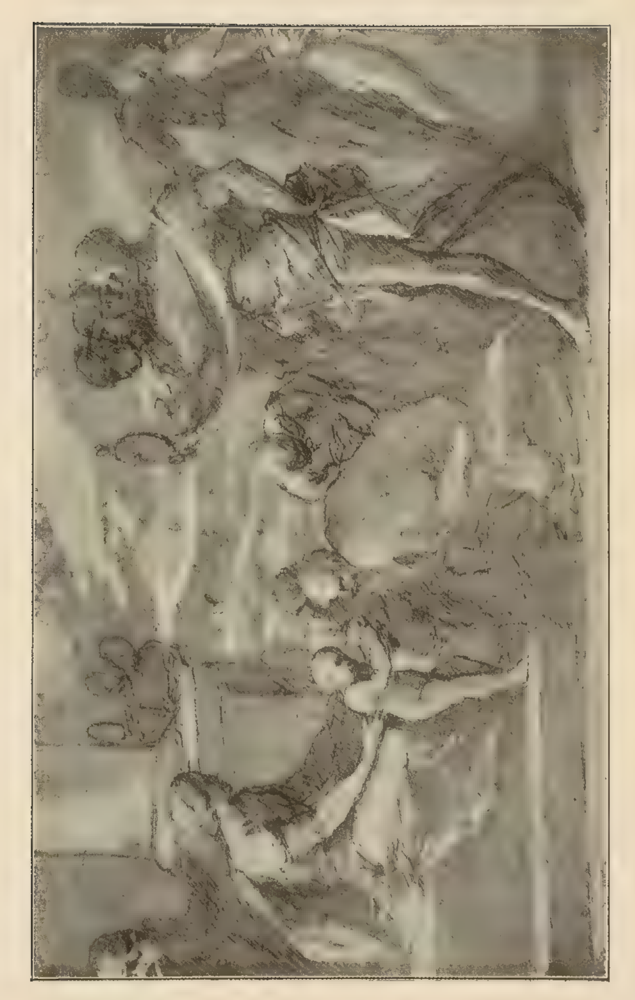
Un collectionneur éclairé et ami de son pays, qui aurait su recueillir toutes les épaves romaines de ce bourg, aurait rendu à la science historique un véritable service ; à son défaut, nous avons tâché, du moins, de réunir ce que les auteurs de province en ont dit.

A. Lacroix.

Luc et sa Mosaïque, *Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*, t. XXVII, 1893. Valence, 1893.



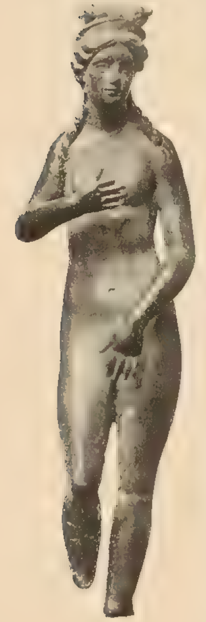
Dauphin. — Panneau en bois sculpté,
trouvé dans les bâtiments de la Chartreuse du Val Sainte-Marie.
(Royannais, près de Bouvantes)



LE PARMESAN. — *Adoration des Mages.* (Plume et sépia.)
(Musée de Valence.)

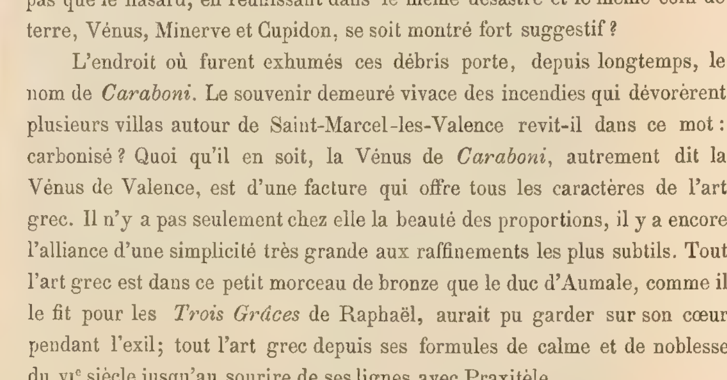
LA VÉNUS DE VALENCE

Comme on regrette de ne point rencontrer au Musée de Valence les fines statuettes découvertes en 1892, par M. Lucien Collion, de Saint-Marcel-les-Valence ! En *provignant* sa vigne, ce propriétaire mit au jour, à environ 50 centimètres au-dessous du sol, de nombreux vestiges provenant d'une villa gallo-romaine, détruite par le feu au moment des invasions du v[e] siècle, invasions qui dévastèrent les environs de Valence dans un rayon de plus de 50 kilomètres, et ne laissèrent rien debout de tant de richesses accumulées par les Romains dans ces plaines d'une étonnante fertilité.



La Vénus de Valence.

La plus importante de ces trois statuettes, une Vénus pudique, malheureusement privée de son socle et de ses deux pieds, mesure 18 centimètres de hauteur. Tout auprès d'elle, se trouvaient une Minerve, hautement casquée, dressée sur un petit piédestal, d'une hauteur de 14 centimètres, et enfin un Cupidon, de dimensions moindres, puisque statuette et socle compris atteignent à peine une hauteur de 9 centimètres. Ne semble-t-il pas que le hasard, en réunissant dans le même désastre et le même coin de terre, Vénus, Minerve et Cupidon, se soit montré fort suggestif ?



L'endroit où furent exhumés ces débris porte, depuis longtemps, le nom de *Caraboni*. Le souvenir demeuré vivace des incendies qui dévorèrent plusieurs villas autour de Saint-Marcel-les-Valence revit-il dans ce mot : carbonisé ? Quoi qu'il en soit, la Vénus de *Caraboni*, autrement dit la Vénus de Valence, est d'une facture qui offre tous les caractères de l'art grec. Il n'y a pas seulement chez elle la beauté des proportions, il y a encore l'alliance d'une simplicité très grande aux raffinements les plus subtils. Tout l'art grec est dans ce petit morceau de bronze que le duc d'Aumale, comme il le fit pour les *Trois Grâces* de Raphaël, aurait pu garder sur son cœur pendant l'exil; tout l'art grec depuis ses formules de calme et de noblesse du vi[e] siècle jusqu'au sourire de ses lignes avec Praxitèle.

C'est évidemment à ce maître de la grâce qu'il nous faut rattacher la statuette valentinoise. Comme les Vénus de Médicis, du Capitole et du Vatican, rappelant la Vénus de Cnide, dont le type lui-même aux yeux de certains archéologues (certains autres l'ont contesté) aurait été suggéré à Praxitèle par les anciennes idoles orientales, babyloniennes, phéniciennes ou cypriotes, la Vénus de Valence se montre vêtue de sa seule beauté, pendant que les mains, d'un geste naturel et chaste, s'infléchissent vers les seins et le bas de la ceinture pour les voiler.

La tête de la Vénus de Valence, relativement petite pour le corps, semble comme pénétrée



ALFRED LOUDET. — *Céphale et Procris.* (Musée de Valence.)

du charme de la Cnidienne. La coiffure en diffère cependant complètement. Ce n'est plus la



belle torsade de Phryné, mais des bandeaux légèrement bouffants, laissant échapper deux flots soyeux sur les épaules. Là n'est point toutefois, à notre sens, le grand intérêt de la Vénus de

Valence. Ce qui la caractérise, c'est plutôt la perfection des mains, dont la droite, malheureusement, a deux doigts endommagés. Outre que fort peu de mains antiques, en dehors de celles l'*Achille*, de l'*Hermaphrodite* Borghèse, dont nous avons au Louvre une bonne répétition, du Germanicus qui faisait l'admiration de Louis David, nous sont parvenues, celles-ci, par leur expression, étant donné que rien ne désigne plus un être que sa main, nous montrent combien l'artiste s'est efforcé de révéler l'état d'âme du modèle. Etat tempéré, sans doute — nous avons indiqué dans nos *Vénus gréco-romaines de la vallée du Rhône*, que la psychologie n'avait pris toute sa place dans l'art qu'après le christianisme — mais apparent tout de même, soit dans les marbres de Scopas, de Praxitèle, de Lysippe et dans les œuvres en dérivant.

Si les mains de la Vénus de Milo nous avaient été conservées, nous verrions que leur forme seule, leur beauté propre, et non le sentiment qu'elles pouvaient révéler, avait intéressé le sculpteur. Les maîtres du ve siècle se gardent de toute expression. Alors même qu'ils ont à rendre le choc de combattants (marbres d'Egine), ou une jeune femme aux prises avec un Centaure (fronton occidental d'Olympie), l'âme est censée dominer trop la matière pour permettre à celle-ci la moindre trace d'émotion. Et le jour où la nature si longtemps humiliée par l'Olympe reprendra ses droits, ce sera la décadence.

La Vénus de Valence est donc une Vénus vivante, si l'ont peut s'exprimer ainsi. L'auteur de sa beauté (nous voulons parler du type dont elle est la répétition), désertant les sommets de la plastique pure, n'a pas craint d'accuser en elle un caractère de femme sensible, capable de goûter à nos amours et à nos douleurs.

Les membres de la *Société d'archéologie de la Drôme* et ceux de la Commission du Musée qui se sont intéressés, en 1892, à la découverte de la Vénus, et qui l'auraient certainement acquise si M. Collion, à cette époque, n'en avait demandé un prix trop élevé, ne savaient plus, ces temps derniers, ce qu'elle était devenue. Il nous a été tout à fait agréable, après recherches sur recherches, d'apprendre que la statuette faisait partie, depuis 1903, de la collection de M. Ferdinand de Vaucrose. Il y avait, avouons-le, quelque chose d'assez bizarre, dans ce fait d'entendre des savants comme MM. Lacroix, Mellier et Villard, parler d'un objet remarquable qui avait disparu immédiatement après sa mise au jour. C'était un renouveau de *Princesse lointaine*.

Souhaitons que la Vénus de Caraboni revienne bientôt à Valence dans un cadre si digne d'elle[1].

Jeanne DE FLANDREYSY.

[1] Cf. Jeanne de Flandreysy, *les Vénus gréco-romaines de la vallée du Rhône*, Paris, Lemerre, 1906, et le Supplément littéraire du *Figaro* du 17 février 1906.



HÉBERT. — *La Pastorella.* Gravé par Ad. Didier.
(Musée de Valence)

LES TROIS GRÂCES DE RAPHAËL

GRAVÉES PAR ADRIEN DIDIER

Le Musée de Valence qui possède les précieux Hubert Robert dont nous parlerons tout à l'heure vient de s'enrichir d'une superbe collection d'estampes parmi lesquelles figurent



Les Trois Grâces de Raphaël. Gravé par Ad. Didier.
(Musée de Valence.)

Pastorella d'Hébert, *Françoise de Rimini* (Ingres), le *Portrait d'Andréa Salaï* (L. de Vinci) et enfin les *Trois Grâces* de Raphaël, gravées par Adrien Didier.

Ce burin me rappelle ma première visite à Chantilly, où le musée, alors, n'était pas encore ouvert au public. C'était par un jeune après-midi de printemps : la forêt, lasse encore, verte à peine, s'éveillait dans la frondaison dolente des bourgeons, et le soleil, capiteux comme un vin

nouveau, faisait déjà mousser les sèves... Tout au pied du château, sur les bords de l'eau somnolente, les marbres, oublieux de son étreinte, de mousse s'épidermaient.

A l'intérieur, nous ne pûmes pénétrer que grâce à une autorisation spéciale, le Musée devant s'ouvrir seulement un mois ou deux plus tard. Nous entrâmes avec une réelle émotion dans ce sanctuaire d'un calme souverain, à ce moment tout à nous seule, où l'ombre semblait avoir gardé un peu de l'aristocratique rêverie de son prince, et non encore défloré par les admirations banales de la foule. Car rien n'est plus désolant que la vue des silhouettes étranges, inélégantes, de ces touristes qui *ruskinisent* sans repos, de la Pinacothèque aux Offices, que le côtoiement de ces misses, tribus errantes, dont la grimace du sourire laisse voir des dents quasi féroces, suivies de gentlemen aux allures hautaines de conquistadores...

Nous vîmes bien peu de choses ce jour-là, nous bornant à un regard de synthèse sur la très altière beauté de cette œuvre pacifiante et haute. Seul, un petit tableau, si petit que le duc d'Aumale le portait, dit-on, sur lui pendant l'exil, accapara l'intérêt de notre premier pèlerinage. Cette toile, véritable miniature, ces *Trois Grâces* qui, de la galerie Borghèse, à Rome, passèrent dans la collection de sir Thomas Lawrence, en Angleterre, puis de la galerie de lord Dudley, à celle de lord Ward, et enfin dans celle du duc d'Aumale, furent exécutées par Raphaël vers 1505 ou 1506. Elles font date dans l'œuvre mystico-païenne du Sanzio, créant un véritable trait d'union entre le Parthénon et le Vatican, entre l'antiquité et le christianisme.



ADRIEN DIDIER.

Jusque-là l'Urbinate s'était attaché à un idéal purement religieux. Ses premières madones, d'une contagieuse ferveur, au bonheur timide, sont pour ainsi dire une émanation du Pérugin. Empreintes du sentimentalisme de l'école ombrienne, elles n'ont pas encore la grâce libre, l'allure souveraine, qui décèlent le moindre ferment antique. On les admire en silence; on a peur, par exemple, d'effrayer l'oiseau si légèrement posé sur l'épaule du bambino et de le voir s'envoler vers les montagnes du Frioul...

Bien qu'on éprouve à peine le besoin de s'enquérir sur l'idée qui engendra la fraîcheur de ces créations délicieuses, on se demande, devant les tendres idylles de la Vierge caressant son fils, jouant avec lui, d'où provient, chez Raphaël, l'instinct de prédilection qui le pousse vers les représentations de ces scènes maternelles.

Où a-t-il pris la mutinerie, l'imprévu, l'éloquence de ces gestes enfantins? Où a-t-il connu le cœur des mères, pour mettre ainsi, dans l'inquiétude de leur sourire, la prescience des futures douleurs? Ce n'est certes pas dans sa famille, puisque à huit ans il perdit sa mère Magia, et que son père remarié, l'année suivante, lui donna en Bernardina, sa nouvelle épouse, une véritable marâtre. Mais qu'importe l'origine du poème si nous en sommes émus?



ANDREA SOLARIO. — *La Vierge au coussin vert.* Gravé par A. Didier.

C'est à Sienne, en présence du marbre mutilé des *Grâces*, exhumé au XIIIe siècle, pendant la reconstruction de la cathédrale, que Raphaël, alors âgé de vingt ans, reçoit le premier choc de l'initiation à l'art antique. Ces *Trois Grâces*, telles que les dieux les



INGRES. — ***Françoise de Rimini.***
Gravé par A. Didier, d'après le dessin original.
(Musée de Valence.)

avaient rêvées, en leur nudité sublime, n'allaient-elles pas troubler encore Nicolas et Jean de Pise, Beccafumi, et aider tous ces artistes à triompher des derniers vestiges de la pudeur du moyen âge?

Tout un long passé, il est vrai, avait préparé leur art à cette éclosion plastique, à ce magnifique et nouvel essor de la forme. Depuis Giotto, la Vierge se dépouillant chaque jour

du spiritualisme, des sentiments exagérés, de l'allure souffreteuse et maussade que lui inflige le Moyen Age, évolue vers la force et la jeunesse.

Un sentiment est une chose incommunicable, nous dit Taine : aucune érudition et aucun effort ne peuvent le reproduire tout entier ; l'heure est venue de *couler* ce sentiment pur, cette substance émotive, cette idéalité du christianisme dans une gaine plus riche, dans une enveloppe plus florissante, dans un corps, en un mot, où la puissance du rêve ne comprime, n'étouffe pas celle de la vie.

Mme Silvestre, par Ad. Didier.

Cette force créatrice réveille les frêles membres de la Vierge du xve siècle, engourdis dans le rayonnement de l'extase, et chasse l'ombre morbide qui fait le tour de ses yeux, qui endolorit son regard. Puis, comme la sève revient chez un être convalescent, chaque fibre, chaque veine s'avivent d'un sang nouveau ; c'est l'éternel triomphe de la nature s'épanouissant avec son énergique et divine inconscience...

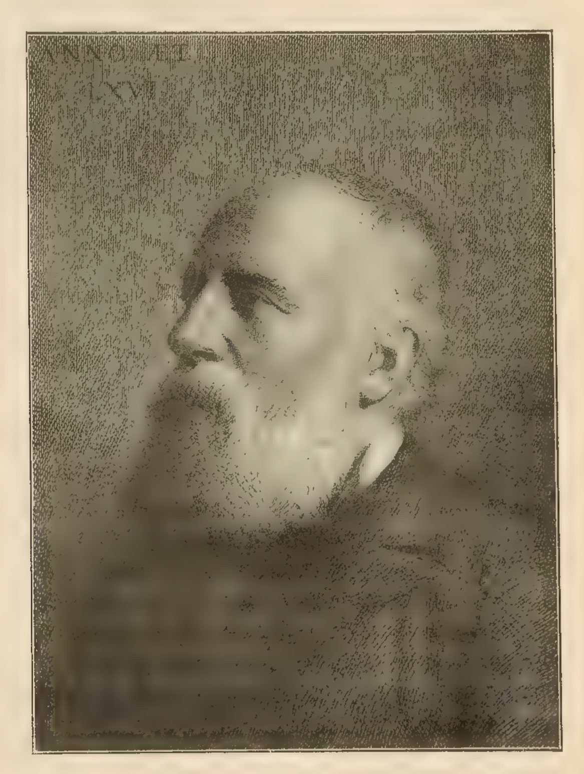
Après l'abstinence du Moyen Age, ce long carême de l'humanité, ce Bois dormant de la pensée, viennent les Pâques fleuries, la Renaissance, se déroulant entre deux haies d'idoles, immense, auguste, radieuse, hérissée de colonnes, d'obélisques et de campaniles, couronnée de coupoles, de dômes en marbre blanc, de portiques taillés en plein azur.

Cette ivresse qu'apporta au monde la splendeur de la Beauté retrouvée, nul, à l'orée, ne la sentit mieux que Raphaël. Jeune Faust, dans son amour mâle pour l'antiquité, il délaisse son paradis de vierges et de saintes pour retourner aux déesses de Phidias. Il est alors l'intermédiaire entre Athènes et Jérusalem, car l'art fut toujours la grande *voie Sacrée* de communion entre les pays, les siècles et les âmes ; l'intermédiaire entre *l'Iliade*, *l'Odyssée* et la *Divine Comédie*, entre l'Olympe et la Rome des pontifes, puisque c'est dans le palais même de la chrétienté qu'il introduisit ses Muses...

L'Hélicon n'en vit jamais d'aussi belles et les roseaux qui croissent en Arcadie n'en abritèrent jamais d'aussi chastes.

Les *Trois Grâces* de Raphaël ont donné matière à l'une des planches les plus remarquables de la gravure à notre époque, celle d'Adrien Didier. Au point de vue de l'expression, de

l'exactitude, gardant un si juste milieu entre l'indépendance excessive et la servilité exclusive ; au point de vue de la fermeté, de l'éclat, de la morbidesse des chairs, cette estampe est un vrai petit chef-d'œuvre. Les critiques d'art les plus sévères et aussi les plus éminents ont eu à cœur de rendre hommage à ce maître respectueux du burin. Il nous suffira de détacher de l'ensemble



ADRIEN DIDIER. — *Portrait de A. Rochas,*
ancien conservateur de la Bibliothèque et du Musée de Valence.

des appréciations quelques lignes de M. P. Mantz : « ... Didier a compris comme nous le glorieux chef-d'œuvre. Il est parvenu à exprimer dans sa gravure le caractère particulier de ce Raphaël exceptionnellement épris de morbidesse. Il a cherché, il a trouvé le procédé de travail le plus propre à rendre, avec le dessin intérieur, la douceur caressée des surfaces. Sa belle estampe est destinée à révéler aux amateurs un Raphaël amoureux qu'on ne voit point à Rome et qu'on connaît mal si l'on n'a pas vu les *Trois Grâces* du duc d'Aumale. »

Elles sont, en effet, d'une grâce altière, sans mièvrerie, ces trois femmes debout et enlacées,



ADRIEN DIDIER. — *Portrait de Madame Raspail*, d'après Lefebvre.

dont les silhouettes, jetant leur ombre légère sur les lignes douces de la calme nature ombrienne, s'imposent à notre mémoire. Et Didier, avec une extraordinaire légèreté, une subtile caresse d'outil, en a rendu la mystérieuse et sensuelle poésie. Son modelé, robuste et tendre, a des saveurs qui mettent un charme de plus dans le charme et le modelé de l'Urbinate, son dessin, une certitude, une élégance, qui, dans cet art, ne seront pas dépassées. Car Didier, de tout temps, s'est rendu compte de la toute-puissance du dessin. Et c'est là, sans doute, le secret de sa force, à l'heure où, sous l'influence du mouvement coloriste, les graveurs semblent se préoccuper beaucoup plus de la tache que de la ligne. Et Didier cherche le dessin, non pas seulement dans le trait, qui en est cependant l'expression la plus tangible, mais aussi dans les jeux de l'ombre et de la lumière.

Jeanne de Flandreysy.

Supplément littéraire du *Figaro* du 11 mai 1907.



Léonard de Vinci. — *Portrait d'Andrea Salaï*, gravé par Adrien Didier.

(Musée de Valence.)

LES HUBERT ROBERT DU MUSÉE DE VALENCE-SUR-RHÔNE

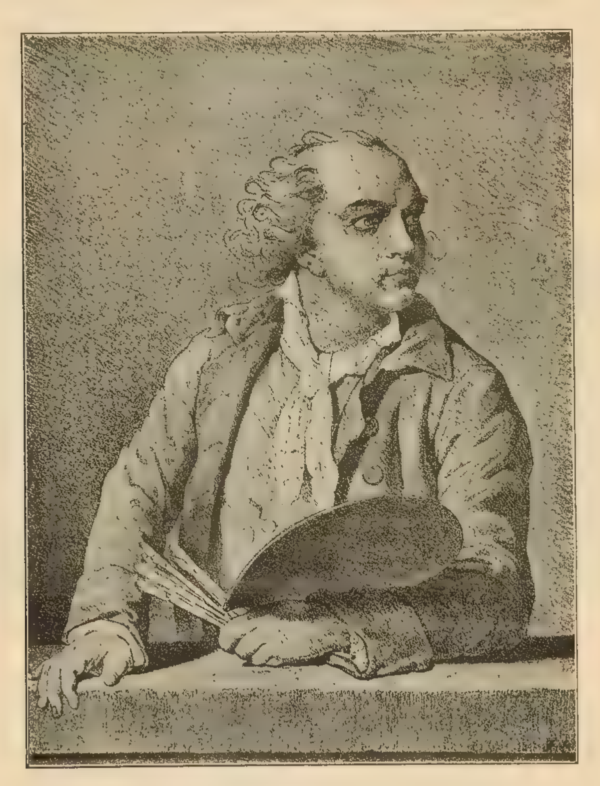
Si je ne craignais de causer un vrai regret aux critiques qui, ces temps derniers, ont écrit sur le XVIIIe siècle et en particulier sur Hubert Robert et Mme Geoffrin, je leur dirais : Venez voir le petit musée de Valence-sur-Rhône. Outre que vous y saluerez une statue intéressante, la *Captive*, de Debay, un David, de remarquables gravures d'Adrien Didier, etc., etc., vous y trouverez quelque chose comme quatre-vingt-dix sanguines d'Hubert Robert, parmi lesquelles deux représentant le cabinet de travail et la chambre à coucher de Mme Geoffrin, d'une beauté unique, inimitable.



La Cène. — SCULPTURE SUR BOIS, XIIIe SIÈCLE. (Musée de Valence.)

Morelet, Marmontel, Horace Walpole, Galiani, Diderot, Grimm, Gleichen, Lucien Perey et enfin le marquis de Ségur, qui ont tracé sur Mme Geoffrin des pages si attachantes ; de même M. Gabillot, auquel nous devons une étude de tout premier ordre sur Hubert Robert, aucun de ces écrivains ne mentionne cette collection de sanguines et en particulier ces deux dessins. La chose n'a rien pour surprendre quand on sait dans quel oubli sont plongés, encore à cette heure, nos petits musées de province, nul Bourget n'ayant fait pour la France ce que l'auteur de *Sensations d'Italie* a fait pour les humbles bourgades padouanes, toscanes et romaines, et lorsqu'on se rappelle aussi que les Goncourt, avides du moindre croquis de Fragonard, après avoir fouillé tous les *greniers* d'antiquaires et tous les cabinets de l'Europe, ont ignoré les fameux panneaux de Grasse et n'ont pas connu davantage les sanguines du même maître, de la collection Atger (Montpellier), sanguines merveilleuses dont il a été dit : c'est Ingres et Meissonier tout ensemble.

Admirons maintenant celles d'Hubert Robert. Mais avant d'aborder la qualité du faire, voyons en quoi consistent les sujets représentés. Ce sont, pour la plupart, de vastes jardins et d'imposantes ruines romaines, révélant bien l'état d'âme de l'époque. Et ceci pourrait paraître un anachronisme si l'on ne se rappelait qu'au moment d'Hubert Robert, J.-J. Rousseau et



Mme Vigée-Lebrun. — *Portrait de Hubert Robert.*
(Musée du Louvre.)

Bernardin de Saint-Pierre venaient d'ouvrir à deux battants les volets que Marivaux, Dorat, Beaumarchais, Crébillon fils, etc., etc., avaient soigneusement tenus fermés sur la nature, et que, d'autre part, la découverte des villes souterraines d'Herculanum et de Pompeï avait suscité en France un véritable retour à l'antiquité romaine. En ce qui concerne plus spécialement le dessin et la peinture, David fut sans doute à la tête de cette renaissance, mais il ne fut ni le premier instigateur, ni le seul. Ainsi que le fait fort judicieusement observer M. Gabillot,





PANNEAUX DÉCORATIFS.
(Sculpture sur bois de la Renaissance). (Musée de Valence.)

David donne, en 1781, son *Bélisaire demandant l'aumône ;* mais avant lui Vincent avait montré *Alcibiade recevant les leçons de Socrate.* En 1785, David expose le *Serment des Horaces*,



HUBERT ROBERT. — *Vue prise dans une Villa.* (Sanguine.)

(Musée de Valence-sur-Rhône.)

mais la même année Ménageot envoie *Cléopâtre rendant un dernier hommage au corps d'Antoine*, et Suvée sa *Mort de Cléopâtre*, dont on loue le style sévère et simple. C'est donc

une erreur de M. E. Chesneau de croire que « les nouvelles idées n'avaient pas encore pénétré



Hubert Robert. — *Etude d'Arbres, environs de Rome.* (Sanguine.)
(Musée de Valence.)

en France lorsque David rêva de les y introduire ». C'est une autre erreur de cet écrivain de dire que « David a coupé le câble derrière lui,... qu'il fonde une ère nouvelle, qu'il fabrique tout

à neuf, théories et procédés, et, en haine de ce qui l'a précédé, rejette avec un égal mépris le mauvais et l'excellent ».



Hubert Robert. — *Etude d'arbres.* (Musée de Valence.)

Il y a quelque chose de plus beau qu'un chef-d'œuvre, a écrit Puvis de Chavannes; c'est sa ruine. Il est difficile, en effet, d'imaginer sensations plus prestigieuses que celles données par

les sanguines d'Hubert Robert, c'est-à-dire par le délabrement de ces fines architectures romaines, expirant au milieu de masses d'arbres jeunes de toutes leurs sèves et se profilant sur



Hubert Robert. — *Sanguine.* (Musée de Valence.)

un ciel que l'on sent coloré de toute sa nacre et de tout son bleu. C'est l'éternel triomphe de la Nature — mère si souvent méconnue et maudite — sur l'éphémère, sur l'infortune de l'homme.

Comment, devant l'échevèlement pittoresque des verdures, devant la coupole ombreuse et calme des pins d'Italie, comment ne pas dire que la nature est belle et diverse ! Quelle enchanteresse,



Hubert Robert. — *Sanguine.* (Musée de Valence.)

jamais lasse de se transformer, de se faire tour à tour douce et horrible, riante et majestueuse, mystérieuse et grandiose ; que de coquetteries et quelle pureté !

Dans ces sanguines, Hubert Robert se révèle plus décorateur peut-être encore que paysagiste. Chacun de ses tableaux est harmonieusement composé, soit comme lignes, soit comme effets de lumière. Celle-ci a des gradations infinies et savamment ménagées, allant des notes les plus violentes jusqu'aux lueurs les plus apaisées, des douceurs les plus délicates jusqu'aux timidités de l'ombre...

Beaucoup de sanguines du musée de Valence sont à personnages. Je sais bien que Diderot et plusieurs autres critiques ont reproché à Robert ses figures. Prises en soi, bien que parfois sommairement indiquées, elles se tiennent cependant. A les isoler, on formerait même quelques idylles charmantes ; mais jetées à l'ombre d'un vieux portique ou sous le nimbe verdâtre d'un des immenses pins parasols de la villa d'Este, sans recherche judicieuse de la place à occuper, elles ne font la plupart du temps pas assez corps avec la composition. Voilà, à mon sens, la véritable lacune. Je ne serais donc pas tentée de pousser le reproche jusqu'à m'écrier avec Diderot : « Monsieur Robert, soignez vos figures. Faites-en moins et faites-les mieux. Surtout étudiez l'esprit de ce genre de figures, car elles en ont un qui leur est propre. Une figure de ruines n'est pas la figure d'un autre site. » Et ailleurs : « Puisque vous vous êtes voué à la peinture des ruines, sachez que ce genre a sa poétique. Vous l'ignorez absolument Ne sentez-vous pas qu'il y a trop de figures ici... Il n'en faut réserver que celles qui ajouteront à la solitude et au silence. Un seul homme qui aurait erré dans ces ténèbres, les bras croisés sur sa poitrine et la tête penchée, m'aurait affecté bien davantage... Monsieur Robert, vous ne savez pas pourquoi les ruines font tant de plaisir ; je vais vous en exprimer ce qui m'en viendra sur-le-champ... Tout s'anéantit, tout périt, tout passe... Il n'y a que le temps qui dure ! »

Autant dire à Hubert Robert : « Monsieur, faites de la philosophie en peinture ! » Non, laissons cela aux poètes, à un Sully Prud'homme ou à un Anatole France qui, tout dernièrement, écrivait : « Les hommes et les dieux, tout passe, mais la vie existe à jamais ! »

Le reproche adressé aux figures d'Hubert Robert rend les deux dessins sur Mme Geoffrin, dont nous parlions tout à l'heure, singulièrement précieux ; car ici les personnages sont traités de main de maître. Rien de plus beau comme fermeté et en même temps comme légèreté de dessin. Quelle assurance, quelle hardiesse même dans la structure du larbin qui, en train de préparer le coucher de sa maîtresse, écarte les rideaux de l'alcôve et fixe une embrasse autour de l'un d'eux.

Quant à Mme Geoffrin, confortablement assise devant son bureau — ce qui la fait voir de derrière — dites-moi s'il est dos plus solidement construit et plus expressif ? Jean Aicard a vraiment raison d'écrire dans *Benjamine :* « La physionomie d'un être aperçu de dos est très parlante, en restant très énigmatique. Les lignes, redressement ou affaissement, demeurent en somme sujettes à des interprétations précises, mais incomplètes. »

Vu ainsi, le dos de Mme Geoffrin, aux lignes non pas amollies ni trop épanouies malgré l'âge, nous révèle bien l'absolu de son caractère, voire même son égoïsme féroce. C'est bien là



Hubert Robert. — *Madame Geoffrin dans son Cabinet.*
(Musée de Valence.)



Hubert Robert. — *Appartement de Mme Geoffrin.*

(Musée de Valence.)



HUBERT ROBERT. — *Arbres et Ruines* (Sanguine).

(Musée de Valence.



Hubert Robert. — *Le Temple de la Concorde à Rome.* (Sanguine.)
(Musée de Valence.)

l'expression de silhouette que nous supposons à cette modeste bourgeoise qui disait : « Il ne faut jamais défendre ses amis quand on les attaque, c'est le moyen d'irriter la vipère et d'exciter son venin » et qui, pour amener dans son salon quelques personnages de la noblesse, ne craignait pas de faire épouser à sa fille unique, belle, jeune, spirituelle et pourvue d'une jolie dot, le marquis de la Ferté Imbault, laid, vieux, jaloux, d'une humeur désagréable et sans fortune.

« Caractère singulier que celui de Mme Geoffrin, écrit Marmontel dans ses *Mémoires*, et difficile à peindre, parce qu'il était tout en demi-teintes et en nuances... Elle était bonne, mais peu sensible ; bienfaisante, mais sans aucun des charmes de la bienveillance ; impatiente de secourir les malheureux, mais sans les voir, de peur d'en être émue ; amie sûre et officieuse, mais inquiète en servant ses amis, dans la crainte de compromettre son crédit ou son repos ; elle était simple dans ses goûts, dans ses vêtements et dans ses meubles, mais recherchée dans sa simplicité, modeste dans son air, dans son maintien, dans ses manières, mais avec un fond de fierté et même de vaine gloire. » Cette série de *mais* fait singulièrement réfléchir.

Ce qu'il importe, actuellement, de noter en ces deux dessins, c'est moins l'incarnation d'idées ou de sentiments que la qualité du faire. Nulle raideur, ni sécheresse, aucun tremblé, mais un crayon ferme, sûr de lui-même, un crayon gras comme écrasé, crémeux, pour ainsi dire aux points essentiels, et finement aiguisé aux parties légères.

Il nous est agréable d'avoir mentionné aux artistes cette collection de dessins assez ignorée jusqu'ici. Pour qui aime le XVIIIe siècle, les sanguines du Musée de Valence sont un véritable enchantement...

Jeanne DE FLANDREYSY.

Supplément littéraire du *Figaro* du 22 septembre 1905.



LOUIS DAVID. — *Mort d'Ugolin.*

(Musée de Valence-sur-Rhône.)

LES PORTRAITS AU CRAYON D'ELIE RUZAN



Elie Ruzan, par lui-même.

C'est à Labeaudière, au cœur de la verdoyante vallée de l'Isère, et dans une maison au seuil de laquelle s'agrippent aujourd'hui de vigoureux pampres de vignes, qu'est né Elie Ruzan, l'auteur des quelques vingt portraits au crayon que devrait posséder le musée de Valence et dont nous sommes heureux de donner ic la reproduction.

Après avoir été l'élève de More — peintre dauphinois qui a eu son heure de notoriété locale — Elie Ruzan part pour Paris (avec une bourse de 600 francs obtenue du Conseil général) et y travaille sous la direction de Pils et de Picot.

Picot avait alors une assez grande célébrité, malgré l'opinion de certains critiques qui ne craignaient pas de dire : « Ses plafonds du Louvre éclatent sur tous les tons et s'efforcent d'arriver à la couleur. Mais les chairs sont molles, les violences mêmes paraissent pâles, et, sous cette peinture grise, Horace Vernet ouvre son parapluie, prétendant qu'il va pleuvoir. »

Admis d'emblée à l'école des Beaux-Arts, Elie Ruzan travaille dans l'atelier de Flandrin. Un jour que ce maître, voulant sans doute lui suggérer sa manière et ses procédés, s'apprêtait à corriger son dessin, il se reprit tout à coup, lui disant : « Eh bien non, suivez votre voie. » Ce détail dit assez à quelle personnalité d'artiste Hippolyte Flandrin avait affaire...



La Vallée de l'Isère.

Pour bien pénétrer l'individualité d'Elie Ruzan, il faudrait lire la correspondance qu'il adresse, de Paris, à sa famille. Ses lettres renseignent sur le caractère de l'artiste et de l'homme, elles éclairent d'une



La Vallée de l'Isère.

lumière pénétrante son talent, montrent sa force de volonté, son désir de comprendre la vie, de se donner à elle tout entier.

On nous permettra de citer ces lignes dans lesquelles le jeune Ruzan se livre avec le plus charmant abandon :

« Mon cher Frère,

« Je te vois d'ici me demandant ce que je fais et où j'en suis de mes études. On ne se figure pas le temps qu'il faut pour savoir quelque chose. Je n'ai fait ni de beaux dessins ni belle peinture. J'ai étudié, par ci, par là, quand et comme j'ai pu. Il est difficile d'être content de soi et en même temps mécontent. J'irai cependant dessiner avec plaisir quelques portraits par là-bas.

« Une chose qui me soucie assez, c'est le Conseil général. J'aurais dû, au moins, envoyer une bonne copie. J'ai toujours retardé et n'ai rien fait, ça n'apprend que peu de choses une copie et, pendant ce temps, on ne peut suivre et on oublie les études d'après nature, les plus sérieuses et celles dont j'ai le plus besoin.



« Je voudrais pouvoir travailler gai et libre à ce qui me plairait et aux choses que je sentirais. J'aurais besoin aussi de toutes sortes de bons conseils. On est complètement livré à soi-même ici. Heureux les forts, le champ est vaste. J'aimerais à trouver quelqu'un qui me donnât une idée nette sur chaque chose, qui me tînt au courant des grandes idées de l'époque, quelqu'un qui voudrait bien se laisser consulter et interroger naïvement, car je ne sais rien avec conviction.

« Elie.

« Paris, 16 juin 1861. »



Elie Ruzan. — *Portrait de sa Mère.*

Dans plusieurs autres lettres adressées à son père et à sa sœur, Elie Ruzan raconte ses visitesa u Musée du Louvre. Deux peintres le troublent profondément : Léonard et Rembrandt. Il se fait montrer les gravures de ce dernier maître, les admire, sans toutefois bien les comprendre. Les eaux-fortes de Rembrandt inquiètent et inquièteront toujours les artistes anxieux de découvrir le secret des moyens employés par lui. Mais n'est-ce pas plutôt une question de pensée, d'âme, de sentiment, de passion, qu'une question d'outils, de recettes techniques, d'acide ou de burin ? « Je crois que l'œuvre d'art est plus encore une opération de l'âme que de la main, nous dit Joséphin Peladan; l'homme met dans ses créations le meilleur, c'est-à-dire l'immatériel qui est en lui ; je crois qu'il entre dans un chef-d'œuvre plus que de l'effort et de l'étude, du mystère. »

Elie Ruzan est aussi plein d'enthousiasme pour Rubens dont il a fait, du reste, une admirable copie de la *Descente de Croix* que l'on voit encore aujourd'hui derrière le maître-autel de l'église de Labeaudière.

Il visite ensuite avec sa mère Saint-Germain-des-Prés, Notre-Dame des Victoires et plusieurs autres églises, car sa mère, dont il a fixé l'image en ce portrait, passa tout un hiver avec lui. C'était une femme d'un esprit distingué, très pieuse, mais d'une piété intelligente et réfléchie qui n'excluait pas la tolérance des idées et la saine évolution de tout être vers le Beau.



A la veille de monter en loge, c'est-à-dire de concourir pour le prix de Rome, des raisons de santé le forcent à revenir au pays natal, au sein de cette nature que contemplèrent ses regards d'enfant, dans ce joli petit village de Labeaudière où, après avoir passé quelques mois au milieu des siens, il meurt brusquement le 4 novembre 1861 (il était né le 5 octobre 1839).

Les portraits au crayon que nous reproduisons ici révèlent un artiste déjà expert à dégager le caractère de ses modèles, à fixer non seulement l'enveloppe d'un individu, mais encore l'immatérielle présence de son âme. Car, pour être un bon portraitiste il ne suffit pas d'être un bon dessinateur et un bon peintre, il faut aussi, et surtout, être un puissant psychologue. Il ne sert à rien de fixer en lignes les formes et d'accuser en taches les couleurs, si, sous les apparences évoquées de la structure humaine, on ne révèle le dedans, c'est-à-dire le monde mystérieux et sans nom d'un individu.



C'est isoler l'écorce de la sève, déposséder un être de lui-même, que d'indiquer le sourire sans la pensée qui le cause, que d'accuser le geste sans la volonté qui l'anime, que de peindre les yeux sans le regard, en un mot, sans l'expression.

Qu'est-ce que l'expression ? L'irradiation de la pensée dans la matière. C'est l'âme qui s'incorpore à la chair, qui l'illumine et la métamorphose. De cette

fusion plastique et spirituelle naît la physionomie qui, seule, nous individualise, nous différencie les uns des autres. Alors que le domaine des formes humaines est limité, que les mêmes lignes, les mêmes dessins de fronts, de bouches ou de nez sont appelés à se rencontrer, à se répéter chez plusieurs êtres, celui de l'expression, lui, est infini. Il y a dans le monde des milliers d'yeux bleus, des milliers d'yeux bruns, ayant entre eux une grande similitude de formes et de couleur, mais qui diffèrent cependant étonnamment par le regard, c'est-à-dire par l'expression.

N'avez-vous pas observé que, dans l'âge d'or de la sculpture hellénique au v[e] siècle, les incomparables têtes des statues ont, entre elles,





un grand air de ressemblance ? Pourquoi ? Parce qu'elles existent par le trait, par la forme, beaucoup plus que par l'expression. L'artiste qui les sculpta ne se soucia pas de reproduire son modèle et, partant, la vie interne particulière à ce modèle ; il fit le portrait non pas d'un individu, mais de la race, de la Beauté héllénique elle-même... D'où le caractère impersonnel de ces Dianes ou Vénus de la grande époque, qui n'agissent ni ne pensent. La sérénité est leur état d'âme :

Je hais le mouvement qui déplace les lignes
Et jamais je ne pleure et jamais je ne ris,

disent, en ce sens, deux vers exquis de Baudelaire.



Du reste, l'expression a été regardée par les Grecs comme un signe de décadence, elle n'a fait son apparition dans leur art que le jour où, de la Déesse, ils sont descendus vers la femme, où, s'éloignant de l'Olympe, ils se sont rapprochés de la Nature.

Il a fallu le Christianisme, c'est-à-dire le culte de la vie morale, pour introniser, aux dépens de la forme, l'expression dans l'art.

L'un des grands charmes de la Renaissance est, à nos yeux, d'avoir pris à l'Antiquité son amour de la beauté physique, d'avoir fait revivre sa religion de la forme, sans, pour cela, abandonner celle de l'expression que lui avait léguée le Moyen Age. Voilà bien la divine alliance de l'âme et du corps, de l'âme fécondant spirituellement la matière et l'immortalisant...

On le voit, il ne suffit pas, pour être bon portraitiste, de dessiner attentivement tous les accidents extérieurs de notre être, d'en fixer l'harmonie ou le désaccord ; il faut aussi, il faut surtout être un penseur, un visionnaire, un psychologue capable de soutirer l'âme du modèle, de l'incorporer à sa pâte, de la faire transluire à fleur de peau, en un mot, de superposer à la beauté précise des lignes la beauté, la splendeur immatérielle de l'esprit.

Tout portrait digne de ce nom devrait avoir, à nos yeux, la valeur d'un document. Nous devrions le regarder comme la synthèse de la mentalité du modèle, de l'état d'âme du portraitiste et aussi de celui de l'époque. Il serait curieux, mais sans doute impossible, d'établir la proportion de ces trois états. Certainement l'état d'âme du modèle doit primer les deux autres. On se demande cependant, en regardant les sourires des portraits peints par Léonard, si ce n'est pas plutôt le sourire de la Florence sceptique de XVI[e] siècle qu'il a fixé sur les traits de Monna Lisa, que celui de la Joconde elle-même. Ce qui tendrait à prouver la chose, c'est la présence de ces lèvres énigmatiques sur presque tous les visages, vierges ou profanes, du Vinci. Nous objecterons qu'après avoir peint le sourire de notre chef-d'œuvre du Louvre, Léonard en fut influencé, imprégné, au point de ne plus pouvoir l'oublier. Ce serait peut-être vrai, si l'on ne trouvait la naissance de ce sourire dans ses œuvres antérieures à la Joconde.



Oui, c'est bien l'âme de Florence insinuée jusque sous les commissures des lèvres de Monna Lisa. C'est elle qui doute, ironise, dans ce sourire délicieusement malsain qui, depuis plus de trois cents ans, leurre le désir des hommes, raille leurs prières et leurs espoirs inlassés...

Nous voudrions ne pas connaître l'histoire, certain de pouvoir, avec les portraits qui nous restent, déduire de chacun d'eux la physionomie de l'époque où ils furent engendrés ; car rien n'est plus vrai que le mot d'Arsène Houssaye : « Les portraitistes sont les premiers historiens. »

C'est une belle page de la période de 1850 à 1860, que nous offrent aujourd'hui les portraits d'Elie Ruzan. Ils sont, dans leur attitude simple, familière, d'une expressivité saisissante. D'aucuns pourraient nous dire le mot fameux de Descartes : « Je pense, donc je suis. »

Leur façon d'être n'a rien de commun avec les poses spéciales choisies d'ordinaire sous le jour fade d'un atelier. Ce sont de bons bourgeois des environs de Saint-Marcellin et de Romans, ou encore de braves propriétaires voisins de cette superbe cascade qui depuis des siècles porte le nom de Ruzan, que l'artiste a crayonnés au cabaret, au moment où ils causaient d'affaires, où ils faisaient leur partie, tenant dans les mains un jeu de cartes, tandis que sous les paupières baissées se devinent leurs combinaisons multiples, non exemptes de la certaine ruse dauphinoise que l'on sait.



L'on voit très bien que ces hommes n'ont pas encore été déformés

par la civilisation, qu'ils sont plus près de la nature et, par conséquent, de la vie que nous autres.

Avec quelle précoce maîtrise Elie Ruzan a su mettre en eux l'essentiel, leur faisant dire tout ce qu'ils voulaient dire.... et cela sans phrases, sans détail inutile. Par quel procédé est-il arrivé à ce rendu matériel et aussi à cette ressemblance d'âme, en un mot, à cette synthèse plastique et psychologique ? sans doute, en saisissant les lignes maîtresses



de ses modèles, ces « lignes fatales » dont parle Ruskin dans *les Éléments du Dessin.* « C'est en saisissant ces lignes maîtresses, nous dit le grand Prêtre de la Beauté, lorsque nous ne pouvons pas les saisir toutes, que la ressemblance et l'expression sont données au portrait, et la grâce et une sorte de vérité vitale au rendu de toute forme naturelle. Je l'appelle vérité vitale, parce que ces lignes maîtresses sont toujours expressives de l'histoire passée et de l'action présente de la chose. »

On regrette, par exemple, que cette collection de portraits ne renferme pas davantage de figures de femmes. Il eût été curieux de voir la pensée de l'artiste aux prises avec la nature

féminine, parfois si complexe. La femme — cette éternelle Joconde qui nous tourmente de son énigme sans fin — existant beaucoup moins par le trait que par l'expression, un portrait d'elle est, plus encore qu'un portrait d'homme, un état d'âme.

Rien n'est plus difficile à déterminer que l'apparence de la femme. Nous savons des peintres qui ont eu la sensation de l'abîme et de l'infini devant un visage féminin. Et, du reste, la femme ne recèle-t-elle pas une portion d'infini, puisque c'est dans ses flancs que s'élabore le mystère des races et que se perpétue l'énigme de la vie.



Elie Ruzan ne s'est pas contenté de fixer les portraits de ses compatriotes, il a fait encore des études de paysages, révélant une intelligente compréhension de la lumière dans ses rapports avec la nature, et aussi quelques scènes caricaturales fort amusantes. Ces dernières sont lithographiées.

La lithographie est, du reste, le procédé qui s'adresse le plus directement aux penchants satiriques, rabelaisiens, du caractère français. De par son mode d'exécution, la rapidité et la souplesse de son faire, il suscite, il provoque pour ainsi dire, notre espièglerie, notre ironie parfois sentimentale et profonde...

Là, c'est un sourire qui dégénère en grimace, ici, un geste qui se perd en contorsion grotesque ou bizarre... et, plus loin encore, c'est une goutte de rosée qui devient une larme...

Oui, de par sa nature, le procédé lithographique est, plus que tout autre, au service des caprices hâtifs d'une humeur querelleuse, des fantaisies éphémères d'un esprit moqueur; il nous permet de tourner en ridicule les personnages que nous aurions peine à toucher différemment; il donne raison à l'aveu de Montaigne : « Puisque nous ne pouvons atteindre la grandeur, vengeons-nous à en mesdire. »



La gravure, au contraire, étant donné la lenteur et le coût de son procédé, la solennité de son caractère, ne se prête pas à cette spontanéité railleuse, à ce jet primesantier, qui griffe, mord et défigure tout ce qu'il effleure...

Les rares fois où elle s'est essayée à sortir de son cadre fier et noble, elle a, pour ainsi dire, commis une erreur, un non-sens, elle s'est parodiée, caricaturée elle-même...

La caricature ne peut donc s'exprimer librement qu'en langage lithographique. C'est là son verbe. Elle ne l'a pas toujours employé. Mais, après avoir, dans un mode différent, traversé la France du Moyen Age à la Révolution, avoir sapé le pouvoir des moines et s'être acharnée à la Royauté jusqu'à sa mort, en 1793, c'est à lui et à ses interprètes, les Pigals,

Traviès, Monnier, Philippon, Daumier, et enfin Gavarni, qu'elle doit ses plus beaux triomphes.

Elie Ruzan est un lithographe coloriste. Toutefois, lithographe, il apporte une irréductibilité de principes dont fort heureusement il n'avait pas fait preuve comme dessinateur. Loin de soumettre sa manière aux différentes physionomies revêtues par les motifs à traduire, de s'identifier à leur caractère propre, il force au contraire les choses à se



ressembler, par la façon égale dont elles sont comprises et traitées, les unifiant ainsi dans un style très personnel, mais ne s'adaptant pas suffisamment à la figure externe et morale des sujets interprétés.

Cependant il serait injuste de ne pas s'intéresser aux œuvres lithographiques d'Elie Ruzan malgré leur uniformité de facture.

Pourquoi, d'ailleurs, reprocher à un artiste son individualité invincible ! Cet excès de volonté n'est-il pas en lui-même un défaut inhérent, peut-être même indispensable à tout tempérament

sérieux ? De ce que les choses n'influencent pas une nature au point de lui fairer épouser complètement leur forme et leur esprit, faut-il conclure à la sécheresse et à l'absence de la fibre sensitive, si puissante et si vibrante chez certains évocateurs d'idées ?

Puis la vision n'est-elle pas la fonction inconsciente par excellence, personnelle, celle par laquelle nous ajoutons aux choses perçues, et la couleur n'est-elle pas la sensation la plus assujettie, la plus dépendante de nos organes visuels ? C'est notre œil qui donne aux choses la couleur que nous leur voyons ; c'est notre palais qui donne aux fruits la saveur que nous leur



trouvons. De là nos préférences, nos hostilités pour certaines choses ; préférences, hostilités qui ne sont pas toujours partagées, puisque ces mêmes objets suscitent à la fois, suivant les individus, de l'enthousiasme, de l'indifférence ou du dégoût. Mais qu'importe, nous dit un philosophe, « pourvu que les roses soient toujours roses et les oranges toujours parfumées ».

Il y a encore, dans l'œuvre dessinée d'Elie Ruzan, plusieurs figures de Vierges (entre autres une apparition de Notre-Dame de la Salette) revêtues d'un caractère à la fois mystique et réel, bien fait pour nous documenter sur la conception d'esthétique chrétienne de l'époque et aussi sur le sentiment religieux de l'artiste.

S'il nous était permis à cette heure de remonter aux premiers âges, au moment où les monnaies, les mosaïques byzantines, les sarcophages chrétiens nous révèlent seuls l'effigie de la

Vierge ; s'il nous était possible de suivre son évolution interprétative depuis le Concile d'Ephèse, le rigoriste Moyen Age, jusqu'aux candides primitifs de l'Italie, des Flandres et de l'Allemagne, et enfin jusqu'à nos jours, jusqu'aux vierges d'Hébert, si vierges, si extra-terrestres et cependant si vivantes et si humaines, nous verrions que chaque conception d'esthétique chrétienne s'harmonise non seulement avec le climat intérieur de l'artiste qui interprète, mais encore



avec l'ambiance du temps, symbolisant, pour ainsi dire, la vie active ou purement contemplative d'une époque.

Donc, l'atmosphère physique, la température d'un lieu, influent forcément sur la production des artistes qui l'habitent. Eudore, le païen converti des *Martyrs*, ne nous avoue-t-il pas qu' « il y a des climats dangereux », et quel sens faut-il donner à son dire quand il ajoute que Naples, théâtre préféré de ses égarements, fut bâtie sur le tombeau d'une Sirène ?...

Pour nous convaincre de cette différence, de cette variété d'interprétation selon les lieux et selon les âges, il nous suffirait de passer quelques heures dans la basilique de Saint-



Marc, devant ces mosaïques primitives, devant les représentations simplement linéaires de la Vierge et d'aller ensuite, franchissant ainsi un écart de plusieurs siècles, nous agenouiller aux pieds des madones des Bellini. Très peu mères, leurs Vierges ne sont pas encore jolies ; sans aucune distinction, aucune grâce dans le col, aucune finesse d'attaches ; mais elles sont exquises de candeur, et l'on a peine à supposer que ces jeunes femmes, nées dans la cité des doges, se transformeront ensuite en Vénus triomphantes sous le pinceau de Véronèse et prendront part aux galas pompeux, aux splendides festins de ce maître.

Les primitifs français du Louvre, dont les Vierges ont parfois quelque chose d'artificiel, celle de Jean Perréal entre autres, charmantes cependant d'ingénuité, diffèrent autant des robustes Gretchen à cheveux roux que des Vierges flamandes de Van Eyck, parfois si séduisantes de sentiment, malgré leur incontestable laideur...

Et combien sont différentes encore les madones songeuses et pensives du sculpteur céramiste Andréa della Robbia qui, dans une savante et sobre polychromie, nimbe ses évocations célestes d'une guirlande de fruits d'or ou d'un halo de volubilis azurés !

Quel délicat plaisir d'établir, entre ces différents maîtres et ces différentes époques, les rapprochements ou les distances les plus inattendus et de tirer de son sommeil apparent le culte païen, gisant sous cette pénétrante culture mystique !



Mais notre artiste dauphinois nous oblige à rétrograder. Que ce soit dans ses figures de vierges, dans ses études de paysages ou dans les portraits de ses contemporains, toujours, sous la forme palpable, sous l'enveloppe passagère, Elie Ruzan a su fixer la substance permanente, immatérielle et invisible...

En examinant le résultat de ces quelques années de travail, n'est-il pas permis de regretter, pour l'honneur de notre art, une mort aussi hâtive ?

Nous sommes heureux d'avoir pu rendre hommage à ce jeune homme enlevé à vingt-deux ans, d'avoir pu reproduire ici les meilleures



Breughel d'Enfer. — *La Tentation de Saint Antoine.*

(Collection de M. J.-F.-H. Ruzan, Valence.)

de ses œuvres, celles qui nous semblent contenir la plus belle partie de sa pensée. C'est tout ce qui reste d'Elie Ruzan, avec son souvenir dans le cœur des siens et aussi dans la mémoire de quelques amis qui l'ont vu passer, éphémère, laissant de lui la plus douce et la plus mélancolique image...

Jeanne DE FLANDREYSY.

Vers le Beau... Paris, A. Lemerre, 1904.



NATOIRE. — *Esquisse.*

(Collection de M. Joannis Rey, Valence.)



IMPRESSIONS SUR LES VALENTINOIS
ET LES FILLES DE VALENCE

LES DEMOISELLES DE VALENCE

A Grenoble, et autres bonnes villes, comme à Vienne, Valence, Romans, les femmes se plaisent fort d'être parées, et, depuis quelque temps, cette mode s'est glissée par toute la province. Je dirai un mot à la louange des demoiselles du Dauphiné, que l'on en voit fort peu en France qui les égalent en esprit et en gentillesse; et que parmi leur franchise et leur familiarité qui est fort grande, elles ont l'honneur en recommandation sur toutes les femmes du monde; tellement que c'est presque une merveille d'ouir parler d'une femme qui fasse l'amour au désavantage et au préjudice de sa réputation.

CHATEAUNIÈRES DE GRENAILLES.

Estats, Empires et Principautez du Monde, 1628.



UN HOMMAGE AUX VALENTINOISES

(XVII[e] SIÈCLE)

Les femmes et les filles, surtout à Grenoble, à Vienne, à Romans, etc., y ont une extraordinaire attache pour être bien ajustées, en quoi elles ne sont pas blamâbles, au contraire on les doit estimer de ce qu'elles veulent se rendre parfaites en tout : car je puis dire sans flatter ces dames, et sans prétendre choquer les autres, qu'il n'y a peut-être pas de pays en France, où les personnes du sexe soient si bien faites, ny aient un esprit si accompli que celles-cy, dont l'entretien soit si doux, et où le joye, la liberté et l'honneur règnent également et avec tant de douceur.

D'ALQUIER.

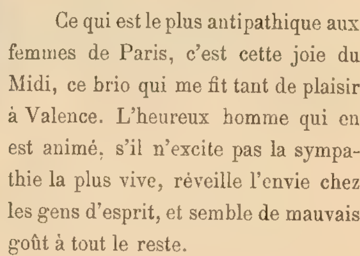
AMÉDÉE DE GUÉRIN, *Voyages à travers les Dauphinois.*

CARACTÈRE DES VALENTINOIS

Valence, le 11 juin 1837. — La bonhomie, le naturel que j'avais déjà cru remarquer à *Vienne* éclatent bien plus encore à Valence; nous voici tout à fait dans le Midi. Je n'ai jamais pu résister à cette impression de joie. C'est l'antipode de la politesse de Paris, qui doit rappeler avant tout le respect que se porte à elle-même la personne qui vous parle et celui qu'elle exige de vous. Chacun ici, en prenant la parole, songe à satisfaire le sentiment qui l'agite, et pas le moins du monde à se construire un noble caractère dans l'esprit de la personne qui écoute, encore moins à rendre les égards qu'il doit à la position sociale de cette personne. C'est bien ici que M. de Talleyrand dirait : *On ne respecte plus rien en France.*



Mémoires d'un touriste, par l'auteur « du Rouge et du Noir », Bruxelles, Hauman, 1832.



Ce qui est le plus antipathique aux femmes de Paris, c'est cette joie du Midi, ce brio qui me fit tant de plaisir à Valence. L'heureux homme qui en est animé, s'il n'excite pas la sympathie la plus vive, réveille l'envie chez les gens d'esprit, et semble de mauvais goût à tout le reste.

STENDHAL.



STENDHAL DANSANT.
(D'après le dessin d'Alfred de Musset.)

LE CARACTÈRE DAUPHINOIS A VALENCE

Le Dauphinois a une manière de sentir à soi : vive, opiniâtre, raisonneuse, que je n'ai rencontrée dans aucun pays. A *Valence*, sur le Rhône, la nature provençale finit ; la nature bourguignonne commence à *Valence* et fait place, entre Dijon et Troyes, à la nature parisienne, polie, spirituelle, sans profondeur en un mot, songeant beaucoup aux autres. La nature dauphinoise a une tenacité, une profondeur, un esprit, une finesse que l'on chercherait en vain dans la civilisation provençale et dans la bourguignonne, ses voisines. Là où le *Provençal* s'exhale en injures atroces, le Dauphinois réfléchit et s'entretient avec son cœur. Tout le monde sait que le Dauphiné a été un Etat séparé de la France, et à demi-italien par sa politique, jusqu'à l'an 1349. Ensuite Louis XI, dauphin brouillé avec son père, administra ce pays pendant plusieurs années, et je croirais assez que c'est ce génie profond, mais profondément timide, et ennemi des premiers mouvements, qui a donné son empreinte au caractère dauphinois.

STENDHAL.

Mémoires d'un touriste.

LES HABITANTS DE VALENCE

Il y a dans les mœurs, dans le langage et dans le costume des habitants de la *Drôme*, quelque chose des vieux *Celtes*, leurs ancêtres ; ils portent la *braye* comme eux, et comme eux encore ils sont gais, vifs, vaillants, hospitaliers, actifs et laborieux. Cependant, si le citadin se ressent davantage des rapports de ce pays avec le Midi qui l'avoisine, le paysan et le montagnard, par une bonhomie qui n'exclut pas la finesse et la ruse, semblent se rapprocher des *Normands*. Ainsi que la Normandie, en effet, le Dauphiné est le pays des procès.

MALTE-BRUN.

La France Illustrée. Paris, Barba, 1855.



LE CARACTÈRE VALENTINOIS

..... J'ai cependant cru savoir autrefois qu'à Grenoble et à Valence les enfants étaient vifs, hardis et frondeurs; qu'ils avaient en haine le joug, l'injustice et l'inégalité; qu'ils possédaient un grand fonds de loyauté et de franchise, et que leurs physionomies reflétaient l'intelligence et la distinction.

Amédée Guerin.

Paul Guillemin, *Voyages à travers les Dauphinois*. Notes sur le caractère des gens de la province. Paris, Chacornac, 11, quai Saint-Michel, 1889.

Hospitaliers et bons, les Valentinois sont, de plus, intelligents, laborieux et économes, et ces nombreuses qualités leur seraient peut-être plus profitables si elles étaient renforcées d'un peu de hardiesse et d'ambition.



Etienne Mellier (1865).

Cette absence d'initiative et d'audace leur a fait tirer, jusqu'à nos jours, un trop médiocre parti d'une admirable situation topographique. Il est vrai que, dans le passé, ils durent à cette situation plus de désastres et de ruines que de richesses. Ils furent, en effet, et pendant des siècles, victimes de toutes les invasions, qui, après la conquête romaine, suivirent la grande artère de la vallée du Rhône, détruisant tout sur leur passage; plus tard, ils subirent les affreuses calamités des guerres religieuses qui ensanglantèrent et ruinèrent nos contrées, aux XVIe et XVIIe siècles.

Le souvenir, conservé de générations en générations, de cette longue suite de misères, a-t-il rendu, par atavisme, nos pères timides et prudents au point de leur faire redouter inconsciemment l'acquisition de biens destinés à redevenir la proie de l'envahisseur, du *routier*, ou des discordes civiles ? Est-ce plutôt le mélange continu et presque forcé avec une race très différente quoique fort rapprochée de la nôtre — le Rhône seul nous en sépare — qui a introduit dans nos veines dauphinoises trop de globules de sang âpre et dur, qui domine le tempérament de nos prudents voisins,



Etienne Mellier.

les montagnards Cévenols ? Ces deux causes sans doute, ont contribué jusqu'à une époque beaucoup trop rapprochée, à ralentir le développement de notre commerce et de notre industrie.

Etienne Mellier.

Notice sur Valence, le château de Crussol, le Royannais et le Vercors. Valence, A. Teyssier et Cie, 1890.



VALENCE

I

L'atmosphère et les mœurs d'un pays sont deux expressions adéquates. Il y a entre l'homme et le milieu où il vit, le sol qu'il foule, le ciel qu'il contemple, des rapports absolus, nécessaires, se manifestant dans la langue, le geste, le tempérament, dans l'ensemble des qualités physiques et morales. C'est cela même qui constitue encore dans notre France, à travers les phases de sa longue histoire et malgré le vent terrible de ce cosmopolitisme actuel qui va dispersant nos traditions et chavirant nos âmes, l'originalité ou pour mieux dire l'individualité provinciale.

Combien d'hommes charriés à Paris ont pu croire leur première nature à jamais éteinte ! Ils oubliaient, voilà tout, et gardaient tout de même leur fonds d'âme avec les sentiments particuliers qu'elle fait épanouir. Paris, dans l'expression diverse et immense de son génie, n'est-il pas justement le bouquet où splendissent toutes les gammes, le bouquet de fleurs arrachées à tous les terroirs et dont les parfums ne se mêlent point tant qu'on n'en pourrait discerner chaque essence ? Le fluide, comme dirait George Sand, ce fluide spécial de race et de lieu que tout homme dégage de lui-même dans ses paroles et dans ses actes, il n'a guère le pouvoir d'en tarir la source.

En dépit du ridicule, il vaut mieux être de son pays que de n'être d'aucun, et le rustre qui contemple m'est plus cher que le petit jeune homme qui s'ennuie.

II

Je n'ai jamais mieux constaté qu'à Valence cette influence du milieu sur une population. Est-ce ma vieille et naturelle sympathie pour la terre dauphinoise, est-ce la bonhomie des gens, si conforme à la bonhomie des choses ? Ces raisons seules suffiraient à expliquer le charme de mes retours dans cette ville grisée d'air et de lumière.

L'Isère louche enjambée, Crussol reconnu, Crussol qui méridionalise soudain les jeux de

l'horizon et donne le branle des couleurs à toute la vallée, me voilà déjà gagné à l'épidémie du verbe et du geste. Je me sens autre, j'ai l'accent, le coup de soleil.

A Valence
Le midi commence,

mais, je crois, Tarascon aussi. C'est en effet dans les plaines valentinoises que s'élabore le Midi, qui sera pourtant dauphinois jusqu'à Donzère, pour devenir ensuite franchement provençal. C'est là qu'on le sent frémir en son dernier conflit avec le Nord; là qu'il prend le dessus; là que le mistral se perpètre. Il faut voir ces pauvres nuées, lorsque le mange-fange rugit! Tout d'abord, elles se faufilent par une feinte adroite le long des cimes prochaines, laissant le souffle énorme courir sus aux arbres, aux plantes, à l'homme. Mais le chemineau attardé sur la route, et qui va d'un pas plus ferme en assurant sur ses larges épaules la grosse limousine, les regarde et rit de leur ruse. En un instant, la rafale sursaute, gagne le roc, saisit les pauvrettes, les tord, les déchire : on voit fondre un peu de ouate dans l'immense cobalt du ciel...

Dès Valence, on croirait que les gens ont sucé le mistral avec le lait. Ils sont ardents, vibrants, tempétueux. Ils parlent de ce qu'ils savent et de ce qu'ils ne savent pas avec la même aisance naïve. Ils ne sont pas maîtres de leurs sentiments. Ils ne se sentent aimables qu'autant qu'ils s'agitent, et ils s'agitent toujours.

Félix Grégoire.

Sensations du Dauphiné, 1893.



M. Victor Colomb, bibliophile valentinois.

Ce que les Valentinois préfèrent, après leurs boulevards, écrit encore M. Félix Grégoire, c'est la promenade, fameuse, en Dauphiné, sous le nom de Champ-de-Mars. On y voit, le dimanche, ces délicieuses faces de rose-thé qui décèlent une race riche, largement dosée de sang latin, ces charmantes têtes de femmes, ni dauphinoises, ni provençales, mais types du pays, dont les yeux curieux et doucement alanguis se retournent volontiers sur le passant. Championnet, le bâtard glorieux, au visage presque féminin, lui aussi, domine, du haut de son granit, cette

foule mignonne et préside héroïquement aux concerts militaires, ce qui a fait dire à l'érudit bibliophile valentinois, M. Victor Colomb :

« *Brave Championnet, soldat plein de vaillance,*
Ma ville se souvient qu'elle fut ton berceau,
Que ton nom redora le blason de Valence,
Et que ton bras toujours, défendit le drapeau.

« *Aussi, t'éleva-t-elle, en sa reconnaissance,*
Un bronze qui te fit surgir de ton tombeau,
Serais-tu fatigué de ta douce existence,
Que je vois le souci qui hante ton cerveau ?

« *Ah ! c'est qu'au lieu de tes bataillons intrépides,*
Enivrés tout à coup de tes succès rapides,
Que ton nom eût conduits de la Chine au Pérou,

« *— O destin ironique, ô fortune contraire —*
Ton œil n'aperçoit plus, au jour crépusculaire,
Qu'une bonne qui rêve avec son tourlourou. »



DING. — *La Pogne.*

Lyon.— Imprimerie A. Rey et Cie, 4, rue Gentil. — 54319


A·Rey et Cie.
Lyon

